

COMMUNION INTERNATIONALE DANS LA GRÂCE



Le leadership des femmes dans l'Église

TABLE DES MATIÈRES

LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS L'ÉGLISE : UNE INTRODUCTION	4
Le leadership des femmes dans l'Église : Une introduction à la question	
Comparaison avec l'esclavage	
Histoire	
Composer avec les différences	
PARTIE 2 LA NATURE DU LEADERSHIP DANS L'ÉGLISE	9
Préface	
La nature du leadership dans l'Église	
La responsabilité d'enseigner	
L'autorité administrative	
En résumé	
Les dons pastoraux	
Qualifications requises	
Considérations pratiques	
PARTIE 3 LES HOMMES ET LES FEMMES DANS GENÈSE, CHAPITRES 1 A 3	14
Préface	
Les hommes et les femmes dans Genèse, chapitres 1 à 3	
Genèse 1	
Genèse 2	
Les commentaires de Paul au sujet de la création	
Genèse 3	
Les commentaires de Paul sur le péché originel	
En résumé	
Notes de renvoi	
PARTIE 4 LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LE PENTATEUQUE	24
Préface	
Les hommes et les femmes dans le Pentateuque	
Genèse	
Les récits dans Exode et Deutéronome	
Les lois dans Exode et Deutéronome	
Conclusion	
Notes de renvoi	
PARTIE 5 LES FEMMES DANS L'ANCIEN ISRAËL : DE LA CONQUÊTE À L'EXIL	32
Préface	
Le livre de Josué	
Le livre des Juges	
Le livre de Ruth	
Les livres de Samuel et des Rois	
Les autres livres	
Conclusion	
Notes de renvoi	

PARTIE 6 - A LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS	37
Préface	
Les femmes dans le ministère de Jésus	
L'enseignement de Jésus sur le mariage	
Des femmes comme exemples spirituels positifs	
Notes de renvoi	
PARTIE 6 - B LES FEMMES DANS LE MINISTÈRE DE JÉSUS	40
Élisabeth	
Marie	
Anne	
Marie et Marthe	
La femme samaritaine près du puits	
Une fille d'Abraham	
Jeanne et Suzanne	
Une femme atteinte d'une perte de sang	
Marie de Magdala	
Notes de renvoi	
PARTIE 6 - C POURQUOI LES APÔTRES ÉTAIENT-ILS TOUS DES HOMMES ?	46
Le cercle masculin des Apôtres	
Douze hommes juifs	
Belleville commente le symbolisme biblique	
Résumé	
Notes de renvoi	
PARTIE 7 LES FEMMES DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE	49
Préface	
Les femmes dans l'Église primitive	
Le livre des Actes	
L'Épître aux Romains	
Les autres lettres	
Les lettres pastorales	
Les épîtres générales	
Conclusion	
Notes de renvoi	
PARTIE 8 LES FEMMES QUI PRIENT OU QUI PROPHÉTISENT : 1 CORINTHIENS 11.3-16	60
Préface	
Les femmes doivent porter un couvre-chef	
Prophétiser en public	
La gloire de l'homme	
Conclusion	
Appendice A	
Appendice B	
Notes de renvoi	

PARTIE 9 LES FEMMES DEVRAIENT GARDER LE SILENCE ÉTUDE DE I CORINTHIENS 14 : 34-35 79

Préface

Un appel à l'ordre

Observations

Église, loi et société

Évaluer les prophéties

Femmes bruyantes

Conclusion

Notes de renvoi

PARTIE 10 QUESTIONS CONCERNANT I TIMOTHÉE CHAPITRE 2 VERSETS 11 À 15 94

Préface

Questions concernant I Timothée chapitre 2 versets 11 à 15

L'opinion traditionnaliste

Les raisons de l'interdiction

Des questions subsistent

Herméneutique

Résumé

Appendice 1

Notes de renvoi

LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS L'ÉGLISE CONCLUSION 115

Préface

Enseignement biblique et application moderne

L'ancien doit-il être un mari ?

Les difficultés d'application

Questions et préoccupations

Notes de renvoi

Articles sur notre site WEB 124

Choix et ordination des anciens

Nomination des pasteurs

LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS L'ÉGLISE :

UNE INTRODUCTION

Par Joseph Tkach

En 2003, nous annonçons dans le *Worldwide News (WN)* que *Communion Internationale dans la Grâce* examinerait officiellement la question du rôle des femmes dans l'église. Nous avons invité les membres et les pasteurs à nous envoyer le fruit de leurs recherches. Comme nous nous y attendions, nous avons reçu un large éventail de réponses. Certaines étaient bien réfléchies alors que d'autres n'étaient que des opinions personnelles, sans véritables argumentations.

Les membres de notre équipe doctrinale ont lu ces documents et ont discuté de leur pertinence. Plusieurs autres mois seront nécessaires pour faire le tour de cette importante question. Aujourd'hui, dans cet article, nous en publions une introduction qui est le résultat d'un travail d'équipe. Si tous les membres de l'équipe doctrinale ne voient pas le sujet exactement de la même façon, nous présentons ici les éléments d'introduction sur lesquels nous sommes tous en accord.

Même si l'étude s'intitule « *Les femmes dans le ministère* », il est bon de rappeler que nous avons toujours eu des femmes exerçant divers ministères et assumant des responsabilités fort variées au sein de notre église, bien que ces femmes ne se soient jamais vu attribuer un titre particulier.

Nous posons donc la question suivante : les femmes peuvent-elles être ordonnées ministres ? Une autre question en découle : les femmes peuvent-elles occuper des fonctions généralement réservées aux hommes telles que celles de ministres ou pasteurs ?

Il ne s'agit pas d'une simple question académique. Dans certaines de nos églises les plus petites, des femmes exercent déjà des rôles à responsabilité spirituelle. Alors que

Communion Internationale dans la Grâce a progressé dans sa compréhension concernant les dons spirituels et les ministères laïcs, nous avons aussi observé que les dons qui s'expriment dans certains domaines de service spirituel (assemblées, louanges, études bibliques, prédication, conseils) ne sont pas l'apanage des hommes.

Dans certains cas, il est courant que des femmes servent dans les équipes pastorales, non par souci de parité, mais bien parce que l'assemblée et les responsables de l'église ont déterminé que ces femmes avaient la maturité spirituelle et les compétences nécessaires pour exercer de telles fonctions et pour faire partie de l'équipe des responsables pastoraux.

Avant d'entamer cette étude, certains membres de notre équipe doctrinale estimaient que ces femmes pouvaient être ordonnées comme ministres ; certains autres membres de l'équipe croyaient que les Saintes Écritures interdisaient l'ordination des femmes, alors que d'autres demeuraient indécis. Notre but est de comprendre ce que la Bible nous dit sur le sujet. Nous sommes en accord sur les points préliminaires que l'article ci-dessous présente.

Nous prévoyons de publier d'autres articles au fur et à mesure que nous progresserons dans l'étude systématique du sujet. Notre prochain article traitera le sujet spécifique de l'ordination : que signifie et qu'implique l'ordination d'une personne dans l'église ? D'autres articles suivront qui examineront les principaux versets pertinents à la question.

Nous estimons qu'il est tout aussi important pour nos membres de comprendre comment nous en sommes arrivés à telle ou telle décision, que de lire la décision finale. Ma prière est que nous sortions tous enrichis

grâce à ce processus, et que nous soyons remplis « *de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour marcher d'une manière digne du Seigneur et lui être entièrement agréables, portant des fruits en toutes sortes de bonnes*

oeuvres et croissant par la connaissance de Dieu » (Colossiens 1 : 9-10).

Au service de Jésus,

Joseph Tkach

oOo

Le leadership des femmes dans l'Église : une introduction

L'Énoncé des Croyances de Communion Internationale dans la Grâce ne fait pas mention du leadership des femmes dans l'église. Cependant, cet Énoncé affirme que la Bible « *fait pleinement autorité pour tout ce qui concerne la foi et les usages* ». Puisque les Écritures constituent l'autorité finale sur laquelle nous nous appuyons, qu'enseignent-elles sur la question du rôle de la femme dans l'église ?

Ce même Énoncé affirme aussi que nous désirons croître en connaissance et que nous sommes désireux d'obéir à Dieu. Nous reconnaissons que nous ne comprenons pas toujours parfaitement les Écritures. Certains passages sont difficiles à comprendre alors que d'autres sont plus faciles à comprendre mais plus difficiles à appliquer.

Les Écritures nous appellent souvent à résister aux tendances qui prévalent dans la société ; ailleurs, elles nous encouragent à adopter les coutumes culturelles de l'époque. Par exemple, les Écritures expriment le commandement suivant : « *Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser* » (Romains 16 : 16 ; I Pierre 5 : 14). Certains chrétiens de par leur culture sont plus enclins à pratiquer cette exhortation, tandis que d'autres le sont moins (en Amérique par exemple) ; mais *Communion Internationale dans la Grâce* a depuis longtemps considéré cette exhortation comme étant une affaire de culture et non pas de vérité éternelle. Nous encourageons nos membres à appliquer l'esprit de ce verset. L'apôtre Paul lui-même n'a

probablement jamais envisagé que le jour viendrait où un simple baiser pourrait être offensant plutôt qu'amical.

Lorsque Pierre et Paul évoquaient le « saint baiser », ils s'exprimaient dans le contexte de leur propre culture. Lorsque Paul disait aux esclaves d'obéir à leurs maîtres (Ephésiens 6 : 5), il s'exprimait selon la culture de l'époque. Il ne prônait pas la pratique de l'esclavage. Il n'y a donc aucun doute que certaines de ces exhortations s'appliquaient uniquement dans le cadre de la culture de son époque. Si ces exhortations sont claires et applicables selon la culture, d'autres s'appliquent en tout temps, quelle que soit la culture ; d'autres exhortations semblent être moins caractérisées et peuvent donc être interprétées de plusieurs manières différentes.

Comment alors savoir si une exhortation ou une prescription biblique est de nature culturelle et comment savoir si une telle prescription est applicable dans nos cultures actuelles ? Lorsque Paul écrit qu'il ne permet pas à la femme d'enseigner ou d'avoir autorité sur l'homme (I Timothée 2 : 12), exprime-t-il seulement sa propre opinion (après tout, il l'affirme comme sa façon de faire, et non comme un commandement), ou devrions-nous considérer sa règle comme permanente pour l'église à toutes les époques ?

Comment savoir quelle est la volonté de Dieu ? La question ne se limite pas à ce que les Écritures disent, mais à ce qu'elles signifient pour nous aujourd'hui. Devrions-

nous les appliquer au sens littéral ? Ou devrions-nous analyser quel principe sous-tend les paroles de Paul (comme dans Romains 16 : 16) et vivre selon ce principe ? Examinons un exemple de conflit entre Écritures et culture. Quoique cet exemple ne soit pas un prototype exact pour la question des femmes dans l'église, il aide bien à illustrer ce sujet.

Comparaison avec l'esclavage

Dans I Timothée 6 : 1-2, Paul dit aux esclaves chrétiens de respecter leurs maîtres chrétiens, mais il ne commande jamais aux maîtres de libérer leurs esclaves. Paul cautionne-t-il pour autant l'esclavage, comme le soutenaient beaucoup d'Américains au 19^e siècle ? Ou s'accommodait-il simplement de la culture pour que l'Évangile ne soit pas perçu comme un ennemi de l'ordre social, « *afin que le nom de Dieu et la doctrine ne soient pas blasphémés* » ?

Bien que l'esclavage avait quelques fonctions positives dans la société romaine, Paul aurait pu contester l'esclavage comme avilissant, comme contraire à l'amour qui devrait caractériser le peuple de Dieu, et comme une violation à l'ordre de la création. Mais il ne l'a pas fait comme il n'a pas non plus contesté le système politique de Rome, ni la fréquente brutalité de son armée, ni ses méthodes injustes utilisées pour collecter l'impôt.

Toutefois, l'Évangile peut défier la culture. L'Évangile nous demande de traiter les pauvres avec respect et de ne pas faire de favoritisme envers les riches (Jacques 2 : 1-7). L'Évangile a mis au défi les Juifs de traiter les Gentils en égaux ; il a défié Philémon de traiter son esclave Onésime « *comme un frère bien-aimé* » (Philémon 16). Si les maîtres traitaient leurs esclaves comme des membres de leur famille, alors l'esclavage disparaîtrait très vite. Nous constatons que l'Évangile a dénoncé les attitudes qui permettaient à l'esclavage de

se perpétuer. Bien que la Bible ne s'attaque pas directement à l'esclavage, ses enseignements, comme le ferment d'autant de graines, ont ébranlé les injustices de l'esclavage.

Aujourd'hui, certains pensent que l'Évangile devrait aussi abolir les barrières entre les sexes. Galates 3 : 28 dit : « *Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ.* » Ce verset concerne l'égalité face au salut, mais sème-t-il aussi l'idée d'une égalité quant à la place de la femme dans le leadership de l'église ? Est-il possible que les gens au sein de l'église aient la même importance sans pouvoir tenir les mêmes rôles ? Pourtant, l'église traite pareillement Juifs et Gentils, et dénonce l'esclavage. Devrions-nous aussi faire une différence entre les hommes et les femmes lorsqu'il s'agit d'attribuer des postes de direction dans l'église ?

En d'autres termes, lorsque Paul disait que les femmes devaient garder le silence dans les assemblées, s'accommodait-il simplement des usages de la culture de l'époque, tout comme il le fit pour l'esclavage, en sachant que l'Évangile corrigerait un jour ce problème ? S'attendait-il à ce que ses commentaires dans Galates 3 : 28 contrebalancent un jour ce qu'il affirmait dans I Timothée 2 : 12 ? Ou était-il si imprégné de sa culture qu'il n'a jamais vraiment songé à faire un pareil lien, tout comme il a probablement supposé qu'un saint baiser serait toujours convenable et approprié ? Ces affirmations de Paul ont-elles une portée permanente pour l'église quelle que soit sa culture ?

Histoire

L'église n'a pas toujours su traiter les questions d'ordre culturel. Lorsque fut abordée la question de l'esclavage, certaines églises chrétiennes étaient en première ligne du mouvement en faveur de l'émancipation. En revanche, beaucoup d'autres églises

résistèrent au mouvement pour l'égalité sociale en faveur des descendants d'esclaves. La culture a parfois raison et parfois tort.

La culture pose parfois des questions d'éthique (morales), mais, pour les chrétiens, ce n'est pas la culture qui doit y répondre. Les Écritures constituent le fondement de nos actes. Même si certaines cultures des années 30 affirmaient que nous devons traiter les Juifs comme des sous-hommes, l'Évangile dit que les chrétiens auraient dû résister à cette pratique culturelle, même si certaines églises chrétiennes y adhérèrent. Mais lorsqu'il s'agit de considérer l'autorité et le rôle des femmes dans l'église, il semble que l'église se soumette à la culture plutôt qu'elle ne soit une force initiatrice de changement.

Toutefois, nous croyons que le témoignage scripturaire se rapportant aux femmes dans des rôles à responsabilité requiert une étude soigneuse et demande une réponse détaillée sur le sujet précis de l'ordination des femmes comme ministres. Le sujet nécessite une étude poussée.

Composer avec les différences

Concernant le saint baiser, on ne doit pas se contenter de dire : « La Bible le dit ; donc je le crois, un point c'est tout ! » Cette approche semble humble, mais elle est simpliste, et même quelque peu arrogante, parce que la personne qui fait une telle déclaration suppose qu'elle détient toute la compréhension de ce qu'enseignent les Écritures.

En vérité, lorsque nous lisons les Écritures, nous avons tous quelques idées préconçues liées à notre propre culture. Certains d'entre nous sommes issus d'une culture où les femmes sont censées être soumises aux hommes de façon particulièrement restrictive ; d'autres viennent d'une culture où les femmes pensent par elles-mêmes et assument des rôles à responsabilité.

Certaines cultures d'aujourd'hui sont restées figées dans l'Antiquité quant à leurs attitudes face aux femmes ; d'autres cultures sont totalement différentes. Certaines personnes craignent que tout changement dans les rôles masculin et féminin accentue le chaos social ; d'autres sentent que des changements sont nécessaires. Chacun de nous doit être conscient des préjugés que nous ajoutons à la Bible et, à travers nos discussions, voir combien nos préjugés peuvent influencer notre jugement. De cette façon, nous laisserons la Bible corriger nos préjugés. La prière est indissociable du processus d'autocorrection.

Nous voulons discerner la volonté de Dieu avant tout, sans supposer que nous la connaissons déjà. Nous désirons comprendre pourquoi certains chrétiens sincères arrivent à des conclusions différentes sur ce sujet. Nous voulons également trouver l'explication qui soit conforme à la pensée de Dieu lorsqu'Il a inspiré les Écritures. Nous désirons que le Saint-Esprit nous guide dans toute la vérité (Jean 16 : 13), et cela signifie que nous ne l'avons pas encore dans sa totalité. Personne ne l'a !

Puisqu'aucun groupe n'a une compréhension parfaite de tous les sujets, il existe quelques différences d'opinion sur l'interprétation biblique, même s'il y a accord sur les doctrines les plus fondamentales de la foi. Certains chrétiens pensent que la Bible enseigne aux femmes à demeurer complètement silencieuses dans l'église ; d'autres pensent le contraire ; pourtant, les tenants de ces deux points de vue différents partagent la même croyance en l'autorité de la Bible.

Certains chrétiens respectueux de la Bible croient que les femmes doivent se couvrir la tête pendant les assemblées de culte ; d'autres, tout aussi respectueux de la Bible, croient le contraire. La question qui se pose n'est pas de croire la Bible ; c'est de bien comprendre ce qu'elle enseigne. Les

restrictions concernant le rôle des femmes sont-elles culturelles, comme l'est « le saint baiser », ou sont-elles permanentes, comme l'est l'interdiction de commettre l'adultère ?

Puisque les chrétiens conservateurs sont divisés sur ce sujet, nous serions naïfs de croire que nous atteindrons un consensus parfait. Quelle que soit la conclusion à laquelle nous arriverons, certains membres penseront que nous n'avons pas pesé tous les arguments avec justesse. Que devraient-ils faire alors ? Cette question de leadership est-elle si importante, au point de vouloir quitter l'église ? Nous ne le pensons pas (et il est possible que même l'équipe doctrinale ne soit pas unanime sur la question). Notre unité repose sur le Christ, et non sur un accord parfait concernant chaque point de doctrine.

Beaucoup de doctrines sont essentielles à la foi chrétienne. Par exemple, l'église doit enseigner qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que nous sommes sauvés par la grâce, par le moyen de la foi en Jésus-Christ. Pourtant, il existe beaucoup d'autres doctrines qui ne sont pas essentielles pour notre foi, mais elles constituent quand même des lignes de conduite pour notre vie physique, et celles-ci peuvent différer d'une culture à l'autre ou d'une époque à l'autre.

Nous voulons nous assurer d'avoir les bonnes doctrines, mais nous devons aussi comprendre que certaines ne sont pas essentielles pour être chrétien et être sauvé. Nous pensons que la fonction de ministre pour les femmes fait partie de ces doctrines non essentielles. C'est une façon de faire et non un élément de notre *Enoncé des Croyances*. Par exemple, les gens ne devraient surtout pas envisager de quitter l'église s'ils pensent que nous avons tort au sujet de la doctrine du millénium ; il en est de même s'ils croient que nous nous

trompons au sujet du rôle des femmes dans l'église.

Nos ministres ne sont pas parfaits, mais nous devons tous les respecter quand même. Nous devons considérer ce qu'ils disent, accepter la vérité qu'ils prêchent et passer sur leurs erreurs mineures. Que le ministre soit masculin ou féminin ne change rien à l'attitude que nous devrions avoir envers eux. Peut-être aimerions-nous appartenir à une église qui possède toutes les réponses correctes, mais une telle église n'existe pas. La croissance spirituelle ne dépend pas de notre appartenance à une église parfaite. En revanche, nous devons apprendre à faire du mieux que nous pouvons dans les circonstances où nous sommes, tout en continuant à nous fier au Christ, étant toujours confiants qu'Il nous revêtira de Sa justice.

Certains membres seront désappointés si nous permettons aux femmes d'être nommées ministres, et d'autres seront également déçus si nous ne le faisons pas. Nous ignorons combien de personnes se seront rattachées à l'une ou l'autre des deux opinions, mais cela importe peu pour l'accomplissement de notre étude. Notre travail est de discerner ce que Dieu veut que nous fassions, et nous allons donc nous concentrer sur une étude accompagnée de prières. Nous consulterons fréquemment des pasteurs et leurs superviseurs à mesure que nous partagerons les résultats préliminaires de notre recherche, et nous vous tiendrons informés.

Nous vous demandons de prier et d'étudier le sujet en même temps que nous. Nous allons tous apprendre, et puisque nous partagerons les forces et faiblesses des divers arguments, nous espérons que la grande majorité d'entre nous approuvera les conclusions finales de cette importante étude

PARTIE 2 LA NATURE DU LEADERSHIP DANS L'ÉGLISE

Préface de Joseph Tkach

Notre équipe doctrinale continue d'étudier ce que la Bible dit concernant la possibilité qu'auraient les femmes d'assumer les fonctions de ministres. Mais pour le déterminer, une clarification du terme « fonctions » est nécessaire.

I Timothée 2 : 12 se révèle être un des versets-clefs: « *Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence* » ; et l'un des mots déterminants de ce verset est le mot « autorité ». Quelle autorité est liée à la fonction de ministre ? Est-ce la sorte d'autorité que Paul ne permettait pas aux femmes d'exercer ? Nous discuterons plus en détail la signification de ce verset plus tard, mais dans le présent article nous voulons explorer ce que la Bible déclare sur l'autorité en général, et dans l'Église en particulier.

Notre équipe doctrinale a rédigé et approuvé l'article qui suit. Je pense qu'il sera un document de référence utile à mesure que nous étudierons ce que la Bible enseigne sur la possibilité d'ordonner des femmes en tant que ministres. Cet article expose des principes valables au sujet du leadership chrétien, quelle que soit la personne qui est placée en position d'autorité.

oOo

La nature du leadership dans l'Église

Jésus a dit à Ses disciples : « *Les rois des nations les maîtrisent, et ceux qui les dominent sont appelés bienfaiteurs. Qu'il n'en soit pas de même pour vous. Mais que le plus grand parmi vous soit comme le plus petit, et celui qui gouverne comme celui qui sert* » (Luc 22 : 25-26).

Dans l'Église, l'autorité doit être comprise d'une façon différente qu'elle ne l'est en politique ou dans le monde des affaires. Jésus n'a pas dit qu'il était mal de diriger, mais Il a bien dit que les dirigeants devaient servir leur prochain plutôt que de chercher leur propre intérêt. Les dirigeants doivent être motivés par l'amour et non par l'égoïsme. Ils doivent diriger avec humilité et non pas rechercher les honneurs et les titres élogieux. Il n'y a rien de mal à être un bienfaiteur, mais il faut éviter d'attirer l'attention sur ses propres vertus.

Ceux (hommes ou femmes) qui convoitent les postes d'autorité plutôt que de chercher à servir les autres, comprennent mal l'autorité dans l'Église. Le leadership dans l'Église n'est pas le moyen d'affirmer l'importance d'une personne, d'un groupe ethnique, d'un type de personnalité, ou d'un genre, qu'il soit masculin ou féminin. Les postes d'autorité sont des moyens de servir, et non des outils pour vénérer les leaders ou les groupes qu'ils représentent.

Les dirigeants dans l'Église exercent une autorité réelle, et les chrétiens sont exhortés à leur obéir. Mais cette autorité n'est pas inhérente à la personne des dirigeants, car ils ne sont que des serviteurs « *qui doivent rendre compte* » à Dieu (Hébreux 13 : 17). Leur autorité est authentique uniquement parce qu'elle reflète celle de Dieu, tout comme Dieu s'est Lui-même révélé en Jésus-Christ, comme le décrit la Bible.

Dieu veut que les dirigeants utilisent leur autorité pour servir les autres. A deux reprises, Paul a écrit que le Seigneur lui a donné autorité pour édifier les membres de l'Église (II Corinthiens 10 : 8 ; 13 : 10). C'est le but de l'autorité dans l'Église. Les dirigeants doivent édifier l'Église, édifier les croyants et les aider à croître spirituellement.

La responsabilité d'enseigner

Tout ministre dans l'Église n'est pas nécessairement pasteur. Cependant, pour étayer cet article, examinons comment l'épître aux Ephésiens décrit le rôle du pasteur. Dieu a donné des pasteurs à l'Église « *pour le perfectionnement des saints en vue de l'oeuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ* » (Ephésiens 4 : 12).

Les pasteurs préparent les croyants à servir, en les aidant à oeuvrer ensemble, de sorte que l'Église puisse croître (verset 16). Leurs fonctions incluent celle d'enseigner la doctrine (versets 13-14). Enseigner est une des principales responsabilités des dirigeants qui sont identifiés dans ce passage comme « pasteurs et docteurs ». Cette idée est mentionnée dans Ephésiens 4 et d'autres versets viennent l'étayer :

1. L'épître aux Ephésiens est le seul livre de la Bible à utiliser le mot « pasteurs » pour décrire les dirigeants de l'Église ; dans d'autres passages, les principaux dirigeants des congrégations sont appelés anciens ou surveillants (traduit en français par évêques), qui sont apparemment deux termes correspondant à la même fonction. L'aptitude à enseigner est propre à la fonction d'ancien ou d'évêque (I Timothée 3 : 2 ; II Timothée 2 : 24 ; Tite 1 : 9), alors qu'elle ne l'est pas à la fonction de diacre ; ce qui laisse entendre que la responsabilité d'enseigner incombe principalement aux anciens et aux évêques.

2. Les apôtres ont décidé qu'il était plus important pour eux de s'attacher au « ministère de la parole » que de superviser la distribution de nourriture. Ils ont considéré l'enseignement et la prédication comme leur rôle principal, et cet accent sur « la parole » semble s'appliquer aux anciens (ministres) aussi.

3. Paul a dit à Timothée de s'appliquer à l'enseignement des Écritures (I Timothée 4 : 13).

Les ministres ne devraient pas enseigner de leur propre chef, mais ils devraient « prêcher la Parole » (II Timothée 4 : 2), enseignant la vérité en accord avec l'Évangile de Jésus-Christ et les Écritures. Un message devrait être considéré comme « inspiré », non sur la base du talent de l'orateur ou de la longueur de son message, mais bien par sa conformité à la Bible et par sa capacité à fortifier l'auditoire et à l'amener vers la foi en Christ.

Un ministre doit être « *attaché à la vraie parole telle qu'elle a été enseignée, afin d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter les contradicteurs* » (Tite 1 : 9). Il doit enseigner « *les choses qui sont conformes à la saine doctrine* » (Tite 2 : 1). Les membres doivent soigneusement écouter ce qui est enseigné, tout en discernant si cet enseignement est conforme à l'Évangile (I Corinthiens 4 : 29 ; I Jean 4 : 1).

L'autorité d'un ministre est une autorité déléguée et autorisée par Dieu. En conséquence, le leadership s'enracine dans la soumission à l'autorité divine. Lorsque des ministres enseignent de fausses doctrines ou tentent de se promouvoir eux-mêmes, ils font un mauvais usage de l'autorité liée à leur fonction. Leur autorité devrait reposer avant tout sur la vérité, sur leur volonté et sur leur capacité à l'enseigner. C'est ainsi que les membres seront édifiés, étant encouragés à devenir davantage semblables à Christ.

L'autorité administrative

Cependant, l'autorité administrative est nécessaire. Puisque les ministres doivent « *prendre soin de l'Église de Dieu* » (I Timothée 3 : 5), ceux-ci ont habituellement un rôle de superviseurs dans les domaines administratifs et ecclésiastiques. Paul lui-même s'est impliqué dans les affaires administratives lorsqu'il a supervisé la collecte en faveur

d'autres membres du corps du Christ (I Corinthiens 16 : 1-4).

Paul dit bien aux Corinthiens que s'ils n'obtempéraient pas suite à sa lettre exhortative, il devrait alors venir en personne, et « *user de rigueur, selon l'autorité que le Seigneur (m') a donnée* » (II Corinthiens 13 : 10). De par son autorité, il avait déjà jugé un pécheur notoire, et chargé les Corinthiens de l'exclure (I Corinthiens 5 : 3-5). Il les avait avertis de ne pas s'associer avec des gens qui affirmaient croire, mais qui persistaient dans leurs mauvaises voies (verset 11). Paul donna des instructions similaires dans ses épîtres aux Romains et aux Thessaloniens (Romains 16 : 17 et II Thessaloniens 3 : 6, 14-15).

Paul demanda à Tite « *d'exhorter et reprendre avec une pleine autorité* » (Tite 2 : 15). Si les chrétiens n'écoutent pas la saine doctrine, ils doivent être repris (Tite 1 : 13). Les faux docteurs doivent être réduits au silence (Tite 1 : 11). Pour des raisons d'ordre pratique, cette mise à l'écart doit être effectuée par les ministres. Nous ne permettons pas aux dissidents de présenter leur cause devant toute la congrégation (voir II Jean 10) pour décider s'ils doivent être exclus ou non, tout comme on n'invite pas des loups dans une bergerie uniquement pour voir s'il vont dévorer les brebis.

Lorsque de fausses idées circulent, les ministres doivent les réfuter et enseigner la vérité, et faire tout ce qu'ils peuvent pour éviter qu'une hérésie ne soit propagée. Bien que la vérité biblique préconise cette mesure d'exclusion, les ministres doivent user de sagesse et décider si les péchés ou les hérésies sont suffisamment graves au point d'amener ce type de sanction. Lorsque la repentance est authentique alors la réintégration est possible. Les ministres doivent aussi décider s'il est nécessaire de faire une annonce en rapport avec de telles situations ou plutôt de les garder confidentielles.

Cette autorité administrative est généralement confiée aux ministres, bien qu'il soit souvent approprié pour les ministres de consulter leur superviseur ecclésiastique avant de prendre de telles décisions.

En résumé

Les ministres doivent :

- 1) Former les membres à servir, coordonner leur travail et promouvoir l'unité ;
- 2) Se consacrer eux-mêmes à la prière et à l'étude des Écritures ;
- 3) Prêcher l'Évangile de grâce ;
- 4) Défendre l'Église contre les dissidents, les faux croyants et ceux qui sèment la division ;
- 5) Superviser les fonctions administratives de la congrégation ;
- 6) Oindre les malades (Jacques 5 : 14).

Les ministres officient également aux baptêmes, aux mariages et aux funérailles ; ils dirigent les cérémonies de la Sainte Cène, bien que toutes ces fonctions ne soient pas dévolues uniquement aux ministres. La Bible n'oblige pas à mandater officiellement les ministres (c'est ce qu'on appelle l'ordination) pour accomplir de telles fonctions, mais nous le faisons de manière officielle pour répondre à des considérations d'ordre pratique.

L'apôtre Pierre a donné cette instruction aux ministres : « *Paissez le troupeau de Dieu qui est sous votre garde, non par contrainte, mais volontairement, selon Dieu ; non pour un gain sordide, mais avec dévouement ; non comme dominant sur ceux qui vous sont échus en partage, mais en étant les modèles du troupeau* » (I Pierre 5 : 2-3). Les ministres ne doivent pas utiliser leur position pour satisfaire leur propre intérêt, mais bien pour aider les autres.

Dieu jugera les ministres d'après leur façon de servir, chacun dans son domaine de

responsabilité (Hébreux 13 : 17), selon l'autorité qu'ils ont reçue. Dieu leur donne en plus des dons spirituels pour les aider dans leurs fonctions.

Les dons pastoraux

Paul a dit aux Corinthiens qu'il existait différents dons spirituels, mais que ceux-ci étaient tous donnés « *pour l'utilité commune* » (I Corinthiens 12 : 7). Bien que ces dons soient différents, « *un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut* » (verset 11). Dieu accorde ces aptitudes pour que nous puissions croître en nous aidant les uns les autres.

Paul explique que : « *nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée, que celui qui a le don de prophétie l'exerce en proportion de la foi; que celui qui est appelé au ministère s'attache à son ministère; que celui qui enseigne s'attache à son enseignement, et celui qui exhorte à l'exhortation. Que celui qui donne le fasse avec libéralité; que celui qui préside le fasse avec zèle; que celui qui pratique la miséricorde le fasse avec joie* » (Romains 12 : 6-8).

Chacun de ces dons est utile aux ministres, mais tous les ministres ne sont pas doués dans tous les domaines. Certains sont de bons orateurs, d'autres sont aptes à pourvoir aux besoins physiques ; certains sont aptes à expliquer la doctrine, d'autres savent motiver les gens ; d'autres se montrent fort généreux de leur temps et de leurs ressources, d'autres sont de bons coordinateurs ; d'autres encore font du bon travail en visitant les malades.

Les ministres débutent dans leur ministère dotés de quelques-unes de ces compétences, puis ils en acquièrent d'autres à mesure que leur expérience augmente. Mais quels que soient leurs dons, ils doivent toujours les utiliser pour servir les autres (I Pierre 4 : 10-11).

Lorsqu'ils sont appliqués aux ministres, ces dons sont considérés comme des dons « pastoraux ». Mais la présence de ces dons « pastoraux » ne suffit pas pour que quelqu'un soit automatiquement ordonné ministre – particulièrement lorsque d'autres personnes au sein de la congrégation sont encore plus douées que lui. Les dons pastoraux peuvent être utilisés dans une variété de fonctions, telles que le ministère des enfants, la relation d'aide ou l'animation d'un petit groupe de partage.

C'est le Saint-Esprit qui équipe un ministre, et ce dernier est responsable devant le Saint-Esprit de l'usage qu'il fait de ses dons. En pratique, pour qu'un leadership spirituel soit efficace, la congrégation devrait être d'accord sur les deux éléments suivants : 1) que la personne soit douée pour le service pastoral, et 2) que la personne soit soumise au Saint-Esprit.

Qualifications requises

Quelles sont les compétences attachées aux fonctions ministérielles et pastorales ? Paul nous en donne une liste non-exhaustive : « *Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement. Il faut qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais indulgent, pacifique, désintéressé. Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté; car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu? Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable. Il faut aussi qu'il reçoive un bon témoignage de ceux du dehors, afin de ne pas tomber dans l'opprobre et dans les pièges du diable* » (I Timothée 3 : 2-7).

Il s'agit d'un portrait idéal, nous le constatons en le comparant à la liste similaire qui se trouve dans Tite 1 : 6-9.

Parce que Timothée oeuvrait dans une église plus ancienne, Paul lui écrit qu'un ministre ne devrait pas être un nouveau converti. Mais pour ce qui concernait Tite, Paul ne lui en fait pas mention, car les églises dont Tite avait la charge étaient plus jeunes dans la foi. Paul lui-même avait nommé des anciens dans de nouvelles églises (Actes 14 : 23), ce qui laisse supposer que de nouveaux convertis furent choisis comme ministres parmi ceux qui étaient les plus qualifiés pour occuper cette fonction, peu importe leur ancienneté.

En conséquence, lorsque Paul dit à Timothée qu'un ministre ne doit pas être un nouveau converti, il ne formulait pas une règle doctrinale pour toutes les futures églises. Cela montre que les traits de caractère mentionnés dans cette liste devraient être considérés non pas comme des obligations absolues, mais comme des directives importantes dont il faut tenir compte. Par exemple, les ministres qui ont déjà fait leurs preuves dans l'Église ne devraient pas être démis de leurs fonctions simplement parce que leur enfant adolescent a une conduite désordonnée. Il faut prendre en considération tous les facteurs avant de décider d'ordonner ou de ne pas ordonner quelqu'un.

Il est important aussi de comprendre ce que l'expression « *le mari d'une seule femme* » signifie ; elle ne concerne pas la polygamie, qui était rare à cette époque-là. Cette règle ne disqualifie pas les célibataires qui aspirent au ministère, pas plus qu'elle ne disqualifie les veufs remariés, alors qu'appliquée littéralement cette exigence pénaliserait les uns comme les autres.

L'expression « *mari d'une seule femme* » (littéralement, « un homme pour une femme ») signifie un homme fidèle à sa femme, n'ayant pas de maîtresse (pratique courante dans la société gréco-romaine). Il n'y avait pas de honte pour un veuf à se remarier, ni pour un homme à divorcer légalement et à se remarier. Selon Paul, ce

qui importait était que l'homme déjà ordonné ministre, s'il était marié, soit fidèle à sa femme.

Considérations pratiques

L'ordination, telle qu'elle se pratique dans la plupart des églises actuelles, permet d'atteindre des buts spirituels, car des personnes sont désignées comme dirigeants de la congrégation au cours d'une cérémonie officielle pendant laquelle la congrégation demande à Dieu d'aider ces dirigeants à être fidèles à Son œuvre dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Une ordination officielle atteste et établit : 1) que les dirigeants ne se sont pas autoproclamés, et 2) que les autres chrétiens reconnaissent que ces personnes sont douées et appelées par Dieu à occuper les fonctions de dirigeants. Une nomination officielle aide une personne non seulement à diriger la congrégation, mais aussi à la représenter au sein de la communauté.

Si une personne affirme être douée et appelée au rôle de ministre, mais que la congrégation ne considère pas cette personne apte à diriger, il est probable que cette personne ait mal compris son appel. Puisque servir est plus important que de porter un titre, une telle personne devrait servir dans d'autres domaines, et peut-être qu'un jour la personne ou la congrégation verront la situation différemment. Ceux qui affirment avoir des dons pastoraux ne sont pas tous appelés à être pasteurs.

Le choix des ministres est une affaire à la fois pratique et spirituelle, ayant des implications sociales, puisque le poste de dirigeant est une réalité sociale en rapport avec le fonctionnement d'un collectif.

Paul a écrit qu'un ministre doit avoir une bonne réputation, même parmi les non-croyants. En conséquence, les considérations culturelles doivent être prises en compte : ce serait une erreur de nommer quelqu'un qui ne serait pas respecté dans la

culture où il vit, et ce serait une erreur de nommer quiconque est incapable de gagner

le respect de la congrégation.

PARTIE 3 LES HOMMES ET LES FEMMES DANS GENÈSE, CHAPITRES 1 À 3

Préface de Joseph Tkach

La Bible exige-t-elle que les hommes et les femmes aient des rôles différents dans l'Église ? Bien que l'Ancien Testament ne fournisse pas la réponse définitive à cette question, partisans et adversaires de la nomination des femmes au ministère se réfèrent souvent à l'Ancien Testament pour soutenir leur position respective.

Lorsque Jésus aborda la question du divorce en s'adressant à l'auditoire juif du premier siècle, Il cita la Genèse pour montrer comment il en était « au commencement » (Matthieu 19 : 4-5). Puisque la Genèse nous parle de la création de l'homme et de la femme, sa lecture peut nous éclairer sur le projet original de Dieu concernant les rôles respectifs de l'homme et de la femme. Nous pourrions y voir quelle était la situation idéale avant que le péché ne vînt fausser la relation entre l'homme et la femme.

Pourtant, la Genèse ne nous éclaire pas autant qu'on le souhaiterait et peut-être que les partisans et les adversaires de l'ordination des femmes se sont trop prévalus du récit de la Genèse pour étayer leurs argumentations. Je vous exhorte à lire avec soin le rapport rédigé par notre équipe de révision doctrinale afin de réfléchir avec nous sur ces questions.

Les hommes et les femmes dans Genèse, chapitres 1 à 3

Au commencement Dieu créa l'humanité mâle et femelle, dit Jésus (Matthieu 19 : 4). Cette création constituait un modèle de mariage et peut-être aussi, un modèle de relation entre hommes et femmes ⁽¹⁾. Nous

allons examiner, verset par verset, ce que la Genèse affirme.

Genèse 1

Le modèle initial se trouve dans Genèse 1 : 26 - 27 : verset 26 : « *Puis Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre* ». Verset 27 : « *Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme* (la Bible : New International Version, traduit ainsi : «il les créa mâle et femelle ») ».

Au verset 27, il existe un usage pluriel du mot « homme ». Le texte hébreu passe, sans commentaire, du mot singulier « homme » (traduit au verset 27 du mot hébreu « adam », qui apparaît avec l'article défini « ha » signifiant « le ») au pronom pluriel « les », qui implique que le mot « homme » signifie à la fois mâle et femelle.

Au verset 27, le mot « humanité » serait une meilleure traduction du mot hébreu « adam » qui inclut clairement tous les êtres humains, tant mâles que femelles. Un autre passage, Genèse 5 : 2, montre également que le mot « adam » inclut les genres masculin et féminin.

Certains érudits pensent qu'il est significatif que Dieu désigne l'espèce humaine par le seul genre masculin⁽²⁾. La réponse est que le mot « adam » ne signifie pas « mâle », comme cela a été expliqué ci-dessus, mais qu'il peut aussi désigner le genre féminin.

Peut-être que le mot « adam » serait mieux traduit par le mot « être humain ». Il est raisonnable de penser que Dieu appelle « être humain » la première personne créée, sans que cela n'implique que les hommes représentent mieux la race humaine que les femmes. Le fait que le même mot hébreu « adam » soit utilisé pour désigner à la fois le premier homme ainsi que l'humanité entière pourrait servir à prôner l'autorité masculine ; mais si l'autorité masculine était vraiment l'idée première de Dieu, cette conception devrait être démontrée par un argument plus solide qu'une simple interprétation de vocabulaire.

L'homme, de même que la femme, sont faits à l'image de Dieu. En effet, Genèse 9 : 6 affirme : « *Si quelqu'un verse le sang de l'homme (ha'adam), par l'homme son sang sera versé; car Dieu a fait l'homme (ha'adam) à son image* ». Dans ce verset, le terme « homme » signifie à la fois l'homme aussi bien que la femme.

Une autre version de la Bible (New Revised Standard Version) rend ce verset de façon plus juste : « Quiconque verse le sang d'un humain, le sang de cette personne sera versé par un humain ; car Dieu créa l'humanité à sa propre image ». Bien que les gens puissent discuter la signification exacte de l'expression « créé à l'image de Dieu »⁽³⁾, il est généralement admis à la fois par les érudits conservateurs et libéraux que les hommes et les femmes sont faits à l'image de Dieu. La plupart des conservateurs approuvent R.C. Ortland lorsqu'il affirme : « Hommes et femmes reflètent la gloire de l'image de Dieu avec une égale brillance »⁽⁴⁾.

Bien que les hommes et les femmes soient faits à l'image de Dieu, l'apôtre Paul écrit : « *L'homme (traduit du mot 'aner' signifiant « mâle ») ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme* » (I Corinthiens 11 : 7).

Nous analyserons en détail ce passage dans un article ultérieur, mais pour l'instant, notons la façon dont Paul raisonne. Il dit qu'une femme devrait couvrir sa tête lorsqu'elle prophétise (verset 6), mais qu'un homme ne le devrait pas, car l'homme est l'image et la gloire de Dieu. La logique pourrait sous-entendre que les femmes ne sont pas l'image et la gloire de Dieu – ce que presque tous les érudits rejettent.

Thomas R. Schreiner, un conservateur, affirme : « Paul ne nie pas que les femmes soient créées à l'image de Dieu, car il se réfère ici au récit de la création, et il était bien conscient que la Genèse enseigne que les hommes et les femmes sont créés à l'image de Dieu »⁽⁵⁾. Thomas R. Schreiner se concentre sur le mot « gloire », mais ne discute pas pourquoi Paul inclut aussi le mot « image ».

De même, Gordon D. Fee conclut que « l'intérêt de Paul n'est finalement pas porté sur l'homme en tant qu'image de Dieu, mais comme étant la gloire de Dieu. C'est la réflexion personnelle de Paul sur la création de l'homme, et c'est ce mot – gloire – qui finalement sert de moyen de contraste entre l'homme et la femme »⁽⁶⁾. C. K. Barrett dit : « Paul évalue le terme *image* seulement comme conduisant au terme *gloire* »⁽⁷⁾.

Le large consensus parmi les théologiens enseigne, à partir de la Genèse, que les femmes sont faites à l'image de Dieu. C'est une erreur d'interpréter les dires de Paul comme démentant cette conclusion, de même qu'il est erroné, à partir de ce verset, d'utiliser les arguments de Paul (exprimés pour une situation différente) pour interpréter la Genèse.

Lorsque Paul utilise la Genèse pour étayer son raisonnement, il ne donne pas une explication concernant ce que la Genèse enseigne. Paul utilise la Genèse pour appuyer son argument ; c'est pourquoi il est hasardeux pour nous d'interpréter la Genèse à partir de son argument. Il ne faut pas lire

entre les lignes, sinon nous risquons de tordre ce que Paul voulait vraiment dire. La pensée de Paul dans ce contexte précis sera illustrée à nouveau plus loin dans cet article.

Dans Genèse 1 : 26, nous notons que l'homme, de même que la femme, se virent attribuer la domination sur la terre et les animaux ; bien que Dieu ait fait l'homme distinct de la femme, et qu'ils soient différents l'un de l'autre, ce chapitre n'affirme en rien que leurs rôles soient différents.

Genèse 1 : 28 – 29 dit : *«Dieu les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, assujettissez-la; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre. Et Dieu dit: Voici, je vous donne toute herbe portant de la semence et qui est à la surface de toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence: ce sera votre nourriture».*

Ces instructions s'adressent de façon égale à l'homme et à la femme – à tous deux le commandement fut donné de se reproduire et de dominer. Tous deux furent autorisés à manger de tout arbre portant du fruit.

Genèse 2

Le second chapitre de la Genèse se concentre sur la création des deux premiers êtres humains : le récit commence par la description d'un sol aride, sans pluie, ni plantes et inhabité (verset 5). Alors *«l'Eternel Dieu forma l'homme (ha'adam, l'humain) de la poussière de la terre (ha'adamah, un mot féminin)»* (verset 6 ou 7, selon la version). Dieu planta un jardin, y fit croître des arbres et y mit l'homme pour prendre soin du jardin (versets 8-9, 15). Puis Dieu interdit à l'homme de manger du fruit d'un arbre particulier (verset 16).

L'Eternel Dieu dit: *«Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui»* (verset 18). Par contraste avec tout le reste de la création qualifié de

«très bon», l'Écriture souligne qu'il n'était pas bon que l'homme soit seul. Dieu désire que les humains soient des êtres sociaux.

L'expression «aide semblable» implique-t-elle que la femme fut créée pour être la servante de l'homme ? Non, car le mot hébreu traduit par «aide» est celui communément utilisé pour désigner Dieu lorsqu'Il vient au secours des êtres humains (c'est le cas par exemple dans Exode 18 : 4) – le mot ne présume pas une autorité moindre. La femme pouvait «aider» l'homme en travaillant avec lui comme son égale, tout comme en travaillant avec lui comme sa subordonnée. Le point, ici, est le fait que la femme soit «semblable» à l'homme – c'est-à-dire qu'elle partage la même nature que lui.

Que signifie alors l'affirmation selon laquelle Eve fut faite «pour» l'homme ? Dans le texte hébreu, la préposition «pour» ne sous-entend pas une autorité inférieure : la Genèse affirme que l'homme est incomplet sans la femme. Ce verset ne dit rien à propos de l'autorité de l'un ou de l'autre. De même, Paul note que la femme fut faite pour l'homme (I Corinthiens 11 : 9), mais il conclut ensuite que les hommes et les femmes sont mutuellement dépendants (verset 11). Le mot «pour» ne sous-entend pas une relation d'infériorité ou de subordination hiérarchique.

La Genèse explique que Dieu créa les animaux et qu'*«il les fit venir vers l'homme, pour voir comment il les appellerait»* (verset 19). Ainsi, le premier être humain donna des noms aux animaux (verset 20). Mais pour le seul être humain *«il ne trouva point d'aide semblable à lui»*. Aucun des animaux n'était un partenaire approprié pour l'homme. Dieu le savait d'avance, bien entendu, mais l'exercice consistant à dénommer les animaux a aidé le premier être humain à être conscient 1) qu'il n'était pas comme ces animaux, et 2) qu'il n'avait pas de partenaire (contrairement aux animaux créés avant lui).

Une fois l'homme conscient de son besoin, Dieu fit tomber un profond sommeil sur lui, prit une de ses côtes ⁽⁹⁾, et forma une femme à partir de cette côte (versets 21 - 22). Bien que le premier être humain fût créé à partir de la terre (tout comme les animaux : verset 19), la femme avait une origine humaine, apparemment pour accentuer son unité organique avec celle de l'homme.

Dieu amena la femme vers l'homme, et l'homme dit : *«Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair ! on l'appellera femme (ishshah), parce qu'elle a été prise de l'homme (iysh)»* (verset 23). Cette expression poétique que furent les tout premiers mots connus prononcés par un être humain fut une expression de joie d'avoir découvert la partenaire convenable dont l'homme avait besoin. Ces deux personnes, bien que différentes, étaient faites de même chair.

Les mots iysh et ishshah sont une expression de similarité et non pas de hiérarchie. Cependant, il est souvent avancé que l'homme donna un nom à la femme, tout comme il l'avait fait auparavant avec les animaux, et le simple fait d'attribuer un nom, est, supposément, un indicateur d'autorité⁽¹⁰⁾. Mais ce n'est pas nécessairement le cas⁽¹¹⁾. Hagar a donné un nom à Dieu : *«Elle appela Atta-El-roï, le nom de l'Eternel qui lui avait parlé»* – un nom que Dieu apparemment accepta, puisqu'il figure dans l'Écriture (Genèse 16 : 13).

Le fait de donner un nom n'est pas toujours symbole d'autorité⁽¹²⁾. Le contexte dans lequel Adam donne des noms aux animaux n'autorise pas à dire qu'en ce faisant, il affirmait son autorité sur eux ; mais vise plutôt à montrer le besoin, chez Adam, d'avoir une femme semblable à lui et qu'il l'apprécierait d'autant plus que cette compagne était vraiment semblable à lui. Dans le texte, le point capital lorsqu'Adam donna son nom à la femme est que celui-ci

constate jusqu'à quel point celle-ci lui était semblable.

De cette similarité essentielle de l'homme et de la femme, la Bible conclut : *«C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair»* (Genèse 2 : 24). Curieusement, c'est à l'homme qu'il est demandé de quitter ses parents, pas à la femme, quoique cela soit probablement supposé⁽¹³⁾.

Le couple devint une nouvelle famille, indépendante et autonome. Ceci indique que là où ils vivent en tant que couple, la responsabilité première de l'homme est envers sa femme, et non pas envers ses parents ; de même, la responsabilité première de la femme est envers son mari, et non envers ses parents. Et le verset 24 n'affirme rien au sujet de l'autorité d'une personne sur l'autre.

Genèse 2 (contrairement à Genèse 1) fait des distinctions entre l'homme et la femme. L'homme fut créé le premier, il fut chargé d'entretenir le jardin, il fut averti au sujet du fruit défendu, il fut appelé à nommer les animaux, et il accueillit avec joie la compagne que Dieu lui avait donnée. La femme n'accomplit rien dans ce chapitre, et rien n'est révélé au sujet de la raison pour laquelle l'un fut créé avant l'autre. Richard Davidson écrit : *«Genèse 2 est le récit d'un inachèvement qui a trouvé son achèvement et non d'un supérieur qui a trouvé son inférieur»*⁽¹⁴⁾.

Cependant, le chapitre suivant montre que la femme était au courant de l'interdiction concernant le fruit défendu. En conséquence, le silence du chapitre 2 sur ce point ne signifie pas que la femme n'avait pas été informée⁽¹⁵⁾. Genèse ne nous dit pas qui l'a informée. Était-ce Dieu ou Adam ? Apparemment, il n'est pas important de le savoir. De même, le silence du chapitre 2 sur d'autres sujets n'a rien de vraiment significatif.

Du fait que l'homme fut créé le premier, certains en concluent que Dieu lui a donné autorité sur la femme⁽¹⁶⁾. Cette supposition ne devrait pas être faite, car, en effet, les plantes furent créées en premier, mais cela ne leur donne pas autorité sur les animaux. De même, les animaux ne gouvernent pas les êtres humains. Tout au long du livre de la Genèse nous voyons que le premier-né n'a pas toujours eu la prééminence sur ses cadets.

Ce commentaire suggère qu'une réponse définitive doit venir du Nouveau Testament. L'étude de la Genèse n'est seulement qu'une étude préliminaire. Pour tirer une conclusion, nous devons rechercher d'autres preuves bibliques, et à cet effet, les écrits de Paul nous sont utiles.

Les commentaires de Paul au sujet de la création

Dans I Corinthiens 11, Paul affirme qu'une femme devrait se couvrir la tête lorsqu'elle prophétise, mais qu'un homme ne le devrait pas, car *«la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme»* (versets 8-9).

Il existe de nombreuses questions au sujet de la façon dont Paul raisonne dans ce chapitre, et un article ultérieur en discutera plus en détail. Mais dans ces versets, nous pouvons noter que Paul utilise la création première de l'homme pour soutenir la coutume culturelle des femmes de se couvrir la tête. Paul peut donc utiliser le récit de la création pour soutenir une coutume temporelle.

Paul est en train de dire que les hommes et les femmes de la société corinthienne de son époque peuvent prophétiser, mais qu'ils doivent le faire de façon légèrement différente. Il ne discourt pas sur l'autorité relative de l'homme sur la femme⁽¹⁸⁾, ni sur

l'autorité des hommes quand ils prophétisent, mais seulement sur l'apparence de la personne qui parle.

Il minimise également la signification de l'antériorité du premier homme en observant que les relations hommes-femmes sont transformées dans le Seigneur : *«Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu»* (versets 11-12)⁽¹⁹⁾.

Ces versets amènent une note d'égalité dans le Seigneur. Ils nous rappellent que, bien que la première femme soit issue du premier homme, tous les hommes qui suivirent naquirent de femmes. L'argument basé sur l'antériorité de l'homme n'est donc pas fondé.

Alors, que nous révèle ce passage au sujet de la signification de Genèse 2 ? Il nous révèle que Genèse 2 peut être utilisé pour soutenir une coutume culturelle, mais il nous montre également que vouloir prouver l'autorité à partir de l'antériorité dénote une pauvre logique. Le passage ne prouve pas que les hommes aient autorité sur les femmes, car ce n'est pas le but de Paul dans ce passage. En revanche, il permet aux femmes d'agir à l'égal des hommes, en leur conseillant de se conformer aux normes culturelles.

L'argument de l'antériorité dans la création apparaît aussi dans I Timothée 2 : 13. Ce passage fera aussi l'objet d'une discussion approfondie dans un prochain article. Le verset 12 déclare : *«Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence»*. Puis le verset 13 donne cette logique : *«Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite»*. Mais, comme nous venons de le voir, l'antériorité d'Adam a pu être utilisée pour soutenir une coutume culturelle. Pour cette raison, le fait que ce passage affirme la subordination des

femmes ne nous révèle pas en soi si ce rôle est d'ordre culturel ou d'ordre intemporel et normatif.

De façon similaire, I Timothée 2 dit que les femmes ne devraient pas enseigner ni avoir autorité sur les hommes parce que l'homme fut créé en premier. A nouveau, Genèse chapitres, 1, 2 et 3 ne disent pas cela, et il est possible que Paul utilise cette référence pour soutenir un usage culturel. Ces deux passages du Nouveau Testament se réfèrent au récit de la création, mais aucun d'eux ne constitue une tentative d'explication de la Genèse.

La lecture de ces deux passages du Nouveau Testament peut facilement amener à croire que l'antériorité de la création de l'homme donne à celui-ci une sorte d'autorité sur les femmes. Pourtant, ces passages peuvent aussi être lus en retenant l'hypothèse d'une égalité entre l'homme et la femme ; nous les discuterons plus en détail dans des articles futurs.

Le témoignage de Genèse 1 penche en faveur de l'égalité des rôles et le témoignage de Genèse 2 permettrait de voir deux rôles différents. Toutefois, aucun des deux chapitres n'aborde directement la question de l'autorité que nous pourrions vouloir y trouver. Alors, il nous faut être prudents au sujet des conclusions à en tirer. Le témoignage de Genèse 2 est tempéré par les observations suivantes :

1) Notre but dans l'Église n'est pas d'imiter ce qui se faisait à l'origine avant la chute. Par exemple, nous ne prôtons pas la nudité telle qu'elle existait dans le jardin d'Eden !

2) Les passages du Nouveau Testament peuvent annuler les conclusions que nous tirons à partir de la Genèse. Les chapitres 1 et 2 de la Genèse n'abordent pas la question de l'autorité, et nous ne devons pas dépasser le sens de ces deux chapitres, ni en tirer des conclusions qui ne seraient que des suppositions.

3) Toute source biblique en rapport avec l'autorité basée sur la distinction homme-femme, ne constitue pas obligatoirement un critère de comparaison sur lequel devrait être fondé le leadership dans l'Église.

4) Le Nouveau Testament peut nous éclairer davantage, puisque certains versets de celui-ci abordent plus directement la question du leadership dans l'Église.

Genèse 3

Au chapitre 3, le péché fit son apparition par l'intermédiaire du serpent rusé. Le serpent s'adressa à la femme – bien que l'homme fût à ses côtés (verset 6). Pourquoi le serpent s'entretint-il avec la femme plutôt qu'avec l'homme ? Le texte n'en dit rien. Ce que le texte dit, en revanche, c'est que tous les deux, Adam et Eve, mangèrent du fruit défendu. Eve fut séduite par le serpent et Adam la suivit sur cette voie.

Le serpent se mit à contredire habilement ce que Dieu avait dit. La femme se mit à désirer ce que le serpent lui offrait ; donc elle prit le fruit et en mangea. Apparemment, elle voulait que l'homme devienne sage aussi, c'est pourquoi elle lui donna du fruit et il en mangea. Pour quelque raison inexplicable, ils devinrent honteux de leur nudité et se cachèrent loin de la face de Dieu, même après s'être vêtus pour cacher leur nudité (versets 7 et 8).

Tous les deux eurent la même réaction face au péché : « *Les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures (...)* *L'homme et sa femme se cachèrent loin de la face de l'Eternel Dieu* ». La Genèse n'attache pas une importance spéciale à la personne qui pécha la première ; théologiquement cela importe peu et le point essentiel est de savoir que tout deux pêchèrent.

Dieu appela l'homme (verset 9). Pourquoi appeler l'homme plutôt que la femme ? Le

texte ne le dit pas. Adam dit qu'il se cacha parce qu'il était nu et Dieu lui demanda s'il avait mangé du fruit de l'arbre défendu⁽²⁰⁾ L'homme blâma la femme et la femme blâma le serpent. Alors Dieu maudit le serpent (versets 14 et 15).

Le mot « malédiction » (maudit) n'est pas utilisé à l'encontre d'Adam et Eve, mais Dieu leur donna une description des conséquences désagréables qu'ils subiraient suite à leur mauvaise décision : *« J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi ».*

Pourquoi Dieu annonça-t-Il la punition de la femme en premier ? Le texte ne le dit pas – cela peut relever d'un style littéraire. Les enchaînements dans l'intervention des acteurs sont les suivants :

- 1) serpent, femme, homme (lors de la tentation) ;
- 2) homme, femme, serpent (lors de l'explication faite à Dieu) ;
- 3) serpent, femme, homme (lors de la malédiction prononcée par Dieu).

La malédiction la plus grave – la mort – semble être réservée en dernier lors de l'annonce de la punition adressée à l'homme.

Au serpent, Dieu prédit un conflit avec la femme et un conflit avec un homme qu'elle enfantera ; à la femme Dieu prédit un conflit avec son mari ; et à l'homme, Dieu prédit un conflit avec le sol, et Il prédit que le sol triompherait.

Le péché a affecté les relations homme-femme. Dieu dit à la femme que ses désirs se porteraient vers son mari, mais qu'il dominerait sur elle. La signification précise du mot « désir » est controversée, mais celle-ci n'est pas essentielle pour notre étude⁽²¹⁾.

Dans Genèse 3, Dieu établit une distinction entre les hommes et les femmes lorsqu'Il dit que le mari dominera sur son épouse. A ce moment précis dans l'histoire de l'humanité, Adam représente tous les hommes qui viendront après lui, et Eve, de même, en ce qui concerne les femmes.

Lorsque Dieu expliqua les conséquences du péché, certaines choses ne changèrent pas, et d'autres changèrent. Quand Dieu affirme que les douleurs de l'enfantement s'accroîtront, Il ne créa pas un nouveau rôle pour la femme, mais il prédit un changement dans le rôle qu'Il avait déjà prévu pour elle.

Lorsque Dieu affirme que le mari dominera sur sa femme, prédisait-il un changement ? Le mot « dominer » dans Genèse 3 : 16 est traduit du mot hébreu « mashal » qui peut signifier aussi une domination oppressive, mais la domination par elle-même n'implique pas nécessairement l'oppression⁽²²⁾.

Puisque « mashal » n'est pas nécessairement une forme négative de domination, il semble que : 1) soit la domination masculine n'était pas nouvelle, mais avec la venue du péché cette domination serait teintée de péché, 2) soit la domination masculine est un fait nouveau, et il semble alors qu'elle soit une des conséquences du péché. Cependant, puisque la Genèse n'ayant rien dit auparavant quant à la domination d'un sexe sur l'autre, un changement semble avoir eu lieu⁽²³⁾.

A l'homme, Dieu dit : *« Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre: Tu n'en mangeras point! le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie, il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris;*

car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière ».

L'homme souffrirait parce qu'il avait écouté sa femme. Cela signifie-t-il qu'il n'était pas supposé l'écouter auparavant ? Non, le problème n'est pas qu'il l'ait écouté, mais qu'il ait écouté (dans le sens d'obéir) lorsqu'elle lui a suggéré de faire ce qui était en fait un péché. Il n'y a rien de mal à ce qu'un mari écoute sa femme si elle lui suggère de goûter tel ou tel fruit. L'écouter devient un problème seulement si un péché est suggéré. Ce verset ne révèle rien au sujet du plan original de Dieu relatif aux rôles de l'homme et de la femme.

A cause du péché, la terre fut maudite et le labeur de l'homme sur cette terre devint d'autant plus pénible. Il lui serait plus difficile de produire sa nourriture et l'homme, finalement, mourrait pour retourner ainsi à la poussière⁽²⁴⁾. La dernière partie de cette prédiction s'applique autant aux femmes qu'aux hommes et dans plusieurs pays les femmes doivent travailler aussi dur que les hommes – ou parfois plus – pour obtenir leur nourriture. Les conséquences négatives sur la vie familiale – bien que prononcées à l'encontre de la femme – affecteraient aussi l'homme. La malédiction adressée à Adam, tout comme celle adressée à Eve, contenait des éléments s'appliquant aux deux.

Lorsque Dieu révéla à Eve les conséquences maritales du péché, ce n'était pas parce que la femme représentait davantage la vie familiale (par rapport à l'homme). De même, lorsque Dieu prédit la mort à Adam, ce n'était pas parce qu'il représentait l'humanité mieux que ne le faisait la femme. La Genèse montre que l'homme et la femme ont tous deux péché et que tous les deux en ont souffert les conséquences. La Genèse n'accorde pas d'importance au fait de savoir qui des deux sexes pécha le premier.

Les commentaires de Paul sur le péché originel

Romains, chapitre 5, versets 12 à 19 enseigne que toute l'humanité est condamnée à la mort à cause du péché d'Adam. On affirme parfois, et ce, à tort, que ce passage indique qu'Adam représentait l'humanité, non seulement parce qu'il était le premier créé, mais parce qu'il était mâle, sous-entendant ainsi que l'homme a autorité sur la femme.

Pourtant, c'est là, une erreur d'interprétation semblable à celle déjà mentionnée plus haut : lorsque Paul utilise la Genèse pour soutenir son raisonnement, il est hasardeux pour nous d'essayer d'utiliser sa logique pour interpréter la Genèse. En réalité, Paul utilise de petites portions du texte pour étayer un point spécifique et nous détournons ses paroles si nous essayons de les tordre pour leur faire dire ce que Paul ne disait pas. Paul n'avait pas pour but d'expliquer ou de commenter la Genèse.

Au verset 12, Paul affirme que le péché est entré dans le monde par un seul homme (traduit du grec « anthropos » qui signifie être humain, mâle ou femelle). Paul aurait pu facilement utiliser le mot « aner » qui signifie mâle, mais il ne l'a pas fait, pour bien montrer qu'il ne s'agissait pas d'une distinction de sexes. Le genre – masculin ou féminin – n'entre pas en ligne de compte dans les propos de Paul. Dans la dernière partie du verset 12, Paul utilise le pluriel du mot anthropos pour conclure : « *la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous (les êtres humains) ont péché* », incluant Adam et Eve qui péchèrent en même temps.

Ensuite, Paul affirme que la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse (verset 14). Il n'est pas en train de dire qu'Adam fut la première personne à mourir. Paul fait peut-être allusion au fait qu'Adam fut la personne qui reçut la sentence de mort adressée à l'humanité. Mais plus probablement, Paul fait référence à Adam en tant que premier être humain. Paul parle d'une période de temps qui s'étend de la création jusqu'à

Moïse, et il le fait en nommant la première personne créée, Adam.

Paul utilise Adam comme préfiguration du Christ. Le premier être humain, Adam, préfigurait le Christ, le premier homme d'une nouvelle humanité selon Dieu. Cette analogie aurait été inutilement compliquée si Paul avait mentionné les deux noms, Adam et Eve.

Aux versets 15 à 18 de Romains 5, Paul dit que beaucoup (c'est-à-dire toute l'humanité) sont morts à cause de l'offense « d'un seul », en se référant apparemment à la transgression d'Adam mentionnée au verset 14. Dans Genèse 3, la sentence de mort de l'humanité fut adressée à Adam, même si elle s'appliquait à Eve également qui fut assujettie à la peine de mort dès l'instant où elle pécha.

Tout au long de cette discussion, Paul ne dit rien indiquant qu'Adam représente l'humanité parce qu'il est mâle. Son sujet théologique est différent : Adam est mis en comparaison avec le Christ, son péché est mis en opposition avec la justice du Christ, et la peine de mort qui affecte l'humanité par Adam est placée en contraste avec le don gratuit de la justice disponible en Christ. Paul utilise le contraste avec Adam pour prêcher que le Christ est la solution à la peine de mort qui s'applique à toute l'humanité, sans égard au sexe.

En résumé

Que nous dit Genèse 3 au sujet des relations homme-femme ? Très peu de choses, de manière directe, explicite et précise. L'accent porte sur le fait que le péché a entaché toute la race humaine. Voici ce que la Genèse nous apprend :

1) La femme se laissa séduire d'une certaine façon et pécha en mangeant du fruit défendu. L'homme, au lieu de résister au péché, faisant fi de l'avertissement de Dieu, mangea du fruit et blâma sa femme.

2) Le texte montre aussi que Dieu fit quelques distinctions en rapport avec le sexe, bien que leur pleine signification ne soit pas rendue claire dans la Genèse.

3) Le péché a affecté les rôles de l'homme et de la femme et le verset 16 nous dit que l'homme dominerait sur la femme.

Dans Genèse 1, Dieu donne la domination sur la création à l'homme et à la femme. Genèse 2 décrit ce que fit Adam avant la création d'Eve, puis décrit la femme comme similaire à l'homme ; ce chapitre ne dit rien directement au sujet d'une personne qui aurait autorité sur l'autre. Genèse 3, cependant, nous dit que l'homme dominerait sur la femme. Le chapitre conclut en disant qu'Adam appela sa femme Eve, et Dieu leur donna des peaux d'animaux pour les vêtir et Il les chassa du jardin.

Dans notre prochain article, nous examinerons ce que dit le reste du Pentateuque sur les rôles masculin et féminin.

Notes de renvoi

⁽¹⁾ La relation entre homme et femme dans le cadre du mariage n'est pas automatiquement déterminative des relations qui doivent exister dans l'Église. Ces deux sphères d'activité sont apparentées, mais non identiques. Bien que le sujet de notre étude porte sur les rôles au sein de l'Église, nous examinerons des passages de l'Ancien Testament afin d'avoir un contexte favorable à l'explication des passages du Nouveau Testament. Nous garderons à l'esprit que la société de l'Ancien Testament et son culte ne constituent pas nécessairement des modèles pour l'Église aujourd'hui. De plus, nos conclusions au sujet des relations entre les hommes et les femmes au sein de l'Église pourront – ou ne pourront pas – s'appliquer au sein du mariage.

⁽²⁾ Raymond C. Ortlund, « Male-female Equality and Male Headship: Genesis 1–3 », pages 95-112 dans *Recovering Biblical Manhood and Womanhood : A Response to Evangelical Feminism* (éditeurs : John Piper et Wayne Grudem ; Wheaton : Crossway, 1991), pages 97, 480. Ce livre constitue la défense la plus approfondie de la position conservatrice.

⁽³⁾ Cet article ne spécifie pas ce que signifie « image ». Un article en ligne sur notre site internet affirme que Jésus nous révèle ce qu'est la vraie image

– et le point focal, la caractéristique de Dieu, à laquelle nous devons le plus nous conformer, c'est l'amour et non le pouvoir ou l'apparence. L'adresse internet pour lire cet article est <http://www.wcg.org/lit/gospel/imagegod.htm>.

(4) Ortlund, 97. En page 98, Ortlund parle en faveur du consensus conservateur lorsqu'il écrit : « Je me demande qui enseigne que seuls les hommes portent l'image de Dieu ? Aucune personne collaborant à ce volume ne sera trouvée affirmant cela ».

(5) Thomas R. Schreiner, « Head Covering, Prophecies and the Trinity: I Corinthians 11: 2–16 », pages 124-39 dans Piper et Grudem; ici, pages 132-33.

(6) Gordon D. Fee, *the First Epistle to the Corinthians* (New International Commentary on the New Testament; Grand Rapids: Eerdmans, 1987), page 515.

(7) C. K. Barrett, *The First Epistle to the Corinthians* (Black's New Testament Commentary; London: A&C Black, 1971), page 252.

(8) Gordon J. Wenham, *Genesis 1-15* (Word Biblical Commentary 1; Waco: Word, 1987), page 68.

(9) Beaucoup d'interprètes ont suggéré des explications concernant le symbolisme de la côte d'Adam. Par exemple, Matthew Henry a écrit : « La femme n'a pas été créée à partir de la tête de l'homme afin de ne pas le surpasser, ni de ses pieds pour ne pas être foulée, mais de sa côte pour être à son côté comme une égale, sous son bras afin d'être protégée et proche de son cœur pour être aimée ». Malgré l'attrait de ce symbolisme, il n'est pas prouvé que c'était le but original.

(10) « Bien qu'ils soient égaux en nature, le fait que l'homme donne un nom à la femme (cf. Genèse 3 : 20) indique qu'elle est supposée être subordonnée à lui, ce qui est une présupposition importante dans la narration qui suit » (Wenham, 70). Voir aussi Schreiner, page 207.

(11) Linda Belleville écrit : « Dans l'Antiquité, donner un nom était une façon de mémoriser un événement ou de mettre en valeur un attribut distinctif. Ce n'était pas un acte de pouvoir » (chapitre 2 dans Beck et Blomberg, page 143).

(12) Léa et Rachel donnèrent des noms aux fils de Jacob ; seul Benjamin fut nommé par Jacob (Genèse 29–30 ; 35 : 18). Moïse et Samuel furent aussi nommés par des femmes (Exode 2 : 10 ; I Samuel 1 : 20).

(13) « Le mariage israélite était ordinairement patrilocal, c'est-à-dire que l'homme continuait à vivre dans ou près du foyer de ses parents » (Wenham, 70).

Psaumes 45 : 11 conseille à la femme de quitter ses parents.

(14) Richard M. Davidson, « Headship, Submission, and Equality in Scripture », pp. 259-95 dans *Women in Ministry : Biblical and Historical Perspectives* (édité par Nancy Vyhmeister ; Berrien Springs : Andrews University Press), page 261.

(15) Thomas R. Schreiner n'a pas de preuve pour avancer que « Dieu a probablement chargé Adam d'instruire Eve au sujet de ce commandement (chapitre 4 de *Two Views on Women in Ministry*; édition James R. Beck et Craig L. Blomberg (Counterpoints ; Grand Rapids: Zondervan), page 203).

(16) Thomas R. Schreiner pense que les lecteurs hébreux admettraient les lois de primogéniture (ibid.).

(17) Beck et Blomberg, « Reflections on Complementarian Essays » dans *Two Views on Women in Ministry*, page 312.

(18) Lorsque Paul dit que « l'homme est le chef de la femme » (I Corinthiens 11 : 3), il est possible qu'il se réfère à l'autorité (c'est un sujet à traiter dans un futur article), mais le reste du passage argumente sur la base du concept d'honneur et de déshonneur, pas sur celui d'autorité. Hommes et femmes ont un droit égal de prophétiser et leurs prophéties ont une autorité d'égale valeur ; la seule question dans ce passage est la manière dont ils prophétisent. C'est pourquoi nous disons ci-dessus que Paul ne parle pas de l'autorité des hommes et des femmes. C'est, pour le meilleur, un commentaire accessoire et non le sujet principal.

(19) Beck et Blomberg notent que « les versets 11-12 peuvent suggérer que la nouvelle création en Christ va au-delà de la création originelle de Dieu. En clair, ce sera le cas dans le monde à venir » page 312.

(20) Lorsque Dieu prononça une punition à l'égard d'Adam, il ne tint pas Adam responsable de ce qu'Eve avait fait. Eve dut rendre compte pour elle-même (Mary Seltzer, « Women Elders...Sinners or Saints ? », page 59; article non publié disponible sur internet à l'adresse suivante: <http://churchwomen.tripod.com/Women%20seltzer.doc>).

(21) Le mot hébreu est aussi utilisé dans Genèse chapitre 4, verset 7 et Cantique des Cantiques chapitre 7, verset 10. Susan Foh, une conservatrice, affirme que Dieu est en train de prédire que même si les femmes désirent diriger leurs maris, les hommes continueront à dominer sur elles (*Women and the Word of God : A response to Biblical Feminism* (Philadelphia : Presbyterian & Reformed, 1979), pages 68-69). R. C. Ortlund accepte aussi cette vue (pages 108-9). L'interprétation la plus traditionnelle est que les femmes voudront la compagnie et la

protection des hommes en dépit de la tristesse causée par l'enfantement.

⁽²²⁾ Mashal est utilisé pour désigner le règne du soleil et de la lune sur le jour et la nuit (Genèse 1 : 18), pour Joseph dominant sur l'Égypte (45 : 8), et pour Israël dominant sur d'autres nations (Deutéronome 15 : 6). Les israélites demandèrent à Gédéon qu'il « mashal » sur eux, et il répondit que c'est Dieu qui « mashal » sur eux. La nature précise de la domination est aussi variée que les situations dans lesquelles elle intervient, en tant qu'action ou état de fait » (Theological Wordbook of the Old Testament, 1:534).

⁽²³⁾ William Webb remarque que les malédictions bibliques incluent souvent un changement de statut à l'égard des autres personnes, créant une hiérarchie là

où aucune n'existait auparavant (Slaves, Women and Homosexuals: Exploring the Hermeneutics of Cultural Analysis (Downers Grove: InterVarsity), pages 117-19). Le mot « maudire » n'est pas toujours utilisé dans ces situations (de malédictions), tout comme il n'est pas utilisé à l'égard d'Adam et Eve.

⁽²⁴⁾ La peine de mort s'appliquait à l'homme et à la femme, alors pourquoi fut-elle prononcée contre l'homme seulement ? Linda Belleville suggère une raison littéraire plausible: « L'impact sur l'homme est lié à la terre, de laquelle il fut formé... alors que l'impact sur la femme est lié à l'homme de la côte duquel elle fut formée » (Women Leaders and the Church: Three Crucial Questions, (Baker 1999), page 104); plusieurs mots hébreux ont été supprimés de la citation sans indiquer l'omission par des ellipses.

PARTIE 4 LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LE PENTATEUQUE

Préface de Joseph Tkach

Beaucoup de pratiques, d'événements et de lois de l'Ancien Testament peuvent nous sembler étranges. Cependant, nous reconnaissons que l'Ancien Testament fait partie de la Bible et dans notre étude des relations entre les hommes, les femmes et Dieu, il nous faut examiner ce que dit cette partie des Écritures. Nous ne voulons pas embellir l'Ancien Testament, ni en minimiser l'importance.

Nous y découvrirons beaucoup de choses que nous ne voulons pas imiter, alors que d'autres nous serviront d'exemples. Nous verrons que certaines lois bibliques étaient destinées à traiter de problèmes spécifiques dans une culture donnée ; de ce fait, elles ne devraient pas être observées aveuglément.

Cette étude en deux parties de l'Ancien Testament nous fournira aussi une toile de fond contrastée pour la prochaine étude, qui elle, sera consacrée à Jésus et à Son interaction avec les femmes de Son époque.

oOo

Les hommes et les femmes dans le Pentateuque

Dans notre précédent article, nous avons étudié l'enseignement de Genèse 1, 2 et 3. Dans le présent article, nous étudierons le reste des livres écrits par Moïse. A cause de l'ampleur de la tâche, nous serons brefs sur beaucoup de points. Il y a de nombreuses difficultés d'interprétation dans ces livres. Ils sont essentiellement narratifs : ils nous racontent des histoires vécues, mais sans préciser si les comportements sont bons ou mauvais. D'autres parties mentionnent des lois au sujet des hommes et des femmes (telles que les lois sur le divorce), mais même celles-ci peuvent n'être qu'une simple adaptation à la culture plutôt qu'un principe universel, peu importe l'époque.

De plus, beaucoup de lois de l'Ancien Testament sont obsolètes. Alors pourquoi devrions-nous examiner ces passages relatifs à une ancienne société, alors que nous parlons de rôles dans l'Église contemporaine ? Beaucoup d'érudits croient que les rôles attribués par Dieu dans l'Église ont un rapport avec ceux qu'Il a voulu au

sein de la société. C'est pourquoi nous voulons voir ce que la Bible affirme au sujet du rôle des hommes et des femmes, même si une partie de ces instructions est obsolète maintenant. Nous apprendrons, pour une part, que les commandements bibliques sont souvent mis en place dans le contexte d'une situation culturelle particulière. Cette étude servira aussi de base à l'explication de versets du Nouveau Testament, dont certains se réfèrent à des passages de l'Ancien Testament.

A travers cette étude, nous ne pouvons pas conclure que, parce qu'une chose est arrivée, elle représente un exemple que nous devrions suivre aujourd'hui. Par exemple, nous ne présumons pas qu'Abraham représente le mari idéal, ni que Rebecca soit l'épouse idéale. Nous évaluons les comportements sur la base des principes du Nouveau Testament, qui sont fondés sur le commandement de Jésus d'aimer son prochain comme soi-même. Ce commandement existait aussi dans l'Ancien Testament ; pourtant certaines lois de Moïse demandaient que les hommes ne traitent pas les femmes de la façon dont ils se traitaient les uns les autres.

Genèse

Les premiers chapitres de la Genèse nous disent peu de choses au sujet des femmes : Adam connut Eve et elle eut des enfants (Genèse 4 : 1 – 2, 25). Caïn connut sa femme et elle donna naissance à Hénoc (4 : 17). Lémec épousa deux femmes, Ada et Tsilla (verset 19). Dans l'un des versets les plus controversés de la Bible, il est écrit que les fils de Dieu vinrent vers les filles des hommes, et qu'elles leur donnèrent des enfants (Genèse 6 : 4). La femme de Noé et ses belles-filles furent sauvées grâce à l'arche (7 : 13). Les généalogies mentionnent rarement les femmes, bien qu'il soit noté que divers hommes eurent « *des fils et des filles* » (Genèse 11 : 11, etc.).

Abram épousa sa demi-sœur Saraï, et Nachor, frère d'Abram, épousa sa nièce Milca (Genèse 11 : 29). Abram, Saraï et Lot émigrèrent vers Canaan, puis vers l'Égypte (Genèse 12 : 5, 10). En Égypte, Abram et Saraï supposèrent que Pharaon enlèverait Saraï à cause de sa beauté; leur seul souci était de savoir si Abram survivrait. Alors, Abram dit que Saraï était sa sœur, et Pharaon l'emmena effectivement dans son harem (versets 15 et 19). Après que Dieu eût puni Pharaon pour cela, Pharaon rendit Saraï et les chassa tous.

Plus tard, Abraham refit la même chose avec Abimélec, roi de Guéar, en affirmant que Sara était sa sœur, et Sara confirma qu'Abraham était son frère (Genèse 20 : 2, 5). Dieu avertit Abimélec afin qu'il ne touchât pas Sara (versets 3 et 4), et Abraham lui expliqua que Sara était sa demi-sœur (v. 12). Abimélec reconnut qu'il avait offensé Sara, mais donna de l'argent à Abraham pour couvrir l'offense (verset 16). Abraham avait dit une « demi-vérité », et Pharaon tout comme Abimélec avaient le droit de protester au sujet de la tentative d'Abraham de les tromper.

Saraï dit à Abram de coucher avec Agar, sa servante (Genèse 16 : 1 – 2). Selon l'ancienne coutume, l'enfant conçu ainsi serait alors traité comme s'il naissait de son épouse. Saraï dit : « *...Peut-être aurai-je par elle des enfants* ». Plus tard, Rachel agit pareillement avec Jacob, et elle lui dit : « *Voici ma servante Bilha; va vers elle; qu'elle enfante sur mes genoux, et que par elle j'aie aussi des fils* » (Genèse 30 : 3).

« *Abram écouta la voix de Saraï* », et Agar devint enceinte (Genèse 16 : 2 – 4). Alors, il y eut une tension entre Saraï et Agar, et Saraï blâma injustement Abram (verset 5). Saraï maltraita Agar, qui s'enfuit (verset 6). Un ange dit à Agar de revenir, et il nomma son fils Ismaël. Et Agar donna un nom à Dieu : « *Elle appela Atta-El-roï le nom de l'Éternel qui lui avait parlé; car elle dit: Ai-*

je rien vu ici, après qu'il m'a vue? »
(verset 13).⁽¹⁾

Lorsque Dieu dit à Abraham que Sara aurait un fils, Abraham rit (apparemment par manque de foi en la promesse) et il suggéra qu'Ismaël soit cette bénédiction (Genèse 17 : 17 – 18). Mais non, la promesse de Dieu concernait autant Sara qu'Abraham (verset 16, 19). Plus tard, Dieu annonça à nouveau que Sara aurait un fils, et Sara rit (18 : 12). « *Sara mentit, en disant: Je n'ai pas ri. Car elle eut peur...* » (verset 15).

Au chapitre 19, Lot donne un exemple effroyable. Lorsque les hommes de Sodome voulurent avoir des relations avec les visiteurs de Lot, celui-ci offrit ses filles vierges à ces hommes (même si elles étaient promises à quelqu'un d'autre) pour « leur faire ce qu'il leur plaira ». Lot se sentait davantage obligé de protéger ses visiteurs plutôt que ses propres filles ! Mais les anges secoururent Lot et ses filles. Lot s'échappa et trouva la sécurité dans le village de Tsoar, et Dieu détruisit Sodome. La femme de Lot se retourna et fut tuée. Lot et ses filles se rendirent dans les montagnes, et là, ses filles l'enivrèrent et devinrent enceintes de lui. C'est une histoire tragique.

Sara donna naissance à Isaac, et quand il fut sevré, elle dit à Abraham de chasser Agar et Ismaël (Genèse 21 : 10). Abraham avait de l'affection pour Ismaël, mais Dieu lui dit de faire ce que Sara lui demandait (verset 12). Alors Agar et Ismaël furent envoyés dans le désert, où ils seraient morts sans une intervention de Dieu. Sara mourut à l'âge de 127 ans et fut enterrée près d'Hébron. Abraham avait aussi d'autres fils (aucune fille n'est mentionnée) par Ketura et quelques concubines (Genèse 25 : 1 – 6).

Isaac épousa Rebecca, la fille de son cousin Bethuel. C'était une fille qui ne craignait pas de parler aux étrangers ; elle était suffisamment diligente pour se proposer volontaire afin d'abreuver dix chameaux ;

elle était hospitalière, comme l'était sa famille ; suffisamment brave pour accepter de partir vers Canaan pour un voyage sans retour ; elle était également apte à exprimer son point de vue (Genèse 24 : 15 – 61). Abraham avait spécifié dès le début qu'elle devait accepter volontairement la demande (verset 8).

Rebecca était stérile au début (les femmes étaient généralement blâmées quand elles étaient stériles), mais Isaac pria pour elle, et elle devint enceinte (Genèse 25 : 21). Du fait que ses jumeaux se heurtaient en elle, elle consulta le Seigneur, qui lui révéla que l'aîné (Esäü) serait assujéti au cadet (Jacob). Apparemment, elle n'eut pas besoin de passer par son mari pour consulter le Seigneur, ou pour en recevoir une réponse.

Rebecca sut que le Seigneur bénirait Jacob, alors elle favorisa Jacob, mais Isaac favorisa Esäü (Genèse 25 : 28). Lorsque Rebecca apprit qu'Isaac voulait bénir Esäü (contrairement à l'intention de Dieu), elle conspira avec Jacob pour tromper Isaac (Genèse 27 : 5 – 10). Elle prépara un plat de viande, et Jacob se fit passer pour Esäü et obtint la bénédiction. Lorsque Esäü voulut tuer Jacob, Rebecca dit à Jacob de s'enfuir vers Charan. Elle réussit à le faire bénir de nouveau par Isaac, puis l'envoya vers le nord de la Mésopotamie pour y trouver une épouse (Genèse 27 : 42 et 28 : 5).

Esäü épousa deux femmes héthiennes, Judith et Basmath (Genèse 26 : 34). Ses parents n'aimaient pas ses épouses héthiennes, alors il épousa une cousine, Mahalath, fille d'Ismaël, et d'autres encore (Genèse 28 : 9 ; 36 : 2 – 3). Isaac se déplaça à Guérar à cause d'une famine et, tout comme l'avait déjà fait son père, il déclara à Abimélec que sa femme Rebecca était sa sœur (Genèse 26 : 7). Abimélec le sut et le réprimanda (verset 10).

Jacob fut trompé par Laban, et se retrouva marié à deux sœurs, Léa et Rachel. Léa eut quatre enfants. Rachel, stérile, demanda que

Jacob couchât avec sa servante afin qu'elle puisse avoir une famille de substitution. Léa fit de même, et à un certain moment paya Rachel pour avoir l'occasion de coucher avec Jacob (Genèse 30 : 16). Cette histoire est pleine de mauvais exemples. Rachel vola les idoles domestiques de son père, et lui mentit (Genèse 31 : 35).

Dans la ville de Sichem vivait un prince nommé Sichem qui coucha avec Dina, fille de Léa, ce qui valut à Dina d'être souillée et déshonorée aux yeux de ses frères. Sichem offrit de payer ce qui serait nécessaire pour obtenir Dina, mais « *les fils de Jacob répondirent et parlèrent avec ruse...* » puis massacrèrent la ville, réduisant femmes et enfants à l'esclavage (Genèse 34 : 13, 29). Jacob reprocha ce geste, mais ses fils Siméon et Lévi répondirent : « *...Traitera-t-on notre soeur comme une prostituée?* » Pourtant, ce fut leur mère qui paya pour jouir d'une nuit avec leur père.

Rachel avait dit à Jacob : « *...Donne-moi des enfants, ou je meurs!* » (Genèse 30 : 1). Et lorsqu'elle enfanta son deuxième enfant, elle mourut. Elle appela son enfant « *Fils de ma douleur* », mais Jacob le renomma Benjamin, signifiant « *Fils de ma droite* » (probablement une référence à Rachel). Elle fut enterrée près de Bethléhem (Genèse 35 : 19).

Ruben, premier-né de Léa, coucha avec Bilha, la servante de la défunte Rachel (verset 22). Comme premier-né, Ruben aurait éventuellement hérité des concubines de son père, mais à cause de son action prématurée, il perdit son droit d'aînesse (I Chroniques 5 : 1).

Genèse 38 raconte l'histoire de Tamar. Juda avait épousé Schua, et ils eurent des fils appelés Er, Onan et Schéla. Juda prit pour son fils Er une femme appelée Tamar. Mais Dieu fit mourir Er. Conformément à l'ancienne coutume, le frère cadet était supposé coucher avec la veuve pour susciter une progéniture à son frère

(verset 8; cf. Deutéronome 25 : 5). Mais Onan refusa (parce que cela diminuerait sa part d'héritage), alors Dieu le fit mourir aussi. Mais lorsque Schéla devint grand, il ne fut pas envoyé vers Tamar pour lui donner des enfants.

Alors Tamar feignit d'être une prostituée et devint enceinte de Juda, son beau-père. Lorsque la grossesse fut connue, Juda menaça de la faire périr par le feu, mais lorsqu'elle prouva que Juda était le père, il dit : « *Elle est moins coupable que moi, puisque je ne l'ai pas donnée à Schéla, mon fils* » (verset 26). Tamar avait accompli son devoir à l'égard de sa famille, mais pas Juda.

Les femmes jouent un rôle secondaire dans l'histoire de Joseph. Joseph eut un rêve dans lequel le soleil, la lune et onze étoiles se courbèrent devant lui. La lune fut interprétée comme représentant sa mère (Genèse 37 : 9), même si celle-ci était déjà morte. La femme de Potiphar voulut coucher avec Joseph, mais quand Joseph refusa, elle l'accusa d'avoir tenté de la violer (Genèse 39 : 14). Mais elle ne joua aucun rôle dans la suite de l'histoire. Pharaon donna à Joseph une femme appelée Asnath, la fille d'un prêtre égyptien, et ils eurent deux fils, Manassé et Ephraïm (Genèse 41 : 45 – 52).

Les récits dans Exode et Deutéronome

Exode commence avec l'initiative de deux femmes. Schiphra et Pua, deux sages-femmes hébraïques, qui refusèrent de tuer les garçons israélites. Elles mentirent à Pharaon, et Dieu les bénit (Exode 1 : 19 – 20). Une mère Léviste cacha son fils pendant trois mois, puis le déposa dans un panier sur le Nil; sa sœur le suivit du regard jusqu'à ce que la fille de Pharaon le secourut. La sœur lui proposa de trouver une nourrice, et c'est ainsi que la mère fut payée pour soigner son propre bébé (Exode 2 : 1 – 9).

Après sa fuite vers Madian, Moïse prit la défense de sept femmes et abreuva leur troupeau de moutons; il épousa l'une d'entre elles, Séphora, et ils eurent un fils appelé Guerschom (Exode 2 : 15 – 22). Quand Dieu s'apprêta à tuer Moïse, Séphora sauva sa vie en circoncisant Guerschom et jeta le prépuce à Moïse (Exode 4 : 25).

Dieu dit à Moïse de mener les Israélites hors d'Égypte, et Il promit de rendre les Égyptiens favorables à leur égard. « *Chaque femme demandera à sa voisine et à celle qui demeure dans sa maison des vases d'argent, des vases d'or, et des vêtements* » (Exode 3 : 22). Plus tard, il demanda à Moïse que les hommes tout comme les femmes demandassent de l'argent et de l'or à leurs voisins (Exode 11 : 2).

Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, amena les femmes à chanter et à danser de gratitude (Exode 15 : 20). Plus tard, elle et Aaron parlèrent contre Moïse à cause de sa femme éthiopienne, et Marie fut punie durant une semaine (Nombres 12 : 1 – 15), vraisemblablement parce qu'elle était l'instigatrice ; aucune mention n'est faite de son genre féminin.

Hommes et femmes furent impliqués dans la fabrication du veau d'or (Exode 32 : 2 à 4) ; de même, hommes et femmes furent impliqués dans la construction du Tabernacle (Exode 35 : 22 – 29).

Dans Nombres 27, les filles de Tselophchad sollicitèrent Moïse pour changer les lois en matière d'héritage, afin de permettre aux filles d'hériter lorsqu'il n'y avait pas de fils. Moïse soumit leur demande à Dieu, qui répondit : « *Les filles de Tselophchad ont raison* », et leur demande fut écrite dans la loi (versets 1 – 11). Ces femmes laissèrent une trace permanente dans les lois de l'Ancienne Alliance.

Les lois dans Exode et Deutéronome

Tout comme dans les cultures avoisinantes, les lois étaient normalement écrites pour un contexte masculin, comme si seuls les hommes étaient capables de commettre des crimes. Par exemple : « *Si un homme ('iysh) dérobe un boeuf ou un agneau... si un homme emprunte à un autre un animal...* » (Exode 22 : 1 – 14). La version NRSV traduit correctement ces versets de façon inclusive « *Si quelqu'un dérobe un boeuf ou un agneau... si quelqu'un emprunte à un autre un animal...* ». Beaucoup d'autres exemples de lois pourraient être donnés, qui supposent que la personne soit un mâle ; quelques lois mentionnent aussi des femmes. Toutes les lois sur l'inceste sont données dans une perspective masculine (Lévitique 18).⁽²⁾

Les lois d'Israël s'appliquent parfois de façon égale aux hommes et aux femmes, et parfois de façon inégale. Nous en présenterons quelques-unes pour illustrer cet aspect d'égalité et d'inégalité.

Dieu dit qu'il punirait l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération (Exode 20 : 5), mais rien n'est dit au sujet des péchés des mères. Les femmes étaient spécifiquement incluses dans le commandement au sujet du sabbat (verset 10) et le commandement d'honorer ses parents (verset 12). Quiconque maudissait ou attaquait l'un de ses parents devait être mis à mort (Exode 21 : 15, 17). Mais, dans le 10^e commandement, le « prochain » est présumé être un mâle ; rien n'est dit sur la possibilité que le prochain puisse être une veuve possédant des biens (Exode 20 : 17).

Si un homme hébreu se vendait comme serviteur, il devait recouvrer sa liberté au bout de six années, ainsi que sa femme ; mais si c'est le maître qui lui avait donné cette épouse, elle et ses enfants ne devaient pas être libérés (Exode 21 : 2 – 4). L'homme

pouvait rester avec sa famille seulement s'il devenait serviteur à vie (versets 5 – 6). Les serviteurs masculins ou féminins devaient être libérés en cas de blessure. Un taureau qui tuait un homme ou une femme devait être mis à mort (versets 26 – 28).

Si c'est une femme qui se vendait comme servante ⁽³⁾, elle ne devait pas être libérée. (Dans une telle société, cette « libération » aurait pu la forcer à recourir à la prostitution pour survivre.) Elle pouvait être revendue à des Hébreux, mais non à des étrangers. Si elle était achetée pour la destiner comme épouse à un fils, elle devait être traitée comme une fille. Si le fils épousait une autre femme, il ne devait pas priver la première de ses droits conjugaux, sinon il devait lui rendre sa liberté (Exode 21 : 7 – 11). Le verset 11 peut sous-entendre que les relations sexuelles faisaient partie des situations décrites aux versets précédents, car il était courant que les servantes deviennent des concubines.

Si des hommes causaient une naissance prématurée du fait de leur comportement imprudent ⁽⁴⁾, ils pouvaient être « *punis d'une amende imposée par le mari de la femme* » (Exode 21 : 22). Aucune mention n'est faite de ce que la femme exigeait. Si un homme couchait avec une vierge, il devait payer sa dot, même si le père n'autorisait pas leur mariage (Exode 22 : 16 – 17). ⁽⁵⁾

Les femmes restaient impures sur une période de temps plus longue si elles donnaient naissance à une fille (Lévitique 12 : 1 – 5). Après une émission séminale, les hommes étaient impurs jusqu'au soir ; mais les femmes étaient impures pendant sept jours après leurs menstruations, et leur impureté était davantage transmissible (Lévitique 15 : 16 – 24).

Pour les vœux de rachat, les femmes étaient moins estimées que les hommes (Lévitique 27 : 2 – 7). Les deux sexes pouvaient faire vœu de naziréat pour se

consacrer au service divin (Nombres 6 : 1) ⁽⁶⁾. Les femmes étaient autorisées à s'engager par un vœu envers Dieu, mais ce vœu était valide seulement si le père ou le mari l'approuvait (Nombres 30 : 3 – 14). Un vœu fait par une veuve ou une femme divorcée était automatiquement valide (verset 9).

Apparemment, les femmes ne pouvaient pas être prêtresses, bien qu'aucune loi ne l'affirme de façon spécifique (mais la plupart des hommes ne pouvaient pas être prêtres non plus). Un prêtre pouvait donner la nourriture sacrificielle à ses filles, même à celles qui étaient retournées dans leur famille après être devenues veuves ou divorcées (Nombres 18 : 11 ; Lévitique 22 : 13).

Les mâles étaient tenus de se rendre aux fêtes et d'y apporter une offrande trois fois dans l'année (Deutéronome 16 : 16), mais il était admis que les femmes, les enfants et les veuves s'y rendissent également (Deutéronome 26 : 12 et 31 : 12).

Lorsque les Israélites capturaient des femmes lors de guerres, ils pouvaient prendre une de ces femmes pour épouse ⁽⁷⁾. Elle pouvait être libérée, mais pas vendue ni traitée comme une esclave (Deutéronome 21 : 10 – 14). Si un homme épousait deux femmes, il devait reconnaître avec équité le premier-né (qui avait la plus grosse part d'héritage), même s'il était né de la femme qu'il aimait le moins (versets 15 – 17).

Si une femme fiancée couchait volontairement avec un autre homme, elle devenait coupable d'adultère et les deux personnes devaient être mises à mort (Deutéronome 22 : 23 – 24). Mais si cela survenait dans les champs, c'était censé être un viol, et seul l'homme devait être mis à mort (Deutéronome 22 : 25 – 27). Si la femme n'était pas fiancée, l'homme était obligé de payer cinquante sicles d'argent et devait épouser cette femme, sans avoir le

droit de divorcer (versets 28 et 29). La loi ne demandait pas l'avis de la femme dans cette affaire.

Si un homme suspectait sa nouvelle épouse de ne pas être vierge, il pouvait la refuser. Si la preuve de sa virginité ne pouvait pas être apportée, la femme devait être lapidée à l'entrée de la maison de son père pour s'être prostituée dans sa maison (Deutéronome 22 : 13 – 21)⁽⁸⁾. Si un homme marié suspectait sa femme d'infidélité, il pouvait apporter une offrande au sacrificateur et soumettre son épouse à un test (Nombres 5 : 12 – 28) ; la loi la présuait innocente et s'en remettait à l'intervention divine pour sa punition.

S'il pouvait être prouvé qu'une épouse ait couché avec quelqu'un d'autre, elle et l'autre homme devaient être mis à mort (Deutéronome 22 : 22). Mais cela ne fonctionnait pas dans le cas inverse où c'est le mari qui était mis en cause. Un homme qui couchait avec une prostituée, par exemple, n'était pas considéré coupable d'adultère. De façon similaire, les lois n'exigeaient pas que les hommes soient vierges lorsqu'ils se mariaient. Les hommes pouvaient avoir plusieurs épouses, mais les femmes ne pouvaient pas avoir plusieurs maris. Les lois régissaient la conduite sexuelle des jeunes femmes et des épouses, mais elles ne régissaient pas la conduite sexuelle des veuves, ni n'interdisaient la prostitution.⁽⁹⁾

Si un homme voulait divorcer de son épouse, il devait lui donner une lettre de divorce qui autorise la femme à épouser quelqu'un d'autre (Deutéronome 24 : 1 – 4). Mais la femme n'avait pas le droit de divorcer de son mari. Les épouses étaient légalement sous l'autorité de leurs maris, et étaient parfois traitées comme une propriété, mais elles n'avaient pas le même statut légal que celui des biens matériels : par exemple, elles n'étaient pas données en héritage, alors que les concubines pouvaient l'être. « Une épouse ne pouvait pas être vendue comme

un bœuf ou un âne.... Les droits conjugaux d'une femme... la distinguaient d'une esclave qui était vraiment une propriété. »⁽¹⁰⁾

Conclusion

Les femmes étaient souvent mieux loties sous les lois de Moïse qu'elles l'auraient été dans d'autres nations.⁽¹¹⁾ Toutefois, beaucoup des lois citées ci-dessus nous heurtent encore comme favorisant les hommes par rapport aux femmes. Comment devrions-nous réagir face à ces lois ?

Premièrement, nous devons reconnaître que les lois, en tant que partie de l'Ancienne Alliance, sont obsolètes. Les chrétiens d'aujourd'hui ne sont pas tenus de vivre selon ces lois.

Deuxièmement, nous devons reconnaître que même lorsque l'Ancienne Alliance était en vigueur, ces lois ne décrivaient pas la société idéale. Jésus montra que la loi sur le divorce était une concession que Dieu permettait parce que les gens étaient pécheurs (Matthieu 19 : 8). Une coutume déjà existante était réglementée pour éviter les abus flagrants, mais la loi n'impliquait pas une approbation de la coutume elle-même.

Ceci est vrai pour beaucoup d'autres lois, telles que celles qui impliquaient une plus grande liberté sexuelle pour les hommes que pour les femmes. L'absence de pénalité pour les hommes ne devrait pas être considérée comme une approbation divine de leur liberté pour visiter les prostituées, par exemple. C'était une culture patriarcale, et Dieu permit que certaines inégalités continuassent pour un temps.

Nous croyons que personne ne devrait être acheté ou vendu en esclavage. Nous croyons que l'engagement à long terme qu'est le mariage ne devrait pas être remis en cause sans le consentement des deux époux. Nous croyons que la fornication et l'adultère ne méritent pas la peine de mort. Nous croyons

que les hommes tout comme les femmes devraient arriver vierges au mariage, et nous croyons que les hommes tout comme les femmes devraient s'abstenir de toute activité sexuelle en dehors du mariage.

Cependant, nous reconnaissons aussi que nous ne pouvons pas toujours insister sur ces idéaux. Dans beaucoup de nations, les mariages sont arrangés, et les couples doivent vivre les conséquences qui en résultent. Beaucoup de jeunes gens ne sont plus vierges, et l'adultère peut arriver. Même au sein de la communauté des croyants il y a de la « dureté de cœur », une dureté qui demande une repentance, mais qui nécessite aussi une adaptation pratique à la réalité des faits.

Ce n'est pas le moment de définir une éthique pour les diverses situations dans lesquelles les gens se trouvent. Nous montrons simplement que ces lois, bien que bibliques, furent données dans un contexte culturel particulier, et nous ne devrions pas les considérer comme des directives intemporelles venant de Dieu. Même dans le Nouveau Testament, il y a des directives qui ont été modelées par la culture : se couvrir la tête pour les femmes, saluer les gens par un baiser, établir une liste des veuves les plus âgées, etc. Nous en discuterons dans un article à venir, mais pour l'instant il est suffisant de remarquer que l'Ancien Testament est culturellement limité bien plus que ne l'est le Nouveau Testament.

Dans notre prochain article, nous nous intéresserons aux femmes dans l'histoire d'Israël – de Rahab à Esther. En raison de l'ampleur du sujet, nous devons de nouveau être brefs, mais cette étude décrira le contexte historique du ministère de Jésus-Christ et des écrits de Paul.

Notes de renvoi

⁽¹⁾ « Nulle part ailleurs dans la littérature de l'ancien Proche-Orient, il n'est mentionné que la divinité ait appelé une femme par son nom, bien que l'ange de l'Éternel l'ait fait deux fois dans le cas d'Agar (Genèse 16 : 8 ; Genèse 21 : 17). La conversation qui

s'établit entre l'ange de l'Éternel et Agar est tout aussi surprenante dans le milieu culturel de l'époque que le fut la conversation entre Jésus et la femme samaritaine à son époque. Dans ces deux exemples, Dieu accorde à une femme une pleine dignité au moyen de sa sollicitude bienveillante à son égard, et en lui donnant des révélations, bien que ces deux femmes ne fussent pas issues de la race pure et qu'elles fussent des pécheresses » (Bruce Waltke, « La Relation des Sexes dans la Bible », Crux, Septembre 1983, p. 11-12).

⁽²⁾ C'est ainsi que la loi défend qu'un homme couche avec sa tante (versets 12-14), mais rien n'est dit au sujet d'une femme couchant avec son oncle.

⁽³⁾ Les pères pouvaient aussi vendre leurs fils en esclavage ; hommes *et femmes* pouvaient se vendre eux-mêmes (Lévitique 25 : 39 ; Deutéronome 15 : 12).

⁽⁴⁾ Mais s'ils provoquaient une « mort-née » ou de sérieuses blessures, le verset 23 s'appliquait alors. Christopher Wright affirme que dans ce contexte l'expression « vie pour vie » ne signifie pas la peine de mort, mais un enfant vivant donné pour compenser celui décédé avant la naissance. La peine de mort n'était pas appropriée pour l'homicide accidentel (verset 13). (*Peuple de Dieu au Pays de Dieu : Famille, Pays et Propriété dans l'Ancien Testament* (Paternoster), 1997, 212).

⁽⁵⁾ Deutéronome 22 : 28 – 29 est similaire, mais n'autorise pas de refus, et spécifie que la femme ne peut jamais être renvoyée.

⁽⁶⁾ Cependant, le reste du chapitre est écrit comme si le naziréen était un homme, en accord avec l'idée que les lois sont écrites pour les hommes même quand elles s'appliquent aux femmes.

⁽⁷⁾ Aucune restriction au sujet de la race n'est mentionnée.

⁽⁸⁾ Mais s'il l'accusait faussement, il ne pouvait jamais la renvoyer. La « preuve de sa virginité » pouvait être un vêtement taché par une menstruation récente, montrant que la femme n'était pas enceinte à l'époque du mariage.

⁽⁹⁾ Cependant, la prostitution était réglementée et découragée. La prostitution religieuse n'était pas autorisée, et le salaire d'une prostituée ne pouvait pas être apporté dans le tabernacle (Deutéronome 23 : 17 – 18). Les filles des sacrificateurs ne pouvaient pas devenir prostituées, et les sacrificateurs ne pouvaient pas épouser des prostituées (Lévitique 21 : 9, 14). Les pères ne pouvaient pas livrer leurs filles à la prostitution (Lévitique 19 : 29). Mais il n'existait aucune pénalisation de la prostitution elle-même.

⁽¹⁰⁾ Linda Belleville, *Femmes Leaders dans l'Église : Trois Questions Cruciales* (Baker, 1999), 77.

⁽¹¹⁾ Pour exemples, voir William Webb, *Esclaves, Femmes & Homosexuels*, pages 76-80, et les articles

sur les femmes dans le Dictionnaire Biblique Anchor et le Dictionnaire InterVarsity's de l'Ancien Testament : Pentateuque.

PARTIE 5 LES FEMMES DANS L'ANCIEN ISRAËL : DE LA CONQUÊTE À L'EXIL

Préface de Joseph Tkach

Dans l'article précédent, nous constatons que les lois de Moïse devaient être évaluées à partir des principes du Nouveau Testament, parce que plusieurs de ces lois étaient destinées à une culture patriarcale. Nous ne pouvons pas prendre les insuffisances des lois de Moïse comme modèle idéal des relations entre les hommes et les femmes d'aujourd'hui. Et ces lois ne peuvent certainement pas servir de règles pour régir le rôle des femmes dans l'Église au 21^e siècle.

Dans cet article, notre équipe doctrinale étudie d'autres livres de l'Ancien Testament qui traitent du rôle des femmes dans l'ancien Israël. Bien que cette étude n'aborde pas directement notre question concernant l'Église du Nouveau Testament, elle donne une perspective et fournit des exemples qui peuvent nous aider à mieux comprendre ce que le Nouveau Testament affirme.

--oOo--

Le livre de Josué

Après la mort de Moïse, Josué mena les Israélites dans le pays de Canaan, où Dieu leur accorda des victoires militaires. Une femme joua un rôle marquant au début de l'histoire. Josué envoya deux hommes dans Jéricho pour espionner la ville, et ils logèrent « dans la maison d'une prostituée, qui se nommait Rahab » (Josué 2 : 1).⁽¹⁾ Lorsque le roi voulut arrêter les espions, Rahab les cacha et mentit aux représentants du roi.

Ensuite, Rahab révéla aux espions sa foi dans le Dieu d'Israël : « *L'ÉTERNEL, je le sais, vous a donné ce pays... c'est l'ÉTERNEL, votre Dieu, qui est Dieu en haut dans les cieux et en bas sur la terre* » (Josué 2 : 9, 11). Elle demanda aux Israélites de l'épargner, elle, ses parents, ses frères et sœurs, et leurs familles ; les espions acceptèrent. Elle les aida à fuir la ville et leur suggéra une stratégie pour éviter les soldats Canaanites. Josué dit à ses hommes d'épargner Rahab et sa famille quand la ville serait détruite (Josué 6 : 17, 25).

Quelles qu'aient pu être les fautes de Rahab, elle fut un bon exemple parce qu'elle reconnut le pouvoir de Dieu. Le Nouveau Testament loue sa foi (Hébreux 11 : 31) et sa volonté d'agir selon cette foi (Jacques 2 : 25). Elle épousa Salmon et devint l'ancêtre de Jésus-Christ (Matthieu 1 : 5).⁽²⁾

Le livre des Juges

Après la mort de Josué, Israël fut gouverné par divers juges. Un juge fut une femme. « *Dans ce temps-là, Débora, prophétesse, femme de Lappidoth, était juge en Israël. Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel... et les enfants d'Israël montaient vers elle pour être jugés* » (Juges 4 : 4 – 5). En tant que prophétesse elle avait un rôle religieux, et en tant que juge elle exerçait un rôle civil dans un endroit public.⁽³⁾

Même dans cette société patriarcale, les gens s'adressaient à elle pour recevoir

direction et sagesse, et le texte ne sous-entend aucun déshonneur pour Israël à être conduit par une femme. Elle devint apparemment juge à cause de son rôle de prophétesse (la plupart des autres juges s'élevèrent à un rôle éminent à cause de leurs victoires militaires).

En tant que prophétesse, elle donna des ordres de la part de Dieu : « *Elle envoya appeler Barak...et elle lui dit: N'est-ce pas l'ordre qu'a donné l'ETERNEL, le Dieu d'Israël? Va, dirige-toi sur le mont Thabor, et prends avec toi dix mille hommes...* ». Barak refusa de partir à moins que Débora ne l'accompagnât, et elle accepta, mais elle fit remarquer que l'honneur de la victoire reviendrait alors à une femme (Juges 4 : 9).

Sisera, le général Canaanite, rassembla son armée pour attaquer. Débora ordonna à Barak : « *Lève-toi, car voici le jour où l'ETERNEL livre Sisera entre tes mains* » (Juges 4 : 14). Ainsi, Barak attaqua et tua les Canaanites. Sisera s'enfuit vers la tente de Jaël, la femme d'Héber, qui lui donna un faux sentiment de sécurité, puis le tua pendant son sommeil (Juges 4 : 21). Débora et Barak entonnèrent alors des louanges à Dieu – un chant qui du moins en partie fut composé par Débora (voir Juges 5 : 7). C'est un autre rôle religieux qu'elle assumait : la louange publique.

Lorsque Dieu parla à Débora, elle s'exprima avec la plus haute autorité possible. Bien que Dieu aurait pu diriger Israël à travers un homme (comme Il le faisait habituellement), dans ce cas précis Il choisit de donner l'autorité à une femme, même si Barak avait l'étoffe d'un chef au point de pouvoir lever une armée de 10.000 hommes.⁽⁴⁾

Pourtant, Débora représentait un précédent permettant aux femmes de chanter des louanges en public, et de dire à des hommes ce que Dieu avait commandé (cf. Matthieu 28 : 10), et d'avoir certaines formes d'autorité, même une autorité spirituelle dans certaines situations. Mais

aucun de ces rôles ne nécessitait une ordination au rang d'ancien local ou de pasteur.

Une autre femme notoire dans le livre des Juges est la fille de Jephthé ; cet homme fit le vœu d'offrir « *quiconque sortira des portes de ma maison au-devant de moi, à mon heureux retour de chez les fils d'Ammon* » (Juges 11 : 31). La nature exacte de son offrande est controversée, mais la volonté de sa fille à coopérer ne l'est pas : « *Mon père, si tu as fait un vœu à l'ETERNEL, traite-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, maintenant que l'ETERNEL t'a vengé de tes ennemis* » (Juges 11 : 36).

Dalila, une autre femme célèbre du livre des Juges, représentait un exemple de fourberie et de trahison. Cependant, son exemple ne fut pas pire que ce que Samson, lui-même, fit.

Juges 19 nous parle d'un homme et de sa concubine qui passèrent la nuit à Guibea. Dans une histoire rappelant celle de Sodome, les hommes de Guibea voulurent avoir des relations sexuelles avec l'homme, mais il leur donna sa concubine à la place (Juges 19 : 22 – 25). Ils la violèrent et en abusèrent, et elle en mourut. L'homme coupa son corps en douze morceaux et les envoya dans tout Israël. Les Israélites furent scandalisés par ce que les gens de Guibea avaient fait, et ils entrèrent en guerre, exterminant presque complètement la tribu de Benjamin (Juges 20 : 46 – 48). Alors, pour donner des épouses aux Benjamites survivants, ils tuèrent tous les habitants de Jabès en Galaad, sauf les femmes vierges ; ensuite ils convinrent de s'emparer des femmes lors d'une fête pour les donner au reste des Benjamites (Juges 21 : 10 – 22).

Le livre des Juges s'achève avec ce triste commentaire : « *En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël. Chacun faisait ce qui lui semblait bon* » (Juges 21 : 25). En d'autres mots, il manquait un roi pour maintenir l'ordre civil et promouvoir la

justice. Le peuple savait que ce comportement, incluant le mauvais traitement infligé aux femmes, était scandaleux. Le texte ne nous dit pas quels aspects de cette histoire sordide ils voulaient corriger – mais les livres suivants montrent qu'un roi n'était pas la réponse au problème.

Le livre de Ruth

Le livre de Ruth constitue un exemple positif de cette même époque. De façon ironique, l'exemple de foi et de loyauté fut fourni par une femme de Moab, même si la Torah disait que les Moabites ne pouvaient pas faire partie du peuple d'Israël (Deutéronome 23 : 3). Pourtant, trois générations plus tard, un descendant de cette femme Moabite devint roi de Juda et d'Israël.

Elimélec et Naomi allèrent séjourner à Moab, et leurs fils épousèrent des femmes Moabites. Après la mort d'Elimélec et de ses fils, Naomi et Ruth retournèrent à Bethléhem, où le parent mâle le plus proche devait exercer son « droit de rachat. » En tant que veuve sans héritier mâle, Naomi possédait des droits sur le champ d'Elimélec, et elle pouvait le transmettre à son parent mâle le plus proche. Cependant, il aurait aussi l'obligation d'épouser Ruth⁽⁵⁾ afin de donner un fils à la famille d'Elimélec, et le champ reviendrait finalement à ce fils (Ruth 4 : 5).

Le parent le plus proche ne voulut pas assumer cette part de son devoir, alors Boaz (fils de Rahab et descendant de Tamar) acheta non seulement le champ, mais « *acquis pour femme Ruth...pour relever le nom du défunt dans son héritage* » (Ruth 4 : 10). Ainsi, son fils, Obed, devint l'héritier légal des terres d'Elimélec.

Tout le monde dans cette histoire se comporte honorablement. Naomi est fidèle à sa famille par alliance ; Ruth est fréquemment citée pour sa loyauté envers Naomi et son Dieu (Ruth 1 : 16 – 17). Boaz

est un modèle de charité, de bonnes manières, et de conduite bienséante. Même si tout le monde faisait ce qui lui semblait bon, certaines personnes faisaient ce qui était juste – et c'est de cette famille dont le roi fut issu.

Les livres de Samuel et des Rois

Le livre suivant explique comment Israël se vit donner son premier roi. L'histoire commence avec une femme – Anne. Elle voulait désespérément un fils, « *et, l'amertume dans l'âme, elle pria l'ÉTERNEL et versa des pleurs. Elle fit un vœu* », celui de donner son fils à Dieu (I Samuel 1 : 10 – 11). Eli, le souverain sacrificateur, l'accusa d'être ivre, mais elle expliqua ce qu'elle voulait, et il la bénit. Dieu lui permit d'enfanter un fils, qu'elle nomma Samuel (I Samuel 1 : 20).

Anne est un exemple de femme de foi, de prière et de sincérité. Elle fit un vœu et l'accomplit – et sa ferveur provoqua un tournant dans l'histoire d'Israël. Après que Samuel fut sevré, elle l'amena au tabernacle, le donna à Eli, et offrit des sacrifices et des offrandes. Elle pria de nouveau, louant Dieu avec un psaume qui devint une partie de la Bible, et qui, donc, fit partie de la louange publique d'Israël (I Samuel 2 : 1 – 10). Anne avait une relation exemplaire avec Dieu de par elle-même, mais elle n'exerçait pas pour autant un rôle de chef.

I Samuel 2 : 22 mentionne des femmes qui servaient à l'entrée du tabernacle, mais nous ne savons pas quel rôle elles avaient.

Des femmes jouèrent un rôle éminent dans la vie de David. Comme les hommes, elles étaient parfois bonnes, parfois mauvaises, et parfois victimes d'injustice. On pourrait décrire des traits de caractère intéressants chez des femmes telles que Mical, Abigail, Ritspa, Tamar et Bath-Schéba, mais elles n'entrent pas dans le cadre de notre étude sur le leadership des femmes.⁽⁶⁾

La reine de Saba était une femme leader dans sa propre nation,⁽⁷⁾ et il n'est fait aucune allusion dans la Bible que son leadership était en quoi que ce soit déplacé (I Rois 10).

La veuve de Sarepta était une femme exemplaire de la région de Sidon. Elle nourrit le prophète Elie, au nom de Dieu, et obtint que son fils revienne à la vie (I Rois 17). De façon similaire, la femme riche de Sunem fournit à Elisée le gîte et le couvert, et obtint aussi que son fils revienne à la vie (II Rois 4).

Jézabel, elle aussi de Sidon, fut un exemple opposé – adonnée au culte de Baal, au vol et au meurtre. Comme reine d'Israël, elle était un leader civil et religieux influente à faire le mal. De la même façon, Athalie (bien qu'originnaire d'Israël) usurpa le trône de Juda et gouverna durant six ans (II Rois 11).

Un exemple de bonne influence religieuse fut donné par Hulda, une prophétesse. Lorsque les ouvriers de Josias trouvèrent le livre de la loi et qu'ils virent qu'ils avaient violé l'alliance avec Dieu, ils demandèrent à Hulda son avis au sujet de ce qu'ils avaient trouvé dans le livre, et elle prophétisa, prononçant des paroles autoritaires destinées au souverain sacrificateur et à plusieurs hommes (II Rois 22 : 14 - 20). Il n'y avait rien d'anormal à demander l'avis d'une femme sur la Bible. Même si Jérémie vivait alors, il vécut plus longtemps qu'Hulda. La parole de Dieu transmise par une vieille femme respectée, une prophétesse, faisait autorité.

Plus tard, une femme appelée Noadia fut payée pour prophétiser contre Néhémie (Néhémie 6 : 14). Bien qu'elle fut une fausse prophétesse, le fait qu'elle fut payée – et que son nom fut mentionné – montre que les gens respectaient la parole d'une prophétesse autant que celle d'un prophète. Les femmes dans l'ancien Israël avaient moins d'autorité pour ce qui concerne les lois, les coutumes, et le service lévitique,

mais elles avaient une autorité égale pour ce qui concerne la prophétie.⁽⁸⁾

Les autres livres

Le livre des Psaumes est presque entièrement écrit dans une perspective masculine (souvent celle d'un guerrier). Quand les femmes sont dépeintes, elles le sont généralement dans le rôle de mères, et rarement dans un rôle cultuel. Psaumes 68 : 11 est une exception : « *Le Seigneur dit une parole, et les messagères de bonnes nouvelles (de victoires militaires) sont une grande armée* » (verset 11).⁽⁹⁾ Les femmes jouaient du tambourin dans les processions religieuses (Psaumes 68 : 24 – 25 ; cf. 148 : 12 – 13).⁽¹⁰⁾

Dans le livre des Proverbes, les femmes sont utilisées pour symboliser la sagesse (le mot hébreu pour « sagesse » est du genre féminin⁽¹¹⁾), et elles sont aussi utilisées pour symboliser la folie et le péché. Le chapitre 31 des Proverbes montre que la société hébraïque louait hautement les femmes compétentes qui étaient capables d'enseigner – mais le contexte se situe dans la famille, et non dans l'assemblée religieuse.

Vers la fin de la période biblique, approximativement 478 avant Jésus-Christ, une femme juive devint reine en Perse. Bien que Esther cacha son identité ethnique pendant un temps, elle finit par la révéler, et sauva ainsi son peuple du génocide. Cependant, elle avait une autorité officielle limitée. L'accès au roi ne lui était possible que par faveur spéciale, et les décrets officiels étaient du ressort du roi. Cependant, elle et Mardochee écrivirent une lettre autoritaire ordonnant aux Juifs de l'Empire perse de célébrer une fête (Esther 9 : 29). « ...l'ordre d'Esther confirma l'institution des Purim » (Esther 9 : 32). Elle avait autorité sur le peuple juif pour instituer une nouvelle fête religieuse.

Conclusion

La Bible fournit quelques excellents modèles de femmes de foi, tout comme certains exemples à éviter. Certains d'entre eux concernent la relation personnelle d'une femme avec Dieu, et d'autres concernent un rôle plus public, incluant le leadership. Pour notre étude, retenons ce qui suit :

- En tant que prophétesse, Débora annonça la parole de Dieu, en donnant un message autoritaire à Barak. La prophétesse Hulda transmet au roi un message autoritaire basé sur les Écritures. Ces femmes avaient une autorité spirituelle.
- Débora écrivit un chant de louange et l'entonna en public ; plus tard, les femmes furent impliquées dans la musique au temple.
- En tant que juge, Débora avait une autorité civile ; Esther aussi avait autorité sur les Juifs.
- L'autorité de ces femmes venait de Dieu, et la Bible ne sous-entend pas qu'il était anormal qu'une femme exerçât ces rôles, même s'il n'était pas courant pour des femmes de devoir les assumer.

Cependant, l'Église du Nouveau Testament est une réalité sociale et spirituelle différente, et elle peut avoir des règles différentes à propos de ces rôles. Notre prochain article examinera le ministère de Jésus et l'Église primitive.

--oOo--

Notes de renvoi

⁽¹⁾ Certaines personnes se demandent si Rahab était réellement une prostituée, ou simplement une aubergiste. Mais la loi de Moïse permettait la prostitution, et il n'y a aucune raison de penser que cette femme Canaanite avait un standard de moralité plus élevé. Le Nouveau Testament se souvient d'elle comme « Rahab la prostituée, » et elle loue sa foi

mais non sa profession. Une personne qui est exemplaire dans un domaine n'est pas nécessairement un bon modèle dans un autre.

⁽²⁾ Bien qu'il soit possible que Rahab dans le livre de Matthieu soit une femme différente, ce n'est pas probable. Une seule Rahab serait connue des lecteurs de Matthieu, la seule mentionnée dans le livre de Josué.

⁽³⁾ Puisque différentes personnes venaient au palmier de Débora, c'était un endroit public. Israël n'avait pas encore de bâtiments gouvernementaux officiels.

⁽⁴⁾ Débora ne travaillait pas dans le tabernacle – elle était avant tout un leader civil. Nous devrions aussi reconnaître que certains des prophètes et des juges n'auraient pas été qualifiés pour être pasteurs dans une église. Dieu peut choisir de parler à travers un jeune garçon, mais cela ne signifie pas que nous devrions considérer les jeunes garçons comme des candidats probables à une ordination (une précision que fait Bruce McNair dans son article sans titre qui se trouve à l'adresse internet <http://churchwomen.tripod.com/a/bmcnair.htm>). Nous devons examiner le Nouveau Testament pour trouver les qualifications requises pour quiconque exercera une fonction du Nouveau Testament.

⁽⁵⁾ Naomi avait apparemment passé l'âge d'avoir des enfants, c'est pourquoi Ruth était la seule veuve admissible.

⁽⁶⁾ Bath-Scheba joua un rôle clé en garantissant que Salomon hériterait du trône, mais l'histoire ne lui reconnaît pas un rôle de leadership public.

⁽⁷⁾ Si le roi était vivant, alors la reine servait comme émissaire important envoyée vers la nation la plus puissante de la région.

⁽⁸⁾ De fausses prophétesses sont aussi mentionnées dans Ezéchiel 13 : 17 – 24 ; Esaïe 8 : 3 mentionne une vraie prophétesse.

⁽⁹⁾ Traduction de la Société de Publication Juive ; certaines traductions modernes obscurcissent le fait que le mot hébreu pour « armée » est rendue sous une forme féminine.

⁽¹⁰⁾ Les chanteuses mentionnées dans Esdras 2 : 65 faisaient probablement partie du chœur du temple.

⁽¹¹⁾ Ceci suggère en soi que les Israélites ne voyaient pas les femmes comme étant naturellement crédules. Des femmes sages sont mentionnées dans II Samuel 14 : 2 – 20 et II Samuel 20 : 16 – 22

PARTIE 6 – A LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS

Préface de Joseph Tkach

Les commentateurs bibliques, tant conservateurs que progressistes, sont généralement d'accord sur le point suivant : Jésus traita bien les femmes, et ce, en dépit de la culture à dominance masculine dans laquelle Il vivait. Il les traita respectueusement, se montra sensible à leurs besoins, les loua pour leur foi, et les fit participer à son ministère de bien des façons.

Cependant, lorsque le moment vint de désigner Ses douze apôtres, Jésus choisit seulement des hommes. Ce fait est important dans le débat visant à savoir si une femme peut exercer un leadership dans l'Église d'aujourd'hui. L'équipe doctrinale a préparé l'article ci-dessous pour nous aider à voir l'exemple que nous a donné Jésus.

--oOo--

Les femmes dans le ministère de Jésus

Les femmes jouent un rôle important dans l'histoire de Jésus. Il est né d'une femme, Il a eu de nombreuses interactions avec des femmes, et Il est apparu premièrement à des femmes après Sa résurrection. Bien que ces détails ne nous révèlent rien d'important au sujet du *leadership* des femmes proprement dit, nous étudierons les évangiles pour voir 1) ce que Jésus enseigna au sujet des femmes 2) comment Il s'est comporté à leur égard et 3) pourquoi les apôtres étaient masculins.

L'enseignement de Jésus sur le mariage

Autant que les évangiles le montrent, Jésus n'a rien enseigné sur les rôles de l'homme et de la femme. ⁽¹⁾ Il n'a jamais dit explicitement que les femmes devaient être

soumises aux hommes, ni qu'elles étaient leurs égales en toutes choses. ⁽²⁾

Cependant, Il a enseigné à propos du mariage. Certains dirigeants religieux lui demandèrent : « (...) *Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque?* » (Matthieu 19 : 3). La question concernait l'interprétation de Deutéronome 24 : 1, qui affirme : « *Lorsqu'un homme aura pris et épousé une femme qui viendrait à ne pas trouver grâce à ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque chose de honteux, il écrira pour elle une lettre de divorce...* » Certains rabbins pensaient qu'un homme pouvait divorcer de sa femme si elle lui déplaisait d'une façon quelconque ; d'autres pensaient qu'un homme pouvait divorcer seulement si la femme faisait quelque chose d'indécent.

Jésus répondit en citant Genèse, pour rappeler le principe selon lequel Dieu voulait que le mariage durât pour la vie, et que les gens ne dussent pas briser leurs vœux. Moïse permit le divorce, même pour « incompatibilité, » à cause de la dureté de cœur du peuple (Matthieu 19 : 8). Jésus se montra étonnamment strict : « ... *celui qui répudie sa femme, sauf pour infidélité* ⁽³⁾, *et qui en épouse une autre, commet un adultère. Et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère* » (Matthieu 19 : 9 combiné avec Marc 10 : 11 – 12).

Dans le monde juif, seuls les hommes pouvaient demander le divorce, et il n'était pas prononcé à l'avantage des femmes. Jésus était en train de supprimer cet avantage masculin. De plus, Il dit que les *hommes* pouvaient être coupables d'adultère s'ils épousaient une autre femme, une chose que les lois de Moïse ne disaient pas. Cette réponse consterna les disciples, et Jésus répondit que le célibat était une option

honorable pour certains (Matthieu 19 : 12). Comme Marc 10 : 12 le montre clairement, l'interdiction du divorce s'applique également aux femmes (la loi romaine autorisait les femmes à demander le divorce).

Tom Schreiner écrit : « Jésus soutenait la dignité des femmes en se prononçant franchement contre le divorce qui lésait particulièrement les femmes de l'Antiquité. »⁽⁴⁾ James Borland constate : « Dans son traitement du divorce... Jésus considère clairement les femmes non comme des propriétés, mais comme des personnes. Elles ont des droits légitimes et devraient être respectées. »⁽⁵⁾

Dans Son Sermon sur la Montagne, Jésus fit des commentaires sur les relations hommes-femmes en disant : « *Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur* » (Matthieu 5 : 28). De nouveau, Jésus était en train de dire que l'adultère concernait aussi les hommes. Bien que la loi de Moïse n'interdisait pas toutes les aventures extra maritales, Jésus dit que c'était un adultère de convoiter même une autre femme, qu'elle soit mariée ou non. Les rabbins juifs étaient bien conscients du problème de la convoitise, mais ils blâmaient en général les femmes d'être aguichantes. Jésus a blâmé les hommes, et la solution à la convoitise n'est pas de restreindre les femmes⁽⁶⁾, mais pour les hommes de restreindre leurs propres pensées (Matthieu 5 : 29).

Bien que cet enseignement s'adressât aux hommes, comme l'étaient les règles en général, nous pensons que cela s'adresse aussi aux femmes. C'est-à-dire qu'une femme qui regarde un homme avec convoitise a aussi commis un adultère dans son cœur, et la meilleure solution n'est pas de séparer les sexes, mais de contrôler les pensées.

Plus tard, Jésus mentionna que le mariage n'est pas applicable dans le monde à venir (Marc 12 : 25). Cela ne dit pas explicitement que les hommes et les femmes seront égaux, mais c'est l'implication probable.

Des femmes comme exemples spirituels positifs

James Borland note ceci : « Les femmes étaient utilisées par Jésus tout à fait librement en tant qu'exemples dans Ses enseignements. »⁽⁷⁾ Linda Belleville ajoute : « Ceci diffère totalement des rabbins de l'époque. C'est en vain que l'on peut chercher dans leurs enseignements une seule histoire ou un sermon mentionnant une femme en exemple. »⁽⁸⁾ Dans beaucoup d'exemples donnés par Jésus, des femmes sont présentées comme modèles positifs de foi, que les hommes devraient suivre. Par exemple :

- La reine du Midi, qui était plus sage que les Juifs du premier siècle (Matthieu 12 : 42) ;
- La femme mélangeant du levain à la farine (Matthieu 13 : 33) est présentée comme une illustration de la façon dont le royaume de Dieu fonctionne⁽⁹⁾ ;
- Les femmes travaillant lorsque le Christ reviendra, certaines étant prêtes et d'autres ne l'étant pas (Matthieu 24 : 41) ;
- Dix vierges, dont cinq étaient prêtes et cinq qui ne l'étaient pas (Matthieu 25 : 1 - 13) ;
- La veuve de Sarepta, que Jésus utilisa comme exemple d'une femme païenne que Dieu choisit (Luc 4 : 26) ;
- La femme qui retrouva la pièce de monnaie qu'elle avait perdue (Luc 15 : 8 - 10). Dans cette parabole, la femme joue le rôle de Dieu, tout comme le berger le fit dans la parabole précédente, et que le père le fait dans la parabole suivante.⁽¹⁰⁾ ;

- Une veuve persévérante (Luc 18 : 1 – 8), un modèle à imiter pour les disciples dans leurs prières ;
- Une veuve qui donna tout ce qu'elle avait (Luc 21 : 1 – 4).

Dans Luc 11, une femme anonyme s'écria : « *Heureux le sein qui t'a porté! heureuses les mamelles qui t'ont allaité!* » (Luc 11 : 27). Jésus ne nia pas que sa propre mère soit bénie, mais il dit que la vraie bénédiction est donnée à « *ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent* » (Luc 11 : 28). La valeur spirituelle d'une femme est basée sur sa réponse à la volonté de Dieu, et pas sur ses fonctions biologiques. Les femmes sont sauvées par la foi, et non par la mise au monde d'enfants.

James Borland écrit : « Jésus fit deux choses importantes » pour cette femme. « Il lui accorda Son attention sans partage en écoutant son commentaire, et Il la corrigea avec douceur en lui proposant une compréhension spirituelle plus profonde... Jésus ne nie pas le rôle important de Sa mère, mais Il va au-delà de celui-ci vers une vérité spirituelle plus vaste. »⁽¹¹⁾ Joann Davidson observe ceci : « Christ n'a jamais rabaissé le rôle d'une mère, mais il a refusé de limiter l'horizon d'une femme à élever sa famille et à cuisiner. »⁽¹²⁾

Jésus fit une remarque similaire lorsque les gens lui dirent que sa mère et ses frères désiraient lui parler (Matthieu 12 : 47). Il répondit que les disciples étaient sa vraie famille : « *...quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma soeur, et ma mère* » (Matthieu 12 : 49 – 50). La condition spirituelle est plus importante que l'origine biologique. Jésus étendit la réponse en y incluant le mot « *sœur,* » même si la remarque initiale ne mentionnait pas ses sœurs ; en faisant ainsi, Il sous-entendait que les femmes étaient spirituellement sur un pied d'égalité avec les hommes.

Peu avant que Jésus soit arrêté et tué, une femme⁽¹³⁾ l'oignit d'une grande quantité de parfum de prix. Les disciples grommelèrent au sujet de la dépense, mais Jésus loua la femme : « *Elle a fait une bonne action à mon égard.... Je vous le dis en vérité, partout où cette bonne nouvelle sera prêchée, dans le monde entier, on racontera aussi en mémoire de cette femme ce qu'elle a fait* » (Matthieu 26 : 10, 13). Ce qu'elle fit est un bel exemple pour tous les disciples : l'exemple d'une dévotion sans partage. Jésus dit à la femme qui l'avait oint : « *Ta foi t'a sauvée* » (Luc 7 : 50), et le fait que cette histoire soit préservée dans les évangiles signifie que sa foi est un exemple pour nous aujourd'hui.

De façon similaire, une femme Cananéenne fut louée pour sa grande foi (Matthieu 15 : 28).⁽¹⁴⁾ En tant que non-Israélite, elle n'avait droit à aucune faveur de la part de Jésus, mais elle fit appel à sa grâce et à sa miséricorde. Hurley écrit ceci : « Il (Jésus) témoigne du respect envers la foi de cette femme et envers ses arguments. Il considérait les femmes avec sérieux. »⁽¹⁵⁾

Notes de renvoi

⁽¹⁾ Stanley Grenz écrit : « Jésus n'a pas donné un enseignement explicite sur le rôle des femmes dans l'Église. En fait, Il ne laissa pas d'enseignement du tout concernant les femmes en tant que classe de personnes.... Il traitait chaque femme qu'Il rencontrait comme une personne dans son droit » (Women in the Church : A Biblical Theology of Women in Ministry (InterVarsity, 1995), 71).

⁽²⁾ « Jésus ne s'étendit même pas à faire des commentaires explicites au sujet de l'égalité des hommes et des femmes (même de l'importance de ceux que Paul fit dans Galates 3 : 28), afin de ne rien dire qui soit en mesure de bouleverser les conventions socioculturelles sur les rôles hommes-femmes.... Jésus ne peut pas servir à promouvoir de façon judicieuse un mouvement moderne abolitionniste ou égalitariste.... Ni les évangiles, ni le livre des Actes ne se révèlent décisifs pour répondre à la question de savoir si la première génération des chrétiens en général ou si Paul en particulier ont réservé des rôles particuliers de leadership pour les hommes. Pour le savoir, il faut se reporter aux écrits de Paul eux-mêmes » (Craig

Blomberg, « Neither Hierarchicist Nor Egalitarian : Gender Roles in Paul, » in *Two Views on Women in Ministry* (ed. James R. Beck and Craig L. Blomberg; Zondervan, 2001), 335-37).

(3) Sous la loi de l'Ancien Testament, une femme adultère aurait été lapidée. I Corinthiens 7 sous-entend que des exceptions supplémentaires sont parfois envisageables. Cependant, nous n'aborderons pas ici l'éthique du divorce et du remariage. Ceux qui veulent un débat détaillé sur ce sujet sont invités à consulter deux articles sur notre site web. Les adresses sont <http://www.gci.org/ethics/divorce> et <http://www.gci.org/ethics/divorce2>

(4) Thomas R. Schreiner, « Women in Ministry, » dans *Two Views on Women in Ministry* (éd. James R. Beck et Craig L. Blomberg ; Zondervan, 2001), 185.

(5) James A. Borland, « Women in the Life and Teachings of Jesus, » dans *Recovering Biblical Manhood and Womanhood* (éd. John Piper and Wayne Grudem; Crossway, 1991), 115.

(6) « L'approche adoptée le plus souvent par le rabbinat Judaique envers la tentation sexuelle semble avoir été de réduire au minimum tout contact entre les sexes » (James Hurley, *Man and Woman in Biblical Perspective* (Zondervan, 1981), 64). Le livre de Hurley était une présentation érudite influente de la position conservatrice, et il a été récemment réimprimé par Wipf & Stock. Voici des exemples d'enseignement rabbinique :

« Celui qui parle beaucoup avec des femmes s'attire des maux sur lui-même » (mAb. 1.5 ; cf. Ned. 20a)

« Voici les femmes qui peuvent être répudiées sans leur donner leur dot : une épouse qui transgresse la loi de Moïse et la coutume juive, ou qui sort avec ses cheveux déliés, ou tisse dans la rue, ou parle avec un homme quelconque » (mKet. 7 :6).

La réalité sociale était probablement que les hommes ne parlaient pas aux femmes sauf en cas de nécessité – il suffit de voir la surprise des disciples de trouver Jésus parlant avec une femme (Jean 4 : 27). Dans cette discussion, nous ne voulons pas dépeindre le Judaïsme comme étant mauvais ou rétrograde. Dans son attitude envers les femmes, le Judaïsme était dans la moyenne de l'époque. Les auteurs grecs avaient généralement des attitudes pires, les auteurs latins étaient légèrement mieux.

(7) Borland 117.

(8) Linda Belleville, *Women Leaders and the Church: Three Crucial Questions* (Baker, 1999), 48.

(9) Certains érudits interprètent le levain comme étant une mauvaise chose, telle l'ivraie dans le blé, mais la majorité des érudits concluent que la parabole du levain a pour but de dépeindre la croissance du royaume de façon positive.

(10) Jésus se mit lui-même dans le rôle d'une femme lorsqu'Il se compara lui-même à une mère poule (Matthieu 23 : 37).

(11) Borland, 116.

(12) JoAnn Davidson, « Women in Scripture, » dans *Women in Ministry: Biblical and Historical Perspectives* (éd. Nancy Vyhmeister; Andrews University Press, 1998), 175.

(13) Jean 12 : 3 l'identifie à Marie, sœur de Marthe et de Lazare. Luc 7 se rapporte peut-être à une onction différente.

(14) La réticence initiale de Jésus à aider la femme n'avait rien à voir avec le fait qu'elle était une femme, c'était simplement le fait qu'elle était une païenne. Jésus connaissait sa foi dès le début, mais par la conversation Il en vint à aider ses disciples à réaliser que c'était bien de guérir une païenne.

(15) Hurley, 85.

PARTIE 6 – B LES FEMMES DANS LE MINISTÈRE DE JÉSUS

James Hurley écrit : « La chose la plus marquante concernant le rôle des femmes dans la vie et l'enseignement de Jésus est le simple fait qu'elles y sont présentes.⁽¹⁶⁾ Bien que les textes des évangiles ne contiennent pas d'affirmations désavouant le point de vue de l'époque relatif aux femmes, ils témoignent constamment de la présence de

femmes parmi les disciples de Jésus et de l'enseignement sérieux que Jésus leur accorda, ce qui constitue une coupure avec la tradition qui a été décrite comme étant « sans précédent dans le Judaïsme contemporain (de l'époque) ».⁽¹⁷⁾

Comme Schreiner le dit : « Jésus traita les femmes avec dignité et respect, et Il les

éleva dans un monde où elles étaient souvent maltraitées. »⁽¹⁸⁾ Hurley écrit que Jésus ne percevait pas les femmes « essentiellement en fonction de leur sexe, de leur âge ou de leur statut matrimonial ; Il semble les avoir considérées en fonction de leur relation avec Dieu (ou de son absence). »⁽¹⁹⁾ Borland le résume bien ainsi :

Les nombreuses guérisons et l'expulsion de démons chez des femmes montrent l'attention et la sollicitude de Jésus à l'égard des femmes. Plusieurs anecdotes de cette sorte nous sont relatées assez brièvement. Jésus a guéri la belle-mère de Pierre et lui a permis en retour de Le servir (Marc 1 : 30 – 31 ; Matthieu 8 : 14 – 15 ; Luc 4 : 38 – 39). Jésus fut aussi ému de compassion pour une veuve de Naïn (Luc 7 : 11 – 15). Il la rencontra alors qu'elle pleurait juste avant l'inhumation de son fils unique. Il lui parla avec compassion et ressuscita son fils.

Plus tard, Christ guérit une femme qui était courbée depuis dix-huit ans sans espoir de guérison (Luc 13 : 10 – 17). Courageusement, pendant le sabbat, face à des leaders religieux hostiles à l'intérieur de la synagogue, Jésus aida cette pauvre femme et la défendit. Il lui parla, plaça tendrement Ses mains sur elle et la fit se redresser, et elle glorifia Dieu. Puis Il reconnut son statut égal aux hommes dans l'héritage religieux d'Israël en se référant à elle en tant que fille d'Abraham (cf. Jean 8 : 33, 39).⁽²⁰⁾

Sheila Graham écrit :

Jésus témoignait honneur et respect à toutes les femmes, une attitude généralement inattendue et inconnue dans sa culture et à son époque. Jésus, contrairement aux hommes de sa génération et de sa culture, enseignait que les femmes étaient les égales des hommes aux yeux de Dieu. Les femmes

pouvaient recevoir le pardon et la grâce de Dieu. Les femmes, tout comme les hommes, pouvaient être parmi les disciples personnels de Christ. Les femmes pouvaient être pleinement participantes au royaume de Dieu... Cela représentait des idées révolutionnaires. Beaucoup de ses contemporains, incluant ses disciples, étaient choqués.⁽²¹⁾

Élisabeth

Nous commençons notre brève étude sur les femmes dans le ministère de Jésus par une femme qui exerça un rôle avant la naissance de Jésus. Elisabeth, épouse du sacrificateur Zacharie, fut remarquée comme étant « *juste devant Dieu* » et pleinement obéissante (Luc 1 : 6).⁽²²⁾ Lorsque Marie visita Elisabeth, « *son enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit* » et Élisabeth prononça une bénédiction sur Marie, des paroles qui font maintenant partie des Écritures (Luc 1 : 41 – 45).

Marie

La mère de Jésus fut un exemple merveilleux par ses paroles : « *Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon ta parole!* » (Luc 1 : 38). Marie fut aussi inspirée à prononcer un poème de louange qui fait maintenant partie des Écritures (Luc 1 : 46 – 55). De nouveau, elle était un bon exemple quand elle « *gardait toutes ces choses, et les repassait dans son cœur* » (Luc 2 : 19, 51). Elle contribua au premier miracle public de Jésus (Jean 2 : 1 – 11). Il se peut qu'elle ait été parmi la « famille » qui pensait que Jésus avait perdu la raison (Marc 3 : 21). Sur la croix, Jésus chargea Jean de prendre soin de sa mère, et Marie fut comptée parmi les disciples après la résurrection de Jésus (Actes 1 : 14).

Borland écrit : « La femme que Dieu choisit afin de côtoyer Jésus le plus longuement était Sa mère, Marie... La vie de Marie était importante pour au moins trois raisons.

(1) Elle était un témoin de première main de l'origine divine de Jésus et de sa vraie humanité. (2) Elle était un modèle merveilleux de piété, de foi, de dévouement et de patience, parmi d'autres bonnes qualités. (3) Elle, de même que d'autres femmes fut intégrée dans la nouvelle vie de l'Église lors de la Pentecôte. »⁽²³⁾

Anne

Lorsque Jésus fut amené au temple pour y être consacré, une vieille prophétesse nommée Anne « *louait Dieu, et elle parlait de Jésus à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem* » (Luc 2 : 38). Malheureusement, nous ne savons pas ce qu'elle disait ou comment elle proclamait la nouvelle.

Marie et Marthe

Bien que les rabbins aient dit que les hommes ne devraient pas parler avec les femmes, Jésus comptait des femmes parmi ses amis. « *Jésus aimait Marthe, et sa sœur, et Lazare* » (Jean 11 : 5). Une fois, alors que Jésus visitait Béthanie, « *une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison* » (Luc 10 : 38). Du fait que Marthe possédait une demeure, elle peut avoir été veuve. Sa sœur Marie « *s'étant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole* » (Luc 10 : 39). Mais Marthe s'activait à préparer le repas, et demanda à Jésus de dire à Marie de l'aider.

Les rabbins disaient que la Torah ne devrait pas être enseignée aux femmes.⁽²⁴⁾ Marie se dérobait donc à un rôle typiquement féminin afin de faire une chose réservée normalement aux hommes. Mais Jésus ne la « *remit pas à sa place.* » Au lieu de cela, Il dit qu'elle avait fait le bon choix du moment. « *Une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera point ôtée* » (Luc 10 : 42). La croissance spirituelle est plus importante que les devoirs domestiques.⁽²⁵⁾

Borland note ceci : « Jésus n'ordonna pas (à Marthe) de cesser de servir, mais Il corrigea gentiment son attitude envers Marie. »⁽²⁶⁾ Graham écrit : « Jésus ne pensait pas que le travail des femmes, ou celui des hommes, en cette matière, n'était pas important. Il ne disait pas que c'était mal d'être diligent et soigneux dans nos responsabilités. Christ était en train de dire que nous devrions garder de bonnes priorités. Les femmes étaient appelées à être disciples de Jésus, tout comme le sont les hommes, et l'on attendait des femmes qu'elles accomplissent leurs responsabilités spirituelles, tout comme les hommes. »⁽²⁷⁾

Plus loin, Borland note que Marie représentait un grand exemple pour nous tous aujourd'hui :

Les femmes doivent apprendre et appliquer la Parole de Dieu. C'est d'une importance vitale. Mais en réalité, l'application est bien plus vaste.... Chaque croyant doit prendre des décisions innombrables au cours de sa vie, choisissant d'agir constamment comme un élève, avec Jésus comme enseignant. Cela ne signifie pas que les autres devoirs ou les bonnes manières chrétiennes doivent être ignorés, mais cela sous-entend que certaines choses...sont plus importantes que d'autres. Il n'existe pas de distinctions dans les rôles pour être enseigné par Christ.⁽²⁸⁾

Dans cet incident, Marie représentait un meilleur exemple que Marthe. Mais Borland remarque que l'on devrait aussi se souvenir de Marthe lors d'une autre anecdote : « Lors d'une visite ultérieure de Jésus à Béthanie, ce fut Marthe qui fut enseignée par Jésus pendant que Marie était assise dans la maison (Jean 11 : 20).... Marthe donna une superbe confession concernant le Christ, en disant : « *Oui, Seigneur, je crois que tu es le Christ, le Fils de Dieu, qui devait venir dans le monde* » (Jean 11 : 27). »⁽²⁹⁾

La femme samaritaine près du puits

« La conversation avec la femme près du puits est la plus longue discussion enregistrée que Jésus ait eue avec quiconque, et cette femme était une païenne. »⁽³⁰⁾ De plus, la leçon que Jésus lui donna au sujet des eaux vives était aussi profonde que la leçon qu'Il donna à Nicodème, et la femme eut une meilleure réponse. Contrairement à Nicodème, elle était désireuse de s'associer à Jésus. Elle parla de Jésus à ses voisins, et beaucoup d'entre eux crurent à Jésus « à cause de cette déclaration formelle de la femme » (Jean 4 : 28 – 29, 39).

Davidson observe que cela sous-entend quelque chose de positif au sujet de la réputation de la femme dans la communauté : « Il est improbable que les hommes de la ville auraient cru en la parole d'une prostituée au sujet du Messie ou de qui que ce soit, et qu'ils seraient allés ouvertement avec elle pour le voir. Peut-être n'a-t-on pas donné à cette femme tout le crédit dû à sa position sociale réelle à Samarie. Le récit semble indiquer qu'elle était une femme bien informée, avertie. Son discours avec Christ révèle une intelligente familiarité avec les sujets théologiques les plus en vue du moment. »⁽³¹⁾

Une fille d'Abraham

Alors que Jésus enseignait dans une synagogue, une femme qui avait été infirme pendant dix-huit ans y entra, et Jésus la guérit (Luc 13 : 10 – 13). Le chef de la synagogue blâma Jésus, mais Jésus se défendit, disant que la femme était « une fille d'Abraham » (Luc 13 : 16).

Graham écrit : « Face à ses détracteurs les plus venimeux, Jésus montra publiquement sa sollicitude et sa haute estime à l'égard de cette femme, une personne que les autres avaient probablement vue pendant des années alors qu'elle peinait dans son

affliction pour venir adorer Dieu à la synagogue. Ils avaient probablement pris soin d'éviter cette personne parce qu'elle était une femme et parce qu'elle était infirme. »⁽³²⁾ En utilisant l'expression rare « fille d'Abraham », Jésus rappelait au peuple que les femmes figuraient aussi parmi les descendants d'Abraham et qu'elles étaient éligibles pour hériter de ses bénédictions.

Jeanne et Suzanne

Luc nous dit que plusieurs femmes qui avaient été guéries aidèrent à assister Jésus « de leurs biens » (Luc 8 : 3). Cela incluait « Jeanne, femme de Chuza, intendant d'Hérode, Susanne, et plusieurs autres. »⁽³³⁾ Bien qu'elles étaient probablement impliquées dans la préparation des repas, Luc indique que leur rôle le plus important était d'assurer une bonne gestion.

Graham écrit : « Certaines de ces femmes, probablement des veuves, avaient le contrôle de leurs propres finances. C'était grâce à leur générosité que Jésus et ses disciples étaient assistés au moins partiellement. Bien que Christ s'adaptât aux traditions culturelles du premier siècle, Il ne tenait pas compte des limitations qui avaient été placées sur les femmes par leur culture. Les femmes étaient libres de Le suivre et de prendre part à Son ministère envers le monde. »⁽³⁴⁾

Belleville fait une observation supplémentaire : « Elles sont les seules supportrices mentionnées. De plus, elles ne se contentèrent pas d'écrire simplement un chèque pour couvrir les dépenses, mais elles accompagnèrent Jésus et les Douze alors qu'ils voyageaient de place en place... Jésus accueillit les femmes dans son cercle itinérant, en leur permettant d'accomplir le même engagement radical à Le suivre que les Douze avaient fait... Il est frappant, en effet, que des femmes mariées pussent voyager avec le groupe de Jésus. »⁽³⁵⁾ Mary Evans écrit : « Jésus s'attendait à ce que les

hommes et les femmes se côtoyaient librement, »⁽³⁶⁾ La solution au problème de la convoitise n'était pas de séparer les femmes, mais que les hommes se contrôlent.

Matthieu 27 : 55 - 56 mentionne aussi que « *plusieurs femmes...avaient accompagné Jésus depuis la Galilée, pour le servir. Parmi elles étaient Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée* » (Marc 15 : 40 - 41 rapporte que son nom était Salomé). Luc 23 : 27 rapporte que beaucoup de femmes de Jérusalem le suivirent après son arrestation, et Il se tourna vers elle et les enseigna, disant que des temps encore pis viendraient pour Jérusalem.

Une femme atteinte d'une perte de sang

Alors que Jésus cheminait en direction de la maison de Jaïrus, une femme atteinte d'une hémorragie depuis 12 ans Le toucha, et elle fut guérie (Marc 5 : 22 - 29). Elle fut effrayée que Jésus puisse s'irriter (les rabbins évitaient habituellement les femmes, en particulier celles qui étaient impures), mais Jésus n'était pas en colère. Il dit : « *Ma fille, ta foi t'a sauvée* » (Marc 5 : 34), en s'adressant à elle en termes affectueux et en louant publiquement sa foi. De même, Jésus ne craignit pas de toucher une autre fille impure, l'enfant morte de Jaïrus (Marc 5 : 41).

Marie de Magdala

Luc nous dit que Marie de Magdala avait été libérée de sept démons (Luc 8 : 2), mais elle devrait être mieux connue en tant que la première à voir le tombeau vide, la première à porter la bonne nouvelle aux disciples. Graham écrit :

Marie de (Magdala) est presque toujours mentionnée en premier dans la liste des disciples féminins de Jésus-Christ. Elle peut avoir été l'une des leaders de ce groupe de femmes qui suivaient Jésus

dès le début de Son ministère en Galilée jusqu'à sa mort et par la suite. Jésus ressuscité lui apparut en premier. Il est ironique qu'à une époque où les femmes ne pouvaient pas être des témoins légaux, Jésus choisit des femmes comme premiers témoins de Sa résurrection.⁽³⁷⁾

Bien que les hommes s'enfuissent pour sauver leur vie, les femmes suivirent fidèlement Jésus jusqu'à la croix (Matthieu 27 : 55 - 56), et Marie s'assit à proximité lorsque Joseph d'Arimatee mit le corps de Jésus dans la tombe (Matthieu 27 : 61). Marie de Magdala guida les femmes qui vinrent embaumer Jésus, tôt le dimanche matin (Marc 16 : 2), et un ange leur dit que Jésus était ressuscité (Marc 16 : 6). Alors elles portèrent la nouvelle aux onze disciples (Luc 24 : 10). Jésus apparut en premier à Marie (Jean 20 : 14), et lui dit de le dire aux disciples, ce qu'elle fit (Jean 20 : 17 - 18).

Schreiner écrit : « Même si le témoignage des femmes n'était pas recevable dans un tribunal...Jésus apparut à des femmes en premier, démontrant de nouveau leur importance et leur valeur en tant qu'êtres humains. »⁽³⁸⁾ Borland, un autre conservateur, commente l'importance de ce fait :

Pourquoi les femmes furent-elles choisies comme témoins de la résurrection ? Dieu accordait-Il un honneur spécial à ces femmes ? Dieu essayait-Il d'indiquer que des rôles plus grands attendaient les femmes de Sa nouvelle communauté de croyants ? Je pense que telles étaient les deux intentions de Dieu. Les quatre évangélistes accordèrent un grand honneur aux femmes qui, avec un cœur serviable et plein d'amour, vinrent tôt le matin afin d'embaumer le corps de Jésus, présentant ainsi leurs derniers hommages.... Ces femmes ouvrirent le chemin en proclamant l'évangile... Le

devoir et le privilège de témoigner pour Christ est toujours ouvert à chaque croyant, sans distinction de sexe.⁽³⁹⁾

Certains érudits ont remarqué qu'il fut dit aux femmes de témoigner du fait que Jésus était ressuscité, et c'est l'un des critères d'un apôtre (Actes 1 : 22). Mais il n'y a pas de preuve que l'une de ces femmes ait jamais assuré la fonction de témoin de la résurrection dans la prédication publique de l'Église. Bien que leur rôle dans la résurrection constitua un précédent important de femmes parlant avec autorité, ce fut un rôle restreint à un besoin spécifique au sein de l'Église.

Notes de renvoi

⁽¹⁶⁾ James Hurley approuve : « Jésus s'adressait régulièrement à des femmes de façon directe, lorsqu'Il était en public. Il était inhabituel pour un homme de le faire » (114).

⁽¹⁷⁾ James Hurley, 82-83, citant W. Forster, *Palestinian Judaism in New Testament Times* (London, 1964), 124. Voici quelques exemples de vues juives sur les femmes :

« Toute iniquité est petite comparée à l'iniquité d'une femme.... C'est par une femme que le péché a débuté, et à cause d'elle que nous mourons tous » (Sirach 25 :19, 24 ; 2nd century B.C.).

« La méchanceté d'un homme vaut mieux qu'une femme qui fait le bien ; c'est la femme qui apporte honte et disgrâce » (Sirach 42 :14).

« La femme est inférieure à l'homme en toutes choses » (Josephus, *Against Apion* 2 :201).

« Une centaine de femmes ne valent pas mieux que deux hommes » (Talmud, Ber. 45b). Bien que le Talmud fut écrit bien après le Nouveau Testament, cette affirmation est probablement en accord avec les attitudes du premier siècle.

« Un homme est nécessaire pour prononcer les trois bénédictions suivantes chaque jour : « Béni sois-tu, toi qui ne m'as pas fait païen, toi qui ne m'as pas fait femme, toi qui ne m'as pas fait illettré » (bMen. 43b ; Ber. 7.18).

« Il n'y a aucune sagesse en la femme, excepté pour manipuler le fuseau » (bYom. 66b).

⁽¹⁸⁾ Schreiner, 184.

⁽¹⁹⁾ Hurley, 83.

⁽²⁰⁾ Borland, 115.

⁽²¹⁾ Sheila Graham, "Jesus and Women," *The Plain Truth* (Juillet 1994): 15, disponible sur notre site web à l'adresse : <http://www.gci.org/jesus/women>

⁽²²⁾ Luc peut avoir souligné cela parce que certaines personnes pouvaient supposer que le péché avait rendu Elisabeth stérile. Elle se réfère à la « disgrâce » d'être stérile au verset 25.

⁽²³⁾ Borland, 118-119.

⁽²⁴⁾ « Il est préférable que les paroles de la Loi soient brûlées plutôt que d'être données à une femme » (jSot. 3.4 ; 19a).

« Si un homme donne à sa fille un enseignement de la Loi, c'est comme s'il lui enseignait la débauche » (bSot. 4.3).

⁽²⁵⁾ Cela ne signifie pas que les devoirs domestiques ne devaient jamais être accomplis. Jésus lui-même lava des pieds et fit cuire des poissons. Jésus n'a jamais dévolu les devoirs domestiques à la femme seulement (la Bible ne le dit pas non plus).

⁽²⁶⁾ Borland, 119.

⁽²⁷⁾ Graham, 16-17.

⁽²⁸⁾ Borland, 118.

⁽²⁹⁾ Borland, 118.

⁽³⁰⁾ Davidson, 173.

⁽³¹⁾ Davidson, 173. Les érudits supposaient souvent que la femme était immorale. Elle avait eu cinq maris, oui, mais ils ont pu mourir ou divorcer sans qu'il y ait eu faute de la part de cette femme. Elle n'était pas mariée à l'homme avec lequel elle vivait, mais la loi de Moïse ne réglementait pas le comportement sexuel des non-vierges non mariées.

⁽³²⁾ Graham, 18.

⁽³³⁾ Marie de Magdala est aussi mentionnée, mais nous en discuterons séparément.

⁽³⁴⁾ Graham, 18.

⁽³⁵⁾ Belleville, 51.

⁽³⁶⁾ Mary J. Evans, *Woman in the Bible* (InterVarsity, 1983), 47.

⁽³⁷⁾ Graham, 15. Josèphe écrit : « N'acceptez aucun témoignage venant des femmes à cause de l'inconstance et de la témérité liées à leur sexe » (Antiquités 4 :219).

⁽³⁸⁾ Schreiner, 185-86. Cependant, Evans écrit : « Ce serait une erreur de surestimer ce point, car il est fort possible que les femmes aient reçu le message en premier simplement parce qu'elles eurent l'heur d'avoir été là en premier » (p. 54).

⁽³⁹⁾ Borland, 120.

PARTIE 6 – C POURQUOI LES APÔTRES ÉTAIENT-ILS TOUS DES HOMMES ?

Le cercle masculin des Apôtres

Comme l'indiquent les témoignages des parties A et B de cette étude, les érudits s'accordent généralement pour dire que Jésus traitait les femmes avec respect, comme des personnes de la même importance spirituelle que les hommes. Sur ce point, les érudits en faveur de l'ordination des femmes s'accordent avec ceux qui s'y opposent. Il y a un aspect important du ministère de Jésus sur lequel ils ne s'accordent pas : ce sont les implications du fait que Jésus choisit seulement des hommes pour faire partie des Douze. Par exemple, James Borland écrit que :

Jésus démontra qu'il existe une distinction claire dans les rôles entre hommes et femmes. Nulle part ce sujet n'est plus clair que dans le choix que fit Jésus d'avoir seulement des hommes comme apôtres.... Lorsque des sujets moraux étaient en jeu, Jésus ne se soumettait pas à la pression culturelle. Ce n'était pas la coutume sociale ou la pression culturelle qui amena Jésus à nommer un groupe d'apôtres entièrement masculin. S'il l'avait voulu, Il aurait facilement pu désigner six hommes et leurs épouses comme apôtres...

La culture juive acceptait les femmes à des positions de leadership. Juste trois décennies avant qu'Hérode le Grand prenne la succession en tant que roi, Israël fut gouverné pendant des années par la reine Alexandra. Le fait qu'un juge occasionnel (Débora, Juges 4 – 5), ou qu'une gouvernante (Athalie, II Rois 11 : 3) fut une femme démontre aussi que le leadership féminin était possible. ⁽⁴⁰⁾

Puisque Jésus avait la volonté de rompre avec les coutumes sociales et que la culture juive permettait parfois qu'il y ait des leaders féminins, alors Jésus dut avoir eu une bonne raison de choisir seulement des hommes, et cette raison, selon Borland, c'est que les leaders de l'Église devaient tous être des hommes. « Même si beaucoup de femmes ont d'excellentes qualités pour exercer un leadership, malgré cela Dieu établit clairement des distinctions dans les rôles quand il s'agit d'exercer un apostolat ou un ministère. »⁽⁴¹⁾

Cependant, les égalitaires (partisans de l'égalité hommes-femmes) répondent que les apôtres étaient non seulement des hommes mais qu'ils étaient aussi des Juifs, et cela indique une limitation culturelle qui ne s'applique pas aujourd'hui au leadership dans l'Église. Jésus n'a pas choisi non plus un homme Samaritain pour être apôtre, à cause des limitations culturelles dans lesquelles Il opérait.

Un fait théologique nécessitait la judaïté des disciples : Jésus n'avait été envoyé que vers les Juifs (Matthieu 15 : 24), et nous avons de bonnes raisons bibliques pour comprendre que ceci était une limitation temporaire. La Bible montre que l'Église débuta en étant entièrement juive ; il n'est donc pas surprenant que les leaders étaient tous Juifs.

Cependant, Borland signale un fait important : « L'Église ne commença pas par des hommes seulement, pour ensuite devenir mixte. Des hommes et des femmes furent disciples de Christ dès le début, » et pourtant les femmes ne furent pas choisies comme leaders. Deuxièmement, contrairement à l'entière judaïté du leadership, le leadership masculin fut perpétué par ceux que Christ enseigna à

l'origine, qu'Il forma et auxquels Il confia le futur leadership de Son Église. »⁽⁴²⁾

Douze hommes juifs

Lorsque Jésus ne choisit que des hommes pour apôtres, cela reflétait-il une restriction permanente du leadership au sein de l'Église, ou était-ce dû à un besoin temporaire ? Jésus avait la volonté d'enseigner les femmes en public et en privé, et des femmes figuraient parmi ses disciples, mais Il ne les inclut pas parmi les Douze. Il y a de bonnes raisons de ne pas avoir un païen parmi les Douze, mais pourquoi pas une femme ?

Certains égalitaires ont répondu que Jésus était limité par sa culture. Mais comme le remarque Borland, il semble improbable que Jésus, qui rompit avec beaucoup de conventions religieuses, fut limité par sa culture.

Cependant, Jésus ne remit pas en cause toutes les coutumes sociales imparfaites de son époque. Il ne s'attaqua pas au gouvernement romain, ni à la coutume de l'esclavage. Au lieu de cela, Il utilisa des esclaves dans certaines de Ses paraboles sans faire une seule allusion par laquelle cette coutume n'était pas conforme à la volonté de Dieu. Oui, Jésus voulait remettre en cause la culture sur certains points, mais nous ne pouvons pas supposer qu'Il approuvait ce qu'Il n'a pas contesté. Toutefois, nous devons reconnaître que lorsque vint le moment de choisir les disciples, Jésus avait une opportunité de remettre en question la culture, mais Il ne le fit pas. Il traita les femmes en égales dans d'autres domaines, mais pas pour faire partie des Douze.

Les égalitaires soutiennent souvent qu'à valeur égale il doit y avoir égalité dans l'accès à tous les rôles, mais cela ne semble pas être une supposition valable. Le chrétien qui a le don de diriger n'a pas davantage de valeur pour Dieu qu'un chrétien qui a le don de servir. Un don peut avoir davantage de

valeur qu'un autre pour exercer certaines fonctions dans l'Église, mais les personnes sont d'égales valeurs même si elles ne peuvent pas exercer les mêmes rôles. L'exemple de Jésus montre que, au moins dans certaines situations, ce n'est pas un péché de discriminer sur la base du sexe pour choisir les leaders dans une église.

Borland résume cet argument de la façon suivante : « Nous pouvons conclure que dans le choix des douze apôtres...dans le modèle de leadership masculin suivi par ceux que Jésus enseigna le plus intimement, et même dans les douze noms inscrits sur les fondations de la cité céleste, Jésus affirma clairement qu'il existe une distinction permanente des rôles entre les hommes et les femmes, et qu'aux hommes est dévolu un rôle permanent de leadership. »⁽⁴³⁾

John Piper et Wayne Grudem écrivent : « Nous ne soutiendrions pas que Jésus ait favorisé un ministère uniquement masculin dans l'Église, simplement parce qu'Il a choisi douze hommes pour être Ses apôtres revêtus d'autorité. Mais cet argument serait pour le moins aussi valable que de soutenir que tout ce que Jésus a fait d'autre signifie qu'Il s'opposerait à un ministère de tous les hommes. »⁽⁴⁴⁾ En d'autres mots, Jésus n'a pas directement parlé au sujet du ministère, mais ce qu'Il a fait soutient la conclusion des conservateurs. Schreiner écrit : « Un apostolat masculin ne prouve pas que les femmes ne devraient pas servir comme leaders, mais quand on le combine avec l'autre évidence, cela permet de confirmer le point de vue favorable à la complémentarité des sexes. »⁽⁴⁵⁾

Cependant, il y a un autre facteur à considérer : les disciples n'étaient pas seulement tous des Juifs, mais ils étaient exactement douze. Quand il y en eut seulement onze, Pierre dit qu'il était nécessaire de ramener le nombre à douze (Actes 1 : 22). Jésus était en train de former un nouveau peuple de Dieu, et les douze

disciples représentaient les douze tribus d'Israël, et pour cette raison ils devaient être douze hommes. ⁽⁴⁶⁾ Pour le symbolisme de ce groupe, il était nécessaire pour Jésus de discriminer les païens et les femmes. L'un des facteurs discriminants est maintenant obsolète, si bien qu'il est possible que l'autre facteur soit obsolète aussi. L'exemple donné par Jésus en cette matière est donc d'une importance incertaine.

Belleville commente le symbolisme biblique :

Douze hommes Juifs...représentent les douze tribus et leurs têtes patriarcales. Ce sont les douze apôtres qui s'assièront sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël (Matthieu 19 : 28 ; Luc 22 : 30). La nouvelle Jérusalem aura douze portes, douze anges, douze fondations et sur celles-ci les noms des douze apôtres (Apocalypse 21 : 12, 14). Il est important de ne pas établir un lien entre les douze apôtres et le leadership masculin dans l'Église. Le lien devrait plutôt être fait entre les douze apôtres et l'Église (entière) de Jésus-Christ. Ce ne seront pas des leaders masculins qui serviront de juges dans le futur, ni, en cette matière, des leaders féminins. Paul affirme : « Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? ...Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges? » (I Corinthiens 6 : 2 – 3). ⁽⁴⁷⁾

De plus, les douze apôtres ne représentent pas un modèle pour le futur leadership de l'Église. ⁽⁴⁸⁾ Après que Jacques ait été tué, il n'y a pas eu de tentative de ramener le nombre à douze. Nous ne devrions pas supposer que le choix de douze apôtres juifs masculins constitue un modèle pour choisir les futurs leaders de l'Église, nous savons que cela n'établit pas un modèle ni par le nombre ni par l'ethnie, si bien que nous devrions être ouverts à la possibilité que cela n'établisse pas non plus un modèle par

le sexe. Il nous faut voir ce que l'Église enseignait vraiment sur le sujet du leadership, et ce que les femmes faisaient réellement dans l'Église primitive.

Résumé

Dans leurs savants débats sur l'ordination des femmes, les érudits opposés sur la question tentent souvent d'avancer que chaque fragment de preuve confirme leur point de vue particulier, et dans certains cas il semble qu'ils s'efforcent de faire dire à certains passages des Écritures ce qu'ils ne disent pas clairement.

Il semble préférable de reconnaître plutôt que certains aspects du débat penchent d'un côté, et certains aspects de l'autre, et nous espérons qu'admettre cela nous permettra d'examiner les preuves de façon plus objective, en permettant à chaque verset ou passage de transmettre son propre message. Nous pouvons résumer ici ce que nous avons trouvé dans cette étude et dans celles qui ont précédé :

- Dans Genèse 1, les hommes de même que les femmes sont faits à l'image de Dieu, favorisant ainsi, mais sans le prouver, le point de vue égalitaire.
- Dans Genèse 2, les conservateurs ont un argument raisonnable (quoique non décisif) que l'homme créé avant la femme puisse donc avoir l'autorité.
- Dans Genèse 3, la domination de l'homme sur la femme est présentée comme faisant partie de la conséquence du péché, en suggérant qu'une telle domination n'était pas l'intention de Dieu à l'origine.
- Dans l'Ancien Testament en général, des femmes endossaient parfois des rôles de leaders civils et elles proclamaient parfois la parole de Dieu, qui fait autorité par définition. Ceci favorise le point de vue égalitaire. Cependant, les femmes ne figuraient jamais dans la prêtrise, ce qui soutient le

point de vue conservateur selon lequel Dieu ne permet pas aux femmes d'exercer certains rôles religieux.

- L'exemple de Jésus remet en cause le point de vue selon lequel les femmes sont subordonnées, mais il n'aborde pas de façon spécifique les rôles des sexes dans l'Église. Les conservateurs sont confortés dans leur position par le fait que Jésus fit des distinctions de sexe en sélectionnant seulement des hommes comme apôtres. Mais comme les érudits conservateurs l'admettent, cela ne prouve pas de façon exclusive leur point de vue selon lequel les femmes ne peuvent pas servir comme ministres, car d'autres explications sont possibles quant à savoir pourquoi Jésus a choisi douze hommes Juifs comme apôtres.

Dans les prochains articles, nous porterons notre attention sur ce qui arriva réellement dans l'Église primitive, et sur ce que le reste du Nouveau Testament dit sur les femmes dans l'Église.

Notes de renvoi

⁽⁴⁰⁾ Borland, 120-21.

⁽⁴¹⁾ Borland, 120-21.

⁽⁴²⁾ Borland, 121. Ici, il cite Actes 1 : 21 et Actes 6 : 3, deux passages spécifiant les hommes.

Nous remarquons aussi que Actes 6 : 3 fait appel aux hommes même si le besoin immédiat était de trouver des gens pour assurer le service auprès de femmes.

⁽⁴³⁾ Borland, 122.

⁽⁴⁴⁾ John Piper and Wayne Grudem, "An Overview of Central Concerns," 67-68, les italiques ont été ajoutées.

⁽⁴⁵⁾ Schreiner, 196.

⁽⁴⁶⁾ Davidson, 176, citant Evelyn et Frank Stagg, *Women in the World of Jesus* (Philadelphia: Westminster, 1978), 123. La faiblesse de cette explication est que les disciples n'étaient pas originaires de toutes les tribus. Et s'ils ne représentaient pas exactement les douze patriarches par la généalogie, alors on pourrait affirmer qu'ils n'avaient pas besoin non plus d'être du même sexe. Mais la conclusion est encore la même : Puisque un facteur est obsolète, l'autre peut l'être tout autant. Nous devons nous tourner vers les épîtres pour discerner si c'est le cas.

⁽⁴⁷⁾ Belleville, 149.

⁽⁴⁸⁾ « Les Douze ne constituaient pas et ne fournissaient pas le modèle ou la charpente du leadership ou de l'autorité dans l'Église primitive, à part dans les tout premiers jours de l'Église de Jérusalem » (David Scholer, « Women, » in *Dictionary of Jesus and the Gospels* (ed. Joel Green et al.; InterVarsity, 1992), 886).

oOo

PARTIE 7 LES FEMMES DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

Préface de Joseph Tkach

Dans l'article ci-dessous, l'équipe doctrinale examine le témoignage biblique relatif au rôle des femmes dans l'Église apostolique.

Nous verrons que dans le Nouveau Testament diverses femmes sont mentionnées comme ayant des rôles clé dans l'œuvre de l'Église, mais peu ont reçu un titre, tout comme peu d'hommes en ont un. L'ensemble de ce témoignage est (comme nous nous y attendions dès le

début) non déterminant pour notre but ultime, qui consiste à décider si la Bible interdit ou autorise l'ordination des femmes au rang de ministres dans l'Église.

Permettez-moi de vous dire quelques mots expliquant pourquoi notre étude a pris tant de temps pour ce qui semble n'être qu'une recherche non décisive. Bien que différents membres (opposés sur la question) aimeraient que nous « prenions un raccourci » en traitant d'abord les textes

controversés, nous pensons que cette façon d'agir desservirait l'église et le sujet lui-même. Ce serait imposer à l'ensemble des membres de l'Église une conclusion qu'ils pourraient contester parce qu'ils n'auraient pas pu suivre les étapes qui ont permis d'arriver à cette conclusion.

Par exemple, si nous avons débuté avec un texte tel que I Timothée 2 : 12 (que beaucoup de gens considèrent comme décisif), nous serions encore confrontés à un tas de questions : Que pensez-vous de Genèse, et de Déborah, et que pensez-vous des femmes dans le ministère de Jésus ? Il nous faudrait de toutes façons traiter toutes les questions auxiliaires. C'est pourquoi nous pensons préférable d'examiner la Bible entière avant d'aborder les passages spécifiques. Le sujet ne concerne pas simplement un verset, mais le message entier de la Bible.

De plus, nous ne pouvons pas conclure que divers passages soient significatifs avant de les avoir réellement examinés. Nous sommes en train de partager avec vous ce processus d'examen afin que vous puissiez étudier en même temps que nous. Cela aidera les gens à voir que les divers aspects de la question sont pris en compte.

Un témoignage qui semble secondaire pour une personne est parfois considéré comme important par une autre. Par exemple, il se peut que vous ne vous posiez aucune question sur le sujet de Phobé, mais notre article doit examiner son cas parce que d'autres personnes posent des questions sur elle.

Finalement, permettez-moi de vous dire que nous ne connaissons pas encore le résultat final de notre étude. Il est possible que l'équipe doctrinale n'atteigne pas l'unanimité sur cette question. Peut-être allons-nous publier ce qui sera l'opinion majoritaire tout comme l'opinion minoritaire – je ne sais

pas, parce que nous n'en sommes pas encore là. J'espère que vous êtes en train d'étudier ce sujet avec nous.

--oOo--

Les femmes dans l'Église primitive

Les femmes étaient importantes dans le leadership de l'Église primitive, mais la Bible ne nous donne pas autant de précisions que nous pourrions le souhaiter. Dans beaucoup de cas, il nous faut lire entre les lignes pour voir le rôle qu'elles avaient. Cet article examinera le témoignage donné dans le livre des Actes et dans les épîtres. Certains des passages les plus controversés (I Corinthiens 11, 14, et I Timothée 2) seront abordés dans des articles futurs.

Le Livre des Actes

Bien que le livre des Actes soit traditionnellement appelé « les Actes des Apôtres », il ignore la plupart des apôtres, et se centre plutôt sur Pierre et Paul. C'est pourquoi nous n'obtenons que de brefs aperçus concernant les rôles des femmes dans l'Église, tout comme nous en avons peu sur Jean et d'autres personnes.

La première mention des femmes se trouve dans Actes 1 : 14, qui affirme que le noyau original de l'Église incluait les apôtres, « avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus. » Le terme « les femmes » peut faire référence aux épouses des apôtres, ou aux femmes qui suivaient Jésus (voir Luc 8 : 2 – 3, par exemple).

La seconde mention des femmes se trouve dans Actes 2. Les disciples étaient rassemblés lors du jour de la Pentecôte, et « ils furent tous ⁽¹⁾ remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues » (verset 4).

Pierre expliqua à la foule que cela était arrivé pour accomplir la prophétie de Joël : « *Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit; et ils prophétiseront.* » (versets 17 – 18).

Dans cette assemblée de l'Église primitive, Dieu a amené des femmes à parler en langues et à prophétiser dans un endroit où des hommes et des femmes étaient réunis pour prier et adorer. Cependant, dans le reste des Actes, les femmes ne sont pas décrites comme parlant en public. La société juive et gréco-romaine avait peu de précédents – si tant est qu'il en existât – de femmes parlant dans des contextes publics. Les attitudes des hommes juifs envers les femmes se révèlent dans le fait qu'ils n'autorisaient pas les femmes à témoigner dans un tribunal. En conséquence, il n'est pas probable que les hommes auraient considéré des prédicateurs féminins comme sources crédibles de nouvelles idées religieuses. À cause de ces attitudes, les femmes devaient soutenir l'Évangile par d'autres façons.

À un certain endroit, Luc décrit la croissance de l'Église en terme de « *nombre des hommes* » (Actes 4 : 4); à un autre endroit, il mentionne à la fois « *hommes et femmes* » (Actes 5 : 14).⁽²⁾

Certaines de ces femmes étaient des veuves qui dépendaient du support de l'Église. Quand les veuves d'expression grecque furent négligées dans les distributions quotidiennes, sept hommes portant des noms grecs furent choisis pour résoudre le problème (Actes 6 : 1 – 6). Luc nous dit que les apôtres cherchèrent spécifiquement des hommes (verset 3), mais nous ne voyons aucune raison théologique pour interdire

aux femmes la responsabilité d'un programme d'assistance aux veuves. Nous en concluons que les apôtres cherchèrent des hommes pour des raisons sociologiques.

Nous entendons ensuite parler des femmes lorsque Luc nous dit que Saul « *arrachait hommes et femmes* (de leurs maisons), *et les faisait jeter en prison* » (Actes 8 : 3 ; Actes 9 : 2 ; Actes 22 : 4). Dans une société qui ignorait souvent les femmes et qui n'avait probablement pas de prisons réservées aux femmes, il est frappant que Luc nous dise trois fois que Saul persécutait les femmes aussi bien que les hommes. Apparemment, Saul percevait les femmes chrétiennes comme une sérieuse menace pour l'orthodoxie juive, probablement parce qu'elles étaient en train de répandre l'Évangile auprès des autres femmes.

Dans Samarie, « *hommes et femmes* » crurent et se firent baptiser (Actes 8 : 12). Dans Joppé, Dieu utilisa Pierre pour ressusciter une disciple laborieuse appelée Tabitha (Actes 9 : 36 – 41). Dans Jérusalem, les disciples s'assemblèrent pour prier dans la maison de Marie, la mère de Jean, surnommé Marc (Actes 12 : 12). Apparemment, Marie était une veuve qui possédait sa propre propriété et elle était suffisamment prospère pour engager une servante (Actes 12 : 13).

Après que Paul ait prêché à Antioche de Pisidie, « *les Juifs excitèrent les femmes dévotes de distinction et les principaux de la ville; ils provoquèrent une persécution contre Paul et Barnabas, et ils les chassèrent de leur territoire* » (Actes 13 : 50). Ici, les femmes étaient influentes en tant qu'ennemies de l'Évangile.

Dans Philippiques, des femmes se rendirent au « *lieu de prière* » à l'extérieur de la ville (Actes 16 : 13). Une femme prospère nommée Lydie devint croyante et « *fit cette*

demande: Si vous me jugez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison » (Actes 13 : 15). Paul et ses compagnons y demeurèrent un certain temps, en acceptant son hospitalité. ⁽³⁾

Après que Paul ait chassé un démon hors d'une jeune esclave, il fut battu, envoyé en prison, délivré par un tremblement de terre, et traité en ami par le geôlier. Peu avant que Paul et Silas quittent la ville, « *ils entrèrent chez Lydie, et, après avoir vu et exhorté les frères, ils partirent »* (Actes 16 : 40). Le groupe des disciples s'était accru en incluant des hommes, et la nouvelle église se réunissait dans la maison de Lydie. Du fait que Lydie était prospère en affaires et qu'elle possédait le lieu de réunion, il est probable qu'on puisse dire qu'elle était influente dans l'église, mais Luc ne lui donne pas un titre formel.

Dans Thessalonique, Paul prêchait dans la synagogue, persuadant certains Juifs et « *une grande multitude de Grecs craignant Dieu, et beaucoup de femmes de qualité »* (Actes 17 : 4, 12). (Les auteurs anciens affirment que les femmes étaient socialement plus importantes dans la Macédoine que dans les autres parties de la Grèce. ⁽⁴⁾) Dans Athènes, une femme nommée Damaris devint croyante (Actes 17 : 34).

Dans Corinthe, Paul fit connaissance d'Aquila et Priscille, des Juifs qui avaient été forcés de quitter Rome. Ils étaient faiseurs de tentes, et Paul travailla avec eux pour un temps (Actes 18 : 3). Ils voyagèrent vers Ephèse avec Paul (Actes 18 : 19). Après l'arrivée d'Apollos à Ephèse, « *Aquila et Priscille, l'ayant entendu, le prirent avec eux, et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu »* (Actes 18 : 26).

Quand un mari et sa femme sont nommés dans les écrits grecs, le mari est

habituellement nommé en premier. La plupart des érudits protestants concluent que Luc, en nommant Priscille en premier, indique qu'elle était la plus importante des deux. ⁽⁵⁾ Cela suggère que Priscille était une excellente enseignante, bien versée dans la doctrine chrétienne, mais cela ne dit pas si une femme peut exercer publiquement un rôle d'enseignante.

Luc mentionne que quatre filles de Philippe prophétisaient (Actes 21 : 9), vraisemblablement de façon régulière, mais nous ne savons pas où et comment elles prophétisaient.

L'Épître aux Romains

La majeure partie de l'épître aux Romains est un exposé doctrinal. Mais Paul nous donne des indices concernant les croyants de Rome quand il salue beaucoup d'entre eux en les nommant dans le chapitre final. La première personne mentionnée est Phœbé, que Paul présente et recommande, probablement parce qu'elle a apporté la lettre à Rome. Paul l'appelle « *diaconesse* (diakonos) *de l'église de Cenchrées »* (Romains 16 : 1).

Puisque diakonos peut signifier soit diaconesse, soit servante, certaines traductions ont choisi « diacre » (par exemple, la NRSV), alors que d'autres ont choisi « servante » (NIV) ou « ministre » (NAB). Si un homme avait été appelé « diakonos de l'église », la plupart des traducteurs auraient utilisé le mot « diacre, » ⁽⁶⁾ mais certains traducteurs ne croient pas que l'Église primitive ait eu des diacres féminins, et en conséquence ils ont choisi le mot « servante. »

Quand Paul donne une fonction suivie par « *de l'église de Cenchrées »*, il apparaît que Paul donne un titre à Phœbé. ⁽⁷⁾ Cependant, même si elle est diacre, nous ne

savons pas quel degré de responsabilités elle assumait.

En tant que personne qui apporta la lettre à Rome, Phobé peut avoir été chargée de la lire publiquement aux croyants assemblés, et elle peut avoir été sollicitée pour transmettre les salutations verbales de Paul et pour répondre à des questions concernant ce que Paul a voulu dire dans certaines phrases que l'auditoire a trouvées obscures.⁽⁸⁾

Paul demande aux chrétiens de Rome que « *vous l'assistiez dans les choses où elle aurait besoin de vous, car elle a donné aide (du grec prostatis) à plusieurs et à moi-même* » (Romains 16 : 2). Que signifie prostatis ? Certaines traductions le rendent par « assistant, » mais le mot usuel signifiait « bienfaiteur » ou un mécène, une personne aisée qui soutenait d'autres personnes – ce qui était courant dans l'Empire romain du premier siècle.⁽⁹⁾

Phobé était apparemment une femme aisée qui aidait à prendre soin des croyants les plus pauvres de Cenchrées. Elle avait quelque affaire dans Rome, et Paul lui a demandé de porter la lettre aux croyants de là-bas. Et en contrepartie, il demande aux croyants de l'aider à accomplir ce pour quoi elle était venue. C'était une personne fiable, fort respectée dans l'église à Cenchrées.

Puis, Paul salue Priscille et Aquilas et les appelle « *mes compagnons d'œuvre (synergoi) en Jésus-Christ* » (Romains 16 : 3). Il ne fait pas référence à leur métier de faiseurs de tentes, mais à leur travail dans l'Évangile (il utilise le même mot grec pour Timothée au verset 21). Ils étaient retournés à Rome, et une église s'assemblait dans leur demeure (Romains 16 : 5).

Paul adresse sa salutation à « *Marie, qui a pris beaucoup de peine pour vous* »

(Romains 16 : 6). Il ne dit pas quand, où, et quelle sorte de peine elle a prise, mais apparemment c'était une chose remarquable.

Paul salue « *Andronicus et Junias, mes parents et mes compagnons de captivité* » (Romains 16 : 7). Ils étaient Juifs, probablement emprisonnés pour avoir prêché l'Évangile avec Paul. Ceci est souvent admis, mais l'affirmation suivante de Paul est chaudement débattue : « *qui jouissent d'une grande considération parmi les apôtres.* » Certains utilisent cela pour dire qu'ils jouissent d'une grande considération aux yeux des apôtres, d'autres disent qu'ils sont des apôtres grandement considérés.⁽¹⁰⁾

De plus, il y a eu une controverse quant à savoir si Junia(s) était un homme ou une femme. Certains érudits, croyant que les apôtres ne pouvaient être des femmes, suggérèrent que Junias était une forme abrégée du nom masculin Junianus. Cependant, il n'existe aucune preuve que Junianus ait été jamais abrégé de cette façon, alors qu'il est largement prouvé que Junia était un nom féminin.⁽¹¹⁾

Il est possible qu'Andronicus et Junias, des Juifs qui vinrent à Christ avant Paul (Romains 16 : 7 b), fussent connus par les apôtres originaux et recommandés par eux. Mais il est aussi possible qu'ils étaient apôtres à part entière – apôtres dans le sens qu'ils étaient des représentants officiels envoyés par une église vers une autre (voir II Corinthiens 8 : 23 pour trouver un exemple de cet usage du mot).

L'histoire de l'Église ne sait rien au sujet de ce qu'Andronicus faisait. C'est pourquoi il est douteux qu'il pût être considéré comme un apôtre grandement considéré dans le sens où les Douze l'étaient. Le sens le plus général pour « apôtre » – messenger – est la signification la plus défendable pour Andronicus et Junia.⁽¹²⁾ Nous concluons

que Junia était une femme notable qui représentait probablement une église dans quelque tâche officielle, avec son mari. Mais nous n'avons pas la preuve nous permettant de dire qu'elle était apôtre de la même façon que Paul et les Douze l'étaient.

Paul salue aussi Tryphène, Tryphose et Perside, des femmes qui ont « *beaucoup travaillé pour le Seigneur* » (Romains 16 : 12). Paul ne dit pas ce qu'était leur travail, mais « *pour le Seigneur* » sous-entend qu'elles oeuvraient à quelque tâche religieuse. Il salue aussi Julie, la sœur de Nérée, et la mère de Rufus (Romains 16 : 13, 15). Paul a mentionné 10 femmes – un grand pourcentage pour la littérature de l'époque.

Les autres Lettres

Paul mentionne un rapport fait « *par les gens de Chloé* » (I Corinthiens 1 : 11), mais il n'indique pas si Chloé elle-même est croyante. Pour les relations sexuelles au sein du mariage, Paul enseigne qu'une épouse a autant d'autorité que le mari (I Corinthiens 7 : 2 - 5). Pour cette société, cet enseignement était étonnamment égalitaire, mais il ne dit rien au sujet du rôle de la femme dans l'Église. Il en est de même dans Ephésiens 5 : 21 – 33, où Paul dit aux épouses de se soumettre à leurs maris et aux maris d'aimer leurs épouses de façon désintéressée.

Il note que d'autres apôtres étaient accompagnés de leurs épouses quand ils voyageaient (I Corinthiens 9 : 5), mais il ne dit pas quels rôles avaient les épouses.

Au chapitre 11, Paul donne des instructions relatives aux voiles couvrant la tête des femmes qui prophétisent ou prient. A cause de la complexité de ce passage et de son importance dans le débat, nous l'aborderons dans un article à part. Les commentaires de

Paul dans I Corinthiens 14 : 34 – 35 seront aussi évoqués dans un article futur.

Paul ne mentionne pas le rôle des femmes en tant que premiers témoins de la résurrection de Jésus (I Corinthiens 15 : 5). Il cite probablement une tradition de la façon qui lui a été transmise, et la tradition n'incluait probablement pas les femmes parce qu'elles n'étaient pas des témoins légaux dans la société juive.⁽¹³⁾

Galates 3 : 28 a été un verset influent dans le débat sur les femmes : « *Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ.* » Paul a pris trois divisions sociales majeures de l'Église du premier siècle, et les a unies. Techniquement, il parle d'unité, pas d'égalité,⁽¹⁴⁾ et il parle de salut, pas de leadership. Même après avoir écrit ce verset, il est en mesure de donner différentes directives aux hommes, aux femmes, et aux esclaves.

Cependant, l'égalité dans le salut peut avoir des implications pour les relations sociales.⁽¹⁵⁾ Par exemple, nous croyons que les Juifs et les Gentils devraient avoir un égal accès au leadership. Il serait faux de dire : « Les Gentils sont égaux pour ce qui concerne le salut, mais s'il y a un Juif dans la congrégation, alors le pasteur doit être Juif, même s'il est pauvrement qualifié. » Certaines personnes soutiennent que c'est une erreur d'avoir des règles similaires qui favorisent les hommes par rapport aux femmes, mais l'égalité personnelle ne nécessite pas toujours d'avoir des rôles égaux. Pour ce qui est du salut, le pasteur est au même niveau que n'importe qui d'autre, mais il n'a pas le même rôle que n'importe qui d'autre. De façon similaire, les patrons chrétiens et les employés sont égaux pour ce qui concerne le salut, mais cela n'entraîne pas que leurs rôles soient égaux dans les affaires. Il y a des limites aux

conséquences sociales de notre unité en Christ.

Les partisans de l'égalité concluent généralement que Galates 3 : 28 est un appel à autoriser une égalité des rôles au sein de l'Église, alors que les érudits traditionalistes ne concluent habituellement pas cela.⁽¹⁶⁾

Dans Philippiens, Paul plaide afin que deux femmes se réconcilient (Philippiens 4 : 2). Elles avaient « *combattu pour l'Évangile avec moi, et avec Clément et mes autres compagnons d'oeuvre* (synergoi) » (Philippiens 4 : 3). Ces femmes ne servaient pas juste en coulisses – Paul indique qu'elles étaient à son côté, luttant contre les adversaires, accomplissant apparemment la même sorte de travail pour l'Évangile que faisait Paul, Clément et d'autres co-ouvriers.⁽¹⁷⁾ Le fait que Paul consacre de la place dans sa lettre pour évoquer la querelle entre ces femmes suggère que leur querelle affectait d'autres personnes dans l'église – que les femmes étaient influentes d'une certaine façon.⁽¹⁸⁾ Elles peuvent avoir eu un rôle formel dans l'église, mais Paul ne leur donne pas de titre.

Dans Colossiens 4 : 15, il mentionne qu'une église s'assemblait dans la maison de Nymphas, qui était suffisamment prospère pour posséder une maison assez grande pour que l'église s'y réunisse. Dans Philémon 2, il salue Apphia, probablement l'épouse de Philémon.⁽¹⁹⁾

Les Lettres Pastorales

Les lettres de Paul à Timothée et à Tite disent plusieurs choses significatives au sujet des femmes. Le passage le plus célèbre, I Timothée 2 : 11 – 15, devra attendre un autre article.

Dans I Timothée 3 : 1 – 7, Paul donne les caractéristiques d'un bon évêque.⁽²⁰⁾ Dans

les versets 8 à 10, il fait la liste des spécificités désirables pour être diacre. Au verset 11, il dit : « *Les femmes, de même, doivent être honnêtes...* »⁽²¹⁾ Les commentateurs débattent si le terme « femmes » ici signifie femmes diaques, ou concerne les épouses des diaques décrits aux versets 8 à 10 et de nouveau au verset 12.

L'utilisation de l'expression « de même » au verset 11, tout comme le mot « aussi » au verset 8, pourrait suggérer que les femmes diaques sont concernées. D'un autre côté, le fait que les hommes diaques soient de nouveau décrits au verset 12 pourrait suggérer que les diaques masculins sont concernés tout au long de ce passage. Dans cette dernière interprétation, le verset 11 donne les caractéristiques désirables chez les épouses des diaques, tout comme le verset 4 donne les caractéristiques désirables chez les enfants des évêques. Mais il serait étrange de spécifier les caractéristiques d'une épouse de diacre mais de ne rien dire au sujet d'une épouse de ministre, à moins que l'épouse de diacre ait un rôle spécifique, tel que d'assister les femmes lors de leur baptême.⁽²²⁾

Walter Liefeld conclut : « Il est impossible de dire si cela concernait les épouses des diaques ou les femmes qui servaient en tant que diaques. »⁽²³⁾ Bien que, historiquement, nous comprenions ce verset comme autorisant le rôle de diaconesse, il ne prouve pas ce point. Romains 16 : 1 nous offre un meilleur support, bien qu'il ait également une autre interprétation possible.⁽²⁴⁾

Paul dit que « *les diaques doivent être maris d'une seule femme* » (I Timothée 3 : 12) Comme nous en avons parlé dans un article précédent, Paul donne les caractéristiques désirables chez un diacre, sans être une obligation absolue. Nous permettons que les hommes célibataires soient diaques ou responsables d'un ministère, et de façon similaire, nous autorisons les hommes

remariés à être diacres, qu'ils se remarient suite à un divorce ou suite au décès de leur première épouse. L'expression grecque signifiait apparemment « un homme avec une femme » – c'est-à-dire qui n'a pas de maîtresse, qui est fidèle envers son épouse. ⁽²⁵⁾ Nous considérons ceci comme une exigence.

Nous croyons aussi qu'une règle similaire devrait s'appliquer aux femmes diacres : elles devraient être fidèles. Si elles sont remariées, elles devraient être fidèles au mari qu'elles ont maintenant. Quand Paul dit que les diacres masculins devraient être fidèles à leurs épouses, il allait de soi dans cette culture qu'une règle similaire s'appliquait aux femmes diacres. Comme cela a été discuté dans un article précédent, les règles bibliques sont souvent formulées dans une perspective masculine même lorsqu'elles s'appliquent aussi aux femmes. ⁽²⁶⁾ Le point principal est que les femmes leaders devraient avoir une bonne réputation.

Dans I Timothée 5 : 3, Paul parle d'un autre groupe de femmes : « *Honore les veuves qui sont véritablement veuves* . » Il observe que les veuves devraient être assistées par leurs familles – « *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi* » (I Timothée 5 : 8 ; cf. Marc 7 : 11 – 13). Mais si la veuve n'avait pas de famille pour la soutenir, l'église fournissait apparemment ce soutien.

« *Qu'une veuve, pour être inscrite sur le rôle, n'ait pas moins de soixante ans* » et qu'elle soit recommandable (I Timothée 5 : 9 – 10). Il dit que les veuves plus jeunes ne devraient pas être inscrites sur la liste, « *car, lorsque la volupté les détache du Christ, elles veulent se marier, et se rendent coupables en ce qu'elles violent leur premier engagement* » (I Timothée 5 : 11 – 12).

Timothée savait déjà ce qu'était cette « liste des veuves », mais aujourd'hui nous devons lire entre les lignes pour voir de quoi Paul parlait. Apparemment, les veuves faisaient un engagement à vie de servir l'église en retour de son support financier, et le remariage était une violation de cet engagement. Paul sentait que les femmes en dessous de 60 ans pourraient être si anxieuses de se marier qu'elles ne pourraient pas être en mesure de tenir un vœu de célibat.

Dans quelle mesure ceci est-il applicable à l'Église moderne ? Paul avait-il l'intention que sa lettre à Timothée devienne un manuel d'organisation de l'Église pour les siècles et les cultures à venir ? Les églises devraient-elles avoir une liste de veuves âgées engagées dans le célibat ? Bien qu'il soit permis aux églises d'avoir une telle liste, nous ne pensons pas que la Bible demande cela. Il y a de la sagesse dans la lettre de Paul, mais il a écrit à une église spécifique, et les recommandations spécifiques qu'il donne doivent être évaluées pour voir si elles sont appropriées à d'autres circonstances. ⁽²⁷⁾

Paul a loué la foi de la mère de Timothée et de sa grand-mère (II Timothée 1 : 5), mais on ne nous dit pas si elles ont amené Timothée à la foi en Christ. Cependant, Paul a aussi averti Timothée que des femmes étaient les cibles de faux enseignants qui « *s'introduisent dans les maisons, et qui captivent des femmes d'un esprit faible et borné, chargées de péchés, agitées par des passions de toute espèce, apprenant toujours et ne pouvant jamais arriver à la connaissance de la vérité* » (II Timothée 3 : 6). Ces femmes avaient apparemment entendu l'Évangile mais ne l'avaient pas accepté.

Paul demande à Tite d'enseigner « *que les femmes âgées doivent aussi avoir l'extérieur qui convient à la sainteté...dans le but*

d'apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants, à être...soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée » (Tite 2 : 3 – 5). Paul confiait aux femmes âgées l'enseignement des plus jeunes, et au moins une raison de cette instruction est culturelle, de sorte que les étrangers aient moins d'occasions de critiquer l'Évangile. ⁽²⁸⁾

Les Épîtres Générales

Le reste des livres du Nouveau Testament disent peu au sujet des femmes et peu au sujet du leadership dans l'Église. L'épître aux Hébreux mentionne Sara, bien que les érudits débattent si elle est mentionnée de façon passagère ou si elle est louée pour sa foi (Hébreux 11 : 11). L'auteur sous-entend que la foi inspira les femmes qui recouvèrent leurs morts par la résurrection (Hébreux 11 : 35). Jacques mentionne que Rahab avait une foi exemplaire (Jacques 2 : 25).

Pierre, après avoir conseillé à tous de se soumettre aux autorités gouvernementales, et aux esclaves de se soumettre à leurs maîtres, conseille aussi aux femmes à être soumises à leurs maris (I Pierre 3 : 1) ; il cite Sara comme exemple de ce respect (I Pierre 3 : 6). Il conseille aux hommes « à votre tour » de traiter leurs femmes avec respect, comme un sexe plus faible, parce qu'elles doivent hériter avec eux du salut (I Pierre 3 : 7). ⁽²⁹⁾

Jean adresse sa salutation à une dame « élue et à ses enfants » (II Jean 1), mais ceci est habituellement interprété comme une métaphore pour l'Église (le mot grec *ekklesia* est féminin, et l'Église est considérée comme l'épouse du Christ – II Corinthiens 11 : 2 ; Ephésiens 5 : 25 – 27).

Le livre de l'Apocalypse contient des illustrations positives et négatives utilisant des femmes. L'Église est décrite comme une femme (Apocalypse 12 : 1 – 17) et comme une épouse (Apocalypse 21 : 2) – une épouse qui se joint à l'Esprit pour inviter les gens à venir à Christ (Apocalypse 22 : 17). Une vision plus négative se trouve dans Apocalypse 14 : 4, qui dit que les 144 000 « sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges . » Il est discutabile que nous puissions conclure quoi que ce soit au sujet du rôle des sexes dans le monde réel à partir de ces symboles apocalyptiques.

Conclusion

Les femmes avaient des fonctions importantes et variées dans l'Église primitive. Certaines enseignaient, certaines prophétisaient, certaines procuraient un soutien financier, et beaucoup travaillaient pour l'Évangile. Diverses personnes sont appelées apôtres, mais il est rare qu'une personne, qu'elle soit homme ou femme, reçoive quelque autre titre. Nous connaissons les noms de seulement deux hommes qui sont appelés « anciens » et d'une femme qui fut appelée « diacre. » ⁽³⁰⁾

Puisque les titres sont rarement donnés, il est important de considérer ce que les gens faisaient, et non les titres qu'ils avaient, et il est significatif de voir qu'en divers cas, des femmes ont travaillé au côté des hommes à répandre l'Évangile, et les mêmes mots grecs sont utilisés pour décrire leur œuvre que ceux utilisés pour les leaders masculins.

Dans notre prochain article nous examinerons I Corinthiens 11, qui se réfère aux femmes dans l'église de Corinthe qui prophétisaient et priaient.

Notes de renvoi

(1) Nous n'avons pas de raison de conclure que les femmes étaient absentes à cette réunion de Pentecôte. Actes 1 : 14 dit que les hommes et les femmes « *d'un commun accord persévéraient dans la prière.* »

(2) Cela pourrait être expliqué par le fait que Luc n'était pas là et devait se fier à des sources. La source pour le premier nombre peut avoir été un dénombrement d'hommes, et Luc n'a pas spéculé sur ce que pouvait être le nombre total des gens. Mais quand il a écrit Actes 5 : 14, il décrivait la croissance avec ses propres mots, et c'est pourquoi il mentionnait les femmes.

(3) Dans la terminologie ancienne, Lydia était un mécène qui protégeait les évangélistes itinérants. Il était commun que des gens prospères soutiennent les enseignants itinérants en fournissant le gîte, le couvert et le salaire.

(4) Craig Keener écrit : « Il est possible que la ville de Philippi accordait davantage d'importance aux femmes à cause des coutumes traditionnelles de cette région » (Paul, Women, and Wives (Hendrickson, 1992), 243). Gordon Fee écrit : « La Macédoine était bien connue comme étant une exception à la norme ; par le passé, les femmes occupaient des positions importantes dans la vie publique » (Listening to the Spirit in the Text (Eerdmans, 2000), 73, citant W. W. Tarn, Hellenistic Civilization (World, 1952), 98-99).

(5) Ils sont nommés trois fois dans les Actes et trois fois dans les lettres de Paul. Priscille est nommée en premier à quatre reprises. Le conservateur James Hurley écrit : « Je soupçonne à juste titre que les commentateurs ont conclu qu'elle était la plus importante » (Man and Woman in Biblical Perspective (Zondervan, 1981), 119). Mais John Piper et Wayne Grudem ne sont pas d'accord (Recovering Biblical Manhood and Womanhood (Crossway, 1991), 69).

(6) « Si le nom dans le texte était celui de Timothée ou de Jude, quatre-vingt-dix-neuf pour cent des érudits auraient supposé que diakonos signifiait « diacre » et quelques notes de renvoi préciseraient que cela peut signifier « serviteur » » (Hurley, 124).

(7) Origène (3^e siècle) et Chrysostome (4^e siècle) comprenaient que Phœbé était diacre (Belleville, "Women in Ministry," dans James Beck and Craig Blomberg, editors, Two Views on Women in Ministry (Zondervan, 2001), 101).

(8) Craig Keener écrit : « Du fait qu'elle apportait la lettre de Paul, elle a peut-être été sollicitée pour expliquer les passages ambigus de la lettre quand les Romains l'ont lue, et Paul veut qu'ils comprennent qu'elle est effectivement qualifiée pour expliciter son écrit » ("Women in Ministry," in Beck and Blomberg, 238).

(9) « Phœbé est recommandée ici en tant que bienfaitrice » (Thomas Schreiner, 197). « Dans la culture de l'époque, un prostatis était un « bienfaiteur » (NRSV, revised NAB) – ou, comme nous dirions aujourd'hui, un « sponsor » » (Linda Belleville, Women Leaders and the Church (Baker, 1999), 53). Certaines personnes ont prétendu que prostatis signifiait « être un leader, » mais il est peu probable que Paul dise que Phœbé ait été son leader.

(10) Hurley indique que « il est peu probable que Paul fasse un sujet de louange d'une chose telle que le fait d'être connu par les apôtres. Il est donc plus probable que son intention était de dire qu'ils étaient remarquables en tant qu'apôtres » (121). Cependant, Wayne Grudem a récemment soutenu que la construction grecque peut légitimement signifier « bien connu des apôtres » (Evangelical Feminism and Biblical Truth (Multnomah, 2004), 224-25). La signification précise n'affecte pas notre étude.

(11) Linda Belleville écrit que le nom masculin « n'existe pas dans aucun document connu grec ou latin de la période gréco-romaine. D'un autre côté, le nom féminin Junia est tout à fait commun et attesté dans les inscriptions grecques et latines. A ce jour, plus de 250 exemples ont été relevés rien que dans Rome » ("Women in Ministry," 85).

(12) Hurley indique que si le mot « apôtre » désignait le poste le plus important dans l'Église, il serait étrange de faire figurer ces deux personnes au milieu de la liste des salutations (122). Fee écrit : « Le terme dans ce cas, tout comme c'est presque sûrement le cas aussi dans I Corinthiens 12 : 28, se réfère à une « fonction », pas à un « poste » » (74).

(13) « Le témoignage des femmes était de peu de poids dans le judaïsme, et c'était évidemment pour cette raison qu'elles ne sont pas incluses dans cette première confession de l'Église qui nous soit connue » (Richard Longenecker, New Testament Social Ethics for Today (Eerdmans, 1984), 77).

(14) Mary Evans confirme cela, mais indique que les hommes et les femmes ont reçu le même statut devant Dieu : celui de « fils » (Woman in the Bible (InterVarsity, 1983), 64).

(15) Thomas Schreiner, un conservateur, concède ceci : « Klyne Snodgrass soutient que Galates 3 : 28 ne peut pas être limité au salut mais a aussi des implications sociales.... Je pense que Snodgrass a raison » (“Women in Ministry,” dans Beck and Blomberg, 186, se référant à l'article de Snodgrass dans Alvera Mickelson, ed., *Women, Authority, and the Bible* (InterVarsity, 1986), 161-81). Mais Schreiner indique que nous devons lire Paul pour voir ce que sont les implications sociales, plutôt que d'imposer des idées modernes au sujet de l'égalité. Il cite Judith Gundry-Volf comme une partisane de l'égalité qui « soutient à juste titre que Galates 3 : 28 n'abolit pas toutes les différences liées au sexe » (187).

(16) Beck et Blomberg observent que ni Keener ni Belleville ne mettent beaucoup l'accent sur ce verset (166), et il semble être moins utilisé dans les ouvrages récents des partisans de l'égalité. Stanley Grenz note que « la cause égalitaire peut être exagérée » dans ce verset (*Women in the Church* (InterVarsity, 1995), 107).

(17) David Scholer écrit : « Le terme « co-ouvrier » (synergos) apparaît être ce qui dans les églises pauliniennes serait un véritable terme « officiel » pour une personne qui travaille à l'Évangile avec autorité et leadership. Paul utilise ce terme seulement pour de telles personnes, qui incluent Urbain (Romains 16 : 9) ; Timothée (Romains 16 : 21) ; Tite (II Corinthiens 8 : 23) ; Philémon (Philémon 1) ; Démas (Philémon 24) ; Apollos (et lui-même, I Corinthiens 3 : 9) ; Prisca et Aquilas (Romains 16 : 3 ; ici se trouve l'autre exemple d'utilisation de ce terme pour une femme) ; Epaphrodite (Philippiens 2 : 25) ; et Clément (Philippiens 4 : 3) (voir aussi l'usage général du terme dans Colossiens 4 : 11) » (“Euodia and Syntyche: Bishops at Philippi?” dans *Selected Articles on Hermeneutics and Women and Ministry in the New Testament* (Fuller Theological Seminary, 2003), 146).

(18) Les femmes “étaient parvenues à une position d'une telle influence que leur conflit présent risquait de nuire au bien-être de l'église » (Evans, 129).

(19) Belleville dit : « Le fait qu'elle apparaisse au début de la lettre indique qu'elle était un leader de l'église de Colosses » (53). Paul ne salue pas les femmes dans l'introduction d'aucune autre lettre.

(20) Comme nous en avons parlé dans un article précédent, ceci ne devrait pas être considéré comme des exigences absolues pour le leadership dans l'Église, car Paul lui-même n'était pas « *le mari*

d'une seule femme », et n'avait pas de famille à bien diriger (I Timothée 3 : 2, 4). De même, dans les nouvelles églises, il aurait été nécessaire de désigner des nouveaux convertis en tant que leaders (I Timothée 3 : 6). Paul donne des lignes directrices, pas des exigences.

(21) Pour ce verset nous avons utilisé la NASB, qui est littérale et juste. La NIV a « *leurs femmes* », mais le mot « leurs » n'est pas dans le grec. La TNIV et la NRSV ont « *femmes* . »

(22) “Quelle que soit la position adoptée quant à savoir si les femmes doivent être « diaconesses, » il y a pourtant un consensus selon lequel les femmes devraient être impliquées dans les services « diaconaux » ou ministériels de l'Église (George W. Knight III, “The Family and the Church,” in Piper and Grudem, 354).

(23) Walter Liefeld, 1 and 2 Timothy, Titus (NIV Application Commentary; Zondervan, 1999), 134. Hurley indique que puisque le mot masculin diakonos est utilisé pour les hommes et les femmes, « le fait que Paul utilise diakonos pour présenter les hommes dans I Timothée 3 : 8 explique la nécessité d'un autre mot au verset 11 s'il voulait tourner l'attention sur les femmes diacres » (231-32).

Les conservateurs acceptant les femmes diacres incluent Thomas Schreiner (in Piper and Grudem, 505, n. 13), Walter Neuser (Man and Woman in Christian Perspective (Crossway, 1991), 121), et Ann Bowman (“Women in Ministry,” in Beck and Blomberg, 283).

(24) Il existe un témoignage selon lequel l'Église primitive avait des femmes diacres. Dans l'une des premières références non bibliques parlant des chrétiens, Pline le Jeune (gouverneur en Asie Mineure en 111-113 apr. J.-C.) communique ceci à l'Empereur Trajan : « J'ai jugé des plus nécessaires de déterminer quelle était la vérité en torturant deux femmes esclaves qui étaient appelées diaconesses » (Lettres 10.96-97). Le texte est disponible en ligne en plusieurs endroits, tel qu'à l'adresse internet suivante :

<http://www.earlychristianwritings.com/text/pliny.html>

(25) Craig Keener, *And Marries Another: Divorce and Remarriage in the Teaching of the New Testament* (Hendrickson, 1991), 94.

(26) Un prochain article discutera si cela peut être appliqué au verset 2.

⁽²⁷⁾ Nous avons noté dans un article précédent que l'instruction donnée par Paul dans I Timothée 3 : 6 ne s'appliquait pas à l'église en Crète (cf. Tite 1 : 6 – 9) ; il ne destinait pas sa lettre à être un manuel pour toutes les églises. Le point est que, à moins que nous croyions que toutes les instructions dans I Timothée s'appliquent à l'Église aujourd'hui (ce que nous ne croyons pas), alors nous devons discuter chaque instruction pour savoir s'il faut l'appliquer, ou comment elle pourrait être adaptée. Un article futur discutera si I Timothée 2 : 11 – 12 est une directive pour tous les siècles qui suivent.

⁽²⁸⁾ De même, il conseille aux esclaves d'être soumis à leurs maîtres « *afin de faire honorer en tout la doctrine de Dieu notre Sauveur* » (Tite 2 : 10). Son conseil est culturellement approprié, mais nous ne pouvons pas supposer qu'il sous-entend une approbation du contexte culturel dans lequel il fut donné.

⁽²⁹⁾ Paul fait une observation générale – il ne sous-entend pas que tous les maris soient plus forts que leurs épouses, ni que les femmes soient plus faibles intellectuellement ou spirituellement. En moyenne, les hommes sont physiquement plus forts que leurs épouses, mais, selon Pierre, cela devrait amener les hommes à respecter leurs épouses, pas à les abuser.

⁽³⁰⁾ Pierre et Paul se nomment eux-mêmes anciens dans I Pierre 5 : 1 et II Jean 1. Comme nous l'avons conclu auparavant, Romains 16 : 1 appelle probablement Phoebé diacre ; les sept hommes dans Actes 6 : 5 ne sont pas appelés diacres de façon spécifique. Il se peut que cela ait pris un certain temps pour que la terminologie devienne standardisée.

PARTIE 8 LES FEMMES QUI PRIENT OU QUI PROPHÉTISENT : 1 CORINTHIENS 11.3-16

Préface de Joseph Tkach

Un commentateur a écrit : « Ce passage est probablement le plus complexe, controversé et opaque parmi tous les textes de longueur comparable contenus dans le Nouveau Testament. »⁽¹⁾ Et il se peut qu'il ait bien raison – mais j'observe que dans l'Église Universelle de Dieu, nous avons eu bien moins de controverse sur ce sujet.

Dans notre communauté, nous avons convenu depuis longtemps qu'il n'est pas nécessaire que les femmes portent des couvre-chefs dans l'église d'aujourd'hui – ces instructions spécifiques ne s'appliquent pas à notre culture. Ayant « résolu » cette question, nous n'avons guère senti le besoin d'approfondir davantage le passage. Dans les décennies passées, notre principale utilisation du passage était pour dire que les hommes devraient avoir les cheveux courts, mais pas les femmes (I Corinthiens 11 : 14 – 15).

Récemment, lorsque nous avons demandé aux membres de nous soumettre des articles concernant le rôle des femmes dans l'église, peu de personnes avaient quelque chose à dire au sujet de ce passage. Presque personne n'a désapprouvé notre conclusion antérieure au sujet des couvre-chefs – et ils n'ont pas désapprouvé l'article que nous avons publié en janvier 2001, qui observait que le passage permettait aux femmes de parler dans l'église.⁽²⁾

Cependant, ce passage soulève quelques questions importantes sur la façon dont nous interprétons la Bible, et comment décider si un commandement particulier est basé sur la culture ou sur la création.⁽³⁾ A vrai dire, j'ai le sentiment que notre ancienne décision au sujet des couvre-chefs était basée davantage sur le « bon sens » selon nous plutôt que basée sur une étude du texte. Nous n'avions pas une bonne explication sur la raison pour laquelle les couvre-chefs étaient obsolètes, mais que la longueur des cheveux ne l'était pas. Nous basions inconsciemment nos

croyances sur des suppositions qui étaient fondées dans la culture moderne.

L'article ci-dessous débat les nombreuses questions concernant ce passage, mais il ne peut pas répondre à toutes – et il n'est pas tenu de le faire. Cependant, il essaie de répondre à certaines questions clé pour nous concernant le rôle des femmes dans l'église d'aujourd'hui.

Joseph Tkach

oOo

Dans sa première lettre à l'église de Corinthe, Paul traite de divers problèmes que rencontrait l'église locale. Un des sujets qu'il traite est de savoir si les gens devraient couvrir leur tête quand ils prient ou prophétisent. Bien qu'il aborde brièvement ce que les hommes devraient faire, la plupart de ses commentaires concernent les femmes.⁽⁴⁾ Nous étudierons le chapitre et examinerons certaines questions plus en détail.

Le verset 1 dit : « *Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Christ* » (citations tirées de la version Segond tout au long de cet article). Ce verset est la conclusion de Paul à ses commentaires relatifs aux viandes dans le chapitre 10 – il encourage les Corinthiens à tout faire pour la gloire de Dieu, à éviter de causer des offenses, « *de la même manière que moi aussi je m'efforce en toutes choses de complaire à tous* » (I Corinthiens 10 : 33). Dans I Corinthiens 11 : 1, il les encourage à suivre cet exemple. Au chapitre 11, également, il veut qu'ils évitent de causer des offenses inutiles aux gens qui les entourent.

Le verset 2 dit : « *Je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi à tous égards, et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données.* » Ceci peut

être la conclusion du sujet précédent, ou ceci peut être une introduction générale du sujet qui suit. Mais, quoi qu'il en soit, ce verset ne semble pas nous aider beaucoup dans la compréhension de ce que Paul écrit aux versets 3 à 16.

Les femmes doivent porter un couvre-chef

Le verset suivant (le verset 3) commence avec « cependant, » ce qui indique que Paul aborde un autre sujet : « *Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ* » (I Corinthiens 11 : 3). Paul utilise le mot « chef » (ou « tête », selon la version) (du mot grec kephalē) comme métaphore de l'autorité : Christ a autorité sur l'homme, l'homme a autorité sur la femme, et Dieu a autorité sur le Christ. D'autres érudits soutiennent que la métaphore signifie « source »⁽⁵⁾ ou « prééminence. »⁽⁶⁾ Nous aborderons cette question en détail plus loin.

Quelle qu'en soit la signification, la séquence des « chefs » est singulière, puisqu'elle va en décroissant au début, puis va en croissant : Christ, homme, Dieu.⁽⁷⁾ Aussi, certains érudits suggèrent que « femme » signifie « épouse » dans ce passage, et que le verset concerne les relations au sein du mariage et non entre les hommes et les femmes en général.⁽⁸⁾

Ensuite, Paul progresse de son principe général vers une application plus spécifique : « *Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef* » (I Corinthiens 11 : 4). Il est généralement admis que la mention du mot « chef » figurant dans ce verset devrait être prise comme une métaphore : L'homme couvert déshonore Christ.⁽⁹⁾ Paul a commencé la discussion en parlant par

métaphore au verset 3 de sorte qu'il puisse utiliser la signification métaphorique au verset 4.

Qu'entendait Paul en disant « la tête couverte » ? Littéralement, les mots grecs signifient quelque chose comme « pendre du sommet de la tête. » Paul se référerait-il à un chapeau, un turban,⁽¹⁰⁾ un keffieh arabe, un châle de prière (tels que ceux utilisés aujourd'hui par certains Juifs quand ils prient⁽¹¹⁾), ou autre chose ? Dans certains rites religieux païens, les hommes Romains couvraient leur tête avec une partie de leur toge,⁽¹²⁾ et c'est peut-être ce à quoi Paul se réfère – mais il n'explique pas pourquoi cette coutume était déshonorante.⁽¹³⁾ Cela impliquait probablement un certain symbolisme, mais il est difficile pour un lecteur moderne de savoir ce que c'est.⁽¹⁴⁾ Il est particulièrement difficile pour nous de savoir pourquoi se couvrir était considéré comme déshonorant pour un homme mais requis pour une femme.⁽¹⁵⁾

Certains érudits ont suggéré que le couvre-chef est une longue chevelure relevée et attachée sur le sommet de la tête⁽¹⁶⁾; et que lorsque la longue chevelure pendait, elle suggérait la rébellion ou la disponibilité sexuelle.⁽¹⁷⁾ Ceci est confirmé par le verset 15 qui dit que la longue chevelure d'une femme lui a été donnée comme voile.⁽¹⁸⁾ Cependant, il est difficile d'accorder cette interprétation avec le verset 4 : Si un homme avait des cheveux suffisamment longs pour les relever sur le sommet de sa tête, il semble que Paul aurait commencé par dire que les cheveux longs étaient déshonorants en eux-mêmes – il ne commencerait pas en critiquant une initiative consistant à les relever au-dessus de la tête.⁽¹⁹⁾

Aussi, si la chevelure est relevée, il semblerait inapproprié d'utiliser dans la phrase grecque le mot kata, qui signifie en bas. Et il serait singulier de dire que si la

chevelure pendait librement, ce serait aussi bien de la couper (v. 6).⁽²⁰⁾ Schreiner écrit : « Le verbe traduit par « couvert » dans la version NIV (katakalypto) apparaît trois fois dans les versets 6 et 7...et se réfère le plus souvent à un revêtement de quelque sorte. »⁽²¹⁾ D'un autre côté, si la chevelure était couverte, il n'y aurait guère besoin de spécifier sa longueur.

Aux versets 5 et 6, Paul écrit : « *Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef: c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il⁽²²⁾ est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile.* » De nouveau, il n'est pas clairement précisé le type de couvre-chef auquel Paul fait référence – certains disent que c'est la longue chevelure de la femme (cf. I Corinthiens 11 : 5b) ; d'autres disent qu'il s'agit d'un châle.⁽²³⁾

Paul ne dit pas pourquoi cela est honteux, et les érudits ont suggéré plusieurs possibilités. Garland les énumère ainsi : « cela embrouille les identités sexuelles pour une raison inconnue ; c'est un symptôme de comportement désordonné ; cela a un rapport avec un culte païen ; c'est un rejet de l'autorité du mari ou du paterfamilias ; ou c'est un signe culturel d'impudeur. »⁽²⁴⁾

Apparemment, Paul a écrit cela parce que certaines femmes de Corinthe rompaient avec les coutumes sociales et parlaient sans couvre-chef.⁽²⁵⁾ Pourquoi brisaient-elles les coutumes sociales ? Plusieurs raisons ont été proposées : 1) Elles croyaient que les restrictions basées sur le sexe ne s'appliquaient pas dans l'église⁽²⁶⁾ ou 2) Elles croyaient que lorsqu'elles étaient dans l'église, elles n'étaient plus en public, mais dans une famille, et les femmes n'avaient pas besoin de porter un couvre-chef lorsqu'elles étaient dans leurs propres

foyers.⁽²⁷⁾ Craig Keener écrit : « Paul les exhorte à s'imposer un couvre-chef de façon à ne pas causer d'offense » – Paul ne veut pas que les femmes amènent la honte sur leurs maris.⁽²⁸⁾ D'autres suggèrent que les femmes copiaient des pratiques en cours dans d'autres religions.

Prophétiser en public

Paul dit qu'il est honteux pour une femme de prier ou prophétiser la tête non couverte. Nous pourrions nous poser trois questions concernant ce point : 1) Que signifie le fait de prophétiser ? 2) Cette prière ou prophétie est-elle publique ou privée ? 3) L'église d'aujourd'hui devrait-elle exiger des femmes de porter un couvre-chef ?⁽²⁹⁾

Pour comprendre ce que Paul entend par « prophétiser, » il n'est pas nécessaire de nous référer aux coutumes de l'Ancien Testament (qui sont d'une importance discutable), car Paul lui-même nous dit ce qu'il entend dans la signification de ce mot. Au chapitre 12, Paul classe la prophétie comme étant l'un des dons de l'Esprit. Au chapitre 14, Paul décrit ce qu'il veut dire : « *Celui qui prophétise, au contraire, parle aux hommes,⁽³⁰⁾ les édifie, les exhorte, les console.... celui qui prophétise édifie l'Eglise* » (I Corinthiens 14 : 3 – 4).

Tout au long du chapitre 14, Paul oppose le parler en langue et la prophétie, et il conclut ainsi : « *dans l'Église, j'aime mieux dire cinq paroles avec mon intelligence, afin d'instruire (katecheō)⁽³¹⁾ aussi les autres, que dix mille paroles en langue* » (I Corinthiens 14 : 19). Dans ce verset, il sous-entend que celui qui prophétise instruit l'église. Au verset 24, il dit que si les gens prophétisent, un incroyant peut apprendre quelque chose : « *il est convaincu par tous, il est jugé par tous...de telle sorte que, tombant sur sa face, il adorera Dieu.* » Au verset 31, Paul dit que les gens apprennent à cause de la prophétie. Bien que la prophétie

ne soit pas exactement pareille à l'enseignement,⁽³²⁾ elle a des résultats similaires.

Selon la définition de Paul, prophétiser aide les personnes de l'église à apprendre.⁽³³⁾ A Corinthe, le Saint-Esprit inspirait aussi bien les hommes que les femmes à prononcer des messages édifiants au cours des services religieux. Si les mots étaient inspirés par Dieu, alors ils avaient autorité.⁽³⁴⁾

Étant donné que les femmes parlaient dans une réunion d'église (en public) – il n'y aurait guère eu besoin que Paul aborde la bienséance de leur tenue pour une réunion privée. Blomberg donne sept témoignages convergents qui indiquent que le passage concerne une réunion publique : 1) Les versets 2 et 17 sont appariés dans leur contenu, suggérant que Paul vise un même sujet tout au long de son discours, 2) Le souci de l'apparence suggère un cadre public, 3) Les meilleures analogies relatives aux hommes se couvrant la tête se situent dans un cadre culturel (païen), 4) Paul discute des dons spirituels principalement dans le cadre d'une église, 5) Les femmes avaient peu d'occasions d'exercer en privé un ministère sur les hommes, 6) La mention des anges au verset 10 n'a un sens que dans un cadre culturel, et 7) Le verset 16 se réfère à la pratique des autres églises, ce qui suggère un cadre interne à l'église.⁽³⁵⁾ Thomas Schreiner donne quatre raisons légèrement différentes : 1) Les sujets subséquents concernent le culte, 2) La prophétie est supposée édifier la communauté, 3) Les réunions de maison compteraient en tant que réunions d'église, et 4) I Corinthiens 14 : 34 n'a pas pour but d'être une interdiction complète.⁽³⁶⁾ Paul a dû aborder le sujet dans sa lettre parce que certaines femmes corinthiennes parlaient au sein de l'église sans porter un couvre-chef.⁽³⁷⁾

Dans certaines sociétés, un couvre-chef est un signe de soumission ou de modestie ; dans d'autres sociétés (par exemple, l'Arabie Saoudite), même le roi arbore un couvre-chef en public. Quoi que puissent symboliser les couvre-chefs à Corinthe, il est clair qu'ils ne symbolisent pas la même chose dans toutes les cultures, et nous concluons qu'ils ne sont pas exigés comme signe de soumission pour tous les chrétiens, hommes et femmes, dans toutes les régions et dans tous les siècles. Cela semble être un consensus ⁽³⁸⁾ que l'instruction de Paul était basée ici principalement sur la culture – il appliquait un principe général à une situation spécifique, et bien que le principe soit encore valide, l'application spécifique ne l'est pas. Mais quel est ce « principe général » ? Les érudits débattent s'il est de maintenir une distinction dans l'autorité entre hommes et femmes, de maintenir une distinction dans l'apparence entre les sexes, ou simplement d'éviter de faire quelque chose qui soit considérée comme scandaleuse par la culture ambiante.

La gloire de l'homme

Paul donne maintenant une raison pour que les hommes ne se couvrent pas la tête : « *L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme* » (I Corinthiens 11 : 7). Malheureusement, nous ne comprenons pas le raisonnement de Paul ici. Nous notons les questions suivantes :

- Si être l'image et la gloire de Dieu signifie qu'un homme ne devrait pas couvrir sa tête, alors cela s'appliquerait à toutes les situations, pas uniquement au fait de parler à l'église. En d'autres mots, la raison donnée ici révèle davantage que ce que Paul voulait dire, et nous ne pouvons pas tenir le même raisonnement aujourd'hui. Nous ne savons pas pourquoi il serait inapproprié

que « l'image et la gloire de Dieu » porte un chapeau, que ce soit au travail ou à l'église.

- De plus, nous ne savons pas ce que Paul entendait en affirmant que la femme est « la gloire de l'homme. » ⁽³⁹⁾ Au verset suivant, Paul dit que la femme a été tirée de l'homme, mais le rôle de l'homme dans la création de la femme a été totalement différent du rôle de Dieu dans la création de l'homme. L'homme est-il « la fierté et la joie » de Dieu, et la femme est-elle « la fierté et la joie » de l'homme ? Peut-être est-ce ce que Paul entendait, mais cela n'expliquerait pas pourquoi l'un doit couvrir sa tête, et pourquoi l'autre ne le doit pas. Blomberg note que « aux versets 14 et 15, le mot « gloire » est l'opposé du mot « honte. » En conséquence, aux deux endroits il a probablement le sens d'« honneur. » ⁽⁴⁰⁾

- Enfin, nous remarquons que les femmes sont aussi faites à l'image de Dieu (Genèse 1 : 27), un point que Paul n'a pas mentionné. Il semble clair qu'il utilise le témoignage de Genèse d'une manière sélective, et pas de façon exhaustive. Il n'est pas en train d'essayer de présenter une théologie sur le comportement des sexes – il traite simplement d'une pratique particulière. ⁽⁴¹⁾ Mais on ne comprend pas clairement pourquoi il a utilisé le mot « image » dans le raisonnement.

Aux versets 8 et 9, Paul paraît expliquer la façon dont la femme est la gloire de l'homme : « *En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme.* » L'homme était la source de la femme, et la femme a été créée pour l'homme. ⁽⁴²⁾ La femme est-elle la gloire de l'homme parce qu'elle est tirée de l'homme ? Si c'est le cas, alors toute la création, incluant la femme, serait la gloire de Dieu, car tout est venu de Lui. Paul

semble raisonner sur la base de quel sexe fut créé le premier, mais nous ne comprenons pas comment à partir de cet argument il en arrive à sa conclusion. De plus, aux versets 11 et 12, Paul semble modifier le raisonnement (tout comme il a clarifié son affirmation dans I Corinthiens 1 : 14 ⁽⁴³⁾), peut-être parce que le témoignage utilisé ne dit pas autant que son premier commentaire pourrait le sous-entendre.

Au verset suivant, Paul revient à son sujet principal – la nécessité pour les femmes d’avoir un couvre-chef. « *C'est pourquoi (parce que la femme a été créée de l'homme et pour l'homme) la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend* » (I Corinthiens 11 : 10). Les érudits ne savent pas ce que les anges viennent faire avec ce sujet. Paul fait allusion à quelque chose, mais nous ne savons pas ce que c'est. ⁽⁴⁴⁾

Le mot « marque » dans la dernière partie du verset est une traduction traditionnelle, et l'interprétation traditionnelle est que le couvre-chef est un signe qu'elle est sous une autorité, mais le texte grec dit littéralement « la femme devrait avoir autorité sur sa tête. » Dans toutes les autres utilisations, *exousia* signifie avoir autorité ; cela ne signifie jamais « une marque de l'autorité dont on dépend. » ⁽⁴⁵⁾ Si nous prenons le verset littéralement, il signifie que le couvre-chef donne à la femme l'autorité de parler – qu'en portant les atours appropriés, il lui est permis de prier et de prophétiser. ⁽⁴⁶⁾ Parce qu'elle a été créée de l'homme et pour l'homme, elle a besoin de ce couvre-chef pour l'autoriser à parler dans l'assemblée religieuse. ⁽⁴⁷⁾ Une autre interprétation possible est que l'expression signifie « avoir autorité sur » – qu'elle doit « avoir le contrôle de sa tête » en portant le couvre-chef en usage. ⁽⁴⁸⁾

Aux versets 11 et 12, Paul paraît qualifier ou clarifier ⁽⁴⁹⁾ une partie de son

raisonnement précédent : « *Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu.* » Tout comme l'homme original a été la source de la première femme, tous les hommes subséquents sont venus des femmes, et Dieu est la source de toute chose. Ce verset semble réduire la force du raisonnement basé sur l'antériorité ou la source.

Pourquoi Paul dit-il que cette interdépendance est « dans le Seigneur » ? Pourquoi commence-t-il la phrase avec le mot « toutefois » qui indique un contraste ? Cela semble sous-entendre que des aspects du raisonnement précédent n'étaient pas basés « dans le Seigneur. » ⁽⁵⁰⁾ Belleville tire cette conclusion : « En dernière analyse, quelle que soit la signification que nous attachions à l'homme qui est « le chef de la femme » (I Corinthiens 11 : 3), cet état des choses ne reste pas vrai « dans le Seigneur. » La dépendance mutuelle est ce qui devrait caractériser la vie en commun, car « *dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme* » (I Corinthiens 11 : 11). » ⁽⁵¹⁾

Après ceci, Paul donne une autre raison à son instruction selon laquelle les femmes devraient porter un couvre-chef quand elles parlent à l'église : « *Jugez-en vous-mêmes: est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée? La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile?* » (I Corinthiens 11 : 13 – 15).

Apparemment, Paul pense avoir donné suffisamment d'informations aux Corinthiens pour rendre la réponse évidente. Même si Corinthe était saturée par le péché,

il en appelle au propre sens des convenances des Corinthiens, comme si tous ressentiraient le déshonneur pour une femme à parler sans avoir quelque chose sur la tête.⁽⁵²⁾

Quand Paul écrit « la nature elle-même, » il utilise le mot *physis*, qui se référait d'habitude au monde physique et biologique, mais parfois se référait à la coutume sociale.⁽⁵³⁾ Ici, Paul l'utilise apparemment dans cette dernière signification, car les faits d'ordre biologique n'enseignent pas aux gens qu'une longue chevelure soit une « honte » pour un sexe et une « gloire » pour l'autre.⁽⁵⁴⁾ Notre nature physiologique nous enseigne plutôt qu'une chevelure d'homme croît autant que celle d'une femme. Le mot « honte » indique une stigmatisation sociale et une convention culturelle.⁽⁵⁵⁾ Paul n'essaie pas de dire que c'est une honte pour des hommes de faire vœu de Naziréat – il écrivait pour une situation spécifique à Corinthe, et il n'essayait pas de faire une affirmation universelle et intemporelle.⁽⁵⁶⁾

Puisque Paul peut faire appel au bon sens des Corinthiens au sujet de ce qui est bienséant et naturel, il est évident qu'il demande que les comportements soient conformes aux coutumes normales⁽⁵⁷⁾ – que les femmes couvrent leur tête lorsqu'elles parlent dans l'église, et que les hommes évitent cette coutume propre aux femmes. Bien que certaines femmes corinthiennes avaient apparemment conclu que l'Évangile les libérait des restrictions basées sur le sexe, Paul dit qu'elles devraient se conformer à cette coutume particulière.⁽⁵⁸⁾

Au verset 16, il donne une raison de plus : « *Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les églises de Dieu.* » Aucune des églises n'a « mis de côté » les coutumes sociales, ni n'a encouragé les femmes à agir comme les hommes, et vice versa, alors les Corinthiens

ne devraient pas l'avoir fait non plus. Garland écrit : « Son commentaire a la même force que la conclusion de Josephus à un raisonnement : « J'imagine qu'aucun détracteur, à part les plus querelleurs, ne manquerait de se contenter d'arguments déjà cités. » »⁽⁵⁹⁾

Conclusion

Paul a donné six raisons pour que les femmes portent un couvre-chef :

1. Le chef de la femme est l'homme (I Corinthiens 11 : 3).
2. Parler sans couvre-chef est aussi déshonorant que se raser la tête (verset 5).
3. La femme a été créée à partir de l'homme et pour l'homme, donc elle devrait porter un couvre-chef (verset 9).
4. A cause des anges (verset 10).
5. Il n'est pas bienséant socialement qu'une femme parle non couverte (verset 13).
6. L'église n'a pas de précédent pour rompre avec cette tradition (verset 16).

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas utiliser une quelconque de ces raisons avec assurance. Même si nous pouvions être d'accord au sujet de la signification du mot « chef, » nous ne pouvons pas expliquer pourquoi cela doit être symbolisé par un couvre-chef dans un cas, mais par l'absence de couvre-chef dans un autre cas. Dans la plupart des sociétés modernes, il y a peu ou pas d'opprobre pour une femme parlant sans couvre-chef, et nous ne pouvons pas dire que ce soit aussi honteux que de se raser la tête. Troisièmement, nous ne pouvons pas fournir une raison quelconque expliquant pourquoi l'antériorité de la création devrait être symbolisée à jamais par un couvre-chef. Quatrièmement, la présence d'anges dans cette énumération rend évident que nous n'avons pas une compréhension complète du contexte dans lequel Paul travaillait. Cinquièmement, ce qui est « socialement bienséant » est différent aujourd'hui que

dans la Grèce du premier siècle. Et aujourd'hui, il y a beaucoup de précédents contre cette tradition.

Les arguments de Paul n'ont pas de sens pour nous, avant tout parce que ses raisons sont basées sur des croyances établies à Corinthe au premier siècle ; elles ne sont pas destinées à des cultures comme les nôtres, qui ne partagent pas ces mêmes croyances.⁽⁶⁰⁾ Bien que Paul cite le témoignage biblique et les êtres spirituels, il apparaît que la véritable base de son raisonnement est culturelle – il expliquait quels vêtements étaient appropriés pour les femmes et les hommes de cette culture. De plus, nous pensons que si Paul connaissait une raison qui s'appliquerait à toutes les cultures et dans tous les âges, alors il l'aurait utilisée plutôt que de clore par la coutume sociale et « nous n'avons pas cette habitude. »⁽⁶¹⁾

L'équipe de révision doctrinale de l'E.U.D. conclut que les femmes sont autorisées à parler dans l'église sans couvre-chef.⁽⁶²⁾ Paul croyait apparemment que les hommes et les femmes devraient respecter les conventions sociales relatives à l'habillement spécifique au sexe.⁽⁶³⁾ Les hommes ne devraient pas essayer de ressembler à des femmes, ni les femmes tenter de ressembler à des hommes. Dieu a créé les hommes et les femmes différents, et Il déclara que cela était bon, mais la Bible ne spécifie pas (et nous ne le ferons pas) les caractéristiques d'un accoutrement masculin et féminin. Cela change d'une nation à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un siècle à l'autre. A l'époque de Paul, cela signifiait que les femmes devaient porter un couvre-chef pour parler en public, mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

En conjonction avec cette conclusion, nous faisons aussi les observations suivantes au sujet des raisons que Paul a proposées :

- Quelqu'un pourrait soutenir que nous devrions accepter les arguments de Paul, même si nous ne les comprenons pas. Aujourd'hui, les anges sont pareils à ce qu'ils étaient quand Paul a écrit ; nous devrions donc accepter que son raisonnement reste valide aujourd'hui, et les femmes devraient être couvertes d'une étoffe quand elles parlent au sein de l'église. Nous rejetons cette approche des Ecritures. Paul a donné des raisons à sa directive ; il n'a pas demandé une obéissance sans compréhension.

- Le fait que les arguments de Paul n'aient pas de sens pour nous est un indice montrant qu'il basait ses arguments sur des coutumes culturelles. Même dans une ville réputée pour ses péchés, il fait appel au sens de la bienséance et de la honte des lecteurs. Son argument sur la « nature » au verset 14 est vraiment un argument tiré de la coutume ; la « gloire » dont parle Paul au verset 15 est aussi d'ordre culturel.

- Que Paul utilise kephalē dans le sens d'autorité, ou pour se référer à la source, dans tous les cas il est permis aux femmes de prier et de prophétiser dans l'église. Qu'elle porte un signe d'autorité sur sa tête, ou qu'elle porte un signe marquant sa dépendance d'une autorité (tout le monde dépend de quelque autorité), la partie la plus significative de ce passage est que les femmes ont bien l'autorité de prononcer des propos spirituels lors d'un culte public. Ce passage ne restreint d'aucune façon leurs paroles ; c'est seulement une question d'habillement.

- Apparemment, Paul applique un principe général à la situation à Corinthe. Cependant, à partir de ce passage, il n'est pas clair de savoir quel est ce principe. Voici quelques possibilités :

- Toutes les femmes sont sous l'autorité de tous les hommes, parce que la femme

a été créée de l'homme et pour l'homme. En conséquence, les femmes devraient porter un symbole de soumission, qui était un couvre-chef à Corinthe, mais qui peut être autre chose dans d'autres cultures. Cependant, ceci n'explique pas pourquoi il est mal pour un homme de porter un couvre-chef, car les hommes sont aussi sous une autorité. Et nous ne croyons pas non plus que toutes les femmes soient sous l'autorité de tous les hommes.

○ Les femmes mariées sont sous l'autorité de leurs maris, parce que la femme a été créée à partir de l'homme et pour l'homme. En conséquence, toutes les femmes, mariées ou non, devraient porter un symbole de leur soumission à ce principe.⁽⁶⁴⁾ De nouveau, cela n'explique pas pourquoi ce serait honteux pour les hommes assujettis à une autorité de porter un couvre-chef, et cela n'explique pas pourquoi Paul se soucie des couvre-chefs seulement quand les personnes prient et prophétisent. Les couvre-chefs avaient apparemment une importance dans un culte public, mais pas dans la relation privée d'une femme avec Dieu.

○ Hommes et femmes devraient s'habiller de façon appropriée à leur sexe et à leur culture, et lorsqu'ils parlent en public, ils ne devraient pas s'habiller d'une façon qui distraie l'attention des paroles qu'ils prononcent. Cela expliquerait pourquoi Paul se soucie de l'habillement des hommes et des femmes lorsqu'ils parlent.⁽⁶⁵⁾ Nous concluons que cette suggestion a le plus de valeur.

● Puisque nous concluons que les femmes ne doivent pas porter de couvre-chefs dans l'église d'aujourd'hui (une conclusion que nous avons soutenue depuis des décennies), nous concluons aussi que Paul a fait allusion

au témoignage de la Genèse pour soutenir une coutume culturelle. Le fait que Paul utilise le témoignage de la Genèse de façon sélective montre que son but n'est pas de démarrer une étude du livre de la Genèse pour tenter de l'appliquer à la société gréco-romaine. Il démarre plutôt à partir d'une coutume de sa culture, en essayant de trouver autant d'arguments convaincants qui lui viennent à l'esprit en vue de convaincre les gens à qui il écrivait. Puisqu'il était un rabbin versé dans les Ecritures, il commence par une illustration tirée des Ecritures, qu'il doit ensuite nuancer, et il donne divers commentaires basés sur ce que la société considère comme étant honorable ou honteux.

Le point important est que les femmes ont le droit de prier et de prophétiser dans l'église. Les femmes peuvent parler de sujets spirituels et instruire l'église selon que Dieu les guide. Même si nous utilisons la signification la plus restrictive du mot prophétie,⁽⁶⁶⁾ et même s'il est rare que cela se produise aujourd'hui – si tant est que cela se produise – ce qui précède demeure, à savoir que Dieu permet aux femmes d'instruire et d'édifier l'église selon leurs talents.

Cependant, la dépendance mutuelle des hommes et des femmes ne signifie pas qu'ils doivent se comporter de façons identiques. Paul a établi des restrictions sur la façon dont les femmes prophétisent dans l'église – il requiert qu'elles portent un accoutrement approprié aux femmes. Nous encourageons ce principe aujourd'hui, reconnaissant que dans la plupart des nations d'aujourd'hui cela n'implique pas d'arborer un couvre-chef, mais cela signifie que les femmes ne devraient pas essayer de ressembler à des hommes. L'autorité de leurs paroles ne repose pas sur leur apparence externe, mais dans leur conformité avec l'Évangile de Dieu.

Appendice A : La Signification du Mot Kephalē.

Garland écrit : « Trois points de vue s'imposent d'eux-mêmes. Premièrement, le mot « tête » (ou « chef », selon la version) a été traditionnellement compris pour désigner la hiérarchie et pour sous-entendre une direction autoritaire. »⁽⁶⁷⁾ A l'appui de ce point de vue, Hurley écrit : « Les versions grecques de la Bible ont utilisé kephalē (tête ou chef) pour traduire le mot hébreu r'osh, qui signifie aussi « tête. » Le mot hébreu, cependant, était utilisé pour indiquer une position d'autorité ou de commandement, tout comme il indiquait l'origine ou « l'antériorité. » »⁽⁶⁸⁾ Hurley soutient que, bien que kephalē puisse représenter une origine dans certains contextes (par exemple, Colossiens 1 : 15 – 20), il n'a pas ce sens dans des contextes matrimoniaux. « Si « chef » (ou « tête », selon la version) signifie « source » dans I Corinthiens 11 : 3, le parallélisme de Paul est pauvre, et il enseigne virtuellement que Dieu a créé Christ. »⁽⁶⁹⁾ Blomberg approuve : « Ses deux significations (métaphoriques) principales étaient soit « source » ou « autorité. » ...L'autre passage, dans lequel Paul qualifie l'homme comme étant le « chef » de la femme, se réfère également à la soumission des épouses à leurs maris (Éphésiens 5 : 22 – 24) ; le sens d'« autorité » semble donc plus probable ici aussi. »⁽⁷⁰⁾ W. Larry Richards – un partisan de l'égalité des sexes – admet que, bien que la signification de « source » soit attrayante, Paul utilise ailleurs le mot kephalē « dans le sens d'autorité, pas de source. »⁽⁷¹⁾

Une partie de la difficulté dans la discussion est que les commentateurs qui soutiennent la signification d'« autorité » concluent généralement que le mâle a l'autorité parce

qu'il est la source de – ou est antérieur à – la femme. « Source » et « autorité » sont des concepts liés, et donc le mot « source » est souvent le mieux adapté. Cependant, ils soutiennent que la connotation première de kephalē est l'autorité (le résultat) plutôt que la source (la cause). Blomberg dit que personne n'a démontré que kephalē puisse signifier source « sans sous-entendre simultanément une dimension d'autorité. »⁽⁷²⁾

Cependant, Perriman met en doute la logique : « La question d'autorité est hors de propos dans une discussion sur la manière convenable de prier et de prophétiser pour les hommes et les femmes ; et, à partir de l'idée que l'homme a l'autorité sur la femme, il n'est pas valable d'en déduire que la femme devrait se voiler lors d'un culte religieux. »⁽⁷³⁾ Il n'est pas clair de comprendre pourquoi la femme doit honorer l'homme en étant couverte, alors que l'homme doit faire l'exact opposé afin d'honorer le Christ. Le passage ne concerne pas l'autorité en soi, et bien que le verset 10 utilise le mot « autorité, » la signification ici n'est pas claire.

La seconde suggestion est que kephalē signifie « source. » Mary Evans écrit : « Dans Colossiens 1 : 18, on parle du Christ comme de la « tête » de l'Église dans le contexte qu'Il est avant toutes choses et qu'Il est la source de la création. »⁽⁷⁴⁾ Cependant, « la rareté du témoignage lexicographique » – aucun lexique grec n'offre cela en option...rend hautement suspecte cette interprétation du mot « tête ».... Bien que l'idée de source puisse convenir dans le récit de la création de la femme à partir de la côte de l'homme, cela ne convient pas avec l'idée que Dieu suit la source du Christ. »⁽⁷⁵⁾ Certains partisans de l'égalité des sexes répondent que Dieu est en effet la source du Christ dans son rôle messianique, et que Paul parle seulement d'une fonction, et non de la source de

l'existence.⁽⁷⁶⁾ Ils montrent aussi que « source » est clairement une partie du contexte (voir les versets 8 et 9).

Garland est d'accord avec Perriman en soutenant un troisième point de vue : « La meilleure option est de comprendre kephalē comme signifiant « ce qui est le plus important, ce qui arrive en premier, ce qui est au-dessus, ce qui est prééminent » (Perriman 1994)... La « tête » indique une personne qui est prééminente, et bien que cela puisse résulter de son autorité et de son leadership, ce n'est pas sa signification première. Ce n'est pas lié à des idées d'obéissance ou de soumission. »⁽⁷⁷⁾ Mais Blomberg note : « Il n'est pas certain qu'une entité puisse être la plus importante sans sous-entendre sa supériorité fonctionnelle. »⁽⁷⁸⁾ Bien que l'ordre de Paul s'adresse bien à des hommes, l'accent de ce passage est de donner un ordre aux femmes, afin qu'elles arrêtent de faire quelque chose qu'elles avaient commencé à faire, et cet ordre est basé sur le fait que le mâle est le kephalē de la femme.

En bref, il semble que la plupart des interprètes ont choisi une signification de kephalē basée premièrement sur leurs croyances au sujet de ce que les autres versets disent sur l'autorité masculine. Les interprètes sont influencés par leur propre culture, soit par leurs suppositions au sujet de ce que signifie d'être la « tête, » soit par leurs croyances au sujet de ce que signifie d'être « égal. »

Appendice B : Les couvre-chefs dans le monde gréco-romain.

Craig Keener donne une information détaillée au sujet des couvre-chefs dans l'Antiquité : « La pratique des femmes de se couvrir la tête en public peut être liée à l'ancienne tradition grecque qui restreignait

de bien des façons les femmes à la sphère domestique. En théorie du moins, les femmes d'Athènes du quatrième siècle avant Jésus-Christ ne pouvaient pas aller au marché et ne devaient pas être vues par des hommes qui n'étaient pas de leur famille... Cet idéal semble avoir continué à un certain degré dans les parties conservatrices du monde méditerranéen d'expression grecque (qui n'incluaient probablement pas Corinthe)....

« Cependant, les femmes romaines étaient bien moins recluses, quoique certains moralistes voulaient qu'elles le soient davantage. Il a été rapporté qu'à une époque antérieure un mari pouvait divorcer de sa femme pour être allée en public non voilée, ou il pouvait punir son épouse ou sa fille pour avoir parlé publiquement avec un autre homme.... Plutarque va dans le même sens et explique que la conversation d'une femme devrait se faire en privé dans son foyer...elle « devrait s'exprimer soit avec son mari, soit par son mari. »... Nous ne pouvons pas supposer que toutes les classes de la société se conformaient aux moralistes (les moralistes eux-mêmes étaient bien conscients que tel était le cas)....

« Pourquoi les têtes découvertes des femmes chrétiennes corinthiennes causaient-elles une offense ? Une suggestion récurrente est qu'une tête découverte était la mise traditionnelle des prostituées. La tenue d'une femme pouvait effectivement indiquer qu'elle était une prostituée.... Mais qu'un couvre-chef puisse distinguer une épouse d'une prostituée est un signe bien léger.... Dans la Palestine juive, les couvre-chefs caractérisaient les femmes mariées en général, si bien qu'une tête non couverte pouvait indiquer une vierge cherchant un mari tout autant que cela pouvait connoter une prostituée.....

« D'autres...ont suggéré plutôt que Paul aie pu penser à « la tête découverte et

ébouriffée » des prophétesses païennes.... Dans la plupart des activités religieuses grecques, les femmes ne couvraient pas leur tête, et ceci peut être significatif. Mais il est douteux que Paul ou les Corinthiens auraient pensé spécifiquement au style de coiffure des prophétesses païennes ; de telles prophétesses...étaient généralement cachées de la vue du public....

« Il était en général admis qu'une femme grecque participât à un culte avec la tête non couverte.... Les hommes aussi adoraient avec la tête nue. Par contraste, les femmes romaines devaient couvrir leur tête lorsqu'elles offraient des sacrifices.... Les hommes romains tiraient aussi leur toge sur leur tête lors des sacrifices. Corinthe était une « colonie » romaine en Grèce durant cette période....

« Se couvrir la tête était parfois associé avec le deuil ; cette pratique était un signe convenu de douleur pour les hommes et les femmes.... Durant la procession des obsèques elle-même, les fils romains couvraient leur tête, alors que les filles marchaient « la tête découverte et les cheveux déliés. »...

« Il est peu probable que les Juifs de Palestine considéraient le couvre-chef comme un symbole d'humiliation de la femme, mais un couvre-chef était au moins un signe nécessaire de pudeur en public pour toutes les femmes juives palestiniennes qui pouvaient s'en procurer un. Une histoire raconte qu'une femme était si indigente qu'elle n'avait pas les moyens d'avoir un couvre-chef, si bien qu'elle dût se couvrir la tête à l'aide de ses cheveux avant d'aller parler au rabbin Johanan ben Zakkai.... Une femme juive qui s'aventurait en public avec les cheveux déliés et exposés à la vue, ou qui pouvait d'une autre façon être accusée de comportement aguicheur, pouvait être exposée au divorce.... Les enseignants juifs permettaient qu'une femme dénoue ses

cheveux seulement dans le cas d'une femme adultère exposée publiquement à l'opprobre à la vue des hommes....

« La coutume du voile varie sur le plan géographique. Se voiler semble avoir prévalu dans les régions de l'Est de la Méditerranée.... Cependant, il y a peu de témoignages de cette coutume dans le monde grec....

« Il est probable que certaines femmes assez aisées trouvaient ridicules de telles restrictions quant à leur habillement en public, spécialement si elles venaient de régions du monde méditerranéen où les couvre-chefs n'étaient pas considérés comme nécessaires. Mais pour d'autres observateurs, ces femmes à la tête non couverte étaient une invitation à la convoitise. Cette question dans l'église de Corinthe peut ainsi avoir été un choc des valeurs culturelles (associées à la classe sociale) concernant la pudeur, et Paul veut que les éléments les plus libéraux (et aisés) au sein de l'église prennent bien soin de ne pas offenser leurs collègues plus conservateurs (les pauvres) de cette façon dramatique.... La plupart des statues représentant des femmes gréco-romaines (généralement aisées) et des autres œuvres d'art de cette période ont des têtes découvertes.... Rien dans I Corinthiens 11 ne suggère une pratique qui requiert de couvrir la tête des femmes toute la journée. »⁽⁷⁹⁾

oOo

Notes de renvoi

⁽¹⁾ Craig Blomberg, *I Corinthians* (The NIV Application Commentary; Zondervan, 1994), 214. Un autre érudit écrit : « Les commentateurs varient largement dans leur compréhension du contexte du problème » (Richard Longenecker, *New Testament Social Ethics for Today* (Eerdmans, 1984), 80). Ils tentent de supposer quelle sorte de situation, et quel contexte culturel aurait amené Paul à écrire ceci, et la variété des solutions suggérées montre combien il est difficile de comprendre le contexte du passage.

(2) Michael Morrison, "Women Who Spoke the Word of God," *WN*, Jan. 2001, pp. 23-26.

(3) Blomberg écrit : « Un passage tel que I Corinthiens 11 : 2 – 16 révèle le besoin pour tous les croyants d'avoir une compréhension relativement sophistiquée des principes de l'herméneutique biblique, de façon à ce qu'ils puissent examiner le contexte historico-culturel, comprendre la signification des termes clé et les corrélations grammaticales au sein d'un passage, et faire s'harmoniser ce passage avec les autres enseignements de Paul sur le sujet » (226).

(4) David E. Garland écrit : « Les affirmations de Paul oscillent entre les hommes et les femmes, mais cette structure est rompue dans I Corinthiens 11 : 13 qui est une affirmation au sujet de la femme, mais rien au sujet de l'homme. » Il note aussi que Paul donne parfois une raison à ses affirmations au sujet des femmes, sans donner de raison pour les affirmations correspondantes au sujet des hommes – ce qui sous-entend qu'il s'attend à peu de résistance envers ses affirmations au sujet des hommes. « La meilleure explication pour ces ruptures dans la structure est que le problème que Paul veut corriger concerne ce que les femmes faisaient avec leur tête » (1 Corinthiens (Baker, 2003), 507-8).

(5) Par exemple, Mary Evans écrit : « Le mot « tête » (ou « chef, » selon la version) utilisé dans ce contexte est une métaphore, et il n'y a aucune raison de supposer que l'usage du premier siècle de cette métaphore soit identique à son usage du vingtième siècle, particulièrement du fait qu'au premier siècle c'était le cœur et non la tête que l'on considérait comme la source de la pensée et de la raison, la tête étant à cette époque plutôt considérée comme la source de la vie » (Woman in the Bible (InterVarsity, 1983), 65).

(6) Garland, 516.

(7) « La séquence singulière révèle que Paul n'est pas intéressé (ou du moins ce n'est pas son but principal) à établir un quelconque genre d'ordre hiérarchique ascendant pour montrer l'infériorité des femmes. Son but n'est pas d'écrire une théologie sur les sexes, mais de corriger une pratique inopportune dans le service cultuel qui pourrait ternir la réputation de l'église » (Garland, 508, 514). Blomberg offre cette suggestion : « Puisque le problème à Corinthe impliquait les hommes et les femmes (mais pas le Christ) qui déshonoraient leurs chefs, il est naturel qu'il ait dû se référer aux chefs de l'homme et de la femme en premier » (209).

(8) Les versions RSV et NRSV disent : « la tête d'une femme est son mari. »

(9) « Ce que les individus font de leur tête physique pendant le culte reflète négativement ou positivement leur tête métaphorique » (Garland, 514). Linda Belleville écrit : « Un homme priant ou prophétisant avec la tête couverte...deshonorait le Christ (I Corinthiens 11 : 3 – 4). Nous ne pouvons pas être certain du pourquoi il en était ainsi » (Women Leaders and the Church (Baker, 1999), 129).

(10) « Le fait que les sacrificateurs juifs officiant dans le temple portaient des turbans rend l'affirmation de Paul doublement surprenante (Ezéchiel 44 : 18 ; cf. m. Yoma 7 : 5) » (Belleville, 129). Nous ne savons pas pourquoi un turban serait approprié pour un prêtre mais pas pour un homme qui prie.

(11) Blomberg dit que « la pratique juive consistant à couvrir la tête d'un homme durant un culte n'est pas devenue répandue avant le quatrième siècle après Jésus-Christ » (221).

(12) « La statue de Corinthe représentant un Auguste voilé – avec sa toge tirée au-dessus de la tête, se préparant à offrir une libation – peut fournir un important indice... Porter la toge au-dessus de la tête était une pratique courante lors des sacrifices païens » (Garland, 517). Ben Witherington III montre que c'était une coutume romaine, pas grecque. (Conflict and Community in Corinth: A Socio-Rhetorical Commentary on 1 and 2 Corinthians (Eerdmans, 1995), 234). Corinthe était en Grèce, mais elle était une colonie romaine, donc il n'est pas certain de savoir quelle culture prédominait.

(13) Garland présume que Paul s'oppose aux « associations de coiffe en rapport avec les sacrifices païens » (518). Cependant, les Corinthiens ne semblent pas être si naturellement opposés aux pratiques païennes pour accepter automatiquement que cette pratique fût déshonorante (et le fait que Paul n'explique pas sa logique indique qu'il espère que ses lecteurs soient d'accord avec son point de vue). Les Grecs non-chrétiens ne pensaient apparemment pas que les prêtres païens déshonoraient les dieux en se couvrant la tête. Ils présumaient probablement plutôt le contraire, que la coutume honorait les dieux d'une certaine manière. « Il apparaît que ces coiffes étaient portées dans des contextes romains pour démontrer le respect et la servilité à l'égard des dieux » (Witherington, 234). Selon le point de vue de Garland, Paul s'opposait aux hommes portant une coiffe pour des raisons religieuses, mais c'est pour des raisons sexuelles qu'il s'opposait aux femmes sans couvre-chef.

Blomberg écrit : « Ce que les Corinthiens faisaient de leur tête était important à cause des implications qu'avait leur apparence, que ce soit sur le plan sexuel ou religieux (ou les deux) » (215).

⁽¹⁴⁾ Evans écrit au sujet des coutumes consistant à se couvrir la tête : « Les témoignages dont nous disposons semblent indiquer qu'il y avait un grand nombre de variations selon les différentes régions et entre la ville et la campagne »(87). Il est difficile pour nous de savoir en quoi consistaient les coutumes, il est encore plus difficile de savoir ce que les coutumes signifiaient pour les gens.

⁽¹⁵⁾ Hurley soutient que le symbole signifiait « être asservi à l'autorité d'un homme » – et que cette pratique était donc appropriée pour une femme, mais pas pour un homme (170). Cependant, la plupart des hommes sont assujettis, et devraient de soumettre, aux autorités civiles masculines. Les femmes portaient un couvre-chef en public, mais pas les esclaves mâles. ; ceci suggère que la connotation première était basée sur le sexe, pas sur l'autorité.

⁽¹⁶⁾ Belleville n'a pas ce point de vue, mais elle décrit la coutume suivante : « Le style de coiffure typique visible sur les portraits des femmes grecques et romaines de la classe supérieure consiste à torsader la chevelure dans un rouleau sur le sommet de la tête, puis à la boucler pour former une houppe relevée. (Women Leaders, 128).

⁽¹⁷⁾ « Pour une femme hébraïque, sortir non couverte était largement considéré comme un déshonneur...parce qu'une tête couverte était un signe de pudeur.... Sortir en public les cheveux flottant librement...était un déshonneur plus grand et considéré comme un motif de divorce » (Garland 520, citant le Mishnah Ketub. 7:6; et Babylonian Talmud Ned. 30b, Yoma 47b, et Ketub. 72a).

⁽¹⁸⁾ Paul utilise au verset 15 un mot différent des versets précédents. Une longue chevelure est donnée aux femmes en guise de voile (peribolaison), mais elle a besoin d'être couverte (katakalypta, au verset 6). La signification de ces termes est débattue.

⁽¹⁹⁾ « Si une tête « non couverte » signifie simplement « avoir la chevelure pendante, » comment est « l'homme ne se couvrant pas la tête au verset 7...l'opposé de ceci ? » » (Keener 22, citant le commentaire de Gordon Fee). Witherington écrit : « Plutarque utilise la même phrase que Paul, katakephalès, pour se référer à quelque chose posé sur la tête, et non à la chevelure » (233).

⁽²⁰⁾ Robert Peterson écrit : « Dans I Corinthiens 11 : 6, cela a-t-il un sens de dire qu'une femme devrait se couper les cheveux parce que sa chevelure est déjà courte ? Non » (“Women's Roles in the Church, What Does the Bible Say?” <http://churchwomen.tripod.com/a/rpeter.htm>, page 7 sur 12).

⁽²¹⁾ Schreiner, 126. Il note que Philon utilise le mot « découvert » dans le sens de « avec un vêtement retiré. »

⁽²²⁾ Ici le mot grec *ei*, traduit par « si, » sous-entend une réponse positive – que c'est en effet une disgrâce pour une femme d'avoir la tête rasée. Mais il n'est pas clairement précisé si cette disgrâce tombe sur elle-même, sur sa tête métaphorique, ou sur les deux. Gordon Fee écrit : « Il a souvent été affirmé qu'une tête rasée était un signe de prostitution dans Corinthe ; mais il n'existe pas d'élément de preuve connu le confirmant dans la littérature de l'Antiquité » (Listening to the Spirit in the Text (Eerdmans, 2000), 63). Il dit qu'une tête rasée était honteux parce que cela indiquait « le partenaire « mâle » dans une relation lesbienne. »

⁽²³⁾ Aujourd'hui, dans certaines dénominations, une petite pièce d'étoffe est considérée suffisante même si elle n'est pas assez grande pour « couvrir » la tête ou pour « pendre » sur la tête.

⁽²⁴⁾ Garland, 519. Richard Davidson écrit : « Le port du couvre-chef... était un signe de soumission de l'épouse à l'autorité de son mari, et non à celle de tous les hommes » (dans Women in Ministry, édité par Nancy Vyhmeister (Andrews University, 1998), 275).

⁽²⁵⁾ « Il semble clair que Paul soutienne pareillement une coutume sociale fermement établie, si l'on en juge par l'emploi de termes tels que honteux...convenable...déshonorant....Mais cependant, le rappel de Paul à l'ordre de la création de Genèse 2 montre que quelque chose de plus qu'un comportement inconvenant est en jeu.... Une sorte de confusion dans l'identité sexuelle transparait en arrière-plan » (Belleville, Women Leaders, 127-28).

⁽²⁶⁾ « La reconstitution par Antoinette Wire de la situation qui a engendré les correctifs de Paul a...gagné en crédibilité et elle demeure plausible. Certaines femmes chrétiennes (et peut-être certains hommes !) interprétaient leur liberté en Christ comme signifiant qu'elles pouvaient faire fi des conventions sociales concernant leur apparence en public » (Blomberg, dans Two Views, 341; voir aussi Hurley, 170). Evans suggère que les femmes

pensaient devoir s'habiller comme un homme afin de prophétiser, et Paul leur explique que les femmes ne devaient pas s'habiller ou agir comme des hommes afin d'être libres, mais qu'elles étaient libres de prier et prophétiser en tant que femmes (Evans, 90).

⁽²⁷⁾ « Les femmes chrétiennes n'ont peut-être pas pensé s'exposer en public lorsqu'elles participaient à un culte dans les maisons où chacun s'appelait « frère » et « sœur » » (Garland 521, citant Fee et Winter). A l'encontre de ce point de vue, il peut être noté que dans d'autres circonstances les Corinthiens ne se traitaient pas les uns les autres comme une famille.

⁽²⁸⁾ Craig Keener, Paul, Women, and Wives (Hendrickson, 1992), 21. Il note que Paul se pose lui-même en exemple de renoncement à ses propres droits, au chapitre 9... Le principe qu'il énonce pourrait être appliqué à n'importe lequel d'entre nous. Si notre tenue vestimentaire en public peut causer de l'inconfort à notre conjoint, nous ne devrions pas la porter. Il est clair que Paul est moins concerné par l'habillement particulier propre à une culture donnée que par les effets que cela produit » (pp. 21, 36).

⁽²⁹⁾ Si nous prenons le verset 6 au sens littéral, l'église devrait fournir une coupe de cheveux aux femmes qui parlent sans couvre-chef – mais il semble clair que Paul ne sous-entende pas cela littéralement. « Paul utilise ici l'ancien principe oratoire du raisonnement par l'absurde (reductio ad absurdum) consistant à affaiblir la position de ses adversaires par l'absurde. Si elles veulent découvrir leur tête à ce point, pourquoi ne pas aller jusqu'à se couper les cheveux, en s'exposant ainsi à la honte publique ? » (Keener, 35).

⁽³⁰⁾ Ici, le mot grec (anthrōpōs) se réfère aux hommes et aux femmes. La version NRSV évite précisément l'impression que seuls les hommes sont concernés : « Ceux qui prophétisent parlent aux autres personnes pour leur édification, leur encouragement et leur consolation... Ceux qui prophétisent édifient l'église. » Au moins à Antioche, les prophètes faisaient partie du leadership de l'église (Actes 13 : 1).

⁽³¹⁾ Le mot français catéchisme vient du grec katecheō, qui se réfère à un système organisé d'instruction.

⁽³²⁾ Paul énumère la prophétie et l'enseignement comme des dons distincts (Romains 12 : 6 – 7 ; I Corinthiens 12 : 29 ; I Corinthiens 14 : 6 ; Éphésiens 4 : 11). Une différence possible entre ces

dons est que l'enseignement puisse comporter une préparation tandis que la prophétie est spontanée. Comme le mentionnent les articles précédents, il existe des exemples bibliques de femmes prophétesses.

⁽³³⁾ Blomberg donne la description suivante : « la proclamation d'un message donné par Dieu à un orateur chrétien au bénéfice d'une congrégation particulière. Cela peut inclure des déclarations spontanées, ainsi qu'une communication soigneusement préméditée, pour autant qu'il soit établi que Dieu ait guidé ce prophète (ou cette prophétesse) à prêcher un certain message » (210). Cependant, Grudem soutient que la prophétie est toujours spontanée, et n'est pas une interprétation des Écritures (Evangelical Feminism and Biblical Truth (Multnomah, 2004), 229).

⁽³⁴⁾ Les gens ne devraient pas présumer que toute déclaration se prétendant prophétique soit effectivement inspirée par Dieu. Paul instruit l'église à « examiner toutes choses » de ce qui est dit (I Corinthiens 14 : 29 ; cf. I Thessaloniens 5 : 20 – 21). Certains théologiens croient que Dieu ne donne pas le don de prophétie à qui que ce soit à cette époque ; mais l'exemple de Corinthe montre pourtant que Dieu permet aux femmes de parler lors des services cultuels.

⁽³⁵⁾ Blomberg, 219.

⁽³⁶⁾ Thomas Schreiner, Recovering Biblical Manhood and Womanhood (Crossway, 1991), 132. Le consensus des érudits les plus traditionalistes et égalitaires est que I Corinthiens 11 : 3 – 16 concerne une activité culturelle. James Hurley dit que les « femmes priaient et prophétisaient, lors de certaines réunions de l'église » (180). John Piper et Wayne Grudem disent que le verset 5 vise les « femmes prophétisant dans l'église » (Recovering, 69, 85). Walter Neuner admet aussi que « l'église » soit le cadre de ce passage, bien qu'il nuance ensuite en disant que c'était « des petits groupes de maison », et non « l'église entière » (Man and Woman in Christian Perspective (Crossway, 1991), 112, 118). Bien sûr, dans beaucoup de villes, un petit groupe de maison constituait l'église entière, et il est artificiel d'essayer de les distinguer. Comme Schreiner le dit, « la distinction entre réunions publiques et privées de l'église est une invention moderne » (Two Views, 228).

Harold R. Holmyard soutient, en se basant largement sur I Corinthiens 14 : 34, que les femmes ne parlaient pas dans une réunion d'église (“Does I Corinthians 11:2-16 Refer to Women Praying and Prophesying in

Church?» *Bibliotheca Sacra* 154 (Oct. 1997): 462-73). Il est d'accord qu'il s'agit d'un cadre public, mais pas ecclésial : « Le sujet des couvre-chefs sous-entend un cadre public, pas une prière faite en privé » (472). Il n'aborde pas les témoignages convergents cités plus haut. Dans notre propre confraternité, Peterson affirme que les réunions d'église ne sont pas concernées jusqu'au verset 17, mais il n'aborde pas le témoignage donné plus haut en faveur d'une réunion publique. Il soutient aussi que les femmes ont encore besoin de porter un châle lorsqu'elles prient. Nous rejetons cela, et croyons que le témoignage est en faveur d'une réunion d'église.

⁽³⁷⁾ « Alors qu'il est improbable que les hommes de Corinthe portaient vraiment des couvre-chefs, il semblerait tout à fait probable que les femmes de Corinthe avaient conclu que, ayant été ressuscitées avec Christ (I Corinthiens 4 : 8 – 10), leur nouvelle position en Christ et leur liberté résultante de participer au culte par la prière et la prophétie étaient incompatibles avec le port d'un signe de soumission à leurs maris » (Hurley, 170). Elles pensaient que quelque chose dans l'Évangile les avait libérées des conventions sociales basées sur le sexe. Cependant, Witherington spéculait sur le fait que certains hommes suivaient les coutumes romaines en portant un couvre-chef, tandis que les femmes suivaient la pratique grecque, et ces différences causaient une controverse (Witherington, 238).

⁽³⁸⁾ Hurley conclut que « sa chevelure est un signe suffisant ; aucun châle n'est nécessaire » (184). Neuer également ne recommande pas les couvre-chefs aujourd'hui, bien qu'il note que les femmes qui « pensent qu'elles devraient suivre l'instruction de Paul de se couvrir la tête...ne devraient pas être un sujet de risée, mais leur position devrait être respectée » (114). Piper, Grudem et Schreiner concluent tous que Paul a ordonné les couvre-chefs à cause de la culture dans laquelle il se trouvait, mais qu'ils ne sont plus requis aujourd'hui (75, 138). Ils voient un principe intemporel derrière l'enseignement de Paul : la nécessité « d'utiliser des modes d'expression de la masculinité et de la féminité qui soient appropriés à la culture. »

⁽³⁹⁾ Schreiner dit que « l'accent est mis ici sur le mot gloire.... Le propos de Paul est que l'on devrait toujours honorer et respecter la source d'où l'on est issu » (133). Garland suggère que « si une femme devait se présenter à un service cultuel avec la tête non couverte, la splendeur de ses boucles de cheveux (I Corinthiens 11 : 15) apporterait l'honneur à son mari » (523). L'idée est que chaque sexe apporte l'honneur à sa tête métaphorique, mais dans un

service cultuel il serait inapproprié qu'une femme apporte de la gloire à sa tête, qui est l'homme. Alors, en portant un couvre-chef, elle peut viser Dieu plutôt que l'homme. Cependant, d'autres soutiennent que le problème avec ses cheveux bouclés est la convoitise, et non la gloire mal dirigée. William Webb écrit : « Cette proposition liée à la question de savoir dans quelle mesure la beauté/la gloire de la femme devrait être visible dans le cadre d'un culte – est une question de pudeur » (*Slaves, Women, and Homosexuality*, 274).

Hurley suggère que « la gloire d'une chose est...ce qui montre ou manifeste sa dignité, son honneur, ou sa position. Sur le plan relationnel, l'homme est la gloire de Dieu quand il est dans une bonne relation avec Lui, c'est-à-dire soumis à Dieu, en montrant ainsi la domination de Dieu » (174). Il suggère qu'un homme donne gloire à Dieu « lorsqu'il exerce son rôle de leader, et la femme est la gloire de l'homme quand elle y répond de façon convenable » (206). Mais cette définition de la « gloire » semble basée sur l'interprétation que Hurley donne de ce passage plutôt que sur la façon dont le mot est utilisé ailleurs.

⁽⁴⁰⁾ Blomberg, 211.

⁽⁴¹⁾ Hurley suggère un contexte étroit : « La femme n'est pas appelée à être l'image de Dieu ou du Christ dans le cadre de la relation qu'elle entretient avec son mari. Elle représente plutôt l'église dans sa relation avec Dieu.... Quoi qu'il en soit, que les femmes ne soient pas l'image de Dieu dans certains sens ne doit entraîner aucune implication » (173, en italiques dans l'original).

⁽⁴²⁾ Comme nous l'avons abordé dans un article précédent, la femme a été créée pour l'homme parce qu'il était seul et n'avait pas de compagne, contrairement à tous les animaux. Elle fut créée pour être sa compagne, pas sa servante. L'homme ne manquait pas de créatures sur qui dominer – ce dont il avait besoin était quelqu'un qui soit comme lui-même.

⁽⁴³⁾ Paul dit une chose dans I Corinthiens 1 : 14 mais il la rétracte au verset 16. Il est en train de dicter à haute voix, et son secrétaire rédige ce qu'il dit ; et plutôt que d'effacer l'affirmation incorrecte, Paul a ajouté une correction. Ce serait une erreur que nous prenions en considération la première affirmation et pas la correction.

⁽⁴⁴⁾ Les érudits ont fait une variété de suggestions, telles que 1) les anges assistent aux réunions de culte et sont sensibles au mauvais comportement durant le service, 2) certains anges sont attirés sexuellement

par les femmes, et les couvre-chefs les maintiennent à leur place, 3) le couvre-chef est un signe que la femme a autorité sur les anges, ou 4) les anges sont un exemple d'êtres qui ont refusé de se résigner à leur rang dans la création. Les Corinthiens ont peut-être su ce que Paul voulait dire, mais pas nous.

⁽⁴⁵⁾ Hurley écrit : « Le terme ne signifie pas « marque d'autorité (de quelqu'un d'autre). » Il a plutôt un sens actif et, séparé du contexte, pourrait être pris comme désignant l'autorité de la femme elle-même » (176). Il suggère que le style approprié de coiffure « la marquait comme ayant autorité, comme vice-régente de la création, qui participerait au jugement des anges rebelles » (177). Cependant, Schreiner défend avec vigueur le point de vue traditionnel, en disant que le mot « doit » signale « une obligation, pas une liberté » (135).

⁽⁴⁶⁾ Neuer écrit : « Si les femmes prient ou prophétisent devant les autres membres de l'église, alors elles possèdent l'autorité spirituelle de la faire seulement si elles le font docilement, en acceptant la position qui leur a été assignée à la création » (115). Richards écrit : « La signification la plus naturelle serait qu'une femme a « autorité, » c'est-à-dire la liberté d'agir ou de rendre un culte, simplement en suivant le décorum convenable » (320). Un point à l'encontre de ce point de vue est que Paul dit à la femme ce qu'elle « devrait » avoir ; il ne semble pas qu'il exalte sa liberté.

⁽⁴⁷⁾ A l'encontre de ce point de vue, Garland note : « L'expression introductive « c'est pourquoi » signifie que Paul tire une conclusion de ce qui a été affirmé dans I Corinthiens 11 : 3 – 9, et ces versets accentuent la place secondaire de la femme en tant que gloire de l'homme, et pas son autorité pour prier et prophétiser » (525).

⁽⁴⁸⁾ Blomberg, 212, et Garland, 525. Une pensée similaire se trouve peut-être dans I Corinthiens 14 : 32, où Paul utilise des mots grecs différents pour dire que les prophètes doivent contrôler leurs esprits.

⁽⁴⁹⁾ « Il fait marche arrière de peur que les Corinthiens deviennent confus et pensent qu'il sous-entend que les femmes sont inférieures aux hommes » (Garland, 508). « Ces deux versets constituent clairement un raidissement sur le plan théorique par rapport à ses raisonnements précédents » (Webb, 87).

⁽⁵⁰⁾ Blomberg suggère que le contraste se trouve entre le Christ et la création : « « Dans le Seigneur, » c'est à dire parmi les chrétiens, la nature de la création est

substantiellement tempérée, mais jamais effacée entièrement » (216). Mais il semble problématique de mettre une grande différence entre la création et le Christ, comme si Christ avait changé le plan original de Dieu pour l'humanité. Cela peut être plutôt une allusion que le raisonnement de Paul, bien qu'il fasse allusion à la création, est en réalité basé sur la culture. Le mot « toutefois » au verset 11 sous-entend que Paul donne un contraste ou une correction, sans renforcer le point de vue précédent.

⁽⁵¹⁾ Belleville, *Women Leaders*, 131. Webb écrit : « Non seulement ses commentaires « dans le Seigneur » ôtent le côté abrasif du patriarcat de l'époque de Paul, mais il s'y trouve la semence d'idées menant vers de futurs développements » (278).

⁽⁵²⁾ Neuer note que le but de Paul tout au long de ce passage est de préserver l'honneur de la femme, et pas de la rabaisser. « La femme conforte sa dignité et sa gloire en préservant son rôle féminin et sa position dans la création » (Neuer, 115).

⁽⁵³⁾ Le lexique BDAG énumère quatre significations : « 1) condition ou circonstance acquise à la naissance.... 2) le rôle naturel d'une entité.... 3) l'ordre normal ou établi des choses.... 4) une entité en tant que produit de la nature » (Walter Bauer et al., *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature*, third edition (University of Chicago Press, 2000), 1069-70).

⁽⁵⁴⁾ Hurley dit que cela signifie « le plan de Dieu pour la nature plutôt que simplement la façon dont les choses arrivent » (178). En définissant le mot comme « plan de Dieu, » Hurley peut alors dire que cela signifie tout ce qu'il veut que cela signifie. Schreiner dit que Paul « se réfère au sens naturel et instinctif du bien et du mal, que Dieu a implanté en nous » (137) – mais il est douteux que la longueur des cheveux basée sur le sexe soit un instinct présent dans toutes les cultures. Les cultures ont effectivement des concepts concernant le bien et le mal, ainsi que sur le comportement et l'habillement « masculin » et « féminin, » mais la discrimination par la longueur des cheveux est une illustration de comment l'instinct s'applique dans certaines sociétés ; ce n'est pas un instinct en lui-même. Dans certains groupes ethniques, la chevelure ne croît pas beaucoup chez les deux sexes, et il n'y a rien de « féminin » dans les longues tresses des guerriers indiens d'Amérique.

⁽⁵⁵⁾ Blomberg utilise le mot *physis* pour se référer à une « coutume établie de longue date » (213). Keener n'en est pas sûr, et il dit que Paul peut avoir cru que « la chevelure des femmes croît naturellement

davantage que celle des hommes »⁽⁴³⁾. Il conclut finalement : « En fin de compte, il n'est pas nécessaire de trancher la question, que le raisonnement de Paul soit de dire que les femmes, du fait de la création, ont les cheveux plus longs que les hommes, ou qu'il soit de dire que les normes sociales de son époque demandent que la chevelure des femmes soit plus longue dans des circonstances normales. Dans les deux cas, Paul semblerait tenir un raisonnement qui aborde les distinctions symboliques entre les sexes, et qui demande aux hommes et aux femmes de reconnaître ces différences entre eux »⁽⁴⁵⁾.

⁽⁵⁶⁾ « Quand il parle explicitement de longueur des cheveux, il fonde ses arguments dans ce qui est bienséant (I Corinthiens 11 : 13), dans ce qui constitue une pratique normale (versets 14 et 15) et une coutume contemporaine (verset 16). Aucun de ces versets... ne sous-entend une ordonnance intemporelle et transculturelle » (Blomberg, 215).

⁽⁵⁷⁾ Witherington conclut qu'il est « improbable que Paul imposerait une coutume étrangère ou spécifiquement juive à l'église (ekklésia) de Corinthe, mélangée sur le plan ethnique » (235).

⁽⁵⁸⁾ « Quand une épouse se convertit au christianisme et apprend qu'elle est libérée en Christ, de sorte qu'elle peut prier et prophétiser en public, cela ne signifie pas qu'elle peut dédaigner les conventions sociales » (Garland, 509). Elle n'est pas libre d'amener la honte et le déshonneur sur son mari.

⁽⁵⁹⁾ Garland, 532, citant *Against Apion*, 1:21.

⁽⁶⁰⁾ « Paul, étant pasteur et missionnaire, se soucie de faire comprendre son point de vue à ceux qui l'entourent, et non à des lecteurs occidentaux marqués par le modernisme, en utilisant des arguments valables quelle que soit la culture. Paul emploie un raisonnement transculturel uniquement lorsqu'il aborde un sujet transculturel » (Keener, 31-32).

⁽⁶¹⁾ « Si l'un quelconque de ses arguments présentés ici avait été une preuve absolue, sans ambiguïté et universelle, Paul aurait pu trancher avec un seul argument plutôt que quatre » (Keener, 22).

⁽⁶²⁾ En prenant cette décision, il n'était pas nécessaire que nous déterminions la définition exacte de kephalē, la nature précise du couvre-chef, ou la signification du mot « autorité » au verset 10. Nous n'avons pas l'expertise en langue et littérature grecques pour proposer des réponses exhaustives à ces questions. Nous notons aussi que ce passage ne

concerne pas l'ordination ou la nomination de personnes au leadership dans l'Église. Nous voulons baser notre politique sur des écritures qui sont claires, et ce passage n'est pas clair.

⁽⁶³⁾ « La plupart des interprètes sont d'accord sur le fait qu'un principe intemporel peut être déduit de ce passage : c'est que les chrétiens ne devraient pas tenter d'estomper les distinctions entre les sexes » (Blomberg, 214). « Le principe fondamental est que les sexes, bien qu'égaux, sont également différents » (Schreiner, 138). « Le sujet traité par Paul n'est pas ce que les femmes font, mais la façon dont elles le font. Les femmes (et les hommes pour ce sujet) peuvent prier et prophétiser dans l'église, mais ils ne doivent pas s'affranchir des conventions sociales de l'époque en le faisant » (Belleville, *Women Leaders*, 153). « Le point de vue de Paul est que l'ordre de la création devrait être manifesté convenablement, pas effacé, dans le culte chrétien... La différenciation hommes-femmes est une partie de ce que Dieu a l'intention de rétablir, pas de transcender ni de supplanter » (Witherington, 236-37).

⁽⁶⁴⁾ Keener répond à cela en disant : « Rien dans ce passage ne suggère la soumission des épouses. La seule indication qui pourrait être utilisée pour signifier une soumission est l'affirmation que l'homme est le « chef » de la femme, mais le mot « chef » à cette époque était susceptible d'avoir une variété de significations, et rien dans le texte n'indique qu'il signifie une soumission. Les seules affirmations claires ici – en plus que les hommes et les femmes sont différents et ne devraient pas dissimuler ce fait – est l'égalité et l'interdépendance des hommes et des femmes »⁽⁴⁷⁾.

⁽⁶⁵⁾ Keener conclut : « Nous pouvons noter certains points transculturels dans son raisonnement : il ne faut pas amener le reproche sur sa propre famille ou sur l'Évangile chrétien ; il ne faut pas chercher à détruire les distinctions symboliques qui existent entre les sexes en étant les premiers à porter des vêtements de style unisexe ; on devrait respecter la coutume et faire de son mieux pour éviter de scandaliser quelqu'un »⁽⁴⁶⁾.

⁽⁶⁶⁾ C'est à dire des paroles infailliblement inspirées.

⁽⁶⁷⁾ Garland, 514.

⁽⁶⁸⁾ Hurley, 164. Malheureusement, Hurley a omis un point important. Keener écrit : « La version des Septante traduit rarement le mot *ros* (dans le sens de leader) de façon littérale par le mot « tête » ; le plus souvent, elle utilise d'autres mots grecs qui signifient « leader. » Elle exprime « tête » dans le sens de

leader moins d'une fois sur dix, en dépit de l'usage hébreu »⁽³²⁾. Alan Redmond, pasteur de l'E.U.D. à Winnipeg, a effectué une étude approfondie de ces mots. Il écrit : « J'ai trouvé que le mot *ros* apparaît 547 fois dans une étude de l'hébreu (BHS) avec Gramcord.... Les exemples où *ros* a la signification de chef ou de dirigeant sont d'un intérêt spécial pour nous. Leur nombre est d'environ 180. La majorité des cas sont traduits du mot *archē*.... J'ai trouvé dans 9 % des cas que l'hébreu *ros* a le sens de chef ou dirigeant là où il est traduit par le mot grec *kephalē*. » Bien que ce ne soit pas un sens courant, c'est une possible signification de *kephalē*, et il conclut : « Le sens d'autorité n'aurait probablement pas pu être exclu de la métaphore sans un commentaire spécial de Paul. »

⁽⁶⁹⁾ Hurley, 166. Schreiner soutient fortement la signification d'« autorité » (127-28).

⁽⁷⁰⁾ Blomberg, 208-9.

⁽⁷¹⁾ Richards, dans *Women in Ministry*, 318. Il limite cette autorité au mariage. « Paul n'élargit jamais, ici ou ailleurs, la soumission de l'épouse à son mari au sein du cercle familial à une soumission généralisée des femmes à l'autorité des hommes, que ce soit dans l'église ou dans la société » (319). Witherington a un point de vue similaire : « Paul n'assimile pas simplement la structure familiale, qui est quelque peu patriarcale dans les codes familiaux, avec la structure de la famille de la foi » (238, n. 26). Il soutient que *kephalē* implique probablement l'autorité, mais il note : « La vision que Paul a de la direction ou du leadership implique que le leader soit un serviteur modèle.... Il est difficile de parvenir à cerner le raisonnement d'un Paul qui n'est ni un féministe radical ni un ardent partisan du patriarcat.... Paul, tout comme Jésus, était un homme qui n'était et n'est pas facilement classable » (240).

⁽⁷²⁾ Blomberg, *Two Views*, 342.

⁽⁷³⁾ A. C. Perriman, "The Head of a Woman: The Meaning of *Kephalē* in 1 Cor. 11:3" (*Journal of Theological Studies* 45 (1994): 620).

⁽⁷⁴⁾ Evans, 66. Elle montre aussi que plus haut dans sa lettre, Paul a équilibré l'autorité du mari et de l'épouse (I Corinthiens 7 : 4, en utilisant la forme verbale *exousia*) ; il ne semble pas combattre un problème de femmes tentant d'exercer leur autorité sur des hommes.

(75) Garland, 515-16.

⁽⁷⁶⁾ « Cette objection tombe si le texte se réfère à la source de Jésus, c'est-à-dire au Père de qui Il est issu lors de Son incarnation en tant qu'être humain » (Keener, 33-34). Keener fait aussi une suggestion au sujet de l'ordre inhabituel du verset 3 : « Si l'incarnation est le sujet visé, alors I Corinthiens 11 : 3 est une séquence chronologique. »

⁽⁷⁷⁾ Garland, 516. Belleville confirme : « *Kephalē* est rarement utilisé pour décrire la relation d'un individu avec un autre.... Le sens de prééminence est de loin l'usage le plus commun (sur le plan métaphorique).... D'un autre côté, les sens de source ou de leader sont tout à fait rares – bien que des exemples puissent être trouvés.... Ce que tout cela signifie c'est que l'utilisation par Paul de *kephalē* doit être décidée au cas par cas » (*Women Leaders*, 123). Belleville fait aussi la remarque suivante : « Maintenant, je veux que vous sachiez que » c'est la façon dont Paul présente une information nouvelle (130). Nous ne pouvons pas supposer une conclusion à priori au sujet des Corinthiens sur la base de l'affirmation que l'homme est la tête de la femme. Et puisque la métaphore avait diverses significations possibles, les lecteurs originaux devaient utiliser le contexte pour savoir de quelle signification il s'agissait – et le contexte ne concerne pas l'autorité ni la soumission.

⁽⁷⁸⁾ Blomberg, *Two Views*, 343.

⁽⁷⁹⁾ Keener, 22-30; voir aussi Cynthia L. Thompson, "Hairstyles, Head-coverings, and St. Paul: Portraits from Roman Corinth," *Biblical Archaeologist*, June 1988, 99-113.

PARTIE 9 LES FEMMES DEVRAIENT GARDER LE SILENCE

ÉTUDE DE I CORINTHIENS 14 : 34-35

Préface de Joseph Tkach

Dans I Corinthiens 14 : 34 – 35 Paul a écrit : « Comme dans toutes les Églises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler ; mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris à la maison ; car il est malséant à une femme de parler dans l'Église » (versets 33 à 35).

Si nous prenons ces versets littéralement, cela signifierait que les femmes ne sont pas autorisées à chanter dans l'Église ni à répondre lorsque le pasteur demande des commentaires ou pose des questions à l'auditoire. De plus, cela contredirait ce que Paul a dit au chapitre 11, où il affirme que les femmes pouvaient prier et prophétiser dans l'Église si elles avaient un habillement convenable.

Le bon sens commun, la tradition de l'Église, et les bons principes tirés de l'interprétation biblique disent tous que nous ne devrions pas prendre ces versets au sens littéral – et presque personne ne le fait. Paul n'est pas en train de faire une interdiction absolue disant que les femmes ne peuvent jamais parler dans l'Église. Ses commentaires concernaient plutôt une situation particulière, et ils sont limités d'une certaine manière. La question est : quelles sont les limites de l'interdiction de Paul ? Dans l'article ci-dessous, l'équipe de révision doctrinale examine le contexte et regarde les détails de ces versets.

--oOo--

Un appel à l'ordre

Dans I Corinthiens chapitre 11, Paul commence à donner ses instructions à l'Église de Corinthe au sujet de leurs services cultuels quelque peu désorganisés. Comme nous l'avons étudié dans notre article précédent, Paul dit que les femmes devraient porter un couvre-chef lorsqu'elles prient et prophétisent ; puis il corrige les Corinthiens sur leur façon d'observer la Sainte Cène. Au chapitre 12, il aborde le bon usage des dons spirituels dans le service cultuel. Il décrit un certain nombre de dons, et affirme que tous les dons sont importants pour le Corps de Christ ; la variété des dons réclame le respect et l'honneur mutuels, mais pas la vanité ni la honte.

Au chapitre 13, Paul décrit l'amour (traduit par le mot « charité » dans certaines versions de la Bible) comme étant la voie par excellence. Et au chapitre 14, il décrit longuement le contraste entre le don des langues et le don de prophétie. Apparemment, certaines personnes à Corinthe faisaient l'éloge du don des langues comme étant une marque de supériorité spirituelle. Paul ne leur a pas dit de cesser de parler en langues, mais il a mis les restrictions suivantes sur la façon dont les langues devraient être utilisées lors d'un service cultuel :

- 1) Il devrait y avoir deux ou trois orateurs (I Corinthiens 14 : 27).
- 2) Ils devraient parler un à la fois (verset 27).
- 3) Il devrait y avoir une interprétation (verset 27b). Si personne ne peut interpréter les langues, alors « qu'on se taise dans l'Église, et qu'on parle à soi-même et à Dieu » (I Corinthiens 14 :

28). Cependant, cette exigence ne devrait pas être tirée hors de son contexte dans le but de créer une interdiction complète à toute personne parlant, chantant ou priant.⁽¹⁾

Paul donnait apparemment une certaine organisation à une réunion de culte plutôt chaotique où plusieurs membres parlaient en même temps et prononçaient des mots que personne ne pouvait comprendre.

Paul préconise le don de prophétie comme étant bien plus utile, mais il donne également des lignes de conduite similaires à ceux qui prophétisent :

1) Seuls deux ou trois orateurs devraient parler (verset 29). Si quelqu'un d'autre a une chose à dire, le premier orateur devrait se taire.⁽²⁾

2) Ils devraient parler l'un après l'autre (verset 31).

3) Les gens devraient « examiner toutes choses » (verset 29 ; cf. I Thessaloniens 5 : 21).

Paul note que « les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes » (I Corinthiens 14 : 32). Cela signifie que les orateurs doivent être capables de s'arrêter de parler ; ils ne peuvent pas utiliser l'argument « Dieu me pousse à parler » comme excuse à la confusion qu'ils créent.⁽³⁾ Lorsque Dieu donne un don, Il donne également à la personne la responsabilité de prendre des décisions pour utiliser ce don de façon appropriée. Le simple fait d'avoir un don n'autorise pas une personne à l'utiliser où et quand elle le veut. Paul explique sa raison : « Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix » (I Corinthiens 14 : 33).

Paul⁽⁴⁾ dit ensuite aux femmes de garder le silence, et de poser leurs questions à la maison : « Comme dans toutes les Églises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler ; mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi. Si elles veulent

s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est malséant à une femme de parler dans l'Église » (I Corinthiens 14 : 33 - 35).

Examinons certains détails figurant dans ces versets.

Observations

1) La première chose que nous remarquons est que les femmes ne sont pas les seules personnes à qui Paul dise de « se taire ». Il utilise le même mot aux versets 28 et 30 pour dire aux gens parlant en langues et aux prophètes de se taire lorsque d'autres personnes parlent. Dans ces deux versets, Paul ordonne un silence temporaire, pas une interdiction complète et permanente.⁽⁵⁾

2) Le mot grec *laleo-* traduit par le mot « parler » ne désigne pas nécessairement un rôle formel d'orateur derrière la chaire. Le mot *laleo-* est un mot général qui peut aussi être traduit par « discuter ». Paul a utilisé ce mot général pour dire que les femmes ne devraient pas parler. Mais nous devons choisir quelle interprétation Paul donnait à ce mot grec : Paul interdisait-il aux femmes d'exercer des fonctions officielles dans la communication, ou leur interdisait-il de parler quand elles étaient dans l'auditoire⁽⁶⁾ ou était-ce encore autre chose ?

3) Paul dit que les femmes devraient être soumises plutôt que de parler. Cela sous-entend que les femmes de Corinthe parlaient d'une façon indisciplinée. Puisque Paul dit au chapitre 11 que les femmes peuvent prier et prophétiser, et au chapitre 14 que deux ou trois personnes peuvent prophétiser dans un service cultuel, cela montre que les femmes sont autorisées à accéder à la chaire pour y parler. Ce n'est pas de l'insubordination de leur part que de prophétiser ; il est cependant probable que Paul voulait leur interdire d'autres pratiques moins formelles, telles que le papotage ou les commentaires faits en étant dans l'auditoire.⁽⁷⁾

4) Paul dit que « la Loi » requiert la soumission. Voici diverses interprétations possibles sur le genre de soumission dont parle Paul :

a) la soumission de toutes les femmes à tous les hommes. Cependant, comme nous l'avons vu dans les études précédentes, l'Ancien Testament ne requiert pas que toutes les femmes soient soumises à tous les hommes, et il ne requiert pas qu'elles se taisent. Pourtant, certains érudits croient que Paul fait ici allusion à un « principe » tiré de la Genèse. ⁽⁸⁾

b) la soumission des épouses à leurs maris. ⁽⁹⁾ Bien que ce commandement ne se trouve pas explicitement dans l'Ancien Testament, la présence du commandement dans le Nouveau Testament ⁽¹⁰⁾ suggère qu'il était basé sur les principes de l'Ancien Testament. De plus, le verset 35 indique que Paul a peut-être été confronté à un problème existant entre les maris et leurs épouses. Cependant, si Paul fait allusion à une règle relative aux relations familiales, elle ne s'applique pas nécessairement à l'autorité dans l'Église.

c) la soumission à une loi romaine qui restreignait le rôle des femmes dans le culte païen. ⁽¹¹⁾ Bien que Paul parle habituellement de la loi mosaïque quand il utilise le mot *nomos*, il est possible qu'il parle de la loi civile dans ce verset ; les Corinthiens savaient par le contexte de quelle loi Paul leur parlait.

d) la soumission à elles-mêmes. Tout comme Paul disait aux prophètes de se contrôler (verset 32), il utilise le même mot grec au verset 34 pour dire que les femmes devraient être soumises ; la proximité de ces deux utilisations suggère que Paul affirme que les femmes doivent se contrôler. La version New American Standard Bible traduit le verset 34b de la façon suivante : «

qu'elles se soumettent elles-mêmes, tout comme le dit la Loi ». ⁽¹²⁾ Dans ce cas, la « loi » pourrait être soit la loi romaine, soit des principes bibliques généraux de décence et d'ordre.

5) Paul aborde le problème en disant : « Si elles veulent s'instruire sur quelque chose... ». Cela sous-entend que le problème à Corinthe était de poser des questions dans le désir d'apprendre quelque chose. ⁽¹³⁾ Blomberg suggère ceci : « Peut-être que les femmes de cette époque – en général ignorantes – interrompaient-elles les délibérations par des questions inappropriées qu'il aurait été préférable de traiter dans leurs maisons ». ⁽¹⁴⁾ Belleville dit : « Leur faute n'était pas en soi de demander, mais de le faire au mauvais endroit ». ⁽¹⁵⁾

6) Paul demande que les femmes « interrogent leur mari à la maison ». ⁽¹⁶⁾ Cela peut sous-entendre que les problèmes étaient causés avant tout par des femmes mariées avec des hommes chrétiens. ⁽¹⁷⁾ Mais l'exégète Grudem a probablement raison quand il suggère que Paul « supposait les Corinthiens capables d'en déduire comment appliquer ce principe aux femmes célibataires (ou à celles mariées à des hommes païens), car celles-ci parlaient probablement avec certains hommes à la fin du service ». ⁽¹⁸⁾ Paul utilise l'exemple des « maris à la maison » pour illustrer quelle personne doit répondre et à quel endroit il peut le faire. Mais cet exemple ne limite pas le droit de réponse aux seuls hommes mariés. De plus, les femmes pouvaient probablement poser leurs questions alors qu'elles étaient sur le chemin du retour vers leur maison. D'autre part, les questions pouvaient venir également d'autres femmes ou d'autres hommes. ⁽¹⁹⁾ Mais le point principal de Paul à l'égard des femmes reste le suivant : ne parlez pas dans l'Église, pas même pour poser des questions.

7) Paul dit qu'il est « malséant » que les femmes parlent dans l'Église. Ce mot fait

appel au sens des convenances sociales propres aux Corinthiens. Paul dit que la coutume de l'Église (I Corinthiens 14 : 33b), la loi (verset 34), et les convenances dans la société (verset 35) interdisent toutes aux femmes de parler dans l'Église. ⁽²⁰⁾ Les questions ne sont pas mauvaises en elles-mêmes puisqu'elles peuvent être posées à la maison, mais il est désordonné de les poser pendant un service cultuel.

8) Il n'est pas facile de savoir si l'expression « comme dans toutes les Églises des saints » (I Corinthiens 14 : 33b) introduit le sujet qui suit ou conclut celui qui précède. L'exégète Linda Belleville note que dans les autres passages où Paul fait appel à la pratique des autres Églises, il le fait à la fin de la discussion (I Corinthiens 4 : 17 ; I Corinthiens 7 : 17 ; I Corinthiens 11 : 16), et il est redondant d'avoir l'expression « dans les Églises » à la fois dans la clause préliminaire et à la fin de la même déclaration. Comme Linda Belleville le note : « Que les femmes... » est un début typiquement Paulinien d'un nouveau paragraphe. ⁽²¹⁾ Cependant, ceci ne semble pas affecter l'interprétation des versets. Quoi qu'il en soit, il semble que les autres Églises faisaient déjà ce que Paul voulait que les Corinthiens fassent.

Église, loi et société

Paul a déjà indiqué que les femmes peuvent prier et prophétiser dans l'Église (chapitre 11), et qu'un service cultuel inclut deux ou trois personnes prophétisant à tour de rôle (I Corinthiens 14 : 29 – 32). Cela signifie qu'il est permis aux femmes d'exercer des fonctions officielles d'oratrices dans l'Église. Paul interdisait apparemment un autre type de discours. Tout comme il n'autorisait pas les gens parlant en langues ou les prophètes à parler en dehors de leur tour, il ne voulait pas que les femmes parlent en dehors de leur tour pour dire des choses d'une façon qui rompait avec les coutumes sociales relatives à la bienséance.

Paul en appela à la coutume de l'Église, à la loi, et aux convenances sociales ; nous verrons combien chacune d'elles est en rapport avec le problème auquel Paul est confronté.

1) Nous savons très peu de choses sur la façon dont les Églises du premier siècle fonctionnaient, excepté ce que le Nouveau Testament nous révèle – et le tableau d'ensemble est caractérisé par la variété. Certaines Églises étaient dirigées par des apôtres et des anciens locaux ; d'autres l'étaient par des prophètes et des enseignants ; certaines par des évêques, des anciens ou des diacres. Bien que nous connaissions les noms d'un certain nombre d'hommes et de femmes influents, il y a peu de cas où nous pouvons associer ces noms à des titres spécifiques. Nous en connaissons encore moins sur la façon dont un service cultuel typique était mené ; I Corinthiens 14 est le principal témoignage sur ce sujet.

2) Nous avons étudié l'Ancien Testament, et nous n'avons trouvé aucune interdiction pour les femmes de parler en public. ⁽²²⁾ Les Écritures fournissent des exemples de femmes qui avaient des rôles de leader dans le gouvernement civil, dans la louange publique à Dieu, et qui donnaient des réponses avec autorité sur des sujets spirituels à des leaders civils masculins (par exemple, Deborah, Marie et Hulda). Les Écritures ne demandent pas à toutes les femmes de se soumettre à tous les hommes. Le problème à Corinthe impliquait probablement soit a) des épouses parlant contre leurs maris ou les déshonorant, ⁽²³⁾ ou b) plus généralement, des femmes agissant de façon désordonnée, et considérées pour cette raison comme « non soumises ». La « loi » que Paul mentionne peut être une loi civile, ou une règle du Nouveau Testament.

3) Dans la société gréco-romaine, les femmes avaient autorité dans les soins domestiques, mais elles avaient rarement l'opportunité de parler en public. Pour illustrer ceci, Craig Keener cite l'extrait

suivant : « Plutarque continue en expliquant que la conversation d'une femme devrait aussi se faire en privé au foyer...elle « devrait adresser sa conversation soit à son mari, soit par son mari » ». ⁽²⁴⁾ La femme moyenne était moins éduquée et avait peu d'expérience sur la façon de se comporter dans les assemblées publiques ; cela peut avoir contribué au problème qui existait à Corinthe. ⁽²⁵⁾

Il est parfois suggéré que les synagogues réservaient des places séparées pour les hommes et les femmes, et que l'Église primitive a continué cette coutume. De ce fait, lorsque les femmes posaient des questions aux hommes, il était nécessaire de crier à travers une barrière, et c'est pourquoi Paul a interdit de telles questions dans l'Église. Bien que l'hypothèse soit attrayante parce qu'elle fournirait un motif aux directives de Paul, il y a peu de preuves au sujet des places séparées selon le sexe dans les synagogues du premier siècle. ⁽²⁶⁾

Évaluer les prophéties

Divers érudits ont soutenu que Paul affirmait que les femmes ne devraient pas être impliquées dans l'« évaluation » des messages prophétiques (I Corinthiens 14 : 29) – seuls les hommes pouvaient déterminer si un message était en accord avec la saine doctrine. ⁽²⁷⁾ Selon ce point de vue, hommes et femmes peuvent prophétiser, mais seuls les hommes peuvent commenter la validité des prophéties, parce que eux seuls ont cette autorité. Cette interprétation a l'avantage de maintenir les versets 34 et 35 sur le même sujet que celui du reste du chapitre : l'usage ordonné des dons spirituels. ⁽²⁸⁾ Selon cette optique, ces érudits disent que les femmes peuvent parler dans l'Église mais (en se basant largement sur I Timothée 2 : 12) ne peuvent pas avoir autorité.

Cette interprétation est devenue presque unanime parmi les érudits traditionalistes. Ils soutiennent que la prophétie (un

commentaire non préparé) ne fait pas autant autorité que l'enseignement (une explication des Écritures) ; les femmes peuvent prononcer des prophéties mais ne devraient pas avoir l'« autorité ecclésiastique » leur donnant la responsabilité d'enseigner ou de juger de façon officielle ce que les hommes disent.

Divers points peuvent être notés à l'encontre de cette opinion :

1) Quand Paul dit que « les autres » devraient juger ce qui est dit (I Corinthiens 14 : 29), il peut vouloir dire la congrégation entière ou les autres prophètes. Mais dans les deux cas, cela inclurait les femmes. L'exégète Keener suggère que les « autres » qui jugent (diakrino-) les prophéties seraient des gens ayant le don du discernement (diakrisis) (I Corinthiens 12 : 10). Mais il précise que rien ne suggère que seuls les hommes aient reçu ce don. ⁽²⁹⁾

2) Quand Paul écrit qu'ils devraient « juger soigneusement ce qui est dit », il n'est aucunement évident qu'il recommande une discussion et un jugement formels par les leaders de l'Église. Il pourrait plutôt vouloir simplement dire que chaque personne devrait réfléchir si le discours est vrai, tout comme les gens d'aujourd'hui devraient le faire durant les sermons. ⁽³⁰⁾ Les versets 34 et 35 sont une explication à peine adéquate sur « comment procéder avec l'expression « que les autres jugent » ». ⁽³¹⁾

3) Il n'y a pas de preuve que « toutes les Églises des saints » avaient une procédure pour évaluer les prophéties – ou que cela se faisait dans quelque autre Église. Aucun des premiers interprètes n'a suggéré que les versets 34 et 35 soient des lignes de conduite pour évaluer les prophéties. ⁽³²⁾

4) Paul ne suggère nulle part que l'évaluation des prophéties, ou le

discernement des esprits, fasse davantage autorité que la prophétie. Tout au long de I Corinthiens 14, il loue plutôt la prophétie comme étant le don le plus utile.

5) Ces érudits ont inversé la signification naturelle du verset 35, qui suggère que les femmes voulaient apprendre quelque chose en posant des questions. Par opposition, ces érudits disent que le problème vient de ce que les femmes exprimaient un jugement. Il serait douteux qu'une femme ayant le don du discernement diffère ses réserves au sujet du sermon jusqu'à son retour à la maison, où elle partagerait alors ses réflexions avec son mari, ce dernier n'ayant peut-être pas le don du discernement.⁽³³⁾

6) Il semble que les services culturels à Corinthe étaient chaotiques. Les Corinthiens n'avaient probablement pas un temps défini pour évaluer les messages prophétiques. Il est donc douteux que Paul aborde des problèmes que les Corinthiens avaient déjà au sujet de ce temps d'évaluation – et il n'y a pas de preuve que Paul anticipe une objection hypothétique. Les versets 34 et 35 indiquent que le problème concernait des commentaires et des questions que posaient les femmes, peut-être à tout le monde à la fois, ou à des hommes spécifiques.⁽³⁴⁾

7) Selon le point de vue des exégètes Grudem et Hurley, ce ne serait pas de l'insoumission pour une femme de poser des questions ou de faire des commentaires au sujet de la prophétie donnée par une femme. Mais Paul n'aborde pas une telle possibilité.

8) L'appel de Paul fait aux femmes de se taire vient cinq versets après qu'il dise que les prophéties devraient être évaluées, et il utilise un verbe différent. Paul ne fait rien pour relier le verset 34

avec le verset 29. Il se peut que les versets 34 et 35 ne concernent pas le sujet des dons spirituels, mais qu'ils concernent l'ordre dans le service culturel, et il n'est pas déraisonnable que Paul inclue ces versets dans ce chapitre, puis qu'il conclue au verset 36 sa discussion au sujet des dons spirituels.

Il est acceptable de suggérer que Paul interdise la même sorte de discours qu'il interdit aux gens parlant en langues et aux prophètes : celle qui consiste à parler en dehors de son tour. Lorsque quelqu'un parle en chaire, les autres devraient se taire, sans faire de commentaires à voix haute, sans poser de questions (même bien intentionnées⁽³⁵⁾), et sans tenir leurs propres conversations. Car tout ceci serait malséant aux yeux du public, contraire à ce que Dieu demande, et contraire à la façon dont les autres congrégations fonctionnent.⁽³⁶⁾

Ben Witherington suggère la possibilité suivante : « Il est très crédible que ces femmes supposaient que les prophètes et prophétesses chrétiens fonctionnaient beaucoup comme l'oracle de Delphes, qui prophétisait seulement pour répondre à des questions, incluant des questions sur des sujets purement personnels. Paul soutient que la prophétie chrétienne est différente : les prophètes et prophétesses parlent en réponse à l'incitation du Saint-Esprit, sans aucun amorçage humain de la pompe. Paul limite ensuite de telles questions à un autre endroit, à savoir le foyer. Il peut sous-entendre que le mari ou l'homme qui devait être questionné était soit un prophète, soit une personne capable au moins de répondre à de telles questions à un moment plus approprié »⁽³⁷⁾

Femmes bruyantes

Nous croyons que la théorie de la « réunion bruyante » donne du sens aux données bibliques : les femmes perturbaient la réunion d'une certaine façon.⁽³⁸⁾ Cependant, l'exégète Hurley critique cette opinion, et nous allons répondre à ses objections suivantes :

1) « Il n'y a aucune indication ailleurs dans la lettre que les femmes en particulier étaient indisciplinées ». ⁽³⁹⁾ Nous croyons que cette objection n'est pas valide. Une analyse du chapitre 11 montre que les femmes étaient le problème principal ; Paul donne moins d'arguments en faveur de la façon dont les hommes devraient paraître, ce qui suggère qu'il croie qu'il est davantage nécessaire de corriger la façon dont les femmes prient et prophétisent.

2) « Paul est bien confronté à des situations d'indiscipline dans la lettre (I Corinthiens 11 : 33 – 34 ; I Corinthiens 14 : 27, 29, 31). Il y fait face en établissant de l'ordre plutôt qu'en faisant taire complètement les indisciplinés ». C'est vrai, mais rien n'est dit contre la théorie de la réunion bruyante. Personne ne croit que Paul ait fait taire complètement les femmes. ⁽⁴⁰⁾ Le silence qu'il a commandé aux femmes était un silence temporaire, tout comme ce l'était pour les prophètes et les gens parlant en langues ; le but de tous ces commandements était un service cultuel discipliné.

3) « La règle que Paul expose en est une qu'il dit s'appliquer dans toutes ses Églises (I Corinthiens 14 : 33b). Il semble improbable que le problème des femmes bruyantes ait concerné chacune d'elles ». Cependant, Paul ne dit pas qu'une règle devait être donnée dans toutes les Églises – il suffisait que les Églises fassent déjà ce qui est bienséant selon la théologie et la culture. Quelle que soit la façon de définir le problème, il semble improbable que le même problème soit survenu dans toutes les Églises – s'il était devenu si commun, Paul

aurait donné aux Corinthiens certains conseils sur ce sujet lorsqu'il a établi l'Église à Corinthe, et il ne fait pas d'allusion à cette question dans aucun enseignement antérieur. ⁽⁴¹⁾ La plupart des Églises étaient déjà disciplinées. ⁽⁴²⁾

4) « Cela ne ressemble pas à Paul de faire taire toutes les femmes sous prétexte que certaines soient bruyantes ou perturbatrices. La façon réelle dont il a traité d'autres personnes indisciplinées fournit une base concrète s'opposant à une action généralisée lorsque seuls quelques individus sont en fait les fautifs ». Cette objection est sans fondement. Paul donne parfois des commandements à un groupe entier même quand il est improbable que chaque membre du groupe eût un problème. Dans I Timothée chapitre 5 verset 11, il écrit comme si toutes les veuves les plus jeunes sont incapables de contrôler leur désir de se marier ; dans Tite chapitre 1 verset 12, il écrit comme si tout le monde en Crète est un glouton paresseux. Dans I Timothée chapitre 2, verset 8, il instruit les hommes à prier « sans colère ni mauvaises pensées ». Apparemment, le problème au sujet de la prière à Éphèse était causé seulement par les hommes, et probablement seulement par certains d'entre eux, si bien que Paul a donné des instructions seulement pour les hommes ; de la même façon, le problème du bavardage à Corinthe se trouvait être causé par des femmes. Paul écrivait à des Églises spécifiques, confrontées à des situations spécifiques, en n'essayant pas d'écrire des manuels pour toutes les Églises de toutes les époques. Paul écrivait parfois des principes d'une validité universelle, mais d'autres instructions sont une application d'une vérité intemporelle pour une situation spécifique.

Même dans l'interprétation de Hurley, Paul était trop catégorique dans son interdiction – il interdit toutes les questions parce que certaines d'entre elles pouvaient ne pas être sages. Cependant, le commandement de

Paul est tout à fait raisonnable si nous comprenons que Paul est confronté à un vacarme général : les gens ne devraient pas interrompre le service. Paul supposait que les Corinthiens pouvaient comprendre, comme nous le faisons aujourd'hui, que murmurer est permis, et qu'une femme peut interroger le pasteur, et pas seulement son propre mari. Il n'est pas honteux pour les femmes de prier et prophétiser à l'Église, mais il est honteux pour elles (ou qui que ce soit d'autre) de causer du vacarme, et c'est là le souci principal de Paul.

Conclusion

Bien que nous ne puissions pas répondre à toutes les questions au sujet de la situation spécifique que Paul examinait à Corinthe, nous concluons qu'il traitait bien une situation spécifique plutôt qu'une interdiction générale faite aux femmes de parler à l'Église. Son intention était d'interdire les questions et commentaires perturbateurs et irrespectueux qui faisaient partie des réunions corinthiennes chaotiques – et à Corinthe, ces pratiques particulières venaient des femmes. Tout comme il a dit aux gens parlant en langues et aux prophètes désordonnés de se contrôler parce que Dieu n'est pas un Dieu de désordre, il a dit aussi aux femmes de se contrôler parce que la loi enseigne l'autodiscipline. Si elles veulent apprendre quelque chose, elles peuvent poser des questions quelque part ailleurs.⁽⁴³⁾

Une seule personne devrait parler à la fois, toutes les autres, qu'elles soient hommes ou femmes, devraient garder le silence, car il est inconvenant pour des gens de l'auditoire de causer pendant que quelqu'un d'autre est en train de parler au groupe. Tout comme l'appel de Paul à garder le silence adressé aux gens parlant en langues et aux prophètes, ne devrait pas être transformé en demande de ne rien dire du tout, de même aussi son appel aux femmes à se taire ne devrait pas être transformé en une interdiction absolue de donner des messages de valeur spirituelle à l'Église. C'est une

chose que Dieu permet de façon spécifique au chapitre 11.

Notes de renvoi

(1) Paul utilise le même mot grec qui est traduit par « se taire » au verset 34. James Hurley note que « il n'y a aucune intention que la première (personne) dût ne plus parler lors du service cultuel. Il ou elle peut certainement chanter des hymnes, prier, etc.... Paul laisse à ses lecteurs le soin de comprendre le contexte » (Man and Woman in Biblical Perspective (Zondervan, 1981), 190).

(2) De nouveau, la traduction NIV masque le fait que Paul ait utilisé le même mot grec pour silence. Et de nouveau, Paul n'avait pas l'intention d'interdire à la personne de s'exprimer par la suite – il a fait appel au silence seulement pour la situation immédiate.

(3) Ce point s'applique probablement aussi aux gens parlant en langues. Le verbe grec est *hypotasso-*, traduit ici par « soumis au contrôle de » mais traduit plus communément par « soumis ».

(4) Gordon Fee et quelques autres érudits ont suggéré que Paul n'ait pas écrit ces versets – ces versets figurent à un endroit différent dans un petit nombre d'anciens manuscrits, comme s'ils avaient été ajoutés au texte à partir d'un commentaire marginal. Cependant, tous les manuscrits contiennent BIEN ces versets, et nous les acceptons en tant que partie de l'épître canonique. De façon occasionnelle, les scribes ont fait des erreurs quand ils ont copié les manuscrits, et des corrections ont été écrites dans la marge, et ces corrections étaient parfois incorporées dans le texte lors des copies subséquentes, mais pas toujours à la bonne place. Quelques érudits ont suggéré que Paul est en train de citer ici quelques Corinthiens, en les désapprouvant, mais cela semble improbable. Ces versets ne sont pas – sur le plan du style ou de la théologie – semblables à ceux figurant aux autres

endroits où Paul cite probablement les Corinthiens (par exemple, I Corinthiens 6 : 12 – 14). Ces versets ne sont pas des hypothèses non plus, car il y a des explications adéquates à ce pourquoi Paul a écrit ces mots.

⁽⁵⁾ « La question est : quelle sorte de « silence » Paul concevait-il dans I Corinthiens chapitre 14, verset 34 ? Cela ne peut pas être un silence de toute parole... Paul dit dans I Corinthiens chapitre 11, juste trois chapitres avant, que les femmes qui prient et prophétisent devraient avoir la tête couverte, ce qui suppose qu'elles pouvaient prier et prophétiser à voix haute lors des services de l'Église » (Wayne Grudem, *Evangelical Feminism and Biblical Truth* (Multnomah, 2004), 232-33). De façon similaire, Craig Keener écrit : « Dès lors que vous contestez que Paul n'ait pas voulu interdire toute parole, vous suscitez déjà la question de l'interprétation de ce qu'il a vraiment voulu dire dans son contexte historique, et comment cela pourrait s'appliquer dans notre contexte d'aujourd'hui » (« Women in Ministry, » dans *Two Views on Women in Ministry* (ed. James R. Beck and Craig L. Blomberg; Zondervan, 2001), 41).

⁽⁶⁾ Craig Blomberg suggère cette possibilité : « Peut-être étaient-elles en train de « papoter » ou même de commérer, comme certaines femmes juives...étaient réputées d'aimer le faire dans les synagogues » (I Corinthiens (NIV Application Commentary ; Zondervan, 1994), 280).

⁽⁷⁾ Grudem écrit : « Il n'y a rien dans I Corinthiens qui indique que les femmes étaient des perturbatrices » (243). C'est techniquement vrai – mais il est également vrai que rien dans l'épître ne dit non plus que les gens parlant en langues causaient des problèmes. Paul décrit ce problème en utilisant le mode conditionnel : « Si je faisais ceci... Si tous parlaient en langues... Si vous louez Dieu avec votre esprit... » En dépit de ce style de raisonnement, les

érudits sont généralement d'accord que Paul s'occupe d'une situation réelle. Ses instructions sous-entendent un problème qu'il était en train de corriger ; c'est aussi le cas avec ses commentaires au sujet des femmes.

⁽⁸⁾ Josèphe dit que les Écritures enseignaient aux femmes à être soumises (Against Apion 2 :24), et c'était probablement largement admis qu'il en fût ainsi, bien que ce ne soit pas étayé par des versets spécifiques. L'idée est que l'homme a autorité sur la femme, soit parce qu'il a été créé en premier (Genèse 2), soit parce que la soumission faisait partie de la malédiction contre la femme (Genèse 3). Historiquement, la plupart des érudits ont cité la malédiction, mais les érudits traditionnels d'aujourd'hui basent généralement leurs explications sur Genèse 2, peut-être parce qu'ils ne veulent pas dire que les femmes en Christ soient l'objet d'une malédiction. Garland écrit : « Genèse 3 : 16 est prophétique, pas normatif, et les exégètes juifs ne basent pas la soumission des femmes dans le récit de la création » (I Corinthiens, 672). Hurley dit que Paul « fait appel de façon continue à la relation d'Adam et Eve avant la chute plutôt qu'après, et qu'il se réfère à Genèse 2 plutôt qu'à Genèse 3 » (192).

Cependant, même si le premier homme avait autorité parce qu'il fut créé le premier, c'est loin d'être clair dans Genèse quant à savoir si 1) tous les hommes subséquents ont autorité sur toutes les femmes subséquentes, ou 2) leur autorité est limitée aux domaines spirituels, ou 3) si cette autorité se limite au mariage. L'Ancien Testament donne des exemples de femmes qui avaient de l'autorité sur des hommes dans les domaines civil et religieux.

⁽⁹⁾ Les mots grecs pour homme et femme signifient souvent mari et épouse ; la signification est déterminée par le contexte. Gordon Fee note qu'un ancien manuscrit ajoute « à leurs maris », mais il commente : « Il n'est pas du tout clair de savoir que

c'est ce que l'auteur entendait » (The First Epistle to the Corinthians (New International Commentary on the New Testament ; Eerdmans, 1987), 699).

⁽¹⁰⁾ Par exemple, Éphésiens chapitre 5, verset 22. Comme cela a été discuté dans un article précédent, Paul équilibre ce commandement avec l'exhortation faite aux hommes d'aimer leurs épouses d'une façon désintéressée (Éphésiens 5 : 25).

⁽¹¹⁾ « La religion officielle dans la diversité romaine était étroitement supervisée. Les femmes qui participaient étaient soigneusement organisées, et leurs activités étaient strictement régulées » (Linda Belleville, « Women in Ministry, » dans Beck and Blomberg, 119). Richard et Catherine Clark Kroeger citent Plutarque, Cicéron et Tite-Live pour prouver que Rome avait des lois régulant le comportement des femmes dans le culte (« Pandemonium and Silence at Corinth, » Reformed Journal 28 (June 1978), page 9). Les références sont Plutarque, Lives, on Solon ; Cicéron, Laws, II.xv ; Tite-Live, XXXIX.xv ; et Phintys, Stobaeus, IV.23.61.

⁽¹²⁾ « La soumission » et « le silence » sont les deux faces d'une même pièce de monnaie. Se taire c'est être soumis – et être soumis (dans le contexte du culte) c'est se taire. Le contrôle de la langue est fort probablement ce dont Paul est en train de parler (Belleville, 119). L'idée est que lorsque Paul dit aux femmes d'être soumises, il entendait la même chose que lorsqu'il a dit aux prophètes d'être soumis. Ralph Martin écrit : « Ce que Paul réprimande est la façon dont les femmes troublaient le bon ordre du culte.... Le mérite de cette opinion est qu'elle nous permet de prendre l'expression « être soumises » comme ne se référant pas à leurs maris mais comme se référant à leur propre esprit » (The Spirit and the Congregation (Eerdmans, 1984), 85).

⁽¹³⁾ Le mot grec est manthano-, traduit habituellement par « apprendre ». La version NASB le traduit littéralement : « Si elles désirent apprendre quelque chose... »

⁽¹⁴⁾ Blomberg, 280. Bien que certaines femmes du premier siècle étaient bien éduquées, la plupart ne l'étaient pas. Elles se mariaient jeunes et restaient à la maison. Keener préconise cela comme étant le problème principal : les femmes « parlaient haut et fort, posant des questions pour apprendre ce dont on parlait durant les prophéties ou l'exposé des Écritures dans l'Église.... Les femmes interrompaient l'exposé des Écritures par leurs questions. Ceci aurait causé un affront à des hommes plus conservateurs ou à des visiteurs de l'Église, et ceci aurait aussi causé une perturbation du service en raison de la nature des questions... Plutarque dit qu'il est important de poser des questions aux conférenciers seulement dans le cadre de leur compétence : leur poser des questions sans rapport avec leur discipline est impoli. Pires cependant sont ceux qui défient l'orateur sans même comprendre son point de vue.... Ce principe s'applique particulièrement aux interrogateurs incultes qui font perdre leur temps à tous par leurs questions pour lesquelles ils ne se sont pas donnés la peine de faire par eux-mêmes une première recherche... De même aussi ceux qui pinaillent trop, questionnant sur des points externes et hors de propos avec le raisonnement.

« Il était même impoli de se murmurer l'un à l'autre durant une conférence, car se poser ainsi des questions l'un à l'autre aurait été considéré inconvenant et irrespectueux envers l'orateur. Pourquoi aurait-il été plus probable que les femmes de la congrégation posent des questions hors de propos plutôt que les hommes ? Parce que, en général, elles étaient probablement moins instruites que les hommes » (Keener. Paul, Women and Wives, 81-83). Schreiner note aussi que Plutarque encourageait les étudiants à

interrompre les conférences par leurs questions, et il dit que Paul aurait été injuste de faire taire seulement les femmes (350-351). Mais Paul dit que seulement une personne devrait parler à la fois ; il ne voulait probablement pas que quiconque interrompe les orateurs ; il ne suivait pas le conseil que Plutarque donnait pour les conférences.

⁽¹⁵⁾ Belleville, *Women Leaders and the Church* (Baker, 1999), 161.

⁽¹⁶⁾ Grudem note que cela ne sous-entend pas nécessairement que les femmes demandaient aux autres hommes. « Quand Paul dit aux épouses : « soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur » (Éphésiens 5 : 22), cela sous-entend-il que les épouses d'Éphèse étaient toutes soumises aux maris des autres femmes ? Bien sûr que non » (244). Cependant, I Corinthiens chapitre 14 est un passage plus correctif qu'Éphésiens chapitre 5.

⁽¹⁷⁾ D.A. Carson demande : « Nous devons nous demander pourquoi Paul interdit à toutes les femmes de parler. Et n'y avait-il pas des hommes bruyants ? » (« Silent in the Churches, » dans John Piper and Wayne Grudem, *Recovering Biblical Manhood and Womanhood* (Crossway, 1991), 147. Grudem a une objection similaire : « Affirmer que seules les femmes étaient désordonnées, mais pas les hommes, est simplement une supposition sans élément pour l'étayer » (246). Cependant, nous pourrions également nous demander pourquoi Paul interdit toutes questions, même si toutes les questions ne sont pas irrespectueuses. Plus loin dans cet article, nous verrons une preuve que Paul donne parfois des commandements à toute une classe de gens quand seuls quelques-uns sont à l'origine des problèmes.

Nous pouvons voir au chapitre 11 que les femmes corinthiennes avaient certains problèmes de comportement que les hommes n'avaient pas, et nous devons

considérer la possibilité que cela pourrait aussi être vrai au chapitre 14. Nous ne croyons pas que Paul ait injustement discriminé les femmes ; en conséquence, nous concluons (en réponse à la question de Carson) que c'était les femmes qui arrivaient à causer un problème à Corinthe en discutant et posant des questions. Puisque la culture gréco-romaine donnait aux hommes beaucoup d'occasions de s'assembler en public, mais que les femmes en avaient peu, il fallait s'attendre à ce que les femmes aient le plus de problèmes dans ce qui était pour elles une situation nouvelle. L. Ann Jervis écrit : « Ici, de façon évidente, Paul discriminait « les femmes » simplement parce qu'à ses yeux elles étaient coupables de cette situation » (« I Corinthiens 14 : 34 – 35 : A Reconsideration of Paul's Limitation of the Free Speech of Some Corinthian Women » *Journal for the Study of the New Testament* 58 (1995): 71).

⁽¹⁸⁾ Grudem, 235. I Corinthiens chapitre 7 montre que la congrégation comprenait des veuves et d'autres femmes seules. Nous ne devrions pas attendre que Paul aborde toutes les situations possibles alors que ce n'est pas son sujet principal.

⁽¹⁹⁾ Si Paul utilise l'expression « leur mari à la maison » comme une illustration, et non comme une prescription, ce qui semble probable, alors Paul n'est pas confronté à un problème entre maris et épouses.

⁽²⁰⁾ Craig Keener note ceci : « Lorsqu'il était possible de poser des questions au cours d'une conférence publique, la littérature antique atteste que les questions incultes étaient considérées comme absurdes et impolies – et les femmes possédaient généralement une éducation insuffisante et étaient le plus souvent incultes » (51). Les femmes bruyantes et désordonnées ne pouvaient pas être considérées comme étant « soumises », même si elles ne transgressaient pas un commandement particulier. « Il était particulièrement

embarrassant pour un mari que son épouse transgressât les restrictions sociales en le questionnant en public. Ce comportement continu à mettre mal à l'aise les gens dans les cultures régies par une règle tacite entre époux visant à ne pas confondre ou embarrasser son prochain en public » (David Garland, *I Corinthians* (Baker, 2003), 670).

⁽²¹⁾ Linda Belleville, *Women Leaders*, 157-58. Garland exprime ainsi l'opinion majoritaire : « La répétition du mot *ekklēsiai* semble maladroite, mais il est plus facile de comprendre comment la coutume de l'Église s'applique à une épouse... que de comprendre l'affirmation que Dieu est un Dieu de paix » (669-70).

⁽²²⁾ Grudem suggère que Paul « semble se référer généralement à l'Ancien Testament comme « la Loi », et probablement spécialement à l'ordre de la Création dans Genèse chapitre 2, et qu'il semble comprendre ce passage comme enseignant un principe de leadership masculin » (234). Mais, comme nous en avons discuté dans un article précédent, c'est loin d'être clair que Genèse chapitre 2 enseigne une hiérarchie basée sur l'ordre de la création. Quand les érudits disent que les femmes ne sont pas autorisées à exercer une autorité spirituelle ou ecclésiastique, ils basent cette conclusion sur I Timothée chapitre 2, verset 12. Cela peut être, ou ne pas être, une conclusion valide (nous discuterons de cela dans notre prochain article), mais sur le plan de l'exégèse il est incorrect de dire que cela est enseigné dans Genèse chapitre 2, qui ne fait pas une telle restriction.

Hurley écrit : « Il est difficile d'arriver à comprendre comment on pourrait dire que la Loi (c'est-à-dire l'Ancien Testament) enseignait que les femmes devaient se taire à tout moment lors du culte. Elle enseigne l'opposé (Exode 15 : 20 – 21 ; II Samuel 6 : 15, 19 ; Psaumes 148 : 12). Il n'est pas difficile de voir que l'Ancien Testament soutiendrait le silence des femmes selon le

jugement des prophètes, comme sa structure entière enseigne la direction masculine au foyer et au culte » (191-192). Hurley fait appel à une généralité parce qu'il n'y a pas de verset particulier qui dise ce qu'il veut qu'il dise.

⁽²³⁾ Blomberg observe : « Si le mot « femmes » est mieux interprété par le mot « épouses », alors ces restrictions n'excluraient pas les femmes seules du ministère, ni les maris et les épouses des positions de leadership commun, ni les épouses des postes de surveillance dans les Églises où leurs maris ne seraient pas membres » (286) – parce qu'aucune de ces situations n'impliquerait que les épouses dominent sur leurs propres maris. Il suggère ensuite : « Dans le gouvernement des Églises de forme presbytérienne ou épiscopaliennne, même les pasteurs seniors se soumettent à de plus grandes structures d'autorité au-dessus d'eux, de sorte que la soumission des femmes pourrait vraisemblablement être préservée même avec une femme pasteur senior » (291).

⁽²⁴⁾ Craig Keener. *Paul, Women and Wives* (Hendrickson, 1992), 23.

⁽²⁵⁾ Blomberg écrit : « Si l'une des explications culturelles au silence imposé par Paul aux femmes est acceptée, alors les chrétiens contemporains feront taire les femmes seulement là où des problèmes comparables existent encore, tels que le manque d'éducation, les conversations qui interfèrent, ou la promotion d'un faux enseignement. Et ils imposeront le silence également aux hommes qui succombent à l'un de ces problèmes » (286).

⁽²⁶⁾ Keener, 76. Donald Binder écrit : « Notre seul témoignage clair concernant la division des sexes dans une synagogue vient des écrits de Philon au sujet des pratiques des *Therapeutae*.... Nous pouvons seulement conjecturer à quel degré ces coutumes reflétaient celles qui se tenaient en dehors de cette communauté particulière

» (Into the Temple Courts : The Place of the Synagogues in the Second Temple Period (Society of Biblical Literature, 1999), 378-9). Les Therapeutea étaient une secte religieuse et leurs pratiques n'étaient pas nécessairement représentatives des autres synagogues.

⁽²⁷⁾ Cette opinion était suggérée en 1965 par Margaret Thrall, professeur à Cambridge, dans un petit commentaire sur I et II Corinthiens. Elle fut soutenue en détail par trois étudiants de Cambridge : James Hurley dans une dissertation en 1973, Wayne Grudem dans une dissertation en 1978, et par D.A. Carson (Ph.D., Cambridge, 1975) dans un livre en 1987.

Thomas Schreiner, un autre érudit traditionaliste (Ph.D., Fuller, 1983), exprime des réserves sur cette opinion (dans une revue littéraire du Trinity Journal 17 (printemps 1996) :120). Plus récemment, il note que « la situation spécifique qui suscite ces mots est difficile à identifier » (dans Beck and Blomberg, 231). Blomberg adopte l'avis de Grudem, mais admet ce qui suit : « L'inconvénient évident de cette approche est qu'elle doit impliquer une signification du mot « parler » que Paul n'explique jamais. Mais ce problème affecte toutes les opinions qui ne prennent pas les paroles de Paul dans un sens absolu » (ibid.).

Richard M. Davidson opte pour cet avis, mais le restreint aux relations maritales : « L'appel de Paul aux épouses de « se taire » (sigaō) était un silence particulier pendant que les prophéties de leurs maris étaient évaluées, et cela n'indiquait pas un silence total lors du service cultuel » (« Headship, Submission, and Equality in Scripture, » dans Women in Ministry (ed. Nancy Vyhmeister ; Andrews University Press, 1998), 277). Mary Evans suggère la même chose : « Ce qui est défendu n'est pas le questionnement de tout homme par toute femme, mais le fait qu'une épouse participe au jugement de son propre mari » (Woman in the Bible (InterVarsity 1983), 99).

⁽²⁸⁾ « La discussion des femmes a une place naturelle et n'apparaît pas comme une intrusion soudaine ou comme un changement de sujet » (Hurley, 190). Les érudits qui ont un avis différent admettent que les versets « semblent interrompre brusquement le sujet en cours » (Belleville, Women Leaders, 155). Keener se réfère à « la façon maladroite dont cela s'accorde avec le contexte », et il explique : « Paul faisait fréquemment des digressions, et les digressions étaient une partie normale des écrits antiques » (Paul, Women and Wives, 74).

⁽²⁹⁾ Keener, Paul, Women and Wives, 79.

⁽³⁰⁾ En effet, Grudem admet que le verset 29 sous-entend que les femmes devraient « évaluer silencieusement les prophéties dans leurs propres esprits » (« Prophecy – Yes, But Teaching – No » (Journal of the Evangelical Theological Society 30 (1987) : 21). Il n'y a pas d'indication dans le texte que l'évaluation se fasse à voix haute. Paul dit que seulement deux ou trois personnes parlant en langues devraient parler, et seulement deux ou trois prophètes devraient s'exprimer ; en conséquence, il serait improbable qu'il invite un nombre illimité d'hommes à commenter verbalement les prophéties. Il ne règlemente pas les évaluateurs des prophéties, ce qui suggère que ce n'était pas une partie formelle du service cultuel.

⁽³¹⁾ Grudem affirme que les versets 33b à 35 expliquent comment juger les prophéties (Grudem, 234).

⁽³²⁾ Les plus anciens interprètes mettaient en avant le silence des femmes, sans fournir d'exceptions. L'interprétation commune des partisans de la complémentarité et l'interprétation commune des égalitaires sont toutes deux relativement modernes ; toutes deux reconnaissent que l'approche traditionnelle ignorait le contexte.

⁽³³⁾ « Si Paul se réfère ici à l' « évaluation des prophéties », il conseillerait aux «

femmes » d'accomplir cette fonction à la maison. Un tel jugement privé de la prophétie serait en infraction avec d'une part la méthode que Paul vient de prescrire (les autres prophètes doivent distinguer publiquement les prophéties) et d'autre part avec la fonction de la véritable prophétie qui est d'édifier la communauté (I Corinthiens 14 : 4) et le témoignage public (I Corinthiens 14 : 24) » (L. Ann Jervis, « I Corinthiens 14 : 34 – 35, » 61).

⁽³⁴⁾ Grudem suggère que « Paul anticipe une déroboade à son enseignement » (234), comme si les femmes pouvaient dire : Si nous ne pouvons pas évaluer les prophéties, pouvons-nous au moins poser des questions ? Mais tout au long du chapitre 14, Paul semble aborder des situations réelles, et il n'y a aucune indication au verset 35 qu'il dévie vers une question hypothétique. Il n'anticipe pas les questions du genre « et si... » au sujet du parler en langues, par exemple. S'il voulait simplement faire taire les femmes, le verset 34 aurait été suffisant.

⁽³⁵⁾ Keener dit : « Ici, Paul s'oppose en réalité à quelque chose de plus basique que le sujet des femmes enseignant en public...il s'oppose à ce qu'elles enseignent à voix trop haute en public » (Paul, Women and Wives, 80).

⁽³⁶⁾ Grudem dit que si Paul aborde un problème unique à Corinthe, alors il serait inutile de dire que « les femmes se taisent dans les assemblées » (245). Mais il est parfaitement de bon sens de dire que les gens ne devraient pas interrompre les services cultuels, quelle que soit l'Église dont on parle, que ce problème existe ou pas dans les autres Églises.

Grudem récuse aussi l'idée que le souci principal de Paul soit l'ordre dans l'Église : « Paul dit lui-même que son souci est le principe de soumission » (247). Paul mentionne la soumission, oui, mais il ne dit pas que ce soit son souci premier. Son souci tout au long du chapitre concerne l'ordre, et

il n'est pas déraisonnable de penser que cela pourrait être également son souci premier aux versets 34 et 35. Carson, écrivant dans un volume que Grudem aida à éditer, dit ceci « Bien que l'accent dans la seconde partie du chapitre soit encore mis sur les langues et la prophétie, il est encore plus étroitement mis sur l'ordre que l'Église doit maintenir dans l'exercice de ces dons » (152).

Aux versets 34 et 35, le souci de Paul est le comportement des femmes, et sa référence à la soumission et à la loi n'est qu'un de ses arguments pour l'appuyer. Comme nous l'avons vu dans I Corinthiens chapitre 11, Paul pouvait rassembler des éléments favorables de diverses sources (incluant les Écritures) au sujet des couvre-chefs, une coutume basée sur la culture. Son souci premier dans ce passage-là ne concernait pas une doctrine sur la direction, ou sur l'image de Dieu, ou sur les anges dans les services cultuels (bien qu'il les mentionne), mais son souci premier est l'apparence des femmes. Nous ne devrions pas confondre un argument favorable avec le but premier de ce passage. Dans I Corinthiens chapitre 14, l'ordre est le souci principal ; la soumission est un argument pour l'appuyer.

⁽³⁷⁾ Conflict and Community in Corinth: A Socio-Rhetorical Commentary on I and II Corinthians (Eerdmans, 1995), 287. De façon similaire, Richard Longenecker écrit : « Ici, les mots de Paul se rapportent au sujet des excès charismatiques discutés aux chapitres 12 à 14, et ils sont destinés à restreindre certaines aberrations qui survenaient au cours du culte de l'Église de Corinthe. On ne devrait pas en faire un principe ecclésial général » (New Testament Social Ethics for Today (Eerdmans, 1984), 86).

⁽³⁸⁾ Paul ne fournit pas suffisamment d'information pour que nous soyons sûrs au sujet de la nature exacte du problème. Cela pourrait inclure des commentaires impolis, du papotage, des questions bruyantes, ou

des cris d'extase (qui caractérisaient les femmes dans certaines religions grecques à mystères). Comme Blomberg le note : « Les égalitaires tout comme les hiérarchiques doivent cesser de s'accuser les uns les autres d'être non-bibliques, et à la place devraient reconnaître plus humblement que les données bibliques ne sont tout simplement pas suffisamment claires pour permettre le dogmatisme, quel que soit le côté » (292).

⁽³⁹⁾ Citations de Hurley de la page 188 de son livre.

⁽⁴⁰⁾ Grudem a une objection similaire : « Si les femmes étaient perturbatrices, Paul leur dirait juste d'agir d'une façon disciplinée, et pas de se taire complètement... Si le bruit avait été le problème à Corinthe, il aurait interdit de façon explicite les discours désordonnés, et pas tout discours » (245). Mais même Grudem ne croit pas que Paul dise aux gens de « se taire complètement ». Son objection peut être liée à sa propre opinion : Si Paul parlait du jugement des prophéties, alors il aurait dit cela, plutôt que d'interdire tout discours. Il n'est vraiment pas juste que des gens récusent les interprétations proposées en disant que le texte n'indique pas explicitement ce problème particulier, parce que le texte n'indique pas précisément un quelconque problème particulier. Il est inévitable que nous ayons à supposer quel problème correspond le mieux à la réponse de Paul.

⁽⁴¹⁾ « Nous pouvons supposer que le problème était spécifique à Corinthe et peut-être à quelques autres cités comme elle. Après tout, ses autres instructions dans ce chapitre abordent des abus spécifiques des dons à Corinthe ; les aient-ils généralement obtenus, nous pouvons être sûrs que Paul

aurait déjà donné ces règlements durant son séjour prolongé avec eux » (Keener, Paul, Women and Wives, 73). Le verset 36 sous-entend aussi que Paul traite des problèmes qui sont uniques à Corinthe.

⁽⁴²⁾ Grudem a une objection similaire : « Sa règle ne peut pas être restreinte à une Église locale où il y avait supposément des problèmes... Paul dirige les Corinthiens à se conformer à une pratique qui était universelle dans l'Église primitive » (245). Mais l'objection de Grudem s'applique à sa propre opinion également : Il n'y a pas de preuve que d'autres Eglises avaient des problèmes avec un temps d'évaluation des prophéties dans le service cultuel, ni de preuve que la plupart des autres Eglises avaient des femmes insoumises. Paul sous-entend qu'une « règle » n'était pas nécessaire dans la plupart des Eglises ; elles faisaient déjà ce qu'elles étaient censées

faire. Tout le monde s'accorde que Paul est en train de dire aux Corinthiens de se conformer à ce que les autres Eglises pratiquaient ; la question est de savoir si la divergence à Corinthe était une perturbation, ou si les femmes pouvaient être tentées de poser des questions au sujet des prophéties.

⁽⁴³⁾ Eugene Peterson donne cette paraphrase dans *The Message* : « Les épouses ne doivent pas perturber le service, en parlant quand elles devraient écouter, en posant des questions qu'elles pourraient de façon plus appropriée poser à leur mari à la maison. Ici, le Livre de la loi de Dieu guide nos manières et nos coutumes. Les épouses n'ont pas la liberté d'utiliser le temps du culte pour bavarder de façon injustifiée »

PARTIE 10 QUESTIONS CONCERNANT I TIMOTHÉE

CHAPITRE 2 VERSETS 11 À 15

Préface de Joseph Tkach

Pour beaucoup de gens, I Timothée chapitre 2, verset 12 est la preuve concise que les femmes ne devraient pas avoir de l'autorité dans l'Église. Selon eux, Paul ne permettait pas aux femmes d'enseigner ni d'avoir de l'autorité, et nous ne devrions pas le permettre non plus.

Cependant, il est évident que nous n'insistons pas sur la dernière partie du verset : « mais elle doit demeurer dans le silence ». Même Paul ne croyait pas que les femmes gardaient le silence en tout temps, même dans l'Église. Alors, dans cet article, nous allons examiner plus attentivement ce verset dans son contexte pour voir ce que Paul interdit réellement. Lors de notre examen approfondi, des questions se posent au sujet de la façon dont nous devrions appliquer ces paroles à l'Église d'aujourd'hui.

Ces versets sont importants, c'est pourquoi nous devons les étudier soigneusement, dans la prière, pour essayer d'éviter des erreurs. Comme nous l'avons noté au début de cette série d'articles, dans l'Église Universelle de Dieu nous voulons baser nos croyances et nos

pratiques sur l'Écriture. Nous ne voulons pas tordre les Écritures.

En même temps, nous voulons reconnaître qu'il existe de réelles difficultés dans la compréhension de ce passage. Un érudit a écrit ceci : « On sous-entend parfois que la thèse hiérarchique est résumée entièrement dans I Timothée chapitre 2. Ce n'est manifestement pas le cas... Le seul apport de ce passage est de compliquer les choses, parce que les questions exégétiques sont tellement complexes ». ⁽¹⁾

A cause des difficultés de ce passage, l'article qui suit est vraiment long, même en utilisant des notes de renvoi pour citer certaines de nos sources importantes. Je vous encourage à lire soigneusement cet article, et à lire au moins le résumé qui se trouve à la fin.

Ma prière est que nous puissions tous examiner ce passage de l'Écriture avec le désir sincère d'écouter ce que Dieu nous dit à travers lui.

Joseph Tkach

Questions concernant

I Timothée chapitre 2, versets 11 à 15

I Timothée chapitre 2, versets 11 à 12 dit ceci : « Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence ». Nous commencerons avec quelques observations au sujet de ces versets, en notant les points où nous avons besoin de davantage de clarification :

1) Paul ne croyait pas que « la femme...doit demeurer dans le silence » en tout temps. Il dit que les femmes peuvent prier et prophétiser dans un service cultuel (I Corinthiens 11). Il peut y avoir une différence entre prophétiser, que Paul autorisait, et enseigner, qu'il n'a pas autorisé – ou une situation spéciale à Éphèse peut avoir nécessité le silence.

2) La Bible n'enseigne pas que les femmes ne peuvent jamais avoir de l'autorité sur les hommes. ⁽²⁾ L'Écriture permet aux femmes d'exercer une autorité civile sur les hommes et d'avoir de l'autorité sur les enfants mâles, les adolescents mâles, et éventuellement sur

d'autres personnes. De nouveau, nous devons déterminer à quelle situation Paul était confronté, et si cela s'applique à l'Église d'aujourd'hui.

3) Quand Paul dit : « Je ne permets pas... », il expose sa position pour les Églises de sa juridiction. Cela peut impliquer que toutes les Églises au cours des siècles subséquents devraient avoir une politique similaire – ou il se peut que tel ne soit pas le cas.

4) I Timothée chapitre 2, verset 11 dit qu'une femme devrait écouter avec « une entière soumission ». Cependant, l'Écriture n'enseigne pas qu'une femme doive être dans une entière soumission avec tous les hommes. Alors, nous devons déterminer de quelle sorte de soumission parle Paul.

5) I Timothée chapitre 2, verset 12 n'utilise pas le mot grec normal pour autorité (exousia) – il utilise le rare verbe grec authenteo. Nous devons déterminer s'il y a une différence de signification entre ces deux mots.

6) Aux versets 13 à 15, Paul apparaît donner des raisons pour ce qu'il dit au verset 12. Mais les raisons données créent des questions additionnelles :

a) Le verset 13 dit qu'Adam a été formé le premier, mais cela n'explique pas pourquoi ce devrait être une raison pour éviter que les femmes exercent de l'autorité spécifiquement dans l'Église, alors que les femmes peuvent avoir de l'autorité dans un gouvernement civil.

b) Le verset 14 dit qu'Adam n'a pas été séduit – suggérant ainsi qu'il a péché délibérément. Cela n'explique pas pourquoi c'est une raison pour que les hommes aient de l'autorité.

c) Le verset 15 dit que la femme « sera néanmoins sauvée en devenant mère », mais cela n'a aucun rapport avec le salut spirituel ou la protection physique.

7) I Timothée chapitre 2 aborde différents sujets culturels. Paul veut que l'on prie pour les rois, que les hommes prient en élevant des mains pures, que les femmes évitent les

tresses, les bijoux et les habits somptueux. Nous devons définir si nous devons prendre le verset 12 comme une ligne de conduite permanente alors que nous ne prenons pas les versets 8 et 9 comme telles.

8) La lettre de Paul donne à Timothée des conseils pastoraux sur une variété de sujets, alors que ce dernier fait face à une controverse à Éphèse (I Timothée 1 : 3). Certains conseils semblent applicables à toutes les Églises de toutes les époques, mais d'autres remarques semblent spécifiques à la situation de Timothée. ⁽³⁾ Il convient de déterminer si nous devons prendre I Timothée chapitre 2, verset 12 comme une politique permanente, alors que nous ignorons essentiellement le conseil de Paul d'établir une liste des veuves de plus de 60 ans, dans I Timothée chapitre 5, verset 9.

9) Dans I Timothée chapitre 6, versets 1 et 2, Paul recommande aux esclaves d'être soumis à leurs maîtres, spécialement si les maîtres sont chrétiens. Nous devons définir si le conseil que Paul adresse aux femmes d'être soumises est également fondé sur une situation culturelle qui n'est plus universellement vraie.

La plupart de ces observations et questions sont venues des gens qui désapprouvent l'interprétation traditionnelle. Cela n'est pas surprenant, parce que sur presque tous les sujets, les gens qui sont satisfaits de l'opinion traditionnelle sont peu motivés à demander davantage de détails. Cependant, les demandes de clarification sont légitimes, et nous avons besoin de réponses raisonnables. Nous commencerons en présentant l'opinion des traditionalistes ou des partisans de la complémentarité, puis les objections des partisans de l'égalité, ⁽⁴⁾ et finalement nous aurons une discussion pour examiner si les objections sont raisonnables.

L'opinion traditionaliste ⁽⁵⁾

L'érudit James Hurley affirme que I Timothée était destiné à donner des instructions applicables à toutes les Églises de toutes les époques :

Il est universellement admis que I Timothée était destiné à fournir un exposé clair concernant certains sujets que son auteur, que je pense être Paul, ⁽⁶⁾ estimait nécessiter de l'attention... Paul a écrit... « comment il faut (dei) se conduire » (I Timothée 3 : 15). Dei est un verbe impersonnel signifiant « on doit » ou « on devrait »... Ici, l'utilisation par Paul du mot dei est la preuve présomptive qu'il considérait ce qu'il disait comme étant normatif au-delà de la situation immédiate... Le langage sommaire de Paul indique que ses instructions devraient avoir une application générale plutôt que strictement limitée... Il prononce « des paroles fiables dignes d'une pleine acceptation »... Seule la dernière section du cinquième chapitre est nettement restreinte à Timothée. ⁽⁷⁾

Thomas Schreiner, un autre érudit traditionaliste, est plus circonspect : « Les lettres ne devraient pas nécessairement être comprises comme des feuilles de route intemporelles pour l'Église, mais elles doivent être interprétées à la lumière des circonstances spécifiques qui les ont occasionnées » ⁽⁸⁾. Bien que certaines parties des lettres traitent des enseignements déviants propres à des situations spécifiques, il dit que les lettres dans leur ensemble « reflètent le souci d'une gouvernance qu'il espérait exister dans ses Églises ». ⁽⁹⁾ T. David Gordon écrit : « Les épîtres pastorales sont...écrites dans le but de fournir une instruction sur l'ordre dans les Églises à la fin de l'ère apostolique ». ⁽¹⁰⁾

James Hurley note que I Timothée chapitre 2 traite de la prière et du culte. En se référant à « la posture de l'époque pour prier », Paul exhorte les hommes à prier de façon pacifique. En particulier, il voulait qu'ils évitent la colère et les mauvaises pensées. ⁽¹¹⁾ Puis, Paul conseille aux femmes d'éviter les styles ostentatoires dans l'habillement et la coiffure. « Les deux sexes doivent mener des vies saintes faites de bonnes œuvres. La différence entre les commandements adressés aux deux sexes nous donne une indication des

grands problèmes du moment » ⁽¹²⁾. Les instructions de Paul « sont, dans une certaine mesure, relatives à la culture », mais elles sont basées sur les principes intemporels que sont l'humilité et un bon comportement.

James Hurley affirme :

« Paul n'interdit pas tous les bijoux et les tresses. Il se réfère plutôt aux styles de coiffure élaborés qui étaient alors à la mode parmi les gens aisés... Il parlait probablement des « cheveux tressés et décorés d'or et de perles »... La soumission à ce commandement de Paul ne requiert aucune aptitude ou connaissance exégétique subtile au sujet des coutumes de l'époque de Paul ; cela requiert seulement de savoir évaluer quel ornement est excessivement coûteux, immodeste ou impropre. Les chrétiens...n'ont pas besoin de laisser de côté les instructions de Paul comme étant plus ou moins « liées à la culture ». ⁽¹³⁾

Puis, Paul aborde un autre aspect du comportement convenable pour les femmes : elles devraient écouter l'instruction en silence et avec soumission. Douglas Moo observe : « Que Paul veuille que les femmes chrétiennes apprennent est un point important, car une telle pratique n'était généralement pas encouragée par les Juifs » ⁽¹⁴⁾. James Hurley affirme que « Paul n'est pas en train d'énoncer une préférence personnelle ; c'est un commandement que Paul donne au verset 11. Le mot grec « ne signifie pas silence mais il porte une connotation de calme et de tranquillité... Paul n'est pas en train...d'appeler à garder la « bouche cousue » mais à avoir une réceptivité paisible et à se soumettre à l'autorité ». ⁽¹⁵⁾ « L'intention n'est pas un silence absolu, mais plutôt un comportement doux et paisible ». ⁽¹⁶⁾

Pourquoi Paul a-t-il estimé nécessaire d'écrire ce verset ? L'exégète Douglas Moo dit : « Presque certainement, le verset 11 est nécessaire parce qu'au moins certaines femmes n'écoutaient pas l'instruction « en silence »... Le fait que ce verset soit dirigé

seulement vers les femmes, et que les versets 12 à 14...se concentrent sur la relation entre hommes et femmes, nous incline à penser que la soumission évoquée ici est aussi cette soumission des femmes au leadership masculin ». ⁽¹⁷⁾ « Il est certainement possible que l'interdiction soit donnée parce que certaines femmes enseignaient des hommes ». ⁽¹⁸⁾

Pourquoi faire taire seulement les femmes ? Était-ce parce que la femme moyenne n'était pas aussi éduquée que l'homme moyen ? Non, parce que la société gréco-romaine avait certaines femmes éduquées et beaucoup d'hommes illettrés. ⁽¹⁹⁾ Si l'éducation était le problème, alors il serait incohérent que Paul fasse taire les femmes mais qu'il ne dise rien au sujet des hommes non éduqués. ⁽²⁰⁾

Certaines inscriptions en Asie Mineure montrent que des femmes exerçaient la fonction de grandes prêtresses dans certains temples – ainsi donc, le fait que des femmes exercent une autorité ne constituait pas un scandale culturel ; ce qui amène Wayne Grudem à conclure que la directive de Paul doit avoir été basée sur la Loi de Dieu, et non sur des opinions culturelles. ⁽²¹⁾

Cependant, cela ne signifie pas que les femmes ne devraient pas parler dans l'Église. James Hurley écrit : « Les femmes étaient certainement libres de parler dans les Églises pauliniennes (I Corinthiens 11). Ici, dans I Timothée chapitre 2, Paul parle seulement des occasions d'enseigner ». ⁽²²⁾ Pour soutenir cette interprétation, il note que le verset 12 est une répétition conceptuelle du verset 11. Apprendre équivaut à ne pas enseigner, et la soumission équivaut à ne pas avoir d'autorité. Tout comme Paul veut que les femmes apprennent avec soumission, il ne veut pas qu'elles enseignent d'une façon magistrale. ⁽²³⁾ James Hurley conclut que le verset signifie « que les femmes ne devraient pas enseigner magistralement dans l'Église », et il associe cela à la fonction d'ancien. James Hurley affirme que Paul n'a pas interdit tout enseignement par les femmes. « Ce que Paul a donc désapprouvé, c'est simplement

l'exercice de l'autorité sur les hommes ». ⁽²⁴⁾ Werner Neuer écrit : « Paul exclut les femmes de la fonction d'enseignantes parce qu'enseigner la congrégation assemblée placerait nécessairement ces femmes au-dessus des hommes » ⁽²⁵⁾.

Douglas Moo reconnaît que le verbe « permettre » est au temps présent, ce qui pourrait laisser entendre une situation temporaire, ⁽²⁶⁾ mais un verbe conjugué au présent peut aussi être utilisé pour un commandement permanent (par exemple, Romains 12 : 1). La grammaire ne permet pas de décider si Paul exprime une interdiction temporaire ou une règle permanente, mais seul le contexte le permet. Douglas Moo note ceci : « Le conseil de Paul à Timothée est la parole d'un apôtre, accrédité par Dieu, et figurant dans les Écritures inspirées ⁽²⁷⁾ ». Même un verbe à l'indicatif – une déclaration – peut être utilisé pour sous-entendre un commandement, comme Paul le fait aux versets 1 et 8 de I Timothée chapitre 2. ⁽²⁸⁾

Quelle sorte d'« enseignement » n'est-il pas autorisé ? Le mot grec pour « enseigner » peut se référer à un ministère que n'importe quel croyant pourrait accomplir (Colossiens 3 : 16), mais cela se réfère plus souvent à un don spécial associé au leadership dans l'Église (Éphésiens 4 : 11). « Dans les épîtres pastorales, l'enseignement a toujours ce sens restrictif d'instruction doctrinale magistrale » ⁽²⁹⁾ (par exemple, I Timothée 2 : 2). L'enseignement était une partie importante de la fonction d'un ancien (I Timothée 3 : 2).

Cependant, dans les Églises Protestantes, l'autorité est basée sur l'Écriture, pas sur le prédicateur. La prédication moderne comporte-t-elle la même sorte d'autorité ? Douglas Moo soutient qu'il en est ainsi, puisque « il est improbable que l'ajout d'une norme écrite faisant autorité ait altéré de façon significative la nature de l'enseignement chrétien. Toute autorité détenue par un enseignant est dérivée...mais l'activité d'enseigner fait autorité,

précisément parce qu'elle est destinée au peuple de Dieu avec l'autorité de Dieu et de Sa Parole ». ⁽³⁰⁾

Quelle est la différence entre la prophétie (permise aux femmes, selon I Corinthiens 11) et l'enseignement (qui ne leur est pas permis, selon I Timothée 2 : 12) ? Neuer dit ceci : « Par opposition à la prophétie, qui est liée à des situations spécifiques et qui, selon Paul, est sujette à l'évaluation de la congrégation, l'enseignement est contraignant et de validité générale, de sorte que la congrégation doit s'y soumettre (cf. Romains 6 : 17 ; Romains 16 : 17 ; I Corinthiens 4 : 17 ; I Corinthiens 15 : 15 ; Colossiens 2 : 6 – 7 ; II Thessaloniens 2 : 15) ». ⁽³¹⁾ Grudem dit que l'enseignement est basé sur la transmission des enseignements apostoliques, alors que les prophéties peuvent comporter des erreurs et doivent être évaluées. ⁽³²⁾ Schreiner est réticent à accepter la définition de la prophétie donnée par Grudem, comme étant « mélangée d'erreur ». Mais il affirme que la prophétie est différente de l'enseignement, qu'elle est verticale plutôt qu'horizontale, et qu'elle est plus spontanée. « La prophétie s'applique à des situations spécifiques, et elle est moins liée à la conscience de l'individu ». ⁽³³⁾

Quelle sorte d'autorité n'est-elle pas permise ? Ici, Paul n'utilise pas le mot grec normal (exousia) pour désigner l'autorité, mais un mot rare (authenteo). Les érudits traditionalistes affirment que la signification est la même : « avoir autorité sur ». ⁽³⁴⁾ « Les deux mots sont utilisés de façon synonyme dans au moins huit contextes différents ». ⁽³⁵⁾ Köstenberger analyse toutes les constructions de type « ni...ni... » dans le Nouveau Testament, et il trouve que dans tous les cas les deux mots sont positifs, ou les deux sont négatifs. ⁽³⁶⁾ Puisque Paul voit « l'enseignement » comme une fonction positive, ⁽³⁷⁾ cela suggère que Paul voyait aussi authenteo comme une fonction positive : diriger, orienter, ou exercer l'autorité. Bien que l'enseignement soit bon, Paul dit que les femmes ne devraient pas enseigner les

hommes, même si l'autorité en elle-même n'est pas mauvaise. Paul établit des restrictions non parce que les activités sont mauvaises, mais parce que les personnes sont des femmes. C'est simplement la contrepartie de ce que Paul a dit dans le verset précédent, que les femmes devraient être soumises.

De quels « hommes » parle-t-on ici ? Puisque les mots grecs gyne et aner peuvent signifier tantôt femme et homme, et tantôt épouse et mari, en fonction du contexte, certains ont suggéré que Paul n'a pas étendu ses restrictions sur toutes les femmes, mais seulement sur les femmes exerçant une autorité sur leurs propres maris. Mais Douglas Moo note que Paul parle des hommes en général au verset 8, et des femmes en général au verset 9 de I Timothée chapitre 2. Et si Paul voulait restreindre la signification aux épouses en particulier, il aurait besoin de fournir un indicateur verbal, tel que de dire qu'il ne permettait pas aux femmes d'exercer de l'autorité sur leurs propres maris. ⁽³⁸⁾ Manquant d'un tel indicateur, et puisque le contexte concerne l'Église plutôt que les relations familiales, il semble préférable de conclure que Paul parle des hommes et des femmes en général – ou plus spécifiquement, des hommes qui avaient de l'autorité dans l'Église. Comme Schreiner l'écrit : « Le contexte du verset 12...suggère que la soumission de toutes les femmes à tous les hommes n'est pas le but visé, car ce n'est pas tous les hommes qui enseignaient et exerçaient une autorité lorsque l'Église s'assemblait ». ⁽³⁹⁾

Les commentaires de Paul étaient motivés par un problème particulier à l'Église d'Éphèse, mais cela ne signifie pas en soi-même que son conseil ne s'applique pas à d'autres situations. Paul a abordé la situation spécifique au verset 11, selon Douglas Moo, puis il l'appuie au verset 12 par une affirmation générale sur la façon dont il veut que toutes ses Églises fonctionnent. ⁽⁴⁰⁾ Il limite les femmes non parce qu'elles sont incultes ou séduites (une situation temporaire) ; il les limite parce

qu'elles sont femmes (une situation permanente). Elles sont autorisées à enseigner, mais pas à enseigner les hommes.⁽⁴¹⁾ Elles peuvent avoir de l'autorité, mais pas sur les hommes.

Les raisons de l'interdiction

James Hurley affirme que Paul base son opinion sur l'Écriture, pas sur la situation culturelle. En faisant suivre ses instructions par le mot grec *gar* (traduit habituellement par « car »), Paul exprime les raisons de son commandement.⁽⁴²⁾ Paul ne fait pas référence aux coutumes sociales, ni à l'idée que la plupart des femmes n'avaient pas encore assez d'éducation pour être enseignantes, ni à l'idée qu'elles étaient les principales adeptes des fausses doctrines. Il dit plutôt qu'Adam fut créé avant Ève, lui donnant ainsi autorité sur elle, tout comme le fils premier-né finit par « devenir le chef de la maison de son père, dont il dirige le culte ».⁽⁴³⁾ Douglas Moo écrit : « Pour Paul, l'antériorité de l'homme dans l'ordre de la création est indicatif de la prééminence que l'homme doit avoir sur la femme ». Il écrit :⁽⁴⁴⁾

En fondant ces interdictions dans les circonstances de la création plutôt que dans les circonstances de la chute, Paul montre qu'il ne considère pas ces restrictions comme le produit de la malédiction et vraisemblablement, en conséquence, comme devant s'effacer par la rédemption. Et en citant la création plutôt qu'une situation locale ou des circonstances culturelles comme base de ses interdictions, Paul rend clair que, alors que ces sujets locaux ou culturels peuvent avoir fourni le contexte de la question, ils ne constituent pas la raison de son conseil. Sa raison pour l'interdiction figurant au verset 12 est le rôle créé de la relation homme-femme, et nous pouvons conclure à juste titre que ces interdictions sont applicables tant que cette raison reste vraie.⁽⁴⁵⁾

Ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme, écrit Paul au verset 14 – mais comment cela peut-il fournir une règle qui interdit aux femmes d'enseigner les hommes ? Hurley demande : « Préfereriez-vous être dirigé par une personne innocente mais dans l'erreur, ou par un rebelle délibéré ? »⁽⁴⁶⁾ Il rejette l'idée que les femmes sont trop crédules pour être enseignantes (cf. Tite 2 : 3 ; II Timothée 1 : 5 ; II Timothée 3 : 15).⁽⁴⁷⁾

Cependant, cette interprétation se trouve chez les Pères de l'Église primitive, et c'est la lecture la plus simple du texte.⁽⁴⁸⁾ Neuer fait référence à « la plus grande prédisposition des femmes à être tentées », et il dit que Paul, plutôt que d'oppresser les femmes, les tient simplement à l'écart d'une situation qu'elles ne pourraient pas gérer.⁽⁴⁹⁾ Grudem n'est pas clair sur ce point, mais il dit que Paul se réfère « à une caractéristique d'Ève qu'il voit comme propre à toutes les femmes dans toutes les cultures ». ⁽⁵⁰⁾ Grudem écrit : « Certains partisans de la complémentarité comprennent ce verset comme se référant au fait qu'Ève a pris indûment la direction dans la famille et qu'elle a pris la décision de manger le fruit défendu de sa propre initiative. Et d'autres partisans de la complémentarité comprennent ceci comme une référence à « la nature plus gentille et plus douce » de la femme, qui rend moins probable qu'elle adopte une ligne de conduite ferme lorsque des amis proches enseignent des erreurs doctrinales ». ⁽⁵¹⁾ Ces deux idées semblent éloignées de ce que le texte dit effectivement : il parle de tromperie, et ne dit rien au sujet du leadership ou de la gentillesse. ⁽⁵²⁾

Le texte sous-entend-t-il que les femmes sont plus facilement trompées ? Douglas Moo pense que cette interprétation est possible, mais improbable. « Il n'y a rien dans le récit de la Genèse ou ailleurs dans l'Écriture pour suggérer que la tromperie d'Ève soit représentative des femmes en général ». ⁽⁵³⁾ De plus, Paul autorise les femmes à enseigner d'autres femmes – elles sont capables d'enseigner correctement. Schreiner soutient

aussi ceci à l'encontre de la naïveté des femmes : « cette interprétation devrait être rejetée puisqu'elle sous-entend que les femmes sont inférieures sur les plans ontologique et intellectuel ». ⁽⁵⁴⁾

Schreiner note que « tout péché comporte une séduction », et qu'Adam fut donc séduit ; ce que le verset 14 signifie c'est qu'Ève fut séduite en premier – le mot « en premier » est sous-entendu en faisant le parallèle avec le verset 13. ⁽⁵⁵⁾ Il écrit :

Le but de Paul est...de mettre l'accent sur le fait que le serpent approcha Ève et la séduisit, pas Adam... Le serpent bouleversa la question du leadership masculin et intervint seulement auprès d'Ève durant la tentation. Adam était présent pendant ce temps et n'intervint pas. La tentation de Genèse indique donc ce qui arrive lorsque le leadership masculin est abrogé. ⁽⁵⁶⁾

En effet, Schreiner blâme Adam d'avoir péché le premier, car il a failli à protéger son épouse du serpent. Huxley veut aussi blâmer Adam : « Paul semble dire qu'Ève n'était pas fautive ; elle fut séduite... Se pourrait-il que son opinion au verset 14 soit qu'Adam était celui que Dieu a désigné pour exercer la direction religieuse ? » ⁽⁵⁷⁾ Douglas Moo fait une suggestion légèrement différente : le verset 14 « est destiné à rappeler aux femmes d'Éphèse qu'Ève fut séduite...précisément en prenant l'initiative sur l'homme... Si les femmes de l'Église d'Éphèse proclament leur indépendance...elles feront la même erreur qu'Ève, et apporteront un désastre similaire sur elles-mêmes et sur l'Église ». ⁽⁵⁸⁾ En bref, il n'y a pas d'opinion largement acceptée parmi les érudits traditionalistes.

Finalement, nous considérerons le verset 15, qui n'est pas une raison de l'interdiction de Paul, mais est une qualification pour le verset 14. ⁽⁵⁹⁾ Toutefois, c'est une partie du paragraphe. Selon Hurley, si le verset « se réfère au salut relatif au péché, c'est une nette contradiction de l'opinion de Paul sur le salut par la foi en Christ ». Une autre opinion est que la femme sera sauvée en devenant mère,

mais « cela semble presque totalement sans rapport avec le contexte ». ⁽⁶⁰⁾ De plus, comme le dit Schreiner, « le fait que des femmes chrétiennes soient souvent mortes en couches soulève de sérieuses questions au sujet de cette interprétation ». ⁽⁶¹⁾

La grammaire permet une autre possibilité : elle (mot au singulier, se référant à Ève) sera sauvée par la maternité (le texte grec a le mot « la », qui se réfère probablement à la naissance du Christ), si elles (au pluriel, se référant à toutes les femmes à venir) persévèrent dans la foi. Ce n'est pas que le salut d'Ève soit dépendant de la foi des femmes à venir, mais la pensée est elliptique, requérant des lecteurs de fournir un verbe : Ève sera sauvée par la naissance de Christ, et les femmes subséquentes seront aussi sauvées, si elles persévèrent dans la foi. C'est une interprétation possible, selon Hurley, mais « elle rompt avec le cours du passage ». ⁽⁶²⁾ Schreiner affirme à son encontre : « Ceux qui mettent en avant une référence à la naissance de Jésus ont introduit subtilement la notion que le salut est assuré comme étant le résultat de Lui donner naissance, alors que le texte parle non du résultat de la naissance, mais du véritable processus de la naissance ». ⁽⁶³⁾

Moo suggère que le verset désigne « les circonstances par lesquelles les femmes chrétiennes expérimenteront leur salut – en maintenant comme priorités » le rôle que l'Écriture assigne aux femmes. ⁽⁶⁴⁾ Paul a simplement mentionné un rôle – la maternité – comme moyen de désigner le rôle féminin en général.

Schreiner approuve, en disant que la maternité « représente l'accomplissement du rôle domestique de la femme en tant que mère, ce qui la différencie de l'homme ». ⁽⁶⁵⁾ Il note que le verset entraîne davantage que la maternité : « Ce n'est pas suffisant pour le salut que les femmes chrétiennes portent simplement des enfants (c'est-à-dire acceptent leur rôle féminin) ; elles doivent également persévérer dans la foi, l'amour, la sainteté, et probablement d'autres vertus... Les femmes

ne seront pas sauvées si elles ne pratiquent pas de bonnes œuvres ». ⁽⁶⁶⁾ I Timothée chapitre 4, versets 15 et 16 fournit un parallèle : Paul dit que Timothée se sauvera lui-même en étant un bon pasteur. Une insistance sur le bon comportement n'annule pas la doctrine du salut par la grâce et la foi. L'idée est que les femmes n'ont pas besoin d'assumer un rôle masculin afin d'être sauvées. En dépit de ce que les faux enseignants peuvent dire à l'encontre de la maternité, les femmes seront sauvées en restant dans leur rôle traditionnel.

Il y a quelques difficultés dans cette interprétation : premièrement, elle ignore le changement du singulier au pluriel, ce qui nécessite que les femmes en général soient représentées d'abord par un singulier, puis par un pluriel. Deuxièmement, cela fait du verset une idée étrange et tangente presque sans rapport avec le contexte : « Je ne permets pas aux femmes de prendre de l'autorité sur les hommes, parce que les hommes ont été créés en premier, et qu'Ève était une pécheresse, et euh, à propos, les femmes seront sauvées en étant bonnes ». ⁽⁶⁷⁾ Troisièmement, si Paul voulait se référer au rôle féminin en général, il aurait été plus clair s'il avait utilisé un principe qu'il avait déjà mentionné – la soumission – plutôt que d'introduire la spécificité de la maternité. Enfin, cette interprétation spéculer sur le fait que les faux enseignements à Éphèse incluaient une critique de la maternité. C'est une suggestion plausible, puisque l'hérésie incluait un rejet du mariage (I Timothée 4 : 3), mais cette reconstitution spéculative du cadre est précisément la méthode par laquelle les érudits traditionalistes ont critiqué les égalitaires d'utiliser. ⁽⁶⁸⁾ Si le verset 15 peut mieux être expliqué en suggérant qu'il soit une réponse à un faux enseignement particulier à Éphèse, peut-être cette approche peut aussi servir pour les affirmations figurant dans les versets 13 et 14. ⁽⁶⁹⁾

D'une manière générale, nous pourrions trouver la logique de Paul difficile à comprendre, admet Gordon, mais ce n'est pas

une raison pour rejeter ce qu'il dit. ⁽⁷⁰⁾ Douglas Moo conclut que « nous avons raison d'exiger du bon sens du texte lui-même pour limiter l'application de ce texte de toute manière. Nous ne trouvons pas de telles raisons. Donc, nous devons conclure que les restrictions imposées par Paul dans I Timothée chapitre 2, verset 12 sont valables pour les chrétiens de tous les endroits et de toutes les époques ». ⁽⁷¹⁾

Des questions subsistent

Dans la section précédente, nous avons présenté le point de vue « traditionaliste ». Cependant, comme Proverbes chapitre 18, verset 17 le dit : « Le premier qui parle dans sa cause paraît juste; vient sa partie adverse, et on l'examine ». Il serait absurde de notre part de décider sur le sujet avant d'avoir entendu la partie adverse poser des questions au sujet des conclusions. Nous avons commencé cet article avec nombre d'observations, et l'interprétation traditionaliste aborde certaines d'entre elles mieux que les autres.

1) A deux reprises, le texte appelle les femmes en particulier à garder le silence ; il n'autorise pas une forme quelconque d'enseignement. ⁽⁷²⁾ Cependant...

2) Les femmes peuvent prophétiser dans un service cultuel, en disant des choses qui instruisent les autres (I Corinthiens 11). Paul croyait que la prophétie et l'enseignement étaient des activités différentes, mais il est difficile de prouver une quelconque différence dans les résultats. Les hommes pouvaient apprendre quelque chose de l'une ou l'autre forme de discours, et les deux types de discours nécessitaient d'être évalués. Il n'est pas clairement indiqué pourquoi les femmes devaient être autorisées à parler spontanément, mais pas si elles s'étaient préparées à l'avance.

3) Les femmes peuvent parfois avoir de l'autorité sur les hommes. Paul traitait de l'enseignement dans le cadre de l'Église ; il n'abordait pas le cadre du gouvernement civil,

ni du monde des affaires, ni des écoles publiques, ni de l'évangélisation. Cependant, le raisonnement que les partisans de la complémentarité utilisent parfois pour soutenir l'autorité masculine basée sur Genèse chapitre 2 n'est pas valide lorsqu'il s'agit de l'autorité civile, et cette incohérence suggère que le raisonnement lui-même puisse ne pas être valide.

4) Paul exposait-il sa propre position, ou une règle permanente pour toutes les Églises ? Les érudits traditionalistes peuvent affirmer que tout dans la lettre est applicable en permanence, mais ce n'est pas vrai.⁽⁷³⁾ Ou ils peuvent dire que la restriction de Paul est valide de façon permanente parce que Paul l'appuie sur la Genèse, mais cela ignore le fait que Paul a utilisé Genèse pour soutenir une coutume culturelle dans I Corinthiens chapitre 11. La politique de Paul pourrait être appropriée dans toutes les Églises de toutes les époques, mais le fait demeure qu'elle a été inspirée pour être écrite comme étant sa position, et ses préférences ne sont pas toujours valides de façon permanente (par exemple, I Corinthiens 7 : 7).⁽⁷⁴⁾

5) Une femme devrait apprendre « avec une entière soumission », mais les femmes ne doivent pas se soumettre à tous les hommes. Dans l'Église, la soumission d'une femme devrait être envers Dieu en premier, envers l'Écriture en second, et envers le sermon en troisième.⁽⁷⁵⁾ Si le pasteur dit quelque chose qui contredise l'Écriture, une femme ne devrait pas s'y soumettre. Il est douteux que ce type de soumission puisse être décrit comme « entier ». Du fait que la prédication moderne peut contenir des idées erronées, et doit être évaluée, elle n'est pas plus revêtue d'autorité que l'était la prophétie. Peut-être le rôle du pasteur et l'autorité du prédicateur dans l'Église sont-ils différents aujourd'hui, altérés significativement par l'existence du Nouveau Testament qui constitue le dépôt faisant autorité dans l'enseignement de l'Église.⁽⁷⁶⁾ Les gens assis sur les bancs de l'Église ont maintenant un standard objectif par lequel ils peuvent juger ce qui est

enseigné, alors qu'auparavant ils ne l'avaient pas.

6) I Timothée chapitre 2, verset 12 utilise le rare verbe grec *authenteo*. Bien qu'il soit tentant de voir une différence de signification dans l'utilisation d'un mot différent, il y aurait peu d'intérêt que Paul dise que sa ligne de conduite ne permettait pas à un groupe de gens d'exercer une mauvaise sorte d'autorité envers un autre groupe ;⁽⁷⁷⁾ plus naturellement, le verset dit que Paul n'autorisait pas les femmes à faire quelque chose qui était permise aux hommes. Il n'est pas clair de savoir s'il interdisait l'enseignement et l'autorité, ou l'enseignement avec l'autorité, et il ne semble pas nécessaire de choisir entre les deux – de toute façon, le verset semble contredire la position de Paul autorisant les femmes à prophétiser dans l'Église de Corinthe.⁽⁷⁸⁾

7) Aux versets 13 à 15, Paul donne des raisons inhabituelles au sujet de ce qu'il dit au verset 12.

a) Adam a été formé le premier, et cela pourrait lui donner de l'autorité – mais il n'y a rien dans Genèse pour dire pourquoi cela lui donnerait (ainsi qu'à tous les hommes, par implication) une autorité exclusive dans la doctrine, mais pas dans le gouvernement civil. Les interprètes traditionalistes n'expliquent pas pourquoi l'un s'applique, mais pas l'autre ; ils basent leur croyance sur I Timothée chapitre 2, verset 12 plutôt que sur Genèse chapitre 2, et il est erroné de dire que Genèse chapitre 2 donne l'autorité aux mâles spécifiquement dans les domaines culturels.⁽⁷⁹⁾

b) Adam a été rebelle. Les interprètes traditionalistes n'expliquent pas pourquoi cela a un quelconque rapport avec l'autorité dans l'Église, et cela suggère qu'il y avait⁽⁸⁰⁾ quelque chose qui se passait en coulisses à Éphèse que nous ne connaissons pas. Les lecteurs savaient pourquoi ceci avait un rapport avec l'interdiction de Paul, parce qu'ils avaient

une information que nous n'avons pas. Sinon, la structure du verset implique que la crédulité d'Ève se rapporte aux femmes contemporaines. Mais certains érudits partisans de la complémentarité se distancient de cette interprétation traditionaliste.

c) Le verset 15 dit que la femme « sera néanmoins sauvée en devenant mère ». Les interprètes s'accordent à dire que c'est un verset difficile, et cela suggère de nouveau que nous manquons de quelque information cruciale. Cela accroît la possibilité que Paul aborde une situation qui est inhabituelle.⁽⁸¹⁾

8) I Timothée chapitre 2 aborde divers sujets culturels. Les érudits traditionalistes disent a) nous pouvons voir un principe universel derrière les versets 8 et 9, mais le verset 12 est un principe universel, et b) Paul soutient le verset 12 par le témoignage de l'Écriture, indiquant ainsi que c'est une règle universelle.⁽⁸²⁾ Cependant, I Corinthiens chapitre 11 montre que Paul peut utiliser l'Écriture même pour soutenir une coutume culturelle, et il aurait pu également citer un passage biblique pour soutenir les versets 8 et 9, sans les rendre universels. Le principe derrière le verset 12 peut être d'ordre général, tout comme pour I Timothée chapitre 5, verset 9, et I Timothée chapitre 6, verset 1.

9) Une partie des conseils de Paul semblent spécifiques à la situation de Timothée, sans aucune « application » spécifique requise pour aujourd'hui ; alors, nous ne pouvons pas supposer que chaque passage doive s'appliquer aujourd'hui – par exemple I Timothée chapitre 5, verset 9.⁽⁸³⁾ Les érudits traditionalistes n'abordent pas très bien les incohérences.

10) Dans I Timothée chapitre 6, versets 1 et 2, Paul conseille aux esclaves d'être soumis à leurs maîtres au nom de l'Évangile.⁽⁸⁴⁾ Le conseil de Paul n'est pas une approbation permanente de l'esclavage, et de la même manière sa politique envers les femmes peut être un besoin temporaire, et pas une

approbation permanente de l'autorité restreinte aux mâles. Paul n'a pas directement commandé l'esclavage, mais sa position était que les esclaves devraient se soumettre à leurs maîtres. En faisant cela, Paul « enseignait une chose en dessous de l'idéal de Dieu en vue de l'avancement de l'Évangile »⁽⁸⁵⁾ – ce qui signifie qu'il aurait pu faire quelque chose de similaire pour les femmes.

Herméneutique

La question dans ce passage ne relève pas seulement de l'exégèse (que signifiait cela ?), mais également de l'herméneutique (que signifie cela pour nous ?). Nous voulons comprendre ce que Paul a écrit, mais nous voulons aussi comprendre si nous devons l'appliquer dans les Églises d'aujourd'hui et comment. C'est une question d'herméneutique, l'art d'interpréter le texte pour une application moderne. Paul a dit que les veuves les plus jeunes devraient se marier (I Timothée 5 : 14), mais ce conseil s'applique-t-il à toutes les jeunes veuves d'aujourd'hui ? Les exigences culturelles rendent-elles la situation des veuves significativement différente aujourd'hui ? (dans beaucoup de cultures, c'est probablement le cas, et dans certaines, peut-être pas).

Quand Paul a dit aux esclaves de se soumettre à leurs maîtres, approuvait-il l'esclavage ? Les chrétiens propriétaires d'esclaves ont souvent dit que c'était le cas, mais lorsque d'autres chrétiens prirent conscience que détenir un être humain est une injustice, ils commencèrent à se poser davantage de questions sur le texte. C'est généralement seulement quand les gens voient des problèmes dans la façon dont un texte est appliqué qu'ils commencent à poser davantage de questions probantes sur le texte. Les gens qui sont satisfaits du statu quo ne voient pas le besoin de se poser des questions, mais lorsque les questions arrivent, nous avons tous besoin d'examiner le texte plus soigneusement. Parfois, les objections sont valides ; parfois elles ne le sont pas.

Les érudits opposés sur cette controverse sont d'accord que I Timothée chapitre 2, verset 12 met certaines restrictions sur les femmes : Paul ne permettait pas aux femmes d'enseigner ou d'avoir de l'autorité sur les hommes dans le fonctionnement de l'Église – il leur a dit de garder le silence.⁽⁸⁶⁾ La question est de savoir si ces restrictions étaient basées sur la situation à Éphèse, sur la culture du monde gréco-romano-judaïque, ou sur un principe fondé sur la façon dont Dieu veut que les hommes et les femmes interagissent les uns envers les autres dans le culte.

Craig Keener présente un point de vue égalitaire, mais il commence par cet aveu : « Je crois que Paul interdit probablement non seulement d' « enseigner magistralement » mais à la fois d'enseigner l'Écriture tout court, et d'avoir (ou d'usurper) l'autorité du tout ». Mais Keener demande ensuite : « Est-ce une règle universelle ? » Si c'est le cas, c'est une règle avec quelques exceptions... Mais il est aussi possible que ce texte revête un caractère exceptionnel, et qu'il soit valable s'il s'avère aborder une situation particulière.⁽⁸⁷⁾ Après tout, s'il devait constituer une règle universelle, on pourrait s'attendre à ce que...Timothée ...connaisse déjà cette règle ». ⁽⁸⁸⁾ Keener donne ensuite la preuve qu'il existe des exceptions, et il note : « Le seul passage de la Bible qui interdise spécifiquement aux femmes d'enseigner s'adresse à la seule Église où nous savons que de faux enseignants visaient effectivement les femmes ». ⁽⁸⁹⁾

Beaucoup de partisans de l'égalité ne soutiennent pas ce que dit I Timothée chapitre 2, versets 11 à 15 ; ils désapprouvent son application à l'Église d'aujourd'hui. Bien qu'il y ait quelques divergences au sujet de mots spécifiques dans le texte, beaucoup de partisans de la cause égalitaire mettent plutôt l'accent sur l'évidence que le texte n'a pas été écrit « pour toutes les Églises dans tous les siècles subséquents ». Beaucoup d'adeptes de cet effort a tenté de montrer que Paul abordait

une situation inhabituelle – ils ont essayé d'échafauder une situation qui motivait Paul à écrire ces versets ⁽⁹⁰⁾. Ces reconstitutions sont spéculatives, parfois peu vraisemblables, et parfois contradictoires. Puisque la situation originale ne peut pas être prouvée, nous ne consacrerons pas beaucoup d'efforts à parcourir ces lignes. Cependant, nous aborderons certains témoignages qui peuvent suggérer que la position de Paul n'est pas destinée à s'appliquer en tout temps.

Premièrement, il est évident que certains commandements dans l'Écriture ne s'appliquent pas aujourd'hui. Par exemple, comme nous l'avons vu dans un article précédent, les femmes n'ont pas besoin de couvrir leur tête lorsqu'elles prient aujourd'hui dans l'Église, et les croyants n'ont pas à se saluer les uns les autres par un (saint) baiser. Nous n'avons pas à prier pour que Paul soit délivré des incroyants en Judée, ni à encourager les vierges (les jeunes filles) à s'abstenir du mariage. Certains commandements dans l'Écriture sont basés sur la culture ; la question ici est de savoir si la politique de Paul au sujet de la conduite des femmes en fait partie. ⁽⁹¹⁾

Il est également évident dans les épîtres pastorales que, même si ces lettres donnent des conseils sur des sujets ecclésiastiques, certains commandements concernent des situations spécifiques – même si les lecteurs originaux peuvent avoir supposé que les commandements étaient universellement vrais. Quand Paul dit que les veuves les plus âgées devraient figurer sur une liste et que les veuves les plus jeunes devraient se remarier, Timothée peut très bien avoir pensé que la règle est applicable en tout temps. Quand Paul commande aux esclaves chrétiens de bien servir leurs maîtres chrétiens, il n'y a rien dans le texte pour indiquer que Paul s'attendait à ce que cette situation soit temporaire. En conséquence, bien que nous basions nos croyances et pratiques sur la Bible, cela ne signifie pas que nous devrions suivre chaque instruction que la Bible

contient ; nous devons voir si elle s'applique à nous. Cela ne prouve pas que I Timothée chapitre 2, verset 12 soit un avertissement

Résumé

Pour présenter le sujet en termes simples, nous voyons dans I Corinthiens chapitre 11 que Paul a permis aux femmes de parler durant les réunions de culte, mais dans I Timothée chapitre 2, verset 12 il a dit qu'elles devraient garder le silence – elles ne peuvent pas enseigner ou avoir de l'autorité. Il existe deux façons fondamentales d'aborder cette différence :

1) Les érudits partisans de la complémentarité essayent de résoudre cette contradiction en disant que I Corinthiens chapitre 11 permet une forme de discours qui n'est pas magistral. Bien qu'ils ne puissent pas prouver que la prédication moderne soit plus magistrale que la prophétie antique, ils croient que cette distinction résout mieux le problème, et que l'interdiction de Paul reste encore valide. En bref, « nous savons que les femmes ne peuvent pas avoir autorité, alors le discours que Paul a permis à Corinthe ne doit pas être magistral ».

2) Les érudits égalitaires essayent de résoudre le problème en disant que I Timothée chapitre 2, verset 12 était une interdiction temporaire basée sur des circonstances existant dans les Églises de Paul à l'époque où il a écrit, une situation qui apparemment n'existait pas quand il a écrit à Corinthe. Bien qu'ils ne puissent pas prouver quelle était cette situation, il n'est pas nécessaire de la reconstituer. Le fait que Paul permit aux femmes de prophétiser à Corinthe montre que la restriction n'était pas une règle applicable en tout temps. En bref, « nous savons que Paul permettait aux femmes de parler, alors l'interdiction dans I Timothée chapitre 2, verset 12 (qui inclut de parler) doit être temporaire ».

temporaire – cela montre simplement que cela peut l'être.

Nous croyons que la seconde approche a plus de mérite, pour les raisons suivantes :

- La prophétie, par sa nature même, semble comporter de l'autorité, car elle revient à prononcer des mots inspirés par Dieu. Les prophéties doivent être « jugées » (I Corinthiens 14 : 29)⁽⁹²⁾, mais cela se fait non pour désapprouver Dieu mais pour s'assurer si les paroles viennent de Dieu. Si ce sont les paroles de Dieu, il faut en tenir compte.

La prédication moderne n'a pas davantage d'autorité que la prophétie du premier siècle⁽⁹³⁾ et il est contradictoire de soutenir que les femmes peuvent être inspirées par Dieu pour parler à l'Église sur tous les sujets excepté la Parole de Dieu. A Corinthe, Paul permettait aux femmes de parler avec autorité dans l'Église⁽⁹⁴⁾ ce qui indique que l'interdiction dans I Timothée chapitre 2, verset 12 ne devrait pas être prise comme une règle universelle et permanente. Les essais contradictoires des partisans de la complémentarité pour établir des frontières entre ce que les femmes peuvent faire et ce qu'elles ne peuvent pas faire suggèrent que la tâche est impossible.⁽⁹⁵⁾

- Paul a été inspiré à écrire cette interdiction comme étant sa propre ligne de conduite, et non pas comme un commandement. Il est vrai que ses directives peuvent parfois être prises comme un commandement, mais nous avons aussi appris à relativiser les lignes de conduite qu'il décrit dans I Corinthiens chapitre 7, par exemple. Quand Paul écrivait à Timothée, il avait une position contre les femmes exerçant l'autorité – mais Dieu ne semble pas avoir cette ligne de conduite.⁽⁹⁶⁾ Dieu donna autorité à Débora en tant que prophétesse et juge – et il n'y a pas de raison logique pour que l'antériorité de la création de l'homme donne aux mâles l'autorité exclusive dans le domaine religieux, mais pas dans le gouvernement civil. La Bible montre clairement que bien que les femmes

exerçaient rarement l'autorité civile, Dieu le permettait bien, et le premier passage qui semblerait limiter l'autorité féminine dans l'Église est présenté comme une position plutôt que comme un commandement.

- En considérant la nature de I Timothée, il n'est pas surprenant que Paul décrive une ligne de conduite qui avait une validité temporaire. C'était écrit pour aider Timothée à combattre certaines hérésies qui causaient des problèmes à Éphèse ; ses directives incluent des sujets culturels tels que la posture dans la prière, et la façon dont les femmes devraient se parer. Le conseil de Paul concernant les veuves, quoiqu'il soit émis avec des commandements, n'est pas applicable à l'Église d'aujourd'hui. Bien que la lettre traite de l'administration de l'Église, elle a été écrite pour une situation spécifique, et nous ne devrions pas supposer par avance que ses instructions sont des vérités intemporelles.⁽⁹⁷⁾

Les partisans de la complémentarité affirment que la ligne de conduite de Paul doit être universelle, parce qu'il l'appuie sur l'Écriture. Cependant, nous voyons dans I Corinthiens chapitre 11 que Paul utilise également l'Écriture afin d'appuyer son commandement pour que les femmes portent des couvre-chefs. Il peut utiliser l'Écriture pour soutenir une position temporaire. Son utilisation de l'Écriture n'est pas une tentative pour expliquer ce que Genèse signifie⁽⁹⁸⁾ – c'est simplement une utilisation d'une partie de l'Écriture pour ajouter un appui à une partie de son raisonnement. De plus, le sens obscur de I Timothée chapitre 2, versets 13 à 15 suggère que Paul traitait une situation inhabituelle, et que nous ne comprenons pas la pertinence de ses arguments parce que nous ne connaissons pas les détails de la situation. Il n'est pas clairement indiqué pourquoi le fait qu'Adam fût formé en premier donnerait à tous les hommes subséquents de l'autorité dans l'Église, mais pas dans le gouvernement civil ; il est encore plus difficile de savoir pourquoi les hommes devraient avoir de

l'autorité si Adam avait péché délibérément.⁽⁹⁹⁾

En bref, il est difficile de prendre ce passage comme un commandement permanent restreignant toutes les femmes dans toutes les positions de leadership de toutes les Églises. Il indique que les femmes ne devraient pas parler dans l'Église, et pourtant Paul lui-même a permis aux femmes de prononcer des paroles avec autorité dans l'Église. Son interdiction devrait donc être perçue comme basée sur la situation du moment, et non pas comme une règle qui s'applique en toutes circonstances. Ce n'est même pas écrit comme un commandement, alors il est préférable de le prendre comme une position à la validité temporaire, donnée à cause d'un besoin temporaire.

L'Église primitive avait un point de vue différent.⁽¹⁰⁰⁾ Nous respectons l'histoire de l'Église, mais dans ce cas nous croyons que l'Écriture, notre standard pour la foi et la pratique, a été mal comprise – tout comme elle a souvent été mal comprise en matière d'esclavage et de salut par la grâce. La culture des interprètes précédents les avait aveuglés sur des questions qu'ils auraient dû se poser, mais ne l'ont pas fait. Les érudits de toutes les confessions d'aujourd'hui reconnaissent des erreurs dans l'interprétation historique des passages au sujet des femmes.

Dans notre prochain article, nous concluons cette série d'études avec quelques recommandations sur les diverses situations que l'on trouve au sein de l'Église Universelle de Dieu.

Appendice 1 : Authentéo

« Un véritable consensus sur la signification du mot authentéo n'a pas été atteint parmi les lexicographes réputés »⁽¹⁰¹⁾. Le mot avait parfois une signification négative, parfois une signification neutre en rapport avec le fait d'exercer l'autorité. La question lexicale est de savoir ce qu'il signifiait quand Paul a écrit les épîtres pastorales. Ce mot avait-il une signification négative : utiliser la violence,

s'imposer, usurper l'autorité ; ou bien une signification neutre : exercer l'autorité en général ; d'une manière qui pourrait être soit mauvaise, soit bonne ?

Baldwin a analysé 85 occurrences du mot *authentēo* et a trouvé seulement trois utilisations avant Paul. Philodemus (un philosophe de l'Antiquité) l'a utilisé dans le sens de « gouverner » ; on le retrouve dans une lettre privée, utilisé dans le sens de « contraindre », et Aristonicus l'a utilisé pour vouloir dire « inciter ». ⁽¹⁰²⁾ Certaines des significations les plus négatives ont été basées sur le fait que le nom *authentēs* peut signifier meurtrier, mais il n'y a aucune preuve que sa forme verbale veut dire « commettre un meurtre », et il est possible que le nom ne soit pas dérivé de ce verbe.

Deux exemples venant de Jean Chrysostome (évêque de Constantinople vers 390 après Jésus-Christ) sont particulièrement intéressants : « Autrefois, Ève a exercé l'autorité abusivement ». Baldwin commente ainsi : « L'implication...est que Chrysostome n'a pas pu faire sentir la dénotation négative sans l'ajout du mot *kakos* (« abusivement »), et il ne considérerait donc pas le verbe *authentēo* comme étant négatif en lui-même ». ⁽¹⁰³⁾ Cependant, dans le second exemple, Chrysostome utilise *authentēo* avec une signification négative sans ajouter un quelconque mot : « N'essayez pas d'agir à votre guise avec les incroyants, mais rachetez le temps » (Chrysostome commente Colossiens chapitre 4, verset 5). Baldwin conclut que, dans cet exemple, le mot signifie quelque chose comme « s'imposer ». ⁽¹⁰⁴⁾

Baldwin conclut que le mot a le plus souvent une signification neutre, mais, comme avec tout autre mot, la détermination finale de la signification doit être basée sur le contexte dans lequel le mot est utilisé.

Notes de renvoi

⁽¹⁾ Craig Blomberg, "Neither Hierarchist Nor Egalitarian: Gender Roles in Paul," in *Two Views on Women in Ministry* (ed. James Beck and Craig

Blomberg; Zondervan, 2001), 357-58. Craig Keener écrit : « Il serait surprenant qu'un sujet qui exclurait au moins la moitié du corps de Christ du ministère de l'enseignement ne serait abordé que dans un seul texte » (Paul, Women, and Wives (Hendrickson, 1992), 101). *Women* 10.3, page 2.

⁽²⁾ Dieu donna à Débora de l'autorité en tant que prophétesse et juge, et à Esther en tant que reine.

⁽³⁾ Par exemple, I Timothée chapitre 1, verset 18 ; I Timothée chapitre 4, versets 12 à 14 ; I Timothée chapitre 5, verset 23.

⁽⁴⁾ L'opinion des partisans de la complémentarité est que les hommes et les femmes sont complémentaires, en ayant des rôles différents dans la famille et dans l'Église. Les partisans de l'égalité insistent sur l'égalité des hommes et des femmes, en disant qu'il n'y a pas de rôle dans l'Église qui soit restreint à un sexe ou à l'autre. Ces deux énoncés sont loin d'être parfaits puisque les partisans de la complémentarité croient que les hommes et les femmes sont égaux en valeur, et les partisans de l'égalité croient que les hommes et les femmes ont des forces différentes et complémentaires.

⁽⁵⁾ Dans certaines églises, la « tradition » est que les femmes ne parlent jamais derrière le lutrin. Hurley, Moo, Piper, Grudem et Schreiner présentent une version modérée de la tradition, car ils soutiennent que les femmes peuvent parler dans l'Église dans certaines circonstances.

⁽⁶⁾ Certains érudits ne croient pas que Paul ait écrit les épîtres pastorales, ni qu'il les ait fait formuler par quelqu'un d'autre. La paternité exacte n'affecte pas notre étude, puisque nous acceptons ces épîtres comme canoniques et donc comme faisant autorité pour la foi et sa pratique. Nous poursuivons sur la base de la paternité de Paul.

⁽⁷⁾ James Hurley, *Man and Woman in Biblical Perspective* (Zondervan, 1981), 196. Il ignore I Timothée chapitre 1, verset 18 et I Timothée chapitre 4, versets 12 à 14, et ne dit rien au sujet d'une application moderne de I Timothée chapitre 5, versets 9 à 14.

⁽⁸⁾ Thomas Schreiner, « Une interprétation de I Timothée chapitre 2, versets 9 à 15 », dans *Women in the Church* (2nd édition ; édité par Andreas Köstenberger et Thomas Schreiner ; Baker, 2005), 87.

⁽⁹⁾ *Ibid.*

⁽¹⁰⁾ T. David Gordon, « A Certain Kind of Letter », dans Andreas Köstenberger, Thomas Schreiner, et H. Scott Baldwin, eds, *Women in the Church* (1st ed., Baker, 1995), 59.

⁽¹¹⁾ Thomas Schreiner écrit : « Quand Paul appelle les hommes à prier « en tout lieu »...c'est probablement une référence aux églises de maison (91). Les Juifs du premier siècle récitaient parfois dans leurs prières des malédictions variées contre les apostats. Il est possible que certains premiers chrétiens utilisaient des

malédiction similaires contre les officiels gouvernementaux ou contre leurs adversaires religieux. Et Paul leur dit d'arrêter cette pratique ».

(12) Hurley, 198.

(13) Ibid., 199. Nous sommes d'accord pour que les femmes d'aujourd'hui puissent porter des tresses, de l'or et des perles, mais qu'elles devraient éviter de faire étalage de leur richesse. Schreiner écrit : « Le texte similaire dans I Pierre chapitre 3, verset 3 soutient cette interprétation car, s'il est lu au sens littéral, il interdit tout port de vêtement, ce qui n'est guère l'intention de Pierre. Les commentaires sur le vêtement nous aident à comprendre les instructions sur les tresses, l'or et les perles. Le but de Paul n'est probablement pas d'interdire tout ceci, mais de mettre en garde contre la préoccupation dispendieuse et extravagante au sujet de son apparence » (95).

(14) Douglas Moo, « What Does It Mean Not to Teach or Have Authority Over Men ? » dans John Piper et Wayne Grudem, *Recovering Biblical Manhood and Womanhood* (Crossway, 1991), 183. Mais il note aussi que l'accent est mis sur la manière, pas sur le commandement d'apprendre. « Ce qui intéresse Paul, ce n'est pas le fait qu'elles doivent apprendre, mais la manière dont elles doivent apprendre » (183 ; Schreiner a un commentaire similaire, 97).

(15) James Hurley, 200. La langue grecque a un mode impératif à la troisième personne : « que la femme écoute l'instruction ». Il affirme aussi que le verbe au verset 12 n'est pas une simple préférence personnelle, « mais qu'il a un ton de commandement » (201).

(16) Schreiner, 98.

(17) Douglas Moo, 183. « Nous pouvons aussi être certains à juste titre que les femmes exerçaient la fonction d'enseignante dans la communauté d'Éphèse ; sinon Paul n'aurait pas éprouvé le besoin d'un correctif » (Linda Belleville, *Women Leaders and the Church* (Baker, 1999), 169).

(18) Schreiner, 112.

(19) StÉven M. Baugh écrit : « C'est faire fausse route que d'affirmer que les femmes d'Éphèse étaient incultes parce qu'elles ne se présentaient pas au « cursus des écoles » de philosophie, de rhétorique et de médecine. Peu de personnes dans l'Antiquité poursuivaient leur éducation formelle au-delà du niveau de l'école élémentaire d'aujourd'hui, y compris des hommes tels que Socrate, Sophocle et Hérodote.... Il y avait des femmes aisées dans la congrégation d'Éphèse. Au moins quelques-unes de ces femmes étaient éduquées » (« A Foreign World : Ephesus in the First Century », chapitre 1 de *Women in the Church*, 2nd édition, 34).

(20) Wayne Grudem, *Evangelical Feminism and Biblical Truth* (Multnomah, 2004), 293. Ce livre est disponible au lecteur à l'adresse internet www.efbt100.com.

(21) Wayne Grudem note que « certaines femmes avaient des rôles éminents dans les religions païennes à Éphèse.... L'idée que les femmes ne pouvaient pas tenir une fonction dans l'Église parce que cela aurait été inacceptable dans cette société ne cadre pas avec la réalité » (324). Nancy Vymeister note : « Sur la côte ouest de l'Asie Mineure, il y avait une tradition de femmes dominantes » (*Women in Ministry* (Andrews University Press, 1998), 339). Clinton Arnold et Robert Saucy suggèrent qu'à Éphèse « les femmes se convertissaient au christianisme et désiraient accéder à des rôles de leadership dans l'église similaires à ceux qu'elles tenaient dans la société. Conscient de cette situation, Paul aborde ce sujet parce qu'il ne voulait pas que ces églises cèdent aux pressions culturelles du moment et violent une conviction théologique bien ancrée au sujet de l'ordre entre les hommes et les femmes » (« The Ephesian Background of Paul's Teaching on Women's Ministry, » chapitre 12 de *Women and Men in Ministry : A Complementary Perspective*, édition Robert L. Saucy and Judith K. TenElshof (Moody, 2001), 287).

(22) Hurley, 201. De façon similaire, Piper et Grudem écrivent : « Paul approuve les femmes qui prophétisent dans l'Église (I Corinthiens 11 : 5) et il dit que les hommes apprennent par de telles prophéties (I Corinthiens 14 : 31)... L'enseignement et l'apprentissage sont des domaines tellement vastes qu'il est impossible que les femmes n'enseignent pas des hommes, ni que les hommes n'apprennent pas des femmes dans un certain sens... L'enseignement inapproprié pour une femme est celui qui est adressé à des hommes dans des cadres ou par des manières qui déshonorent l'appel fait aux hommes d'assumer la responsabilité première de l'enseignement et du leadership » (« An Overview of Central Concerns », dans Piper and Grudem, 69-70).

(23) Les deux versets visent la même situation : celle où les femmes ne doivent pas enseigner de façon magistrale, mais doivent écouter l'instruction en silence (Hurley, 201). Blomberg combine aussi les deux versets comme traitant de l'« enseignement magistral » (364). Cependant, Grudem (317) et Moo les séparent : « Nous pensons que I Timothée chapitre 2, versets 8 à 15 impose deux restrictions au ministère des femmes : elles ne doivent pas enseigner la doctrine chrétienne aux hommes, et elles ne doivent pas exercer l'autorité directement sur les hommes dans l'Église » (Moo, 180). Il dit que ces deux interdictions nous montrent ce que Paul veut dire par « entière soumission » (184). « Paul traite les deux devoirs de façon distincte, ailleurs dans I Timothée » (187). Le fait que Paul appelle deux fois les femmes à garder le silence (versets 11 et 12) suggère qu'il n'autorisait pas une forme quelconque d'enseignement. L'enseignement, de par sa nature même, implique normalement une certaine forme d'autorité.

⁽²⁴⁾ Hurley, 202.

⁽²⁵⁾ Werner Neuer, *Man and Woman in Christian Perspective* (Crossway, 1991). 119. « L'enseignement magistral appartient...aux conducteurs et à la direction de la congrégation ; et cet enseignement implique une obligation d'obéissance faite aux membres de l'Église » (ibid.).

⁽²⁶⁾ « En se basant sur le temps présent du verbe, cela nous permet de conclure seulement que c'était le moment pour Paul d'écrire en insistant sur ces interdictions » (185, en italiques dans l'original).

⁽²⁷⁾ Moo, 185. Cependant, des commandements temporaires tels que « utilise un peu de vin » sont aussi d'inspiration apostolique et biblique. Moo ne tire pas explicitement des conclusions de son affirmation, mais il insinue sa conclusion.

⁽²⁸⁾ Schreiner, 99-100. Il note que cela ne prouve pas que le verbe au verset 12 soit un commandement permanent, mais que la forme du verbe ne prouve pas qu'il soit temporaire.

⁽²⁹⁾ Moo, 185, et Schreiner, 101.

⁽³⁰⁾ Moo, 185-86. Moo note que « témoigner de l'Évangile, conseiller, enseigner des sujets autres que la Bible ou la doctrine, ne sont pas, selon notre opinion, enseigner dans le sens où Paul l'entend ici » (186). Piper et Grudem disent : « Nous ne pensons pas qu'il soit interdit aux femmes de parler de l'histoire de l'Évangile, et de gagner des hommes et des femmes à Christ » (77) – bien que ce soit une forme d'enseignement, et que cela puisse inclure des doctrines au sujet de Jésus et du salut. Ils admettent qu'il y a une démarcation vague entre un rôle de type Priscilla et un rôle officiel d'enseignante (76, 85).

Douglas Moo dit que les femmes peuvent voter dans une réunion ecclésiastique, vraisemblablement même quand les femmes sont en majorité. Il explique que voter « n'est pas la même chose qu'exercer une autorité attribuée, par exemple aux anciens » (187). Il pense que les femmes peuvent accomplir des tâches administratives, et il note que le passage concerne seulement la communauté chrétienne ; cela ne concerne pas le travail, la politique, et l'éducation. Neuer est plus restrictif : « Les femmes peuvent donner l'instruction, pour autant que ce ne soit pas un enseignement public dans la congrégation, mais que cela se déroule parmi de petits groupes de femmes » (121).

⁽³¹⁾ Neuer, 119. Cependant, l'enseignement pastoral devrait aussi être l'objet d'une évaluation par la congrégation, et s'il viole l'Écriture, la congrégation ne doit pas s'y soumettre.

⁽³²⁾ Comme le résume Schreiner, 102.

⁽³³⁾ Schreiner, 102. Cette définition semble plus spéculative et précise que les garanties du témoignage biblique. Schreiner note que les prophéties des femmes

sont tout autant revêtues d'autorité que celles des hommes, mais elles peuvent toutefois être données « sans renverser le leadership masculin, alors que I Timothée chapitre 2, versets 11 à 15 démontre que les femmes ne peuvent pas enseigner les hommes de façon régulière » (ibid.). Une étude savante de la prophétie dans le Nouveau Testament donne une définition plus large : « Ce que toutes les manifestations de ce don ont en commun est la sensation qu'a l'orateur d'avoir une « parole du Seigneur ». Mais un prédicateur qui a médité sur un texte ou un thème suffisamment longtemps pour avoir eu une telle expérience peut bien alors être qualifié de prophète lorsqu'il ou elle parle à un rassemblement ou à une congrégation chrétienne » (David Hill, *New Testament Prophecy* (Marshall, Morgan & Scott, 1979), 213, cité par James Beck et Craig Blomberg, « Reflections on Complementarian Essays, » dans *Two Views on Women in Ministry* (ed. James Beck and Craig Blomberg; Zondervan, 2001), 308).

⁽³⁴⁾ Pour en savoir davantage sur la signification de *authentéo*, voir l'appendice à la fin de cet article.

⁽³⁵⁾ Schreiner, 103.

⁽³⁶⁾ Andreas Köstenberger, « A Complex Sentence : The Syntax of 1 Timothy 2:12, » chapitre 3 de *Women in the Church*, 2nd ed., 71. Il note que cette observation a été acceptée par les érudits partisans de l'égalité tels que Padgett, Keener, Marshall, et Giles, bien que certains d'entre eux, afin de garder au mot *authentéo* un sens négatif, essayent de voir l'« enseignement » comme étant également négatif dans ce verset. Linda Belleville proteste sur le principe, en exprimant certaines réserves au sujet de la méthode d'étude de Köstenberger, mais sans offrir aucun contre-exemple de son cru.

⁽³⁷⁾ « Le verbe *didasko* (enseigner) a un sens positif ailleurs dans les épîtres pastorales (I Timothée 4 : 11 ; I Timothée 6 : 2 ; II Timothée 2 : 2). La seule exception est Tite chapitre 1, verset 11, où le contexte dit clairement que le faux enseignement est en cause » (Schreiner, 104). Saucy écrit : « Une preuve supplémentaire en faveur de la compréhension positive se voit dans le fait que l'interdiction d'exercer l'autorité est spécifiée par l'expression « sur l'homme ». Seule une signification positive donne du sens à cette addition, sinon l'apôtre aurait sûrement interdit aux femmes de « dominer » ou de « faire étalage d'autorité » sur tous les gens, pas seulement sur les hommes » (« Paul's Teaching on the Ministry of Women, » chapitre 13 de Saucy and TenElshof, 294).

⁽³⁸⁾ Moo, 188 ; voir aussi Grudem, 296-99 ; Schreiner, 92-94; Belleville, 121.

⁽³⁹⁾ Schreiner, 99.

⁽⁴⁰⁾ Moo, 189.

⁽⁴¹⁾ Schreiner, 101.

(42) « Quand un commandement ou une autre instruction est donnée, il est hautement improbable que l'expression gar doive être prise sur un autre mode que causal » (Gordon, 61). « Quand Paul donne un commandement ailleurs dans les épîtres pastorales, le mot gar qui suit annonce presque invariablement la raison du commandement.... Même dans un discours ordinaire, les raisons suivent les commandements » (Schreiner, 105). Notez l'expression qualifiante « presque invariablement », qui suggère qu'une utilisation différente est possible. Les égalitaires soutiennent souvent que les versets 13 à 15 sont des illustrations, pas des raisons. Philip B. Payne écrit : « Prendre le mot gar, figurant dans I Timothée chapitre 2, versets 13 et 14, comme étant explicatif relève du bon sens, puisque l'exemple de la séduction d'Ève menant à la chute de l'humanité est une puissante illustration de combien les conséquences peuvent être sérieuses lorsqu'une femme séduite par un faux enseignement le transmet à d'autres » (« Libertarian Women in Ephesus : A Response to Douglas J. Moo's Article, » *Trinity Journal* 2 (1981) : 176, citant Robertson's Grammar).

(43) Hurley, 207. Il cite des Écritures au sujet de l'héritage par le fils premier-né, mais même s'il cherche une application dans le contexte du culte, il ne cite pas de preuve selon laquelle le fils premier-né avait nécessairement l'autorité dans le culte. Il ne tente pas d'expliquer pourquoi l'antériorité d'Adam donnerait aux mâles l'autorité sur les femmes en matière religieuse mais pas toujours dans le gouvernement civil. Comme preuve que l'antériorité est liée à l'autorité, Hurley note que Colossiens chapitre 1, versets 15 à 18 relie l'autorité de Christ avec son état de premier-né, avant toutes choses, et dès le commencement. Hurley soutient qu'il est raisonnable de conclure que Paul faisait un lien entre l'antériorité et l'exercice de l'autorité.

(44) Moo, 190. « Paul maintient que le récit de Genèse donne une raison expliquant pourquoi les femmes ne devraient pas enseigner les hommes : Adam a été créé en premier, puis Ève. En d'autres mots, quand Paul citait Genèse chapitre 2, il concluait que l'ordre de création d'Adam et Ève signalait une différence importante dans le rôle des hommes et des femmes » (Schreiner, 105-6).

(45) Moo, 190-91. Si on extrapole la logique, elle impliquerait que les femmes seront subordonnées aux hommes pour toute l'éternité, puisque le verset 13 sera toujours vrai, mais c'est probablement aller au-delà de ce que Moo veut dire. Cela jette bien un doute sur la validité de son raisonnement.

(46) Hurley, 215. Hurley ne suggère jamais comment nous devrions répondre à la question. Schreiner note que cela « semblerait plaider contre le fait que des hommes enseignent des femmes, car la femme désirait au moins obéir à Dieu, tandis qu'Adam a péché

délibérément » (113-14). Mais il ne répond jamais à la question, non plus.

(47) Hurley (215) note que Paul blâme Adam de l'entrée du péché dans le monde (Romains 5 : 12 ; I Corinthiens 15 : 21 – 22).

(48) Si le verset 14 justifie le verset 12, ces versets disent, en bref, que les femmes ne devraient pas enseigner les hommes, parce qu'Ève a été séduite. La façon la plus facile d'aller d'un concept à un autre est de supposer que la caractéristique mentionnée pour Ève est pertinente pour l'interdiction parce qu'elle s'applique d'une façon ou d'une autre à toutes les femmes subséquentes. William J. Webb note que l'enseignement traditionnel de l'Église est « que les femmes sont plus facilement séduites que les hommes, en raison d'une capacité inférieure à comprendre et appréhender les jugements.... L'interprétation traditionnelle est la lecture la plus acceptable du texte » (*Slaves, Women, and Homosexuals : Exploring the Hermeneutics of Cultural Analysis* (InterVarsity, 2001), 225). Blomberg note que la « croyance commune juive et chrétienne à travers l'histoire » est « que les femmes sont ontologiquement inférieures aux hommes » (365-66). Il note plus loin : « Les tentatives, bien que sophistiquées, pour défendre l'opinion selon laquelle les femmes sont de façon inhérente plus crédules, vont à l'encontre de toute analyse socioscientifique contemporaine, et cela ne s'accorde pas avec le contexte de I Timothée » (366).

(49) Neuer, 120.

(50) Grudem, 296.

(51) Ibid. Le fait que ces idées soient proposées, bien qu'elles ne figurent pas dans le texte, suggère que les gens sont mal à l'aise avec ce que le texte semble impliquer. Blomberg reproche à Schreiner de suggérer, sans preuve biblique ou contemporaine, que les femmes sont moins capables de discerner les erreurs doctrinales (366). Webb note ceci : « La position historique révisée « dépoussiérée » l'opinion traditionnelle basée sur leur propre conscience socioscientifique » (227). Il note que, puisque le texte ne dit pas comment le verset 14 est relié au verset 12, une certaine spéculation est inévitable.

(52) Webb note : « L'interprétation en faveur de la réversibilité des rôles est tortueuse ; elle requiert inutilement du lecteur d'apporter au texte une information non garantie » (114).

(53) Moo, 190. Dans II Corinthiens 11 : 3, Ève représente un exemple pour les hommes et les femmes.

(54) Schreiner, 114.

(55) Ibid. Blomberg critique aussi cette opinion : « Il n'existe pas de principes connus venant de l'Antiquité...qui établirait un ordre par lequel l'un fut séduit d'une quelconque façon significative » (366).

⁽⁵⁶⁾ Schreiner, 115. Si telle est la pensée de Paul, il a pris un chemin détourné pour l'exprimer, un chemin qui demande de la part du lecteur de parcourir plusieurs étapes dans la logique. Schreiner veut jeter le blâme sur Adam, mais le texte dit qu'Ève est celle qui « s'est rendue coupable de transgression ». Schreiner admet que cette interprétation est légère, mais il dit que le point de vue égalitaire fait moins le poids. « Le verset est difficile » (112). « Je ne peux guère affirmer que j'ai donné l'interprétation définitive et finale de ce passage » (120). Le point de vue des partisans de la complémentarité est basé sur la clarté du verset 13, de sorte que résoudre l'interprétation du verset 14 n'est pas crucial pour l'ensemble du passage » (« Women in Ministry », dans *Two Views on Women in Ministry* (ed. James Beck and Craig Blomberg ; Zondervan, 2001), 255).

⁽⁵⁷⁾ Hurley, 215-16. Dans cette interprétation aussi, les lecteurs auraient à fournir les différentes étapes manquantes de la logique. « La prééminence des hommes dans les affaires domestiques et religieuses continue depuis la période précédant la chute jusqu'à l'époque de l'avènement du Christ » (220). Notez qu'Hurley spécifie de nouveau la prééminence religieuse, sans aucune preuve venant de Genèse pour cette spécificité. Schreiner émet une réserve similaire et injustifiée : « La création d'Adam avant Ève signalait que les hommes doivent enseigner et exercer l'autorité dans l'Église » (120, les italiques sont ajoutés).

⁽⁵⁸⁾ Moo, 190. Notez dans ce point de vue que la séduction d'Ève ne réside pas dans le fait de manger le fruit mais dans la prise d'initiative. Mais Genèse met l'emphase sur le contraire : Genèse est claire au sujet du fruit, mais dit peu – si elle dit quelque chose – à l'encontre d'une prise d'initiative venant d'Ève.

⁽⁵⁹⁾ Schreiner, 115.

⁽⁶⁰⁾ Hurley, 221. Moo note que cela imposerait une signification inhabituelle au mot *sozo*, traduit normalement par « sauver » (192). Keener affirme : « La façon la plus naturelle pour un lecteur antique de comprendre le mot « salut » dans le contexte de l'enfantement aurait été un accouchement sans risque, car les femmes faisaient régulièrement appel à des divinités patronnesses...de l'enfantement » (Paul, *Women and Wives*, 118). Payne écrit : « Le souci évident de Paul est de souligner le rôle de la femme à la fois dans la chute (I Timothée 2 : 14) et dans le salut (I Timothée 2 : 15) » (178).

⁽⁶¹⁾ Schreiner, 115. Il affirme aussi que le verbe a toujours le sens de salut spirituel dans les épîtres pastorales.

⁽⁶²⁾ Hurley, 222. Hurley suggère une autre possibilité : les femmes seront « préservées de s'emparer à tort des rôles masculins en embrassant un rôle féminin ». Cela semble être une lecture de quelque chose qui ne figure

pas dans le texte, et d'autres n'ont pas accepté cette signification de « sauver ». Schreiner note que « le verset 12 est trop loin du verset 15 pour que cette dernière interprétation soit plausible » (116).

⁽⁶³⁾ Schreiner, 116.

⁽⁶⁴⁾ Moo, 192. Il spécule que « des faux enseignants affirmaient que les femmes ne pouvaient vraiment expérimenter ce que Dieu voulait pour elles que si elles abandonnaient le foyer et s'impliquaient activement dans des rôles d'enseignement et de leadership au sein de l'Église ».

⁽⁶⁵⁾ Schreiner, 118. « Une femme ne devrait pas manquer à son rôle en enseignant ou exerçant une autorité sur un homme ; elle devrait au contraire assumer son propre rôle de mère de ses enfants ». Paul n'est pas en train de dire que les femmes stériles ne peuvent pas être sauvées – il cite simplement un rôle commun de la femme qu'un homme ne peut pas assumer.

⁽⁶⁶⁾ Ibid. Les bonnes œuvres ne peuvent pas mériter le salut, mais elles « sont une conséquence nécessaire du salut (par exemple Romains 2 : 6 – 10, 26 – 29 ; I Corinthiens 6 : 9 – 11 ; Galates 5 : 21)... Puisque Paul soutient souvent ailleurs que le salut ne se gagne pas sur la base de nos œuvres (par exemple Romains 3:19à4:25; Galates 2:16à3:14; I Timothée 1:9–11; Tite 2 : 11 – 14 ; Tite 3 : 4 – 7), je pense qu'il est juste de comprendre les vertus décrites ici comme une preuve que le salut déjà reçu est authentique » (ibid., 118-119). En d'autres mots, Schreiner désire que Paul ait affirmé les choses à peu près de cette façon : les femmes seront sauvées par la foi, si elles persévèrent dans les bonnes œuvres.

⁽⁶⁷⁾ Susan Foh (qui soutient l'opinion traditionaliste) appelle le verset « une sorte de non sequitur » (mot latin désignant une affirmation sans rapport logique avec ses prémisses). Schreiner critique Susan Foh pour cela (115), mais l'interprétation de Schreiner se résume aussi à un non-sequitur, un à-côté destiné à réfuter quelque chose qui peut avoir été un faux enseignement à Éphèse. Paul n'éprouve apparemment aucun besoin de dire que les hommes seront sauvés en restant dans leur rôle traditionnel, au lieu d'abdiquer comme Adam est censé l'avoir fait.

⁽⁶⁸⁾ Schreiner commente : « Les érudits égalitaires se sont occupés à reconstituer le contexte de la situation décrite dans I Timothée chapitre 2, versets 11 à 15, mais leurs reconstitutions ont été hautement spéculatives et parfois largement non plausibles » (223).

⁽⁶⁹⁾ Richard et Catherine Clark Kroeger suggèrent que Paul combattait quelques hérésies gnostiques enseignées par des femmes : 1) Qu'Ève avait été créée en premier, 2) Qu'Ève éclairait Adam de son enseignement, et 3) Que le sexe et la maternité sont mauvais. Les versets 13 à 15 peuvent ainsi être tous

expliqués comme des réfutations d'enseignements erronés spécifiques.

Schreiner critique les Kroeger d'utiliser des documents écrits après le Nouveau Testament (88). Il faut en convenir, on ne peut pas prouver que ces idées existaient quand Paul a écrit, mais puisque les idées circulent souvent avant qu'elles soient consignées par écrit, il est plausible que de telles idées circulaient au premier siècle. Comme l'indique la propre approche de Schreiner au sujet du verset 15, il est légitime que des érudits essaient de comprendre les difficultés dans le texte en spéculant au sujet d'un besoin inhabituel dans ce cadre spécifique.

Bruce Barron constate que « l'examen intrinsèque de I Timothée nous mène vers le gnosticisme, et rend la connexion entre les deux moins 'ténue' » (« Putting Women in Their Place : I Timothée 2 and Evangelical Views of Women in Church Leadership », *Journal of the Evangelical Theological Society* 33 (1990) : 454). Cette épître aborde diverses idées qui furent plus tard qualifiées de gnostiques.

⁽⁷⁰⁾ Gordon, 63.

⁽⁷¹⁾ Moo, 193. Par « le texte lui-même », Moo parle apparemment de la Bible entière, car il autorise les femmes à enseigner certains sujets, et à avoir autorité dans certaines situations, telles que le gouvernement civil, des concepts non autorisés spécifiquement dans I Timothée chapitre 2.

⁽⁷²⁾ Vicente Bejo, Jr. affirme que le passage aborde le comportement pas seulement dans l'Église, mais « à chaque endroit » (verset 8). Quel que soit l'endroit, il ne serait pas approprié que les hommes prient avec colère, ni que les femmes portent un habillement ostentatoire. L'appel de Paul à la soumission et à un comportement calme n'était pas destiné à s'appliquer seulement dans le cadre de l'Église. Voir l'article « Exegesis of I Timothy 2 : 8 – 15 », page 6 sur 22, dont l'adresse internet est : <http://churchwomen.tripod.com/a/vbejo.htm>.

⁽⁷³⁾ « Les épîtres pastorales ne furent pas écrites pour être des manuels de gouvernance de l'Église. Elles furent plutôt écrites pour combattre les faux enseignements et l'hérésie. Environ un cinquième des 242 versets de ces épîtres traitent explicitement des faux enseignements... Dans I Timothée chapitre 1, verset 3, le souci de prévenir le faux enseignement est exprimé comme étant la raison pour laquelle Timothée reste à Éphèse » (Evangelical Covenant Church, « Policy on Women in Ministry », 5 ; consultable à l'adresse internet suivante : www.covchurch.org/cov/ministry/womeninministry.html « Tout le livre de I Timothée semble avoir été écrit...avec six problèmes clé à l'esprit, à chacun desquels il est fait référence dans les huit premiers versets, et qui sont approfondis tout au long de l'épître : le faux enseignement, les controverses,

l'abandon de la foi, les discours insensés, les antinomies, et les Judaïsants... Des femmes étaient impliquées dans chacun des cinq premiers problèmes » (Payne, 185). En raison de la situation pour laquelle la lettre fut écrite, il n'est pas surprenant que certains aspects de cette lettre ne semblent pas s'adapter à l'Église d'aujourd'hui.

⁽⁷⁴⁾ Keener fait l'observation suivante : « Cependant, ce qu'il y a de plus significatif dans les termes de ce passage, c'est que Paul ne semble pas supposer que Timothée connaisse déjà cette règle. Si cette règle avait été bien établie et universelle, est-il possible que Timothée, qui avait travaillé plusieurs années avec Paul, ne l'aurait pas déjà connue ? » (Paul, *Women, and Wives*, 112). N'était-il jamais arrivé auparavant que des femmes voulussent enseigner ? La situation à Corinthe suggère que cela est improbable. Comme cela a été dit précédemment, la raison pour laquelle Paul crut nécessaire d'écrire ce passage peut avoir été que des femmes prenaient déjà la parole et recherchaient le leadership.

⁽⁷⁵⁾ Dans la version biblique des Septante, le mot grec traduit par « permettre » se réfère toujours à « une permission relative à une situation spécifique, jamais à une permission applicable universellement... La vaste majorité des cas figurant dans le Nouveau Testament...se réfèrent clairement à un moment spécifique, et seulement pour une durée de temps courte ou limitée » (Payne, 172). « Les femmes doivent se 'soumettre,' mais le texte ne dit pas à qui... Le texte lui-même semble parler d'attitudes dans le culte plutôt que dans la relation maritale. La Bible n'enseigne nulle part que toutes les femmes soient assujetties à tous les hommes. La soumission à l'enseignement d'un ancien, dans I Timothée chapitre 3, verset 2, ne s'adapte pas au texte. Une compréhension naturelle du verset serait que les femmes doivent se soumettre à l'Évangile, à l'enseignement de Jésus, pas à une personne anonyme. Leur attitude doit être réceptive » (Vymeister, 342).

⁽⁷⁶⁾ II Timothée chapitre 2, verset 2 suggère qu'« enseigner » c'est transmettre de façon exacte les discours des apôtres. Cependant, une bonne partie de la prédication d'aujourd'hui n'a pas pour but de transmettre les enseignements apostoliques (puisque les membres en possèdent déjà une copie), mais elle a pour but de les expliquer et de persuader les gens de les appliquer dans les situations modernes.

⁽⁷⁷⁾ Cependant, une signification négative est possible : Paul a bien dit que les mâles ne devraient pas prier avec colère (I Timothée 2 : 8). L'équipe doctrinale n'a pas l'expertise technique pour déterminer la signification du mot, et nous ne pouvons pas bâtir nos conclusions sur ce qui serait sûrement un point à débattre.

⁽⁷⁸⁾ « A coup sûr...on peut dire que Paul ne veut pas que les femmes enseignent dans ce cas » (Vymeister, 346).

⁽⁷⁹⁾ « S'il n'y avait eu aucun doute au sujet de la création survenue la première, l'assertion du verset 13 n'aurait pas été nécessaire (ibid., 347). Vymeister rend compte des enseignements gnostiques qui donnaient l'antériorité à Ève : Adam déclare à Ève : « Tu es celle qui m'a donné la vie ». C'est Ève qui aurait « envoyé son souffle en Adam, qui n'avait pas d'âme ». Ève...se déclare elle-même comme la « mère de mon père et la sœur de mon mari,...à qui j'ai donné naissance » » (340, citant Hypostasis of the Archons 2.4.89.14-17, On the Origin of the World 115, and Thunder, Perfect Mind 6.2.13.3032).

Douglas Moo, un partisan de la complémentarité, apporte son soutien : « Certains textes gnostiques postérieurs interprètent comme une étape positive le fait qu'Ève mangeât le fruit dans le jardin – car, en agissant ainsi, elle gagna l'accès à la connaissance (gnosis), le point central du système gnostique et le moyen du salut.... Se pourrait-il que certains des faux enseignants d'Éphèse argumentaient de la même manière, ce qui a stimulé l'assertion catégorique de Paul : « c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression » ?... Il se peut que cette tradition fut partiellement responsable de cette déclaration » (« The Interpretation of I Timothy 2 :11-15 : A Rejoinder », Trinity Journal 2 (1981) : 204).

⁽⁸⁰⁾ Ann Bowman résume : « Les reconstitutions historiques tombent généralement dans trois catégories. Premièrement, les femmes peuvent avoir cherché à affirmer abusivement leur autorité sur les hommes dans les assemblées de culte. Deuxièmement, les femmes peuvent avoir enseigné la doctrine hérétique. Troisièmement, les femmes étaient généralement incultes sur le plan doctrinal, et donc en plus grand danger de tomber dans l'hérésie » (« Women in Ministry », dans Two Views on Women in Ministry (ed. James Beck and Craig Blomberg; Zondervan, 2001), 288).

⁽⁸¹⁾ Tandis que l'absence relative d'information et la construction complexe du passage rendent difficile pour les lecteurs modernes de savoir ce que Paul avait précisément en tête, il est clair qu'il abordait certains problèmes du moment que Timothée et les chrétiens d'Éphèse auraient facilement compris » (Vymeister, 350).

⁽⁸²⁾ Schreiner écrit : « L'interdiction de I Timothée chapitre 2, verset 12 est basée sur un appel à la Création, indiquant que le commandement a une validité universelle » (109).

⁽⁸³⁾ Schreiner reconnaît le problème de l'inconsistance quand il écrit : « Peut-être n'avons-nous pas été assez sérieux au sujet de l'application de I Timothée chapitre 5, versets 3 à 16 à notre culture (109). Il propose une tentative d'application, mais elle permet encore nombre d'exceptions. Le journal Evangelical Covenant Church note ceci : « Ceux qui sont prompts à plaider contre les femmes dans le ministère sur la base de textes tels I

Corinthiens chapitre 14, versets 34 à 36 et I Timothée chapitre 2, versets 11 et 12 ont besoin de se demander pourquoi ils n'imitent pas le genre de service culturel décrit dans I Corinthiens chapitre 14, versets 26 à 36 ou pourquoi ils n'instaurent pas des rôles et une assistance pour les veuves conformément aux instructions de I Timothée chapitre 5. Utiliser des textes probants en dehors de leur contexte et n'utiliser que les parties de texte que nous désirons ne sont pas des pratiques convenables pour une Église professant croire la Bible » (6).

⁽⁸⁴⁾ Le but de l'Évangile concernant la soumission des esclaves est explicite dans I Timothée chapitre 6, mais Éphésiens chapitre 6, versets 5 à 9 montre que Paul peut émettre des commandements similaires sans reconnaître qu'ils sont donnés par convenance pour une situation culturelle temporaire. En effet, dans ce passage il semble traiter de l'esclavage comme si c'était une structure sociale légitime, comme le mariage et la famille. Dans Éphésiens chapitre 6, verset 8, Paul donne une raison intemporelle à la soumission des esclaves : parce que Dieu récompensera chacun pour le bien qu'il fait. Le fait que la raison invoquée soit intemporelle ne change pas le fait que le commandement initial avait une application temporaire.

Certains érudits soutiennent que Paul enseignait aux femmes le conformisme social pour le bien de l'Évangile. « La stratégie missionnaire de Paul fournit la raison d'être de cette approche. Celle-ci est mieux décrite succinctement dans I Corinthiens chapitre 9, versets 19 à 23, où Paul déclare qu'il façonne son comportement en fonction de ceux qui l'entourent pour les gagner autant que possible » (James G. Sigountos and Myron Shank, « Public Roles for Women in the Pauline Church : A Reappraisal of the Evidence », Journal of the Evangelical Theological Society 26 (1983) : 293). Sigountos et Shank montrent que la culture grecque acceptait les femmes dans des rôles sacerdotaux – la prophétie et la prière – mais pas dans des rôles d'enseignantes.

⁽⁸⁵⁾ Contra Grudem, 323. Paul a fait quelques commentaires qui pouvaient être interprétés comme des critiques de l'esclavage, mais aucune n'est une dénonciation claire. I Corinthiens chapitre 7, verset 21 exprime simplement une tolérance pour des situations spécifiques ; on pourrait affirmer que Galates chapitre 3, verset 28 aborde le salut mais pas les rôles sociaux, et Philémon chapitre 16 peut s'appliquer seulement à Onésime.

⁽⁸⁶⁾ James Beck et Craig Blomberg notent que certains des premiers égalitaires américains ont proposé des « étrangetés herméneutiques » dans un souci de montrer que ces versets ne sont pas restrictifs. Les égalitaires du Commonwealth britannique tendent cependant « à affirmer que ces textes sous-entendaient bien des interdictions sur le leadership des femmes qui étaient

assez courantes dans le monde du premier siècle, mais elles étaient dues à des circonstances spécifiques de cette époque qui n'ont largement plus cours aujourd'hui » (« Reflections on Egalitarian Essays, » 164).

⁽⁸⁷⁾ Le choix est plus compliqué que le suggère Keener, parce qu'un commandement peut être local et temporaire même si nous ne pouvons pas démontrer la situation qui provoqua le commandement, et un commandement peut être universel même s'il a été suscité par une situation locale. Par exemple, Paul dit que les hommes devraient prier sans colère ni mauvaises pensées (I Timothée 2 : 8). Cet avertissement semble avoir une portée universelle, bien que suscité par quelque situation qui ne nous est pas précisée.

⁽⁸⁸⁾ Craig Keener, « Women in Ministry », dans *Two Views on Women in Ministry* (ed. James Beck and Craig Blomberg; Zondervan, 2001), 53.

⁽⁸⁹⁾ Ibid., 53-54. Il écrit : « Des faux enseignants visaient les femmes au foyer (II Timothée 3 : 6), qui se montraient incapables d'apprendre correctement (II Timothée 3 : 7 ; cf. I Timothée 4 : 7). Nancy Vymeister écrit : « Les femmes sont non seulement entraînées par les faux enseignants, mais certaines d'entre elles 'étant oisives, apprennent à aller de maison en maison; et non seulement elles sont oisives, mais encore causeuses et intrigantes, disant ce qu'il ne faut pas dire' (I Timothée 5 : 13) ; d'une façon évidente, elles répandent de faux enseignements » (*Women in Ministry*, 337).

⁽⁹⁰⁾ Certains suggèrent que la situation comportait un aspect culturel qui rejetait le leadership féminin, mais ceci semble contredit par le témoignage archéologique et par le rôle que Paul permettait aux femmes dans I Corinthiens chapitre 11. D'autres suggèrent que Paul considérait que les femmes étaient généralement pauvrement éduquées, et il leur a dit d'apprendre en silence – sous-entendant qu'elles n'auraient pas à garder le silence après avoir été enseignées. « S'il interdit aux femmes d'enseigner parce qu'elles sont incultes, sa demande pour qu'elles apprennent constitue une solution à long terme au problème » (Keener, Paul, 112).

⁽⁹¹⁾ Grudem affirme que la gouvernance est un aspect essentiel de l'Église, pas un sujet culturel (323). Mais ceci ne répond pas au problème : les égalitaires ne réfutent pas toute gouvernance, mais disent que la gouvernance réservée aux mâles est une question culturelle qui n'est pas essentielle dans l'Église, tout comme se saluer les uns les autres par un baiser est un sujet culturel. Nous pouvons considérer le fond sans insister sur la forme spécifique qu'on trouve dans le Nouveau Testament.

⁽⁹²⁾ Les érudits en faveur de la complémentarité ont suggéré que les Églises avaient un moment convenu

pour évaluer les prophéties. C'est improbable, comme nous en avons discuté dans l'article précédent.

⁽⁹³⁾ Certains érudits semblent se focaliser sur la question de l'autorité, mais le leadership dans l'Église dépend davantage de l'exemple personnel et de la vérité de l'Écriture que de la simple affirmation : « On est tenu de trouver un lien biblique entre le leadership dans l'Église locale et 'l'autorité' (exousia). Les rédacteurs du Nouveau Testament ne font simplement pas cette relation.... C'est l'Église qui possède l'autorité et non les individus » (Linda Belleville, « Women in Ministry », dans *Two Views on Women in Ministry* (ed. James Beck and C. Blomberg; Zondervan, 2001), 104-6).

⁽⁹⁴⁾ Paul a recommandé des femmes comme co-ouvrières dans l'Évangile. Bien qu'il ne leur donne pas de titres spécifiques, cela implique qu'elles avaient une influence significative dans ses Églises – et cela comportait probablement quelques discours, bien que nous n'ayons pas assez de détails pour être plus précis.

⁽⁹⁵⁾ Beck et Blomberg notent que les Églises conservatrices permettent souvent aux femmes missionnaires d'avoir une autorité considérable dans leur champ missionnaire, mais pas au foyer – cela « demeure souvent un double standard embarrassant qui sape en partie la crédibilité de la position en faveur de la hiérarchie » (310).

⁽⁹⁶⁾ En supposant que Paul était en accord avec les standards de Dieu, nous concluons que sa ligne de conduite restrictive était rendue nécessaire par la situation de ses Églises. Comme nous l'avons vu dans l'article précédent, c'est l'explication la plus probable pour la restriction que Paul donna dans I Corinthiens chapitre 14, verset 34.

⁽⁹⁷⁾ Gordon Fee et Douglas Stuart écrivent : « Que I Timothée chapitre 2, versets 11 et 12 puisse être d'ordre culturel peut être défendu avant tout par l'exégèse des trois épîtres pastorales. Certaines femmes étaient importunes dans l'Église d'Éphèse (I Timothée 5 : 11 – 15 ; II Timothée 3 : 6 – 9) et elles semblent y avoir été la cause majeure de l'augmentation du nombre de faux enseignants. Puisqu'il se trouve que les femmes enseignaient (Actes 18 : 26) et prophétisaient (Actes 21 : 8 ; I corinthiens 11 : 5) ailleurs dans le Nouveau Testament, il est tout à fait probable que I Timothée chapitre 2, versets 11 et 12 concerne un problème local » (*How to Read the Bible for All Its Worth* (Zondervan, 1982), 69).

⁽⁹⁸⁾ Paul utilise l'Écriture de façon sélective (en disant que les hommes sont à l'image de Dieu, sans dire que les femmes le sont aussi). L'utilisation par Paul de l'Écriture pour soutenir cette position ne constitue pas une preuve de sa permanence, tout comme l'utilisation d'une vérité intemporelle dans Éphésiens chapitre 6, verset 8 ne signifie pas que sa position concernant les

esclaves était permanente. Keener écrit : « Dans le contexte polémique de Galates chapitre 3, verset 16, où Paul répond peut-être à ses adversaires en utilisant leurs propres méthodes, il emploie une technique d'interprétation standard de ses contemporains : Appliquez le texte de la façon qui convient pour soutenir votre point de vue. Tandis que certains d'entre nous peuvent ne pas vouloir accepter que Paul utilise l'Écriture d'une façon ad hoc à certains moments (cela rend plus difficile pour nous d'enseigner à nos étudiants une herméneutique sensée), le respect envers l'Écriture requiert que nous revoyons nos idées préconçues à la lumière de ce que nous trouvons dans le texte, plutôt que de forcer le texte à s'adapter aux hypothèses philosophiques au sujet de ce que nous pensons qu'il devrait dire » (61).

⁽⁹⁹⁾ La position de Paul serait appropriée pour le scénario suivant : un faux enseignement parcourait la congrégation, visant les femmes en particulier, avec l'idée qu'Ève fut créée la première, qu'Adam fut séduit, et que les femmes devraient éviter le mariage et l'enfantement. Il y a une indication en faveur des premier et quatrième points dans I Timothée lui-même ; les points deux et trois sont spéculatifs, mais ce scénario devient plus plausible lorsque nous voyons que ces doctrines furent plus tard enseignées dans cette région même.

« Il est maintenant reconnu qu'Éphèse était un centre majeur de culte à la déesse Mère..., dont le grand principe était qu'une divinité féminine donna naissance au monde, qu'Ève fut créée avant Adam, et que pour atteindre son plein épanouissement une femme doit atteindre son indépendance par rapport à tous les hommes et envers l'enfantement » (JoAnn Davidson, « Women in Scripture », dans *Women in Ministry* (ed. Nancy Vymeister ; Andrews University Press, 1998), 178). Bien que le témoignage vienne du deuxième siècle, les enseignements peuvent avoir circulé avant que Paul écrive. « I Timothée chapitre 2, versets 13 et

14 a tout son sens en tant que contre-argument cohérent à un problème spécifique – c'est-à-dire une fausse interprétation de Genèse par des femmes hérétiques. Paul réfute les arguments gnostiques en réaffirmant qu'Adam fut créé en premier et qu'il fut créé parfait, pas ignorant.... Ce n'est pas simplement parce que certaines femmes enseignent des erreurs, mais plutôt parce que donner de l'autorité à des femmes – qualifiées ou pas – peut conforter de façon indésirable le fonds culturel païen » (Barron, 455-56).

⁽¹⁰⁰⁾ On peut trouver des voix discordantes dès le 17e siècle, mais elles devinrent bien plus marquées au 20e siècle. Ce n'était certainement pas le mouvement féministe moderne qui amena Margaret Fell à écrire son livre intitulé *Women's Speaking Justified, Proved and Allowed of by the Scriptures* (Les Discours de Femmes Justifiés, Prouvés et Permis par les Écritures) (London, 1666). Beck et Blomberg notent que « des forces culturelles séculières ont en partie contribué à l'influence du système hiérarchique » autant que du système égalitaire (168). Tous les interprètes sont influencés par leur culture, parfois de façon qu'ils ne réalisent pas.

⁽¹⁰¹⁾ H. Scott Baldwin, « An Important Word: Anqente. in I Timothy 2:12 », dans *Women in the Church*, 2nd ed., 40

⁽¹⁰²⁾ *Ibid.*, 49-50.

⁽¹⁰³⁾ *Ibid.*, 46.

⁽¹⁰⁴⁾ *Ibid.*, 47, et voir la première édition de Köstenberger et al., p. 286. Wayne Grudem n'est pas sûr que le mot ait une signification négative. « Le sens pourrait être : « Ne donnez pas des ordres tout le temps juste parce que votre épouse vous est soumise »... D'un autre côté, le parallèle avec l'affirmation que l'épouse ne doit pas être enflée d'orgueil est en faveur d'un sens plus négatif du verbe dans cet exemple. En tout cas, ce commentaire date de plus de trois cents ans après l'époque du Nouveau Testament » (308).

LE LEADERSHIP DES FEMMES DANS L'ÉGLISE CONCLUSION

Préface de Joseph Tkach

Bien des gens seront probablement d'accord avec Thomas Schreiner quand il écrit : « Le rôle des femmes dans l'Église d'aujourd'hui est peut-être la question la plus chargée d'émotion dans l'évangélisme américain. »⁽¹⁾ Elle est présentement débattue parmi les catholiques romains et les orthodoxes de

l'Orient, ainsi que parmi les protestants évangéliques. C'est un sujet difficile qui engendre parfois des accusations amères, ou des déclarations sur la Bible qui ne peuvent être ni prouvées ni justifiées bibliquement, ou encore des craintes de ce qui pourrait arriver si un changement est apporté ou si aucun n'est apporté.

Depuis presque trois ans, notre équipe doctrinale étudie ce sujet avec prudence, prière et une volonté de comprendre ce que la Bible nous enseigne de faire. À chaque étape de notre travail, nous avons fait part des résultats préliminaires à des superviseurs pastoraux, puis à des pasteurs, en quête de commentaires et de réactions. Après avoir révisé les articles basés sur leurs opinions, nous les avons publiés, et ils sont également disponibles sur notre site Web. Nous ne voulions passer sous silence aucun témoignage ni aucune question importante. Parfois, nous avons dû reconnaître un manque d'information suffisante pour être entièrement certains concernant quelques problèmes, mais en dernière analyse, cela ne nous empêche pas d'en arriver à une conclusion sur toute la question.

Dans ce dernier article, l'équipe résume les résultats de nos recherches, puis aborde quelques questions sur la manière dont nous appliquerons ces résultats dans l'Église aujourd'hui. Je prie pour que nous abordions tous ce sujet avec l'amour, la joie, la paix, la patience, l'amabilité, la bonté, la fidélité, la douceur et la maîtrise de soi de l'Esprit de Dieu.

Joseph Tkach

Enseignement biblique et application moderne

Dans les dix articles précédents, nous avons examiné l'enseignement de l'Écriture en ce qui concerne les femmes dans la direction de l'Église. Voici un résumé de chaque article :

Article 1 : Le leadership des femmes dans l'Église : introduction (Mai 2004). La question est complexe, et des érudits qui croient tous à l'Écriture, en viennent à des conclusions différentes. Ce n'est pas une question pour laquelle des chrétiens

devraient se condamner les uns les autres, ni briser toute communion avec ceux qui en viennent à des conclusions différentes.

Article 2 : La nature du leadership dans l'Église (Juillet 2004). Diriger dans l'Église veut dire servir – ce n'est ni un droit ni un privilège personnel. Les croyants ne devraient pas rechercher des positions d'autorité (ou les défendre) pour obtenir du respect ou tout autre avantage personnel. Ils n'ont pas à accéder à une position d'autorité pour être pleinement humains et chrétiens, ou égaux aux autres. Ils peuvent avoir des dons pour diriger sans nécessairement être des dirigeants *dans l'Église*.

Un dirigeant dans l'Église doit donner le bon exemple, avoir une réputation irréprochable, et être capable d'enseigner. L'efficacité du leadership d'une personne dans l'Église dépend largement si les membres comptent effectivement ou non sur cette personne pour une direction spirituelle. L'autorité ne vient pas sans responsabilités ; elle doit être utilisée pour servir les autres.

Article 3 : Les hommes et les femmes dans Genèse, chapitres 1 à 3 (septembre 2004). Au commencement, Dieu a créé l'homme et la femme à son image, des personnes qui pouvaient être des héritiers égaux de la vie éternelle, en tant que ses enfants. Dieu a donné à la fois à l'homme et à la femme l'autorité de dominer sur la terre et sur ses créatures (Ge 1.26, 27). Nous lisons en Genèse 2 que Dieu a créé l'homme avant la femme, mais ce passage de l'Écriture ne tire aucune conclusion au sujet de l'autorité. Genèse 2 souligne principalement qu'il n'est pas bon pour un homme d'être seul.

L'apôtre Paul utilise la Genèse de manière sélective. Il fait remarquer que les hommes sont faits à l'image de Dieu, sans mentionner que les femmes le sont également (1 Co 11.7). Il souligne que les hommes ont été créés en premier, quand il

dit que les femmes devraient se couvrir la tête lorsqu'elles prophétisent dans l'église (v. 8-10). Paul ne commente pas sur la signification du passage dans la Genèse comme tel, et le fait qu'il utilise l'Écriture dans son argument ne signifie pas automatiquement que ses conclusions sur la femme devant se couvrir la tête s'appliquent à toutes les cultures.

La première mention biblique de la domination des hommes sur les femmes se trouve en Genèse 3.16, où Dieu décrit les conséquences du péché. Le verset indique un *changement* dans la relation entre les hommes et les femmes – que la domination de l'homme sur la femme est un résultat du péché. Cela suggère (mais ne prouve pas) que, lorsque les hommes et les femmes sont dans le Seigneur, l'autorité ne repose pas sur le sexe.

Article 4 : Les hommes et les femmes dans le Pentateuque (Octobre 2004). Les lois de l'Ancien Testament font parfois mention spécifiquement des femmes, mais elles ont généralement été écrites comme si elles ne s'appliquaient qu'aux hommes. Dans les coutumes, autant que dans la loi, les hommes avaient des avantages sur les femmes. Comme Jésus l'a fait remarquer, les lois mosaïques ne prescrivaient pas une société idéale, mais étaient souvent des concessions à une société imparfaite (Mt 19.8). Le fait que seuls des hommes étaient prêtres (ne provenant que d'une seule tribu, remarquons-le bien) n'a donc aucun poids dans la question concernant la direction dans l'Église. C'était une règle pour une culture différente et une alliance différente.

Article 5 : Les femmes dans l'ancien Israël : de la conquête à l'exil (Mars 2005). Même si la culture israélite avantageait les hommes, il y a des exemples de femmes qui ont joué des rôles importants. Dieu a choisi Déborah pour être prophétesse et juge : « Les Israélites se

rendaient auprès d'elle pour régler leurs litiges » (Ju 4.5). En tant que juge, elle administrait la justice et, en tant que prophétesse, elle donnait des ordres venant de Dieu au chef de l'armée d'Israël. Dieu avait donné à cette femme autorité sur les hommes, une autorité qui était à la fois religieuse et civile.

Dieu a utilisé Houlida, la prophétesse, pour transmettre au prêtre Hilqiya et à d'autres hommes des paroles de Dieu (2 Ro 22.14-20) ; elle avait une autorité spirituelle. Plus tard, Dieu a donné à Esther une autorité civile sur les Juifs dans l'Empire perse. Ces exemples montrent que, même dans une société patriarcale, Dieu a permis à certaines femmes d'exercer une autorité civile et spirituelle importante.

Article 6 : Les femmes dans le ministère de Jésus (Avril 2005). Jésus a traité les femmes avec plus de respect que ce qui était commun dans la culture de son époque, et elles ont joué des rôles importants dans son ministère, en voyageant avec lui et en pourvoyant à ses besoins. Jésus n'a pas tenté de corriger chaque erreur sociale. Il aurait été presque impossible pour des femmes d'agir comme apôtres dans cette société, et le fait que les douze apôtres étaient des hommes dépendait peut-être de ce qu'ils correspondaient aux douze fils de Jacob. De plus, les douze n'ont pas établi un modèle pour les futurs dirigeants de l'Église – ni dans l'ethnie, ni dans le nombre, et donc possiblement ni dans le sexe.

Article 7 : Les femmes dans l'Église primitive (Juin 2005). Les femmes ont joué un rôle important dans l'Église primitive, un rôle si influent que, lorsque Saul persécutait l'Église, il faisait emprisonner des femmes autant que des hommes. Après sa conversion, les femmes ont été quelques-uns de ses collaborateurs les plus louangés. Paul a fait mention des femmes qui ont travaillé « à mes côtés pour la cause de

l'Évangile » (Ph 4.3). Cela indique que les femmes jouaient un rôle important dans l'évangélisation. Dans Galates 3.28, Paul fait mention de trois divisions sociales majeures dans le monde du premier siècle, et proclame que ces groupes sociaux disparates deviennent un en Christ. Cette unité devrait également affecter les relations parmi les croyants, même si elle n'exige nullement qu'ils jouent des rôles identiques.

Article 8 : Les femmes qui prient ou prophétisent : 1 Corinthiens 11.3-16 (Novembre 2005). En 1 Corinthiens 11, Paul affirme que les femmes qui prient ou prophétisent dans l'église devraient se couvrir la tête. Même si nous ne pouvons pas être certains de la manière dont elles devaient la couvrir, ou du rôle que cela jouait dans la société gréco-romaine, nous concluons que Paul disait aux croyants de se conformer à certaines coutumes culturelles. Il se sert de plusieurs arguments pour appuyer ses dires, dont certains ne s'appliquent pas à notre culture, et d'autres ne sont pas clairs aujourd'hui, parce qu'il parlait en fonction d'une coutume de sa propre culture.

Même si la coutume reposait sur la culture, Paul utilise la Genèse pour appuyer un de ses arguments (v. 7-12), montrant par là qu'un argument de l'Écriture n'indique pas nécessairement une conclusion normative ou permanente. Les instructions de Paul étaient appropriées pour sa société, mais les détails spécifiques ne sont pas nécessaires pour aujourd'hui. Toutefois, ce passage montre clairement que les femmes peuvent prophétiser dans l'église, et Paul décrit plus loin ce don comme quelque chose qui fortifie l'Église, l'encourage, la reconforte et l'édifie (1 Co 14.3, 4).

Article 9 : Le silence des femmes dans l'église : 1 Corinthiens 14.34, 35 (Décembre 2005). En 1 Corinthiens 14, Paul demande que tout se passe dans l'ordre

pendant les cultes d'adoration. Il écrit que les gens devraient parler à tour de rôle, et ensuite se taire. Il ajoute que les femmes n'ont pas le droit de parler, mais qu'elles devraient garder silence et poser leurs questions plus tard. Dans 1 Corinthiens 11, Paul a déjà reconnu le fait que les femmes parlent dans l'église ; il ne veut donc pas dire ici qu'elles ne peuvent pas parler du tout. Étant donné que nous présumons que le chapitre 14 ne contredit pas le chapitre 11, nous concluons que Paul interdit une autre forme de parler. Il demande que les femmes demeurent silencieuses, non comme une règle universelle, mais parce qu'il y avait un groupe de femmes qui causaient des problèmes en posant des questions qui perturbaient l'Église de Corinthe.

Article 10 : Questions sur 1 Timothée 2.11-15 (Mai 2006). Dans 1 Timothée 2.12, Paul écrit encore que les femmes doivent garder silence : il ne leur permettait pas d'enseigner ni d'exercer une autorité sur les hommes. Les raisons qu'il évoque pour cette règle ne sont pas très claires, puisqu'il n'est pas évident que les hommes devraient exercer une autorité exclusive dans l'Église simplement parce que l'homme a été créé avant la femme. ⁽²⁾ L'obscurité des versets 14 et 15 suggère que Paul parlait d'idées erronées qui étaient enseignées à Éphèse à cette époque.

Paul a clairement permis aux femmes dans l'Église de Corinthe de donner des messages édifiants ; son interdiction devrait être vue, non comme annulant cette permission, mais comme une règle nécessaire pour la situation à laquelle Timothée était confronté. ⁽³⁾ Ce n'est pas une règle universelle qui doit gouverner toutes les Églises pour toutes les époques. C'était, comme Paul l'indique, une *règle*, et non une interdiction permanente basée sur le sexe. Tout comme Paul a conseillé aux esclaves d'être obéissants, sans pour autant appuyer l'esclavage comme tel, il a conseillé aux

femmes d'Éphèse d'être soumises, sans toutefois avoir l'intention de rendre cette situation sociale permanente. Tout comme nous acceptons ses règles sur les veuves (1 Ti 5.3-16) comme temporaires, de la même manière nous acceptons ses règles sur la direction des femmes dans l'Église comme temporaires.

L'ancien doit-il être un mari ?

Nous ajouterons un autre commentaire sur 1 Timothée 3.2. « Il faut toutefois que le dirigeant soit un (...) mari fidèle à sa femme (...). » Ce verset soulève plusieurs questions, mais nous nous concentrerons sur une seule : Cela veut-il dire que les anciens doivent être des maris et donc des hommes? Non, et voici cinq raisons.

1. Paul a écrit concernant la situation dans laquelle Timothée se trouvait, et cette situation ne permettait pas de femmes anciens. Paul n'a pas parlé de possibilités qui n'étaient pas des options viables à ce moment, tout comme il n'a pas discuté de ce que les pasteurs devraient faire avec les veuves après que la situation sociale aurait changé.

2. Nous ne croyons pas que les anciens ne doivent être mariés qu'une seule fois. Les célibataires et les veufs qui se remarient peuvent aussi être anciens. L'objectif du passage est que, *si* l'ancien est un mari, il devrait être fidèle à sa femme. Le verset parle de la situation la plus courante, et Paul présume que Timothée pouvait résoudre d'autres situations.

3. Paul n'avait pas l'intention que sa liste de recommandations soit interprétée de manière légaliste ; sa recommandation au sujet des nouveaux chrétiens qui ne doivent pas être nommés comme anciens (1 Ti 3.6) ne s'appliquerait pas aux nouvelles Églises (et Paul ne mentionne donc pas cette exigence en Tite 1.6-9).

4. Les lois bibliques sont souvent rédigées au masculin, même lorsqu'elles s'appliquent aussi aux femmes (L'usage fréquent de Paul du terme « frères » comprend les croyantes aussi). Dans tout le troisième chapitre de sa première épître à Timothée, Paul souligne qu'un ancien devrait être un bon exemple : le verset 2 donne simplement des détails sur ce que cela signifie pour un mari ; *si* l'ancien est un mari, il devrait être un bon mari. Il n'est pas question de toutes les autres situations possibles.

5. Même si Paul a dit à Timothée : « Que les diaques soient des maris fidèles » (v. 12), il est toujours possible d'avoir des diaconesses (v.11; Ro 16.1). La règle a été écrite au masculin, même si elle s'applique aussi aux femmes. De même, le verset 2 peut s'appliquer aux femmes, même s'il est écrit au masculin.

Les difficultés d'application

Dans notre examen minutieux de la Bible, nous ne trouvons aucun passage de l'Écriture qui interdise aux femmes d'être reconnues comme dirigeantes dans l'Église ; aucun verset ne formule une interdiction permanente faite aux femmes. Nous comprenons que la question, à savoir si les femmes peuvent ou non servir comme anciens et pasteurs, est une question culturelle sur laquelle la Bible ne fait pas d'interdiction permanente. Les versets de l'Écriture en ce qui a trait la direction dans l'Église au cours du premier siècle sont de nature culturelle et sociale. Dans la plupart des régions du monde, le contexte culturel actuel n'est pas le même qu'au premier siècle. Par exemple, à cette époque, l'Église permettait l'esclavage, quelque chose que nous ne permettrions pas aujourd'hui. Et le rôle des femmes dans la sphère publique y était également différent.

Dans l'Église universelle de Dieu, les anciens et les pasteurs devraient choisir la meilleure personne devant remplir la responsabilité, en se basant sur les principes de l'Écriture, les besoins de l'assemblée, la perception de l'assemblée sur la question, l'environnement culturel et le choix de Dieu, sans égard au sexe du candidat.

Tout comme nous considérons les coutumes du saint baiser, du lavement des pieds, de la liste des veuves et de la tête couverte enracinées dans la culture et non requises de nos jours, nous concluons que les interdictions de Paul au sujet des femmes dans la direction de l'Église étaient enracinées dans la culture ou fondées sur des circonstances spécifiques dans ses Églises, et il n'est pas nécessaire pour l'Église d'aujourd'hui de considérer cette interdiction comme permanente. Étant donné que nous ne voulons pas interdire quelque chose que la Bible n'interdit pas, nous n'interdirons plus aux femmes d'être ordonnées comme anciens et nommées comme pasteurs. Nous voulons que les Églises soient dirigées par le meilleur personnel disponible, sans faire d'interdictions inutiles sur le sexe du candidat.

Cependant, nous reconnaissons qu'il y a un certain nombre de considérations pratiques complexes dans l'application de ce changement de règle.

Premièrement, ce n'est pas tous les membres qui seront d'accord avec notre conclusion. Des érudits sincères et qualifiés en viennent parfois à des conclusions différentes, en déduisant peut-être que 1 Timothée 2.12 est le passage « clair » de l'Écriture, tandis que 1 Corinthiens est celui qui ne l'est pas.⁽⁴⁾ Nous respectons des différences d'opinion honnêtes, et nous ne voulons pas imposer des dirigeants à des assemblées dans lesquels la plupart des membres résisteront à leur autorité.⁽⁵⁾

Deuxièmement, ce ne sont pas toutes les femmes qui sont faites pour diriger ; la même chose s'applique aux hommes. Seules les personnes qui ont les dons nécessaires pour diriger devraient être nommées comme dirigeants. Nous nous attendons à ce que les personnes qui présentent des dons spirituels dans une assemblée où il y a un besoin de ces dons soient reconnues par l'Église.

L'ordination des anciens émerge de la situation locale d'une assemblée, où les dons spirituels évidents et le désir de servir d'une personne, indépendamment du sexe, déterminent son aptitude à être ordonnée.

Troisièmement, il existe des situations locales (tout comme il y en avait à Éphèse) où il serait contre-productif d'avoir des femmes anciens. Certaines cultures et sous-cultures dans le monde considèrent l'autorité des femmes comme offensant. Même si des cultures nous étonnent parfois en permettant des exceptions à la tradition, il est encore nécessaire d'évaluer quels dirigeants auront « une bonne réputation parmi ceux qui ne font pas partie de la famille de Dieu » (1 Ti 3.7).

En résumé, la position de notre dénomination est que les femmes peuvent être ordonnées comme anciens ou nommées comme pasteurs.⁽⁶⁾ C'est une permission et non une exigence. Nous ne prévoyons pas chercher des femmes comme candidates pour occuper les postes d'ancien et de pasteur simplement parce qu'elles sont des femmes, mais des anciens et des pasteurs peuvent désormais être choisis parmi les hommes, aussi bien que parmi les femmes. Les anciens et les pasteurs, qu'ils soient hommes ou femmes, devraient être nommés d'après trois critères : premièrement, la personne devrait posséder les dons de leadership appropriés, deuxièmement, les membres de l'assemblée devraient confirmer ces dons en cherchant auprès de cette personne l'autorité spirituelle, et

troisièmement, l'assemblée devrait avoir besoin d'un autre ancien ou d'un pasteur.

Questions et préoccupations

Que se passe-t-il lorsqu'une femme ordonnée comme ancien dans une assemblée donnée adhère à une autre assemblée ? Quand un ancien, homme ou femme, adhère à une autre assemblée, l'ordination continue d'être valide, mais la personne n'est pas automatiquement autorisée à agir comme ancien dans la nouvelle assemblée. ⁽⁷⁾ Le leadership dans nos assemblées dépend du besoin local et de l'approbation des superviseurs de la dénomination. Un candidat à l'ordination, homme ou femme, est donc confirmé par une reconnaissance de son ministère et de ses capacités à diriger. Si la personne possède des dons pour diriger, ces dons seront vraisemblablement apparents quand ils seront exercés dans d'autres rôles, même si cela peut prendre du temps. ⁽⁸⁾

Les titres de fonctions pour le personnel ordonné varient selon les Églises. Certains anciens occupent la fonction de responsable de ministère, d'autres d'assistant-pasteur, etc. Certaines épouses de pasteurs peuvent officieusement jouer un rôle de « pasteur adjointe », et d'autres ne le peuvent pas, à cause de leurs dons spirituels différents. Les anciens ne devraient en aucun cas prendre l'initiative d'ordonner leur propre épouse, ni faire partie de comités chargés de telles recommandations. L'épouse d'un pasteur qui désire être candidate pour être ordonnée comme ancien sera sujette au même processus de sélection que tout autre candidat potentiel.

Certains membres, même s'ils ont un homme pasteur dans leur propre assemblée, peuvent être troublés du fait qu'une assemblée de l'Église universelle de Dieu dans une certaine partie du monde ait une

femme pasteur. Si cette situation les trouble, nous croyons qu'ils cherchent la conformité au mauvais endroit. Tout comme nous avons des opinions divergentes sur ce que la Bible dit sur la mort des âmes, le millénium ou l'enlèvement, nous pouvons aussi différer d'opinion sur ce que dit la Bible à propos des femmes dans la direction de l'Église.

Souvent, la question se résume à la manière dont une personne préfère résoudre les énoncés de Paul : à un endroit, il permet aux femmes de parler, et à un autre il l'interdit. Quelle règle est probablement celle qui est permanente ? L'interdiction est-elle temporaire de la même manière que la règle concernant les veuves ? ⁽⁹⁾ Nous croyons qu'il y a de la place dans notre dénomination pour des gens des deux points de vue au sujet de l'ordination des femmes, et que ce n'est pas une question pour laquelle les gens devraient accuser, condamner ou briser la communion fraternelle.

Certaines personnes s'inquiètent du fait que, si les Églises permettent aux femmes comme aux hommes d'être des dirigeantes dans l'Église, elles contribueront involontairement à la confusion des sexes que l'on retrouve dans la société occidentale. C'est un argument de « la peur des conséquences » qui touche de profondes préoccupations émotionnelles, mais il n'est pas logiquement ni bibliquement valide. ⁽¹⁰⁾ Le fait que Dieu ait appelé des femmes à des fonctions de dirigeantes dans l'ancien Israël est une preuve contre la validité de cet argument. Les gens pourraient tout aussi bien affirmer que les femmes dans la fonction civile créent une confusion des sexes, mais nous devons reconnaître que Dieu a nommé une femme comme juge pour l'ancien Israël. ⁽¹¹⁾

Nous croyons que l'Écriture permet à la société d'avoir des femmes comme

enseignantes dans les écoles, comme médecins et comme chefs politiques, sans causer de confusion des sexes ; l'Église peut aussi avoir des femmes dirigeantes sans causer de confusion. ⁽¹²⁾ L'Église enseigne que nous avons tous été créés à l'image de Dieu, et que nous sommes des héritiers égaux du salut. La confusion des sexes que l'on retrouve dans la société aujourd'hui est regrettable, mais elle ne peut être résolue par l'Église, si celle-ci fait des interdictions qui ne sont pas appuyées par l'Écriture.

L'Église universelle de Dieu a consacré plusieurs années à étudier en profondeur le rôle des femmes dans la direction de l'Église, surtout en ce qui a trait à la question de l'ordination des femmes comme anciens et du sujet qui lui est relié, celui de la nomination des femmes comme pasteurs d'Église. Tout au long de l'étude, nous avons recherché les positions et opinions de nos membres, de nos pasteurs, de nos superviseurs pastoraux, de notre équipe de révision doctrinale et de membres d'autres Églises, et nous les avons soigneusement considérées. Nous avons basé notre étude sur la Bible, et non sur la culture contemporaine ou l'expérience.

C'est dans la soumission à la direction du Saint-Esprit que nous avons lu et pesé les écrits de plusieurs auteurs sur le sujet dans l'intention d'obtenir une meilleure compréhension de l'Écriture. Ne voulant pas interdire ce que la Bible n'interdit pas, et désirant permettre à tous nos membres d'utiliser pleinement les dons que Dieu leur a donnés au bénéfice de l'Église, la position de notre dénomination est que les femmes peuvent être ordonnées comme anciens et nommées comme pasteurs, en fonction des circonstances locales et des caractéristiques d'une personne.

Notes de renvoi

⁽¹⁾ Thomas Schreiner, An interpretation of 1 Timothy 2:9-15, dans *Women in the Church*, 2^e édition ; Andreas Köstenberger et Thomas Schreiner ; Baker, 2005, p. 85.

⁽²⁾ L'Écriture permet aux femmes d'avoir autorité sur les hommes dans des fonctions civiles, et il n'est pas évident pourquoi cela serait permis dans les questions civiles, mais non dans les questions religieuses. Il n'est pas évident non plus qu'une priorité temporelle devrait être liée à l'autorité dans une sphère, mais non dans l'autre.

⁽³⁾ Dans l'Ancien Testament, les femmes aussi bien que les hommes pouvaient exercer la fonction de prophète. Cette fonction accordait plus d'autorité spirituelle que celle de prêtre, qui était réservée aux hommes. Les prêtres n'avaient d'autorité que pour procéder aux rituels et pour enseigner les lois connues, mais les prophètes pouvaient transmettre des instructions et des directives nouvelles avec une autorité divine. Dans le Nouveau Testament, la prophétie peut aussi comprendre de l'information nouvellement révélée par Dieu ; l'enseignement exige que l'ancien matériel soit répété avec exactitude. Cela suggère que la prophétie requiert une plus grande autorité que l'enseignement, et puisque les femmes ont l'autorité de prophétiser, elles auraient aussi l'autorité d'enseigner ; l'interdiction en 1 Timothée 2 est le mieux comprise comme une interdiction temporaire.

⁽⁴⁾ Ils peuvent être influencés par leur culture ou leurs craintes d'un changement culturel, de façons dont ils ne le réalisent pas, tout comme nous pouvons être influencés par notre culture de façons dont *nous* ne le réalisons pas. Malgré l'incapacité d'une personne d'être totalement objective, nous devons tous arriver à des conclusions au meilleur de notre capacité, sans condamner ceux qui arrivent à des conclusions différentes. Les Églises évangéliques ont commencé à ordonner des femmes au 19^e siècle, longtemps avant l'initiative moderne en faveur des droits des femmes.

⁽⁵⁾ Le conservateur Thomas Schreiner a écrit : « Certaines femmes ont sans contredit le don spirituel d'enseignement. Les hommes devraient être ouverts à recevoir des instructions bibliques et doctrinales des femmes (...) En outre, les femmes devraient être encouragées à partager ce qu'elles ont appris de l'Écriture lors des assemblées de l'Église. L'enseignement mutuel recommandé en Colossiens 3.16 et en 1 Corinthiens 14.26 n'est pas limité aux hommes » (*Women in Ministry*, dans *Two Views on*

Women in Ministry, Beck et Blomberg, Zondervan, 2001, p. 191).

⁽⁶⁾ Certaines personnes peuvent qualifier cela de position « égalitariste », mais nous n'acceptons pas cette qualification pour décrire notre position. Nous avons vu de nombreux excès d'exégèse, comme certains érudits égalitaristes qui ont tenté d'introduire leur programme dans l'Écriture, et nous n'approuvons pas de tels excès. De même, nous n'acceptons pas d'être qualifiés de « féministes », car ce mouvement est souvent associé à des programmes que nous n'appuyons pas.

⁽⁷⁾ Manuel de gestion de l'Église, section 5.2.6, disponible sur notre site Web à <http://www.gci.org/church/manual>. De même, une personne qui dirige l'adoration dans une assemblée ne devrait pas présumer que le même ministère doit être offert dans une autre assemblée.

⁽⁸⁾ Étant donné que le style de leadership peut considérablement différer d'une culture à une autre, discrète dans l'une et expressive dans une autre, il est possible que les dons spirituels qui ont aidé une personne à exercer son autorité dans une assemblée ne soient tout simplement pas utiles dans une autre.

⁽⁹⁾ Comme autre exemple de règle temporaire, Paul a toléré l'esclavage à cause de sa prévalence au premier siècle, même si cette situation n'était pas idéale.

⁽¹⁰⁾ Quelques personnes ont exprimé leur préoccupation, à savoir que les principes utilisés pour atteindre nos conclusions sur l'ordination des femmes nous conduisent aussi à réviser notre enseignement sur l'ordination des homosexuels pratiquants. Selon nous, les arguments en faveur de l'ordination des homosexuels, même s'ils empiètent d'une certaine façon sur les arguments à propos de l'ordination des femmes, sont néanmoins en dernière analyse substantiellement différents des arguments à propos de l'ordination des femmes, et nous sommes d'avis que les premiers ne peuvent être soutenus par les derniers.

⁽¹¹⁾ Certains disent que Dieu a nommé Débora seulement à cause de circonstances exceptionnelles. Nous pourrions aussi faire remarquer qu'il existe des circonstances exceptionnelles dans certaines de nos Églises aujourd'hui.

⁽¹²⁾ La présence des femmes leaders ne change rien – et ne peut rien changer – aux différences biologiques et reproductives évidentes entre les hommes et les femmes. Notre étude n'a pas abordé la question du rôle des hommes et des femmes dans la famille.

1. Articles sur notre site Web

Tous les articles de notre étude sur le leadership des femmes dans l'Église ont été publiés sur notre site Web. Voir l'index à : <http://www.gci.org/church/ministry4>

2. Choix et ordination des anciens

C'est le pasteur qui généralement initie le processus de recommandation d'une personne pour qu'elle soit ordonnée comme ancien. Le pasteur discute habituellement de la question avec le candidat pour déterminer ses capacités, sa disponibilité et son désir de servir comme ancien. Le pasteur peut aussi discuter de l'ordination proposée avec une commission consultative et d'autres responsables dans l'assemblée.

Le pasteur peut alors demander au candidat de remplir un formulaire de demande qui sera révisé par le pasteur senior, le superviseur et les surintendants de ministères. Si chacun d'eux approuve la candidature, le pasteur sera autorisé à ordonner le candidat de la part de la dénomination.

L'ordination d'un ancien continue d'être valide dans l'Église universelle de Dieu, à moins et jusqu'à ce qu'elle soit révoquée ou que l'ancien démissionne. L'ordination de l'ancien est transférable entre toutes les assemblées de l'Église universelle de Dieu, aussi longtemps que cet ancien est membre en bonne et due forme de l'Église.

Basé sur le *Manuel d'administration de l'Église* aux États-Unis, section 5.2.5

3. Nomination des pasteurs

Les pasteurs seniors sont nommés par la dénomination. Avant qu'un pasteur soit nommé, le surintendant du district consulte le bureau administratif de l'Église universelle de Dieu, ainsi que les leaders de

l'assemblée, pour explorer les options viables.

Si la personne n'a jamais été pasteur dans l'Église universelle de Dieu auparavant, cette personne est appelée un leader de l'équipe pastorale et ne peut occuper la fonction de pasteur senior qu'après six mois de service et une révision positive de l'assemblée.

Basé sur le *Manuel d'administration de l'Église* aux États-Unis, section 6.3.4, 5

4. « Dieu n'a pas assemblé ce corps (l'Église) et distribué des dons à ses membres pour que nous nous disputions ou passions notre temps à contempler qui sera le plus grand dans le royaume. Il a fait des choses pour que les hommes ainsi que les femmes, des héritiers égaux du don gratuit de la vie, puissent utiliser leurs talents et leurs dons à son service, afin d'annoncer son Évangile et pour appeler les êtres humains de tous horizons de la mort à une nouvelle vie en Jésus-Christ. » – James Hurley, *Man et Woman in Biblical Perspective*, Zondervan, 1981, p. 253.

